



**INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC**

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Panorama des régions du Québec

Édition 2018



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec, (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ce document n'est disponible qu'en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2018
ISBN 978-2-550-82343-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2009

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2018

Avant-propos

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2018* dresse un portrait socioéconomique multidimensionnel des 17 régions administratives du Québec. Les 18 thématiques abordées sont analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, familles et ménages, conditions de vie, logement, valeur foncière, investissement, comptes économiques, marché du travail, santé, éducation, science, technologie et innovation, agriculture, mines, industrie manufacturière, tourisme, culture et communications, transport durable ainsi que comptes des terres.

Par ailleurs, le *Panorama* compte une section spéciale consacrée aux statistiques par municipalité régionale de comté (MRC), dans laquelle nous analysons l'évolution de trois indicateurs clés, à savoir la démographie, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs. Enfin, un portrait statistique de chaque région administrative est disponible en un coup d'œil à la fin de ce document. Il est à noter que l'Institut publiera le *Bulletin statistique régional* pour chacune des régions administratives, dans un format entièrement revu tout en continuant de présenter des analyses encore plus ciblées. La prochaine parution de ces bulletins est prévue pour avril 2019.

Avec cette dixième édition du *Panorama des régions du Québec*, l'Institut désire continuer à offrir un ouvrage de référence en matière d'analyses statistiques régionales au Québec et un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, reading "Flarea D." in a cursive script.

Daniel Florea

Produire une information statistique pertinente, fiable, objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est l'engagement « qualité » de l'Institut de la statistique du Québec

Cette publication a été réalisée sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal et Stéphane Ladouceur

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable : Sylvain Carpentier, directeur

Rédaction :

Mario Beaulieu	Louis Madore
Anne Binette Charbonneau	Guillaume Marchand
Sophie Brehain	Eric Massicotte
Geneviève Caron	Sacha Mendez-Leblond
Stéphane Crespo	Brigitte Poussart
Marc-André Demers	Sylvain Prévost-Dallaire
Gaétane Dubé	Marie-Hélène Provençal
Marie-Andrée Gravel	Geneviève Renaud
Stéphane Ladouceur	Jean-François Rioux
Christine Lessard	Anita Sénéchal

Avec l'assistance technique de :

Virginie Lachance	Danny Sanfaçon
-------------------	----------------

Cartographie : Maxime Keith

Révision linguistique : Micheline Lampron

Pour tout renseignement sur le contenu de cette publication :

Marie-Hélène Provençal
 Direction des statistiques sectorielles et du développement durable
 Institut de la statistique du Québec
 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
 Québec, (Québec) G1R 5T4
 Téléphone : 418 691-2411, poste 3171
 Courriel : marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca

Le *Panorama des régions du Québec, édition 2018* présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Notes : L'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte.
 En raison de l'arrondissement de certaines données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com/RonTech2000/devdogg/hidesy, photographes

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Panorama des régions du Québec. Édition 2018*, [En ligne], Québec, L'Institut, 251 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2018.pdf>]

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
dm ³	Décimètre cube
pi ³	Pied cube
Var.	Variation
km ²	Kilomètre carré
ha	Hectare
hab.	Habitant
pe	Perspective
MRC	Municipalité régionale de comté
RA	Région administrative
RMR	Région métropolitaine de recensement
TE	Territoire équivalent
TAAM	Taux d'accroissement annuel moyen
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
PIB	Produit intérieur brut
ETC	Équivalent temps complet

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
—	Néant ou zéro
—	Donnée infime
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
e	Donnée estimée
F	Donnée peu fiable
x	Donnée confidentielle
g	Gramme
kg	Kilogramme
t	Tonne métrique
hl	Hectolitre
MW	Mégawatt
n	Nombre
\$	En dollars
k	En milliers
M	En millions
G	En milliards

Régions administratives du Québec

01	BSL	Bas-Saint-Laurent
02	SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	CNAT	Capitale-Nationale
04	MAU	Mauricie
05	ESTR	Estrie
06	MTL	Montréal
07	OUT	Outaouais
08	A-T	Abitibi-Témiscamingue
09	CNO	Côte-Nord
10	NQC	Nord-du-Québec
11	GIM	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	C-A	Chaudière-Appalaches
13	LVL	Laval
14	LND	Lanaudière
15	LAUR	Laurentides
16	MTRG	Montréal
17	CQC	Centre-du-Québec

Table des matières

Introduction.....	15
1. Démographie	19
2. Familles et ménages.....	27
3. Conditions de vie	31
3.1 Taux de faible revenu	31
3.2 Revenu médian des familles	34
4. Logement.....	37
5. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	47
6. Investissements	53
7. Comptes économiques	61
7.1 Produit intérieur brut	61
7.2 Revenu disponible par habitant	70
8. Marché du travail	81
9. Santé.....	89
9.1 Lésions professionnelles	89
9.2 Personnel de la santé	91
10. Éducation	101
10.1 Niveau de scolarité	101
10.2 Nombre de diplômés au baccalauréat	114
11. Science, technologie et innovation	121
11.1 Titulaires d'un grade universitaire	121
11.2 Brevets d'invention	126
12. Agriculture.....	133
13. Mines	143
14. Industrie manufacturière	155
15. Tourisme	161
16. Culture et communications : statistiques sur les bibliothèques publiques québécoises	171
17. Transport durable.....	177
17.1 Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	177
17.2 Véhicules électriques	181
18. Comptes des terres.....	187
19. Statistiques par MRC	201
19.1 Démographie	201
19.2 Revenu disponible par habitant	207
19.3 Taux de travailleurs dans les MRC	214
Concepts et définitions	229
Coup d'oeil sur les régions	235

Liste des tableaux

1. Démographie

1.1	Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017	24
1.2	Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2017	25
1.3	Population selon le sexe par grand groupe d'âge et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2017	26

2. Familles et ménages

2.1	Familles de recensement selon la structure et la présence d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	30
2.2	Familles de recensement avec enfants selon le nombre d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	30

3. Conditions de vie

3.1 Taux de faible revenu

3.1.1	Taux de faible revenu de l'ensemble des familles et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	33
-------	--	----

3.2 Revenu médian des familles

3.2.1	Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	35
-------	---	----

4. Logement

4.1	Nombre et répartition des ménages selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	42
4.2	Nombre et proportion de ménages propriétaires, selon le genre de ménage, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	42
4.3	Nombre et proportion de ménages propriétaires, selon l'âge du soutien principal, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	43
4.4	Nombre et proportion des ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement, selon le mode d'occupation incluant la présence de paiements hypothécaires et le logement subventionné, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	44
4.5	Nombre et proportion des ménages vivant dans un logement de taille insuffisante, selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	45
4.6	Nombre et proportion des ménages vivant dans un logement ayant besoin de réparations majeures, selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	45

5. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

5.1	Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2014-2018	51
5.2	Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2014-2018	51

6. Investissements

6.1	Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle selon l'industrie, la propriété et l'actif, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	59
6.2	Dépenses en immobilisation résidentielle et non résidentielle selon le pays de contrôle et dépenses liées à certains produits de propriété intellectuelle, régions administratives et ensemble du Québec, 2016-2018	60

7. Comptes économiques

7.1 Produit intérieur brut

7.1.1	PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2016.....	65
7.1.2	PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2016.....	66
7.1.3	Croissance annuelle du PIB selon l'industrie, régions administratives, 2016	67
7.1.4	Croissance annuelle du PIB par industrie, ensemble du Québec, 2015 et 2016.....	69

7.2 Revenu disponible par habitant

7.2.1	Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	75
-------	---	----

8. Marché du travail

8.1	Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017	85
8.2	Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017	86
8.3	Emploi selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017	87
8.4	Emploi selon le secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017	88

9. Santé

9.2 Personnel de la santé

9.2.1	Nombre de médecins, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012 et 2016	98
9.2.2	Personnel infirmier du réseau de la santé et des services sociaux, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017.....	99
9.2.3	Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016-2017	100

10. Éducation

10.1 Niveau de scolarité

10.1.1	Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	107
10.1.2	Répartition de la population de 25 à 64 ans détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016.....	110
10.1.3	Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	111

10.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

10.2.1	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	117
10.2.2	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	118
10.2.3	Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et le domaine d'études, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016.....	119
10.2.4	Distribution du domaine d'études des diplômés au baccalauréat, selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	120

11. Science, technologie et innovation

11.1 Titulaires d'un grade universitaire : titulaires d'un grade supérieur et diplômés en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)

11.1.1	Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	123
11.1.2	Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans selon le plus haut grade obtenu, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	124
11.1.3	Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ¹ , régions administratives et ensemble du Québec, 2016	125

11.2 Brevets d'invention

11.2.1	Nombre d'inventions brevetées à l'USPTO et nombre de brevets octroyés par l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	126
11.2.2	Nombre d'inventions brevetées à l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2016	129
11.2.3	Nombre de brevets octroyés par l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2016	130
11.2.4	Nombre de brevets octroyés par l'USPTO selon le type de titulaire, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	131

12. Agriculture

12.1	Certaines données sur les fermes, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016	138
12.2	Certaines données sur l'utilisation des terres, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016	139
12.3	Certaines données sur les cultures agricoles, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016	140
12.4	Certaines données sur les fruits et légumes et l'acériculture, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016	141
12.5	Certaines données sur le bétail, la volaille et les abeilles, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016	142

13. Mines

13.1	Établissements miniers actifs, Nord-du-Québec, 2016	145
13.2	Établissements miniers actifs, Abitibi-Témiscamingue, 2016	146
13.3	Établissements miniers actifs, Côte-Nord, 2016	147
13.4	Établissements miniers actifs, Montérégie, 2016	148
13.5	Établissements miniers actifs, Québec, 2016	149
13.6	Années-personnes, masse salariale et heures payées par région administrative, Québec, 2016-2017	152
13.7	Répartition de l'investissement minier par région administrative du Québec, 2016	153
13.8	Répartition de l'investissement minier par région administrative du Québec, 2017	153
13.9	Valeur des livraisons minérales par région administrative, Québec, 2016-2018	154

14. Industrie manufacturière

14.1	Parts des ventes de biens fabriqués selon les trois principales régions manufacturières du Québec, 2013-2016	156
14.2	Revenus découlant des biens fabriqués, ensemble du Québec et sous-secteurs de la fabrication, 2013-2016	158
14.3	Revenus découlant des biens fabriqués, selon les régions administratives du Québec, 2013-2016	159

15. Tourisme

15.1	Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016-2017	164
15.2	Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017	165
15.3	Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017	166
15.4	Revenus de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017	167
15.5	Prix moyen de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017	168
15.6	Unités d'hébergement louées et disponibles et taux d'occupation durant la saison estivale, ensemble du Québec, 2013-2017	169

16. Culture et communications : statistiques sur les bibliothèques publiques québécoises

16.1	Desserte des bibliothèques publiques, Québec, 2015	173
16.2	Proportion de la population desservie par les bibliothèques publiques, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	174
16.3	Nombre de prêts par habitant des bibliothèques publiques, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015	175

17. Transport durable

17.1 Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

17.1.1 Répartition de la population en emploi selon le moyen de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail, selon le sexe et les régions administratives, 2016	179
--	-----

17.2 Véhicules électriques

17.2.1 Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2018	186
---	-----

18. Comptes des terres

18.1 Part des superficies couvertes par le territoire d'étude et années de début, de fin et durée de la période de référence, régions administratives et ensemble du Québec méridional.....	188
18.2 Compte physique de couverture terrestre, régions administratives et ensemble du Québec méridional, différentes périodes	196

19. Statistiques par MRC

19.1 Démographie

19.1.1 Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017	204
--	-----

19.2 Revenu disponible par habitant

19.2.1 Les MRC présentant les revenus disponibles par habitant les plus élevés et les plus faibles, 2016.....	208
19.2.2 Revenu disponible par habitant, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	211

19.3 Taux de travailleurs dans les MRC

19.3.1 Les MRC ayant les plus hauts et les plus bas taux de travailleurs de 25 à 64 ans, 2016	215
19.3.2 Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC du Québec classées par région administrative, 2012-2016.....	220

Liste des figures

1.	Démographie	
1.1	Taux d'accroissement annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017	20
1.2	Répartition de la population par grand groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2017	21
1.3	Âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2017	22
2.	Familles et ménages	
2.1	Répartition des familles de recensement selon la structure et la présence d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	27
2.2	Familles de recensement comptant trois enfants ou plus parmi les familles avec enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	28
2.3	Part de la population de 15 ans et plus vivant seule, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	29
4.	Logement	
4.1	Répartition des ménages selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	38
5.	Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés	
5.1	Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2009-2013 et 2014-2018	48
5.2	Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2009-2013 et 2014-2018	49
5.3	Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2018	50
6.	Investissements	
6.1	Proportion des dépenses régionales en immobilisation corporelle non résidentielle sur l'ensemble du Québec, perspectives 2018	53
6.2	Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	54
6.3	Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de biens, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	54
6.4	Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de services, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	55
6.5	Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privée, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	55
6.6	Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privée étrangère, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	56
6.7	Variation annuelle des dépenses en construction non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	56
6.8	Variation annuelle des dépenses en matériel et outillage non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018	56
6.9	Variation annuelle des dépenses en immobilisation résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, provisoires 2017	57
6.10	Variation annuelle des dépenses en logiciels, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	57

7. Comptes économiques

7.1 Produit intérieur brut

7.1.1	Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec, 2007-2016	61
7.1.2	Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2014, 2015 et 2016	62
7.1.3	Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	63
7.1.4	Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	64
7.1.5	PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	65

7.2 Revenu disponible par habitant

7.2.1	Taux de croissance annuel moyen du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016	71
7.2.2	Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	72
7.2.3	Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	73
7.2.4	Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	74

8. Marché du travail

8.1	Variation de l'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, de 2007 à 2017	82
8.2	Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2017	83
8.3	Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2017	84

9. Santé

9.1 Lésions professionnelles

9.1.1	Nombre de lésions professionnelles selon la région administrative, 2011 et 2016	89
9.1.2	Nombre de lésions professionnelles selon le type de lésions, ensemble du Québec, 2011 et 2016	90
9.1.3	Nombre de lésions professionnelles selon le type de lésions et la région administrative, 2016	90

9.2 Personnel de la santé

9.2.1	Nombre de médecins pour 1 000 habitants, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012 et 2016	92
9.2.2	Proportion de spécialistes et d'omnipraticiens parmi l'ensemble des médecins, ensemble du Québec, 2012 et 2016	92
9.2.3	Proportion de spécialistes et d'omnipraticiens parmi l'ensemble des médecins, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016	93
9.2.4	Effectif du réseau de la santé et des services sociaux pour 1 000 habitants, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017	94
9.2.5	Répartition de l'effectif de la santé selon certaines catégories du personnel infirmier, ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017	95
9.2.6	Répartition de l'effectif de la santé selon certaines catégories du personnel infirmier, régions sociosanitaires, 2016-2017	95
9.2.7	Effectif total de la santé pour 1 000 habitants, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 (2016-2017)	96

10. Éducation

10.1 Niveau de scolarité

10.1.1	Répartition de la population selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, population de 25 à 64 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	102
10.1.2	Poids de la région de Montréal, des régions de la Capitale-Nationale, de Laval et de l'Outaouais réunies et des autres régions dans le total du Québec, ensemble des personnes de 25 à 64 ans et détenteurs d'un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le certificat, diplôme ou grade, 2016	103

10.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

10.2.1	Distribution du domaine d'études des diplômés au baccalauréat, selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), Québec, 2016	116
--------	---	-----

11. Science, technologie et innovation

11.2 Brevets d'invention

11.2.1	Nombre et répartition des inventions brevetées à l'USPTO selon le domaine technologique, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	127
11.2.2	Nombre et répartition des brevets octroyés par l'USPTO selon le domaine technologique, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	128
11.2.3	Répartition des brevets octroyés par l'USPTO selon le type de titulaire, Québec, 2016	128

13. Mines

13.1	Répartition de l'investissement minier selon les régions administratives, Québec, 2016	144
13.2	Répartition de la valeur des livraisons minérales selon les régions administratives, Québec, 2016	144

14. Industrie manufacturière

14.1	Écart des revenus découlant des biens fabriqués entre 2015 et 2016, en dollars, selon les régions administratives et dans l'ensemble du Québec, 2016	156
14.2	Part des ventes de biens fabriqués selon les régions administratives du Québec, 2016	157

17. Transport durable

17.1 Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

17.1.1	Répartition de la population en emploi selon le moyen de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2016	178
--------	--	-----

17.2 Véhicules électriques

17.2.1	Évolution du nombre de véhicules électriques immatriculés au Québec, 2014-2018	181
17.2.2	Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2017	182
17.2.3	Répartition des véhicules électriques selon le type, régions administratives d'immatriculation, ensemble du Québec, 2018	183

18. Comptes des terres

18.1	Changement annuel net de la superficie des surfaces artificielles au détriment ou au profit des autres classes de couverture terrestre en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional	190
18.2	Changement annuel net de la superficie des terres agricoles au détriment ou au profit des autres classes de couverture terrestre en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional	191
18.3	Changement annuel net de la superficie des surfaces artificielles, des terres agricoles et des forêts de conifères, de feuillus et mixtes à couvert fermé en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional	194

19. Statistiques par MRC

19.1 Démographie

19.1.1	Taux d'accroissement annuel moyen de la population, MRC du Québec, 2011-2017	203
--------	--	-----

19.2 Revenu disponible par habitant

19.2.1	Écarts entre les MRC affichant le revenu disponible par habitant le plus élevé et le plus faible pour chacune des régions administratives, 2016	209
19.2.2	Revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2016	210

19.3 Taux de travailleurs dans les MRC

19.3.1	Les MRC affichant les plus fortes croissances du taux de travailleurs de 25 à 64 ans, 2012-2016	214
19.3.2	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2016	216
19.3.3	Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2016	217
19.3.4	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon le sexe, Québec, 2008 à 2016	218
19.3.5	Écarts entre les taux de travailleurs de 25 à 64 ans masculins et féminins pour certaines MRC, 2016	219

Liste des cartes

Introduction

0.1	Régions administratives du Québec	17
-----	---	----

9. Santé

9.2 Personnel de la santé

9.2.1	Effectif total de la santé pour 1 000 habitants, régions sociosanitaires du Québec, 2016 (2016-2017)	97
-------	--	----

15. Tourisme

15.1	Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2017	162
------	--	-----

17. Transport durable

17.2 Véhicules électriques

17.2.1	Répartition des bornes selon la rapidité de la recharge, régions administratives, Québec, 2018	185
--------	--	-----

18. Comptes des terres

18.1	Répartition des classes de couverture terrestre, Québec méridional, fin de période (2002-2013)	195
------	--	-----

Introduction

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Depuis bientôt 10 ans, l'Institut de la statistique du Québec produit le *Panorama des régions du Québec*, afin de rassembler des analyses qui nous renseignent sur la santé économique des régions et sur divers sujets qui touchent leur population. Plus qu'un recueil de données statistiques, cette publication met en lumière non seulement l'émergence ou la persistance de disparités régionales, mais également la contribution des régions aux résultats de l'ensemble du Québec. Cette 10^e édition actualise certains des principaux indicateurs analysés dans les éditions précédentes et reprend aussi des thèmes qui sont de retour après des années d'absence. Profitant de la disponibilité de résultats du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture de 2016 de Statistique Canada, la présente édition offre un contenu plus diversifié et, pour certains thèmes, plus étoffé. Au total, 18 thèmes sont analysés dans autant de chapitres à partir des données les plus récentes disponibles à l'échelle des 17 régions administratives du Québec¹. S'ajoute un 19^e chapitre consacré aux municipalités régionales de comté (MRC).

L'organisation et le contenu du *Panorama*

Le *Panorama* est construit selon un plan général organisé autour de cinq grands axes. Le premier axe se concentre sur les caractéristiques démographiques et sociales. Ce sont quatre chapitres qui portent sur les indicateurs de la [démographie](#), des [familles et des ménages](#), des [conditions de vie](#) et du [logement](#). Le deuxième axe brosse un portrait de l'évolution de la situation économique des régions en examinant la [valeur foncière](#) des résidences unifamiliales et des copropriétés, les [investissements](#), les [comptes économiques](#) et le [marché du travail](#). Le troisième axe regroupe les indicateurs de la [santé](#), de l'[éducation](#) et de la [science, technologie et innovation](#). Le quatrième axe offre un aperçu statistique de cinq secteurs d'activité : l'[agriculture](#), le [secteur minier](#), l'[industrie manufacturière](#), le [tourisme](#) et la [culture et les communications](#). Enfin, le dernier axe s'intéresse à des questions d'ordre environnemental, d'abord sous l'angle du [transport durable](#) puis des [comptes des terres](#), ce chapitre rendant compte de l'évolution du territoire du Québec méridional par des estimations de la superficie des changements qui affectent la couverture terrestre.

Plusieurs de ces chapitres livrent une actualisation des données sur des thèmes traités dans les éditions précédentes. En revanche, les chapitres 2 et 4 proposent une lecture renouvelée des indicateurs à la lumière des données du dernier Recensement de la population. Le chapitre 2, sur les familles et les ménages, fait ressortir les caractères distinctifs des régions relativement aux structures familiales, à la présence d'enfants dans la famille et aux types de ménages. L'analyse révèle, par exemple, que le Nord-du-Québec est la région où l'on retrouve la plus forte proportion de familles monoparentales, tandis que Montréal est celle qui présente la plus grande part de personnes vivant seules. Quant au chapitre 4, sur le logement, il nous apprend que la proportion des ménages qui consacrent plus de 30 % de leur budget pour se loger est plus élevée dans les régions de Montréal, de Laval et des Laurentides. Dans le chapitre 10, sur l'éducation, la section sur le plus haut niveau de scolarité atteint exploite avantageusement les estimations du Recensement de 2016. Contrairement aux données de l'*Enquête sur la population active*, utilisées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions*, elles permettent des ventilations plus fines et plus fiables à l'échelle régionale. On peut constater ainsi que la proportion de la population ayant terminé des études universitaires tend à diminuer avec l'âge, à partir de 35-44 ans. Cette tendance est observée dans toutes les régions, sauf le Nord-du-Québec, où la part des diplômés universitaires ne varie pas de façon significative entre les différents groupes d'âge. Au total, ce sont sept chapitres qui contiennent des analyses réalisées à partir des données du Recensement de la population de 2016. De plus, le chapitre 12, sur l'agriculture, procure une analyse riche d'informations détaillées sur plusieurs facettes du secteur agricole québécois grâce aux Recensements de l'agriculture de Statistique Canada.

Outre les 18 chapitres de cette édition du *Panorama*, un 19^e chapitre se concentre sur les statistiques à l'échelle des MRC au regard de trois thèmes clés : la démographie, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs.

1. Sauf la deuxième partie du chapitre 9, qui porte sur le personnel de la santé dans les régions sociosanitaires, le chapitre 14, sur l'agriculture selon les régions agricoles de recensement, et le chapitre 15, sur le tourisme, basé sur les régions touristiques.

Enfin, deux sections complètent le *Panorama des régions*. D'abord, la section *Concepts et définitions* donne la signification des concepts utilisés dans les différents chapitres. Cette section est suivie par celle des *Coups d'œil sur les régions*, qui fait une récapitulation sous forme de fiches synthèses propres à chacune des régions administratives.

Les territoires couverts par le *Panorama*

Comme les éditions précédentes, cette publication couvre les 17 régions administratives, mais le découpage géographique des régions analysées peut varier selon les thèmes. La deuxième section du chapitre 9, sur le personnel de la santé, présente des données selon les 18 régions sociosanitaires (RSS), dont le découpage géographique diffère quelque peu de celui des régions administratives. Notons que ce découpage a subi des changements en 2015, en raison de l'intégration à la RSS de l'Estrie de deux centres de santé et de services sociaux (CSSS) appartenant jusqu'alors à la Montérégie, entraînant une reconfiguration des territoires de ces deux RSS.

Par ailleurs, le chapitre 15, sur le tourisme, s'articule autour des 22 régions touristiques définies par le ministère du Tourisme. Ces divisions territoriales se distinguent par rapport au découpage des 17 régions administratives, tant par les limites de certaines régions que par leur désignation.

Les 104 municipalités de comté (MRC) font l'objet du chapitre 19, *Statistiques par MRC*, qui inclut des cartes thématiques, et de tableaux de données présentés à la fin de la publication, à la section *Coup d'œil sur les régions*.

Pour plus de détails sur les représentations cartographiques des différents découpages territoriaux, on pourra explorer le module [Cartographie interactive des divisions territoriales](#) du site de l'Institut. Et pour en savoir plus sur l'historique des différents découpages territoriaux du Québec, on peut se référer à l'encadré de l'introduction du [Panorama des régions. Édition 2017](#).

Le lecteur ou la lectrice qui souhaite une analyse plus détaillée sur une région en particulier consultera le *Bulletin statistique régional* publié par l'ISQ, consacré à chacune des régions administratives. Différents thèmes sont abordés dans 17 bulletins, qui mettent en relief les données spécifiques à chaque région. La prochaine édition de ces bulletins, dont la formule sera entièrement revue, est prévue pour le printemps 2019.

Les données sur le site de l'ISQ

Le *Panorama des régions du Québec* est une publication qui fournit aux utilisatrices et utilisateurs de statistiques officielles des analyses réalisées à partir des nombreuses statistiques disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec². Le module « Coup d'œil sur les régions et les MRC » regroupe les données statistiques régionales sous forme de tableaux et de publications, le tout organisé selon les grands thèmes, dont plusieurs composent cette publication. À la fin de la plupart des chapitres, une série d'hyperliens offrent un accès direct à une panoplie de tableaux et aux publications en lien avec les analyses.

2. Il est à noter que les statistiques sur le logement (chapitre 4) et le transport durable (chapitre 17) ne sont pas diffusées sur le site de l'ISQ. Aussi, les statistiques sur le plus haut niveau de scolarité atteint (chapitre 10.1) et certaines statistiques sur l'agriculture (chapitre 12) découlent des Recensements de 2016 de Statistique Canada et ne font pas partie des séries de tableaux diffusées sur le site Web de l'ISQ.

Carte 0.1

Régions administratives du Québec



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie et les limites administratives).

1. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région à l'autre. Dans chacune d'entre elles, fécondité, mortalité et mouvements migratoires s'amalgament différemment, déterminant l'intensité de leur croissance ou, dans certains cas, de leur déclin. Le présent chapitre compare l'évolution de la population des 17 régions administratives du Québec au cours des dernières années. La structure par âge et par sexe est également présentée, en mettant notamment l'accent sur le rythme variable du vieillissement des populations régionales.

Évolution de la population

La population du Québec est estimée à 8 394 000 habitants au 1^{er} juillet 2017 ([tableau 1.1](#)). Près d'un Québécois sur quatre réside dans la région administrative de Montréal (24,2 %), dont la population a franchi les 2 millions en 2016, selon les estimations provisoires. La Montérégie est la seconde région la plus peuplée, avec près de 1,6 million d'habitants. Viennent ensuite la Capitale-Nationale, les Laurentides et Lanaudière, qui comptent de 500 000 à 750 000 habitants chacune. À l'opposé, trois régions affichent des effectifs inférieurs à 100 000, soit le Nord-du-Québec, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. Dans les neuf autres régions, la population varie entre 100 000 et 500 000 habitants.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

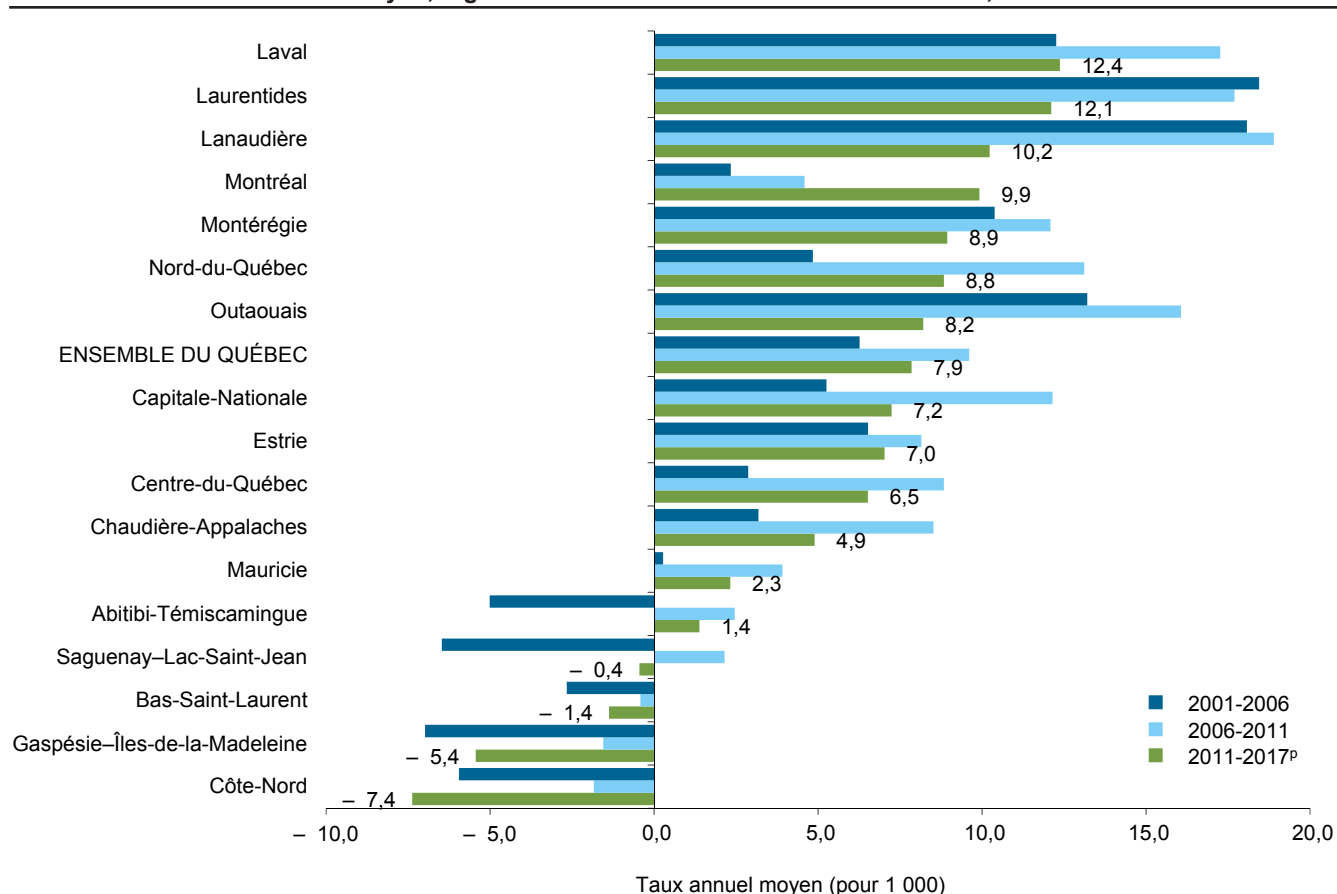
Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives entre 2011 et 2017. Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour cette période sont celles diffusées en février 2018 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations présentent une moins bonne fiabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date du recensement de base. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada en mars 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions¹.

1. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2006-2011 présentaient pour Montréal une croissance nettement moins rapide que ce qu'indiquaient les données provisoires. Pour plus d'information sur la révision des données de 2006 à 2011, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Selon les estimations provisoires, la population québécoise s'est accrue de plus de 386 000 personnes entre 2011 et 2017. En termes relatifs, cette hausse équivaut à un taux d'accroissement annuel moyen de 7,9 pour mille pour les six années de la période. La croissance démographique du Québec a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (9,6 pour mille), mais demeure plus forte que celle de 2001-2006 (6,3 pour mille).

À l'échelle des régions, le bilan démographique connaît des évolutions contrastées. Laval, Laurentides et Lanaudière sont celles qui ont connu la plus forte croissance de leur population entre 2011 et 2017, selon les données provisoires ([figure 1.1](#)). Ces régions présentent toutes un taux d'accroissement annuel moyen d'au moins 10 pour mille (ou 1 %) durant cette période. Si le rythme de la croissance est légèrement moins rapide à Montréal (9,9 pour mille) ainsi qu'en Montérégie et dans le Nord-du-Québec (près de 9 pour mille), il demeure néanmoins supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Soulignons que Montréal est la seule région du Québec où le taux de la période 2011-2017 s'établit à un niveau plus élevé qu'entre 2006 et 2011.

Figure 1.1

Taux d'accroissement annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017

Source : [Tableau 1.1](#).

La région de l'Outaouais affiche une croissance semblable à celle du Québec entre 2011 et 2017, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8,2 pour mille. La croissance a été plus modérée dans la Capitale-Nationale, en Estrie, dans le Centre-du-Québec (autour de 7 pour mille), ainsi que dans la Chaudière-Appalaches (4,9 pour mille). La Mauricie et l'Abitibi-Témiscamingue figurent aussi du côté des régions en augmentation, mais la hausse des effectifs y est modeste, respectivement de 2,3 et 1,4 pour mille. Le maintien de taux légèrement positifs peut toutefois être vu comme un bilan favorable pour ces deux dernières régions qui ont connu des épisodes de déclin dans les années 1990 ou 2000.

Enfin, quatre régions voient leur population diminuer. La baisse est toutefois très faible au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui affiche un taux d'accroissement annuel moyen de -0,4 pour mille. La région renoue avec les pertes, elle qui avait plutôt vu sa population s'accroître entre 2006 et 2011. La décroissance continue dans les autres régions, soit le Bas-Saint-Laurent (-1,4 pour mille) et, de manière plus importante, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. Les taux d'accroissement annuels moyens de ces dernières sont de -5,4 et -7,4 pour mille entre 2011 et 2017. La Côte-Nord est la seule région à enregistrer des pertes un peu plus grandes qu'au tout début des années 2000, bien que celles-ci demeurent au-dessous des niveaux atteints à la fin des années 1990 (données non illustrées).

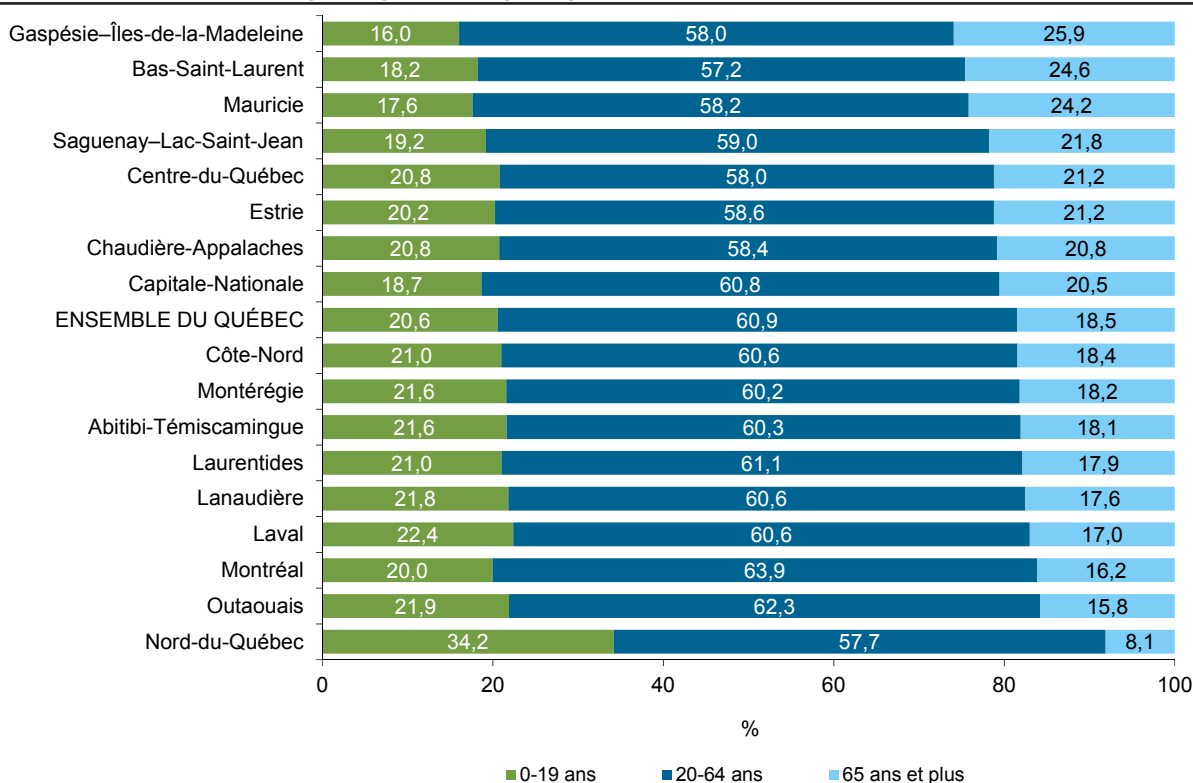
Structure par âge et par sexe

Un vieillissement de la population caractérise l'évolution de la structure par âge au Québec depuis un bon nombre d'années. L'élévation générale de l'espérance de vie combinée à l'effet du *baby-boom* des années 1946-1966 contribuent grandement à ce phénomène. La hausse de l'âge moyen illustre bien le vieillissement démographique : entre 1971 et 2017, il a augmenté de 12 années, passant de 29,9 ans à 42,1 ans. Durant cette période, la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'est élevée de 6,8 % à 18,5 %. Elle continuera d'augmenter au cours des prochaines années, avec l'arrivée progressive des générations nombreuses du *baby-boom* dans ce groupe d'âge. Si la tendance se maintient, elle pourrait atteindre 28 % en 2061 (Institut de la statistique du Québec, 2014b).

Des écarts quant à l'intensité de la fécondité, de la mortalité et de la migration, de même que le profil par âge des migrants ont façonné différemment la structure par âge des régions au fil des années, ce qui explique que le vieillissement soit plus marqué dans certaines d'entre elles. C'est notamment le cas en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En 2017, un résident sur quatre y est âgé de 65 ans et plus (25,9 %), soit la proportion la plus élevée du Québec, mais aussi du Canada (Statistique Canada, 2018). Cela correspond, comme le montre la figure 1.2, à une part plus importante de personnes âgées que de jeunes de moins de 20 ans (16,0 %). Dans cette région, la population a en moyenne 48,0 ans, soit l'âge moyen le plus élevé du Québec (figure 1.3). Le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie figurent aussi parmi les régions les plus âgées du Québec. À l'instar de ce qui s'observe en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les personnes de 65 ans et plus y représentent environ le quart de la population. En 2017, l'âge moyen dans ces deux régions est de l'ordre de 46 ans. Le maintien d'une fécondité assez faible pendant plusieurs années ainsi qu'un profil migratoire caractérisé par des pertes chez les jeunes adultes et des gains chez les personnes en âge de prendre leur retraite ont contribué à un vieillissement plus marqué dans ces trois régions qu'ailleurs au Québec.

Figure 1.2

Répartition de la population par grand groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2017



Note : Données provisoires.

Source : [Tableau 1.2](#).

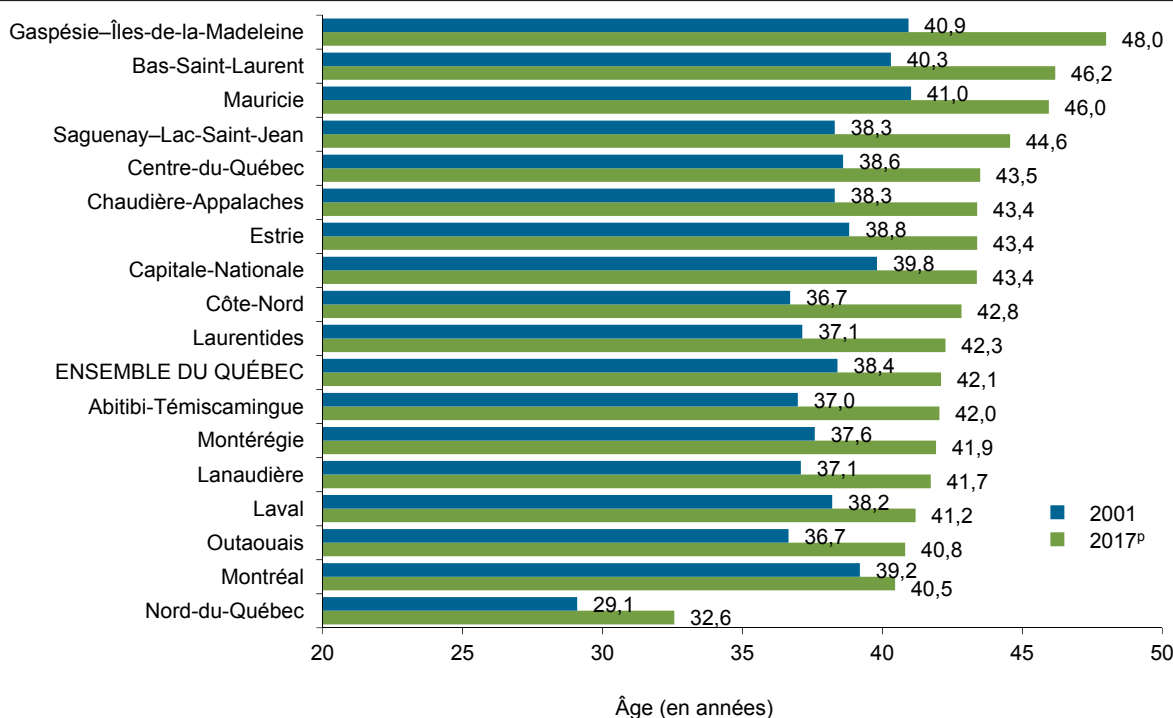
Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale apparaissent aussi plus âgées que l'ensemble du Québec, avec une proportion de personnes de 65 ans et plus qui atteint 21 % ou 22 % en 2017. Selon les données provisoires, cette proportion serait maintenant supérieure ou égale à celle des jeunes de moins de 20 ans dans toutes ces régions. Dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, la part des moins de 20 ans se situe autour de 19 %, alors qu'elle est comparable à celle de l'ensemble du Québec (20,6 %) dans les autres régions de ce groupe. L'âge moyen est de 44,6 ans au Saguenay–Lac-Saint-Jean et d'environ 43,5 ans dans les autres régions.

À l'autre bout du spectre, le Nord-du-Québec se distingue comme étant, de loin, la région avec la population la plus jeune du Québec. Plus d'une personne sur trois (34,2 %) y a moins de 20 ans en 2017, tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 8,1 % de la population. Cette structure relativement jeune – l'âge moyen y est de 32,6 ans – s'explique par une fécondité plus élevée que dans l'ensemble du Québec et une espérance de vie plus faible.

La population de l'Outaouais est aussi relativement jeune en comparaison avec celle de la plupart des autres régions. Les jeunes de moins de 20 ans (21,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble du Québec, alors que la part des personnes âgées (15,8 %) est la deuxième plus faible. L'Outaouais se distingue en outre par une proportion de 20-64 ans (62,3 %) parmi les plus élevées du Québec. En 2017, l'âge moyen y est de 40,8 ans.

Figure 1.3

Âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2017



Source : [Tableau 1.2](#).

Avec un âge moyen de 40,5 ans, la région de Montréal est également plus jeune que la plupart des autres régions. Son profil par âge est unique : la part des moins de 20 ans y est parmi les plus faibles (20,0 %), mais elle compte la plus importante proportion d'individus dits d'âge actif, les 20-64 ans représentant 63,9 % de sa population. Les données détaillées, non illustrées ici, montrent par ailleurs que sa population d'âge actif est concentrée chez les 20 à 44 ans. Le maintien d'un bassin de jeunes adultes à Montréal est assuré par l'accueil d'immigrants internationaux, majoritairement âgés dans la vingtaine et la trentaine lors de leur établissement au Québec, de même que par l'arrivée de jeunes issus des autres régions du Québec. Quant aux 65 ans et plus, ils représentent 16,2 % de l'ensemble des Montréalais. Cette part a très peu changé depuis 2001, tandis qu'elle

s'est accrue de quelques points de pourcentage dans toutes les autres régions ([tableau 1.2](#)). L'âge moyen a également peu bougé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs au Québec, ayant augmenté d'une seule année depuis 2001. Montréal est la région dont la structure par âge est la plus stable depuis le début des années 2000; elle connaît un vieillissement plus lent de sa population que les autres régions.

Dans les six régions restantes, soit les quatre adjacentes à Montréal ainsi que l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, la part des moins de 20 ans est un peu plus élevée que celle de l'ensemble du Québec, tandis que la part des 65 ans et plus y est légèrement inférieure ou égale. De manière générale, on y compte de 21 % à 22 % de jeunes et environ 18 % de personnes plus âgées. Dans ces régions, l'âge moyen varie entre 41 et 43 ans.

En fait de répartition par sexe de la population québécoise, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes. Selon les données provisoires, on compte 4 220 000 femmes et 4 174 000 hommes au Québec en 2017 ([tableau 1.3](#)). Cette légère surreprésentation féminine correspond à un rapport de féminité de 101 femmes pour 100 hommes. Ce niveau varie peu d'une région à l'autre : il est le plus élevé à Laval, où l'on compte 104 femmes pour 100 hommes, alors que le Nord-du-Québec affiche le rapport de féminité le plus faible, soit 95. En plus du Nord-du-Québec, cinq régions ont légèrement moins de femmes que d'hommes au sein de leur population, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec.

Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En 2017, le rapport de féminité du Québec est de 95 chez les moins de 20 ans et de 98 chez les 20-64 ans, alors que chez les 65 ans et plus, on compte plus de femmes que d'hommes, avec un rapport de 121. Ce dernier groupe d'âge est le seul pour lequel on constate des différences notables entre les régions. Montréal affiche le rapport de féminité le plus élevé parmi les 65 ans et plus, avec 135 femmes pour 100 hommes. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de Laval, dont le rapport de féminité respectif est de 127. La Mauricie (120 femmes pour 100 hommes) présente quant à elle une valeur similaire à celle de l'ensemble du Québec. À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où l'on compte moins de femmes que d'hommes parmi les 65 ans et plus, avec 97 femmes pour 100 hommes. Rappelons toutefois que le nombre de personnes âgées y est faible et que l'écart entre les sexes ne représente qu'une cinquantaine de personnes. La Côte-Nord affiche pour sa part un rapport de féminité de 105 dans ce groupe d'âge, alors qu'il varie entre 110 et 118 dans les autres régions.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). [Le Bilan démographique du Québec. Édition 2017](#), Québec, 175 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014a). [Panorama des régions du Québec. Édition 2014](#), Québec, 175 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014b). [Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061. Édition 2014](#), Québec, 123 p.

STATISTIQUE CANADA (2018). [Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1^{er} juillet 2017](#), 105 p. (91-214-X).

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la [structure par âge et sexe de la population](#) du Québec et des régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut. D'autres données y sont également consultables, notamment celles concernant les composantes démographiques qui façonnent la taille et la structure de la population ([naissances](#), [décès](#) et [mouvements migratoires](#)), ainsi que des [projections démographiques](#).

Tableau 1.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017

Région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2017 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2017 ^p	2001	2017 ^p
	n				pour 1 000			%	
Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	199 534	- 2,7	- 0,4	- 1,4	2,8	2,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 304	274 286	277 249	276 509	- 6,5	2,1	- 0,4	3,8	3,3
Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	742 452	5,3	12,2	7,2	8,8	8,8
Mauricie	260 048	260 407	265 557	269 289	0,3	3,9	2,3	3,5	3,2
Estrie	291 389	301 058	313 582	327 089	6,5	8,2	7,0	3,9	3,9
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 033 189	2,3	4,6	9,9	25,0	24,2
Outaouais	322 967	345 027	373 905	392 785	13,2	16,1	8,2	4,4	4,7
Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 909	- 5,0	2,5	1,4	2,0	1,8
Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	91 546	- 5,9	- 1,8	- 7,4	1,3	1,1
Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	45 367	4,8	13,1	8,8	0,5	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 442	- 7,0	- 1,5	- 5,4	1,3	1,1
Chaudière-Appalaches	390 856	397 133	414 427	426 791	3,2	8,5	4,9	5,3	5,1
Laval	350 332	372 495	406 098	437 413	12,3	17,3	12,4	4,7	5,2
Lanaudière	396 378	433 901	476 937	507 154	18,1	18,9	10,2	5,4	6,0
Laurentides	472 932	518 664	566 683	609 421	18,4	17,7	12,1	6,4	7,3
Montréal	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 550 534	10,4	12,1	8,9	17,8	18,5
Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	245 610	2,9	8,8	6,5	3,0	2,9
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 394 034	6,3	9,6	7,9	100,0	100,0

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Les taux de la période 2011-2017 couvrent une période de six ans, alors que l'amplitude des deux périodes précédentes est de cinq ans. Les taux d'accroissement sont toutefois annualisés, ce qui permet la comparaison du rythme de la croissance d'une période à l'autre. Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2017 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en mars 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations de la population (série de février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2001 et 2017

Région administrative	Groupe d'âge								Âge	
	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	médian	moyen
	n				%				ans	
2001	1 773 496	4 661 273	961 646	7 396 415	24,0	63,0	13,0	100,0	38,5	38,4
Bas-Saint-Laurent	47 357	125 514	31 425	204 296	23,2	61,4	15,4	100,0	41,1	40,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70 563	177 438	35 303	283 304	24,9	62,6	12,5	100,0	39,2	38,3
Capitale-Nationale	138 319	422 379	90 885	651 583	21,2	64,8	13,9	100,0	40,1	39,8
Mauricie	56 999	160 907	42 142	260 048	21,9	61,9	16,2	100,0	41,9	41,0
Estrie	71 348	179 570	40 471	291 389	24,5	61,6	13,9	100,0	38,9	38,8
Montréal	393 188	1 180 897	276 272	1 850 357	21,2	63,8	14,9	100,0	38,0	39,2
Outaouais	84 027	206 225	32 715	322 967	26,0	63,9	10,1	100,0	37,2	36,7
Abitibi-Témiscamingue	40 303	91 446	16 815	148 564	27,1	61,6	11,3	100,0	37,6	37,0
Côte-Nord	25 995	63 895	9 594	99 484	26,1	64,2	9,6	100,0	37,5	36,7
Nord-du-Québec	15 001	22 612	1 714	39 327	38,1	57,5	4,4	100,0	27,3	29,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22 326	61 031	15 232	98 589	22,6	61,9	15,4	100,0	41,9	40,9
Chaudière-Appalaches	97 638	243 180	50 038	390 856	25,0	62,2	12,8	100,0	38,6	38,3
Laval	85 861	218 915	45 556	350 332	24,5	62,5	13,0	100,0	38,4	38,2
Lanaudière	106 568	247 765	42 045	396 378	26,9	62,5	10,6	100,0	38,1	37,1
Laurentides	124 400	297 179	51 353	472 932	26,3	62,8	10,9	100,0	37,9	37,1
Montréal	337 786	825 766	149 711	1 313 263	25,7	62,9	11,4	100,0	38,2	37,6
Centre-du-Québec	55 817	136 554	30 375	222 746	25,1	61,3	13,6	100,0	38,8	38,6
2017^a	1 725 842	5 115 080	1 553 112	8 394 034	20,6	60,9	18,5	100,0	42,2	42,1
Bas-Saint-Laurent	36 350	114 173	49 011	199 534	18,2	57,2	24,6	100,0	49,9	46,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	53 037	163 253	60 219	276 509	19,2	59,0	21,8	100,0	46,9	44,6
Capitale-Nationale	138 588	451 325	152 539	742 452	18,7	60,8	20,5	100,0	43,3	43,4
Mauricie	47 460	156 743	65 086	269 289	17,6	58,2	24,2	100,0	49,1	46,0
Estrie	66 196	191 547	69 346	327 089	20,2	58,6	21,2	100,0	44,2	43,4
Montréal	405 847	1 298 722	328 620	2 033 189	20,0	63,9	16,2	100,0	38,7	40,5
Outaouais	86 049	244 821	61 915	392 785	21,9	62,3	15,8	100,0	41,3	40,8
Abitibi-Témiscamingue	31 965	89 202	26 742	147 909	21,6	60,3	18,1	100,0	43,1	42,0
Côte-Nord	19 215	55 444	16 887	91 546	21,0	60,6	18,4	100,0	44,8	42,8
Nord-du-Québec	15 508	26 182	3 677	45 367	34,2	57,7	8,1	100,0	30,2	32,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14 668	53 068	23 706	91 442	16,0	58,0	25,9	100,0	52,5	48,0
Chaudière-Appalaches	88 567	249 419	88 805	426 791	20,8	58,4	20,8	100,0	44,7	43,4
Laval	98 021	264 989	74 403	437 413	22,4	60,6	17,0	100,0	41,6	41,2
Lanaudière	110 636	307 399	89 119	507 154	21,8	60,6	17,6	100,0	42,7	41,7
Laurentides	128 053	372 426	108 942	609 421	21,0	61,1	17,9	100,0	43,6	42,3
Montréal	334 610	933 917	282 007	1 550 534	21,6	60,2	18,2	100,0	42,6	41,9
Centre-du-Québec	51 072	142 450	52 088	245 610	20,8	58,0	21,2	100,0	44,6	43,5

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations de la population (série de février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3

Population selon le sexe par grand groupe d'âge et rapport de féminité, régions administratives et ensemble du Québec, 2017

Région administrative	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
n								
Bas-Saint-Laurent	18 771	17 579	57 769	56 404	22 919	26 092	99 459	100 075
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 036	26 001	83 999	79 254	28 063	32 156	139 098	137 411
Capitale-Nationale	70 389	68 199	229 280	222 045	67 131	85 408	366 800	375 652
Mauricie	24 501	22 959	79 542	77 201	29 543	35 543	133 586	135 703
Estrie	34 325	31 871	97 103	94 444	32 226	37 120	163 654	163 435
Montréal	207 457	198 390	657 581	641 141	139 656	188 964	1 004 694	1 028 495
Outaouais	44 104	41 945	122 406	122 415	28 688	33 227	195 198	197 587
Abitibi-Témiscamingue	16 373	15 592	46 104	43 098	12 719	14 023	75 196	72 713
Côte-Nord	9 804	9 411	28 487	26 957	8 250	8 637	46 541	45 005
Nord-du-Québec	7 961	7 547	13 443	12 739	1 865	1 812	23 269	22 098
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 463	7 205	26 590	26 478	11 116	12 590	45 169	46 273
Chaudière-Appalaches	45 413	43 154	127 880	121 539	41 588	47 217	214 881	211 910
Laval	49 975	48 046	131 999	132 990	32 826	41 577	214 800	222 613
Lanaudière	56 542	54 094	154 995	152 404	42 008	47 111	253 545	253 609
Laurentides	65 473	62 580	187 394	185 032	51 632	57 310	304 499	304 922
Montréal	171 230	163 380	470 048	463 869	129 214	152 793	770 492	780 042
Centre-du-Québec	26 280	24 792	73 087	69 363	24 177	27 911	123 544	122 066
Ensemble du Québec	883 097	842 745	2 587 707	2 527 373	703 621	849 491	4 174 425	4 219 609
Rapport de féminité (nombre de femmes pour 100 hommes)								
Bas-Saint-Laurent	94		98		114		101	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	96		94		115		99	
Capitale-Nationale	97		97		127		102	
Mauricie	94		97		120		102	
Estrie	93		97		115		100	
Montréal	96		97		135		102	
Outaouais	95		100		116		101	
Abitibi-Témiscamingue	95		93		110		97	
Côte-Nord	96		95		105		97	
Nord-du-Québec	95		95		97		95	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	97		100		113		102	
Chaudière-Appalaches	95		95		114		99	
Laval	96		101		127		104	
Lanaudière	96		98		112		100	
Laurentides	96		99		111		100	
Montréal	95		99		118		101	
Centre-du-Québec	94		95		115		99	
Ensemble du Québec	95		98		121		101	

Note : Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations de la population (série de février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Familles et ménages

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

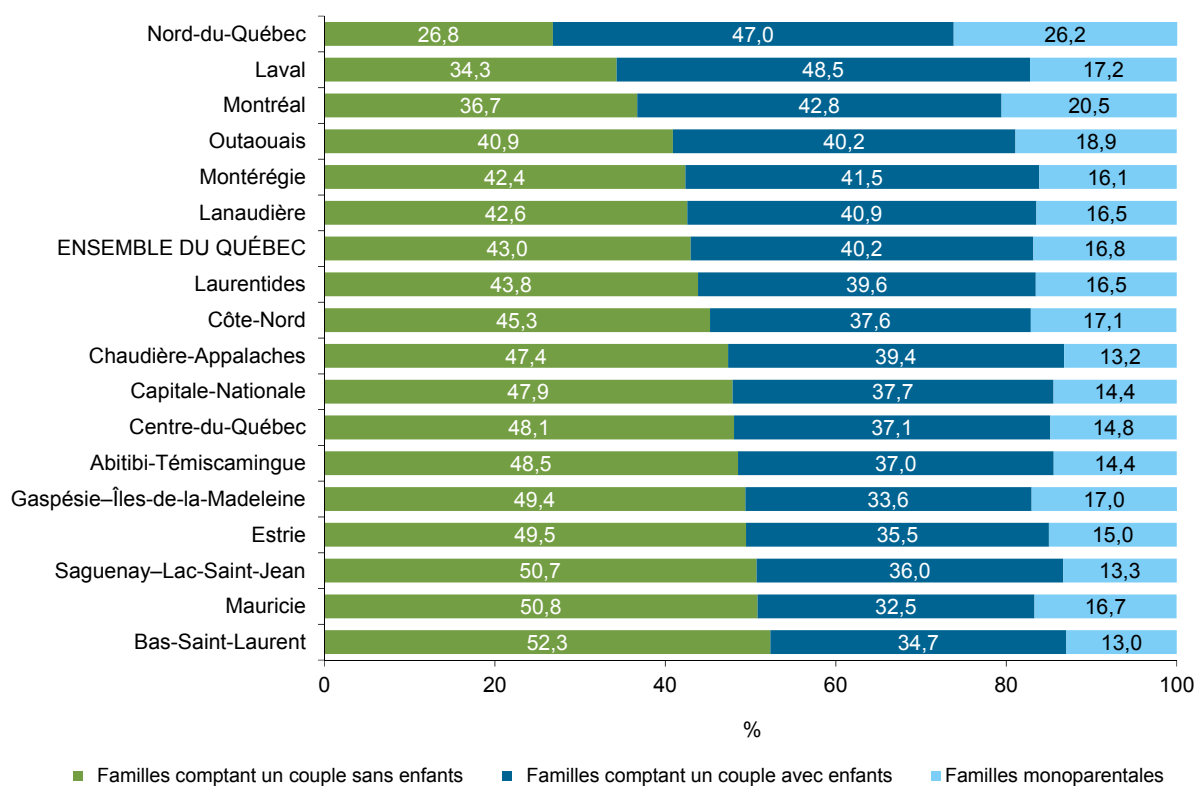
L'analyse des caractéristiques des familles et des ménages contribue à une meilleure compréhension des modes de vie de la population d'un territoire donné. Le présent chapitre cherche à faire ressortir les régions qui se démarquent à cet égard à partir des données les plus récentes disponibles, soit celles du Recensement de la population de 2016. Les régions sont notamment comparées par rapport à la présence d'enfants dans les familles (couples sans enfants, couples avec enfants, familles monoparentales), l'importance des familles nombreuses et la part de la population qui vit seule. Dans ce chapitre, la « famille de recensement » correspond au concept de Statistique Canada retenu dans le cadre du Recensement de 2016. Celui-ci est défini dans la section « [Concepts et définitions](#) » à la fin du document.

Des structures familiales diversifiées selon la région

Le Québec compte près de 2,3 millions de familles au Recensement de 2016 ([tableau 2.1](#)). Parmi celles-ci, 43,0 % sont formées de couples sans enfants (figure 2.1). La part des couples vivant avec des enfants est légèrement inférieure, soit 40,2 %. Soulignons que le Recensement de 2011 a été le premier à enregistrer un plus grand nombre de couples sans enfants que de couples avec enfants (données non illustrées). Ce renversement est notamment attribuable au vieillissement démographique, puisqu'une proportion accrue de la population se trouve à des âges où les enfants ont quitté le domicile familial. Quant à la proportion de familles monoparentales, elle représente 16,8 % de l'ensemble des familles en 2016. La grande majorité d'entre elles, soit trois sur quatre, sont dirigées par une femme (données non illustrées).

Figure 2.1

Répartition des familles de recensement selon la structure et la présence d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Source : [Tableau 2.1](#).

L'examen des structures familiales à l'échelle régionale révèle certaines différences. La distinction la plus manifeste concerne le Nord-du-Québec, qui, en plus de présenter une des plus fortes proportions de couples avec enfants (47,0 %), affiche la plus importante part de familles monoparentales (26,2 %). De ce fait, elle est la région comptant la plus faible proportion de couples sans enfants (26,8 %). Ce profil unique au Québec reflète notamment la fécondité plus forte et précoce du Nord-du-Québec comparativement à la moyenne québécoise. En outre, la structure par âge de la région du Nord-du-Québec est beaucoup plus jeune que celle des autres régions, ce qui fait qu'elle compte davantage de personnes dans les groupes d'âge les plus susceptibles d'avoir des enfants à la maison (voir le [chapitre 1](#) sur la Démographie).

Seules deux autres régions continuent de dénombrer plus de couples avec enfants que de couples sans enfants, soit Laval et Montréal. Si Laval se distingue par la part de couples avec enfants la plus élevée du Québec (près d'une famille sur deux), Montréal compte le plus de familles monoparentales (20,5 %), après le Nord-du-Québec, toutes proportions gardées. Dans les deux cas, la part des familles formées d'un couple sans enfants (autour de 35 %) est faible en regard de la plupart des autres régions du Québec.

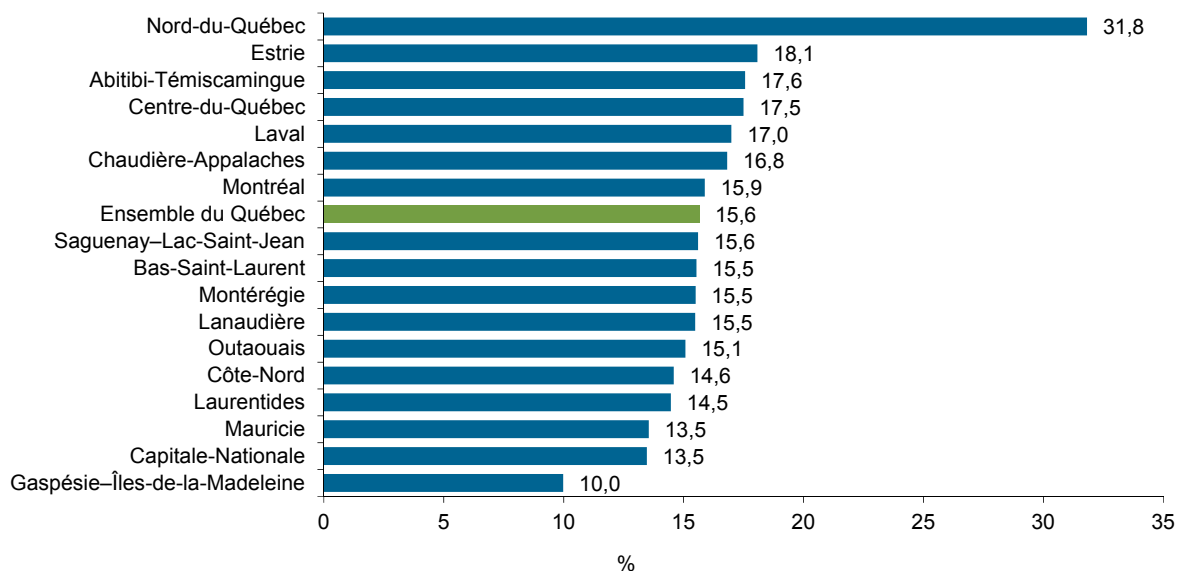
Les régions où les proportions de familles sans enfants sont les plus élevées se caractérisent généralement par une population plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. C'est notamment le cas du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où plus de la moitié des familles de recensement sont des couples sans enfants. Si la part de familles monoparentales en Mauricie est semblable à celle de l'ensemble du Québec, les deux autres régions, de même que Chaudière-Appalaches, affichent les plus faibles proportions, de l'ordre de 13 %.

Une forte présence de familles nombreuses dans le Nord-du-Québec

L'addition des familles formées d'un couple avec enfants et des familles monoparentales permet d'obtenir le nombre total de familles de recensement avec enfants. Le [tableau 2.2](#) montre la répartition de celles-ci selon le nombre d'enfants habitant dans le logement. On peut voir que dans l'ensemble du Québec, 45,9 % des familles avec enfants en comptent un seul et 38,4 % en comptent deux. Les familles nombreuses, constituées de trois enfants ou plus, sont beaucoup moins fréquentes; elles représentent 15,6 % des familles avec enfants.

Figure 2.2

Familles de recensement comptant trois enfants ou plus parmi les familles avec enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Source : [Tableau 2.2](#).

Le Nord-du-Québec se démarque nettement des autres régions, alors que près du tiers des familles avec enfants y sont des familles nombreuses (31,8 %). Comme il a été mentionné précédemment, cette situation découle de sa structure par âge beaucoup plus jeune que celle des autres régions et de sa fécondité largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec. À l'inverse, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente la plus faible proportion de familles nombreuses, soit 10 %. Les proportions dans les autres régions varient de 13 % à 18 %.

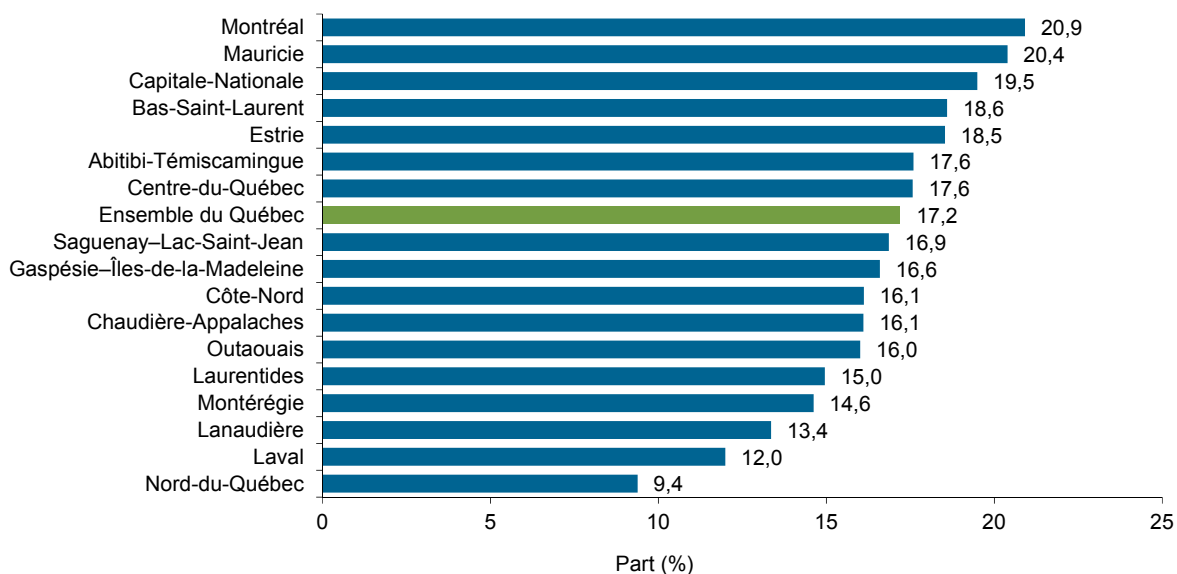
La proportion de personnes vivant seules varie du simple au double d'une région à l'autre

Au Québec, la très large majorité des personnes vivent au sein d'une famille de recensement. Chez les 15 ans et plus, cette proportion est de 74,1 % au Recensement de 2016¹ (donnée non illustrée). Lorsqu'elles ne vivent pas dans une famille, les personnes vivent le plus souvent seules : la proportion des 15 ans et plus vivant seul s'établit à 17,2 % en 2016.

À l'échelle des régions, la part de personnes de 15 ans et plus qui vivent seules varie énormément, allant du simple au double (figure 2.3). C'est à Montréal (20,9 %) et en Mauricie (20,4 %) que les proportions sont les plus importantes, avec un peu plus d'une personne sur cinq. À l'opposé, le Nord-du-Québec affiche la proportion la plus faible de personnes vivant seules, soit 9,4 %. La part est également un peu moins élevée que dans l'ensemble du Québec à Laval, dans Lanaudière, en Montérégie et dans les Laurentides (entre 12 % et 15 %), à savoir l'ensemble des régions adjacentes à Montréal.

Figure 2.3

Part de la population de 15 ans et plus vivant seule, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En résumé...

Les données présentées dans cette section permettent de faire ressortir un certain nombre de particularités régionales à l'égard des structures familiales. Le Nord-du-Québec est la région qui se démarque le plus des autres. Elle affiche la plus forte proportion de familles avec enfants et, parmi celles-ci, la plus forte proportion de familles monoparentales et de familles comptant trois enfants ou plus. Laval et Montréal présentent aussi une part élevée de familles avec enfants. Toutefois, alors que le Nord-du-Québec et Laval se situent parmi les régions dénombrant, toutes proportions gardées, le moins de personnes vivant seules, Montréal en affiche la part la plus élevée.

1. Cette proportion est de 99 % chez les moins de 15 ans.

Tableau 2.1

Familles de recensement selon la structure et la présence d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Total	Familles comptant un couple		Familles monoparentales		
		Sans enfants	Avec enfants	Total	Parent de sexe féminin	Parent de sexe masculin
n						
Bas-Saint-Laurent	56 360	29 495	19 570	7 300	5 355	1 945
Saguenay–Lac-Saint-Jean	80 750	40 950	29 055	10 750	7 755	2 995
Capitale-Nationale	201 560	96 535	75 910	29 120	20 925	8 195
Mauricie	74 470	37 855	24 190	12 415	9 145	3 270
Estrie	88 950	44 005	31 615	13 325	9 450	3 875
Montréal	485 290	178 110	207 475	99 700	81 195	18 505
Outaouais	108 555	44 395	43 625	20 535	15 205	5 335
Abitibi-Témiscamingue	41 855	20 310	15 505	6 040	4 110	1 935
Côte-Nord	27 060	12 245	10 185	4 620	3 325	1 295
Nord-du-Québec	11 545	3 095	5 430	3 025	2 180	845
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 020	13 345	9 075	4 605	3 425	1 185
Chaudière-Appalaches	121 205	57 425	47 760	16 020	11 235	4 780
Laval	117 060	40 140	56 775	20 145	15 710	4 435
Lanaudière	144 355	61 480	59 110	23 770	17 320	6 450
Laurentides	170 590	74 800	67 595	28 200	20 265	7 935
Montréal	432 715	183 280	179 660	69 775	51 080	18 690
Centre-du-Québec	68 220	32 795	25 310	10 115	7 225	2 890
Ensemble du Québec	2 257 560	970 260	907 835	379 460	284 900	94 565

Notes : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Les enfants peuvent être de tous âges.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2

Familles de recensement avec enfants selon le nombre d'enfants, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Total	1	2	3 ou plus	Total	1	2	3 ou plus
	n				%			
Bas-Saint-Laurent	26 870	12 830	9 860	4 175	100,0	47,7	36,7	15,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	39 805	18 505	15 085	6 210	100,0	46,5	37,9	15,6
Capitale-Nationale	105 030	49 645	41 245	14 145	100,0	47,3	39,3	13,5
Mauricie	36 610	18 345	13 310	4 960	100,0	50,1	36,4	13,5
Estrie	44 940	19 770	17 030	8 125	100,0	44,0	37,9	18,1
Montréal	307 175	145 620	112 770	48 795	100,0	47,4	36,7	15,9
Outaouais	64 165	30 165	24 320	9 675	100,0	47,0	37,9	15,1
Abitibi-Témiscamingue	21 550	9 665	8 100	3 785	100,0	44,8	37,6	17,6
Côte-Nord	14 805	7 350	5 305	2 160	100,0	49,6	35,8	14,6
Nord-du-Québec	8 455	3 210	2 560	2 690	100,0	38,0	30,3	31,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13 675	7 900	4 415	1 365	100,0	57,8	32,3	10,0
Chaudière-Appalaches	63 780	27 380	25 675	10 725	100,0	42,9	40,3	16,8
Laval	76 920	32 095	31 755	13 070	100,0	41,7	41,3	17,0
Lanaudière	82 875	37 840	32 200	12 835	100,0	45,7	38,9	15,5
Laurentides	95 790	44 075	37 865	13 860	100,0	46,0	39,5	14,5
Montréal	249 435	111 365	99 395	38 665	100,0	44,6	39,8	15,5
Centre-du-Québec	35 430	15 580	13 655	6 200	100,0	44,0	38,5	17,5
Ensemble du Québec	1 287 300	591 330	494 540	201 420	100,0	45,9	38,4	15,6

Notes : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Les enfants peuvent être de tous âges.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, on décrit, en fonction des régions administratives, les taux de faible revenu de 2015 ainsi que l'évolution de ces taux, soit à court terme entre 2014 et 2015, et à plus long terme entre 2011 et 2015. Ces descriptions sont ensuite ventilées selon le type de famille. Dans la seconde partie, on examine, toujours en fonction des régions administratives, le revenu médian après impôt des couples et des familles monoparentales en 2015, ainsi que l'évolution de ce revenu à court et à plus long terme.

Données et méthodologie

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est considérée comme à faible revenu, lors d'une année, si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année. Les données sur le revenu médian des familles proviennent du même fichier.

3.1 Taux de faible revenu

En 2015, la distribution des taux de faible revenu après impôt des familles selon les régions administratives révèle certaines disparités ([tableau 3.1.1, volet 1](#)). D'un côté, les régions de Montréal et du Nord-du-Québec affichent, et de loin, les taux les plus élevés, soit 14,0 %. La troisième région où ce taux est le plus élevé est l'Outaouais (7,8 %). Les régions de Laval, de la Mauricie et de la Côte-Nord suivent avec un taux de 7,5 %. D'un autre côté, c'est dans les régions de la Chaudière-Appalaches (3,7 %), de la Capitale-Nationale (4,7 %), du Bas-Saint-Laurent (5,0 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,1 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (5,9 %) et dans les régions périphériques de Montréal, soit les Laurentides (6,2 %), Lanaudière (6,4 %) et la Montérégie (6,6 %), qu'on trouve, en pourcentage, le moins de familles à faible revenu.

Entre 2014 et 2015, le taux de faible revenu est à la baisse dans toutes les régions. Dans 14 régions sur 17, cette baisse est inférieure ou égale à un demi-point. Dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Montréal, ce taux diminue respectivement de 0,6 et de 0,7 point. La diminution maximale est enregistrée dans la région du Nord-du-Québec (-1,1 point).

Si l'on considère l'évolution à plus long terme, soit entre 2011 et 2015, on voit que le taux de faible revenu décroît dans toutes les régions. La baisse est au minimum de 0,3 point (Laval et Outaouais) et au maximum de 1,8 point (Montréal).

Taux de faible revenu selon le type de famille

La comparaison des taux régionaux de 2015 par type de famille ([tableau 3.1.1, volets 2, 3 et 4](#)) révèle que les familles monoparentales sont à faible revenu dans une proportion beaucoup plus élevée que les couples avec ou sans enfants, quelle que soit la région. Les taux des couples sans enfants et ceux des couples avec enfants sont relativement comparables.

Entre 2014 et 2015, la diminution du taux de faible revenu chez les couples sans enfants n'est nulle part supérieure à 0,5 point, taux que l'on observe en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. À l'opposé, le Nord-du-Québec est la seule région où une augmentation du taux de faible revenu des couples sans enfants est observée entre ces deux années (+ 0,7 point). Signalons que dans une majorité de régions (9 sur 17), le taux de faible revenu pour cette catégorie de couples ne varie pas.

Par contraste, le taux de faible revenu des couples avec enfants diminue dans toutes les régions, quoique modérément. Les régions du Nord-du-Québec et de Montréal affichent les diminutions les plus fortes (– 1,5 point et – 1,1 point, respectivement). Les baisses les moins importantes sont constatées dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord (– 0,1 point dans les trois cas). Dans toutes les autres régions, cette diminution s'échelonne entre 0,2 point et 0,5 point.

Pour ce qui est des familles monoparentales, la diminution du taux entre ces deux années, qui s'applique aussi à toutes les régions, est légèrement plus marquée que pour les couples avec enfants. Encore une fois, le Nord-du-Québec se distingue par la baisse la plus forte (– 2,5 points). La diminution la moins importante revient au Bas-Saint-Laurent (– 0,3 point). En excluant ces deux régions, la baisse du taux de faible revenu des familles monoparentales entre 2014 et 2015 s'étend entre 0,4 point (Capitale-Nationale) et 1,8 point (Centre-du-Québec).

Au cours de la période plus longue comprise entre 2011 et 2015, le taux de faible revenu chez les couples sans enfants est en diminution dans toutes les régions, à l'exception de Laval (+ 0,1 point). L'intensité maximale de cette diminution est de 1,5 point (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et l'intensité minimale, de 0,1 point (Capitale-Nationale et Montérégie). Chez les couples avec enfants, on assiste à une diminution du faible revenu dans toutes les régions. La moins prononcée revient à l'Abitibi-Témiscamingue, à la Capitale-Nationale et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 0,3 point dans chaque cas) et la plus prononcée, à Montréal (– 2,4 points). Enfin, un scénario semblable caractérise les familles monoparentales : des diminutions surviennent dans toutes les régions, lesquelles s'échelonnent entre 0,2 point (Bas-Saint-Laurent) et 3,4 points (Nord-du-Québec).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles¹ et selon le type de famille, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative	VOLET 1 : ensemble des familles							VOLET 2 : couples sans enfants						
	2011	2012	2013	2014	2015	Écart 2015 -2014	Écart 2015 -2011	2011	2012	2013	2014	2015	Écart 2015 -2014	Écart 2015 -2011
	%					points de %		%					points de %	
Bas-Saint-Laurent	5,6	5,3	5,1	5,3	5,0	-0,3	-0,6	4,2	3,9	3,7	3,9	3,5	-0,3	-0,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,5	5,0	5,1	5,2	5,1	-0,1	-0,4	3,6	3,3	3,4	3,4	3,4	0,0	-0,3
Capitale-Nationale	5,1	4,9	4,8	4,8	4,7	-0,1	-0,4	3,6	3,7	3,6	3,5	3,5	0,0	-0,1
Mauricie	8,3	7,8	8,0	8,0	7,5	-0,5	-0,9	4,5	4,1	4,2	4,1	3,8	-0,3	-0,7
Estrie	8,0	7,5	7,2	7,1	6,8	-0,3	-1,2	5,0	4,6	4,5	4,3	4,3	0,0	-0,7
Montréal	15,8	15,1	14,7	14,7	14,0	-0,7	-1,8	10,6	10,3	10,3	10,2	10,0	-0,2	-0,6
Outaouais	8,1	7,9	7,9	8,0	7,8	-0,3	-0,3	4,5	4,3	4,3	4,3	4,2	0,0	-0,2
Abitibi-Témiscamingue	6,4	5,8	5,8	6,1	5,9	-0,2	-0,5	3,8	3,5	3,3	3,3	3,3	0,0	-0,5
Côte-Nord	8,1	7,5	7,5	7,7	7,5	-0,2	-0,6	2,7	2,4	2,5	2,5	2,3	-0,2	-0,4
Nord-du-Québec	15,2	14,5	15,2	15,1	14,0	-1,1	-1,2	4,6	4,2	4,9	3,7	4,4	0,7	-0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,2	7,5	7,5	7,6	6,9	-0,6	-1,2	5,4	4,9	4,7	4,5	3,9	-0,5	-1,5
Chaudière-Appalaches	4,4	3,9	3,8	3,8	3,7	-0,1	-0,7	3,3	2,8	2,8	2,7	2,7	0,0	-0,6
Laval	7,8	7,5	7,5	7,6	7,5	-0,1	-0,3	5,6	5,5	5,6	5,6	5,7	0,0	0,1
Lanaudière	7,0	6,7	6,7	6,8	6,4	-0,5	-0,7	4,8	4,5	4,5	4,6	4,4	-0,2	-0,3
Laurentides	7,0	6,5	6,4	6,5	6,2	-0,4	-0,8	4,6	4,3	4,3	4,3	4,3	0,0	-0,3
Montréal	7,2	6,8	6,8	6,8	6,6	-0,3	-0,6	5,2	5,0	5,1	5,2	5,1	-0,1	-0,1
Centre-du-Québec	7,2	6,7	6,6	6,6	6,2	-0,4	-1,0	4,7	4,4	4,4	4,1	4,2	0,0	-0,6
Ensemble du Québec	8,8	8,3	8,2	8,2	7,9	-0,4	-0,9	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3	-0,1	-0,4
Région administrative	VOLET 3 : couples avec enfants							VOLET 4 : familles monoparentales						
	2011	2012	2013	2014	2015	Écart 2015 -2014	Écart 2015 -2011	2011	2012	2013	2014	2015	Écart 2015 -2014	Écart 2015 -2011
	%					points de %		%					points de %	
Bas-Saint-Laurent	3,1	2,9	2,8	2,7	2,3	-0,4	-0,7	19,7	19,2	19,0	19,8	19,5	-0,3	-0,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,6	2,4	2,4	2,4	2,4	-0,1	-0,3	23,3	21,3	22,0	23,2	22,1	-1,1	-1,2
Capitale-Nationale	2,9	2,9	2,8	2,8	2,6	-0,2	-0,3	17,2	15,8	15,6	16,4	16,0	-0,4	-1,2
Mauricie	5,2	5,0	5,2	5,2	4,8	-0,4	-0,4	28,3	26,6	27,2	28,1	27,0	-1,1	-1,3
Estrie	5,4	5,1	4,9	4,8	4,5	-0,3	-0,9	25,8	24,4	23,5	24,3	22,8	-1,6	-3,1
Montréal	14,4	13,8	13,3	13,1	12,1	-1,1	-2,4	32,0	30,1	29,6	30,4	29,3	-1,2	-2,7
Outaouais	5,3	5,3	5,3	5,3	4,8	-0,5	-0,5	25,1	24,2	24,2	25,3	24,7	-0,6	-0,4
Abitibi-Témiscamingue	3,3	3,0	3,0	3,2	3,1	-0,1	-0,3	24,1	21,8	22,6	24,4	23,1	-1,3	-1,0
Côte-Nord	4,1	3,8	3,7	3,7	3,5	-0,1	-0,6	31,6	30,1	29,8	31,2	30,7	-0,5	-0,9
Nord-du-Québec	7,3	6,9	7,7	7,3	5,8	-1,5	-1,5	37,7	35,6	36,2	36,7	34,2	-2,5	-3,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,5	4,2	4,3	4,1	3,7	-0,4	-0,8	24,1	22,5	23,3	25,2	23,6	-1,5	-0,4
Chaudière-Appalaches	2,1	2,0	1,9	1,8	1,6	-0,2	-0,5	17,1	15,4	15,0	15,8	15,2	-0,6	-1,9
Laval	6,0	5,8	5,7	5,8	5,5	-0,2	-0,4	21,5	19,8	19,6	20,7	20,3	-0,5	-1,2
Lanaudière	4,1	4,0	4,0	3,8	3,4	-0,5	-0,7	23,8	22,2	22,4	23,5	21,9	-1,6	-1,9
Laurentides	4,1	3,8	3,8	3,8	3,3	-0,5	-0,8	23,0	21,5	21,0	22,2	20,9	-1,3	-2,0
Montréal	4,3	4,1	4,1	4,0	3,6	-0,3	-0,7	22,6	21,5	21,1	21,9	20,9	-1,0	-1,7
Centre-du-Québec	4,0	3,9	3,9	3,8	3,2	-0,5	-0,8	25,8	23,3	23,6	24,6	22,8	-1,8	-2,9
Ensemble du Québec	6,3	6,1	6,0	5,9	5,4	-0,5	-0,9	25,2	23,6	23,4	24,4	23,3	-1,1	-1,9

1. Selon le concept de la famille de recensement.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

Le revenu des familles comptant un couple est plus élevé que celui des familles monoparentales. Bien sûr, les premières sont plus susceptibles que les secondes de bénéficier de la présence d'un pourvoyeur additionnel de revenu, en l'occurrence le conjoint ou la conjointe. L'indicateur utilisé dans cette section est le revenu médian après impôt. En 2015, il confirme toujours la réalité susmentionnée ([tableau 3.2.1](#)).

Soulignons, pour commencer, le fait que chez les familles comptant un couple et les familles monoparentales, ce ne sont pas les mêmes régions qui détiennent le revenu médian après impôt le plus élevé ni le plus faible. Chez les familles comptant un couple, la région du Nord-du-Québec présente, en 2015, le revenu médian le plus élevé (81 850 \$). Les régions de la Côte-Nord et de l'Outaouais suivent, avec des revenus respectifs de 76 820 \$ et de 76 350 \$. À l'inverse, celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se caractérise en 2015 par le revenu des couples le moins élevé de toutes les régions (61 840 \$). Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec se classent également parmi les moins avantagées, le revenu médian des couples y étant respectivement de 62 970 \$ et de 63 330 \$. Cela dit, et pour quantifier la plus grande différence de revenu médian entre deux régions, mentionnons que celui de la région la moins favorisée (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) représente les trois quarts (75,6 %) de celui de la région la plus avantagée (Nord-du-Québec).

Du côté des familles monoparentales, on voit que c'est dans la région de la Capitale-Nationale que le revenu médian de 2015 est le plus élevé (47 480 \$), puis dans celles de la Chaudière-Appalaches (45 480 \$) et de Laval (45 070 \$). À l'opposé, le Nord-du-Québec (38 070 \$), la Mauricie (38 950 \$) et Montréal (38 960 \$) constituent les régions où ce revenu est le plus faible.

Il ressort principalement de ces données que la situation relative des couples et des familles monoparentales diffère radicalement dans la région du Nord-du-Québec. En effet, il s'agit de la région où le revenu médian des couples est le plus élevé, et celui des familles monoparentales est le plus faible.

Un indicateur complémentaire illustre cette différence radicale : il s'agit du revenu médian après impôt des familles monoparentales, tel qu'exprimé en pourcentage de celui des familles comptant un couple. Ainsi, dans la région du Nord-du-Québec, le revenu médian des familles monoparentales ne représente pas la moitié de celui des familles comptant un couple ($46,5 \% = 38\,070 \$ \div 81\,850 \$$). Il s'agit du pourcentage le plus faible de l'ensemble des régions. Toutes les autres régions montrent des pourcentages supérieurs à 50 %.

Considérons maintenant l'évolution du revenu médian entre 2014 et 2015 dans ces deux types de familles. On constate que dans le cas des familles comptant un couple, toutes les régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 0,7 %) et de la Côte-Nord (– 2,1 %), affichent une augmentation de ce revenu en termes réels¹. La hausse la plus élevée concerne la région de Montréal (2,0 %) et la plus faible, celle de Lanaudière (0,2 %). Dans le cas des familles monoparentales, une augmentation du revenu médian réel touche la totalité des régions. Le Nord-du-Québec voit le revenu médian de ces familles augmenter le plus fortement (4,8 %) et Laval affiche la plus faible progression (0,2 %).

À plus long terme, soit entre 2011 et 2015, on constate la généralisation de la croissance du revenu médian réel. Ainsi, qu'il s'agisse des couples ou des familles monoparentales, toutes les régions voient ce revenu augmenter durant la période. Chez les couples, la croissance la plus prononcée revient à Montréal (6,4 %) et la plus faible, à la Côte-Nord (0,6 %). Enfin, du côté des familles monoparentales, le Nord-du-Québec se démarque avec la hausse à plus long terme la plus élevée (9,5 %), tandis que l'Outaouais enregistre la croissance la moins forte (3,9 %).

1. L'indice des prix à la consommation d'ensemble a été utilisé (au niveau du Québec). Le revenu médian est présenté en dollars constants de 2015.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt, familles comptant un couple et familles monoparentales¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

Région administrative	VOLET 1 : familles comptant un couple						
	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Variation 2015/2011
	\$ constants de 2015					%	
Bas-Saint-Laurent	61 243	62 020	63 118	63 421	64 150	1,1	4,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	66 482	66 789	67 750	67 948	67 450	– 0,7	1,5
Capitale-Nationale	72 638	73 127	74 830	75 457	75 670	0,3	4,2
Mauricie	60 811	61 390	62 155	62 603	62 970	0,6	3,6
Estrie	62 055	62 784	64 225	64 634	65 090	0,7	4,9
Montréal	60 463	61 132	62 514	63 067	64 310	2,0	6,4
Outaouais	75 611	74 861	76 080	76 134	76 350	0,3	1,0
Abitibi-Témiscamingue	70 783	72 394	73 970	73 840	74 190	0,5	4,8
Côte-Nord	76 348	78 092	79 052	78 458	76 820	– 2,1	0,6
Nord-du-Québec	77 118	78 784	79 257	80 924	81 850	1,1	6,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	58 745	59 594	60 372	61 046	61 840	1,3	5,3
Chaudière-Appalaches	67 304	68 275	69 666	70 262	70 980	1,0	5,5
Laval	70 003	70 268	71 592	72 041	72 690	0,9	3,8
Lanaudière	67 863	68 317	69 594	69 980	70 150	0,2	3,4
Laurentides	68 274	68 760	69 861	70 535	70 790	0,4	3,7
Montréal	70 857	71 310	72 412	72 860	73 380	0,7	3,6
Centre-du-Québec	60 179	60 874	62 022	62 683	63 330	1,0	5,2
Ensemble du Québec	67 009	67 563	68 795	69 292	69 840	0,8	4,2
Région administrative	VOLET 2 : familles monoparentales						
	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Variation 2015/2011
	\$ constants de 2015					%	
Bas-Saint-Laurent	39 339	40 528	41 427	41 553	42 540	2,4	8,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	39 286	40 765	41 816	41 129	42 290	2,8	7,6
Capitale-Nationale	44 536	46 112	47 175	46 818	47 480	1,4	6,6
Mauricie	36 419	37 864	38 353	37 966	38 950	2,6	6,9
Estrie	37 905	39 247	40 330	40 361	41 260	2,2	8,8
Montréal	35 945	37 482	38 383	38 148	38 960	2,1	8,4
Outaouais	42 206	43 026	43 650	43 079	43 840	1,8	3,9
Abitibi-Témiscamingue	39 856	41 477	42 041	41 321	42 380	2,6	6,3
Côte-Nord	36 999	38 597	39 398	39 017	39 340	0,8	6,3
Nord-du-Québec	34 775	36 894	35 863	36 329	38 070	4,8	9,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36 567	38 329	38 578	38 340	39 580	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	42 575	44 378	45 546	45 130	45 480	0,8	6,8
Laval	42 986	44 161	45 310	44 979	45 070	0,2	4,8
Lanaudière	40 224	41 787	42 410	41 917	42 860	2,2	6,6
Laurentides	40 172	41 539	42 718	42 281	42 990	1,7	7,0
Montréal	41 521	42 850	43 968	43 534	44 410	2,0	7,0
Centre-du-Québec	37 399	39 124	39 808	39 492	40 570	2,7	8,5
Ensemble du Québec	39 718	41 137	42 062	41 705	42 560	2,1	7,2

1. Selon le concept de la famille de recensement.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Logement

par Marie-Andrée Gravel, Direction des statistiques sociodémographiques

Premier poste de dépenses des ménages québécois (Institut de la statistique du Québec, 2018), le logement et ses caractéristiques sont intimement liés aux conditions de vie des populations. Ce chapitre vise à comparer le mode d'occupation du logement, l'accession à la propriété, l'abordabilité, la taille et l'état du logement des ménages entre les régions administratives, et ainsi soulever certaines particularités¹. Les résultats portent sur les ménages privés, qui regroupent 97,6 % de la population québécoise en 2016².

Mode d'occupation du logement

En 2016, environ 2 163 700 ménages privés du Québec sont propriétaires de leur logement, ce qui correspond à un peu plus de six ménages sur dix (61,3 %) ([figure 4.1](#)) ([tableau 4.1](#)). La part des ménages propriétaires, communément appelée le taux de propriété, varie de manière importante entre les différentes régions administratives, passant de près de 75 % dans Lanaudière (74,8 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (74,4 %) et la Chaudière-Appalaches (73,5 %), à environ 40 % à Montréal (40,0 %) et dans le Nord-du-Québec (37,1 %). Mentionnons d'emblée que ces deux régions présentent un profil distinct quant au mode d'occupation de leur population, et ce, pour des raisons différentes : Montréal du fait de son caractère urbain – les régions urbaines présentant habituellement un taux de propriété plus faible que les régions rurales – et le Nord-du-Québec en raison de la présence marquée des communautés autochtones, où les caractéristiques de l'habitation diffèrent de manière importante de celles de l'ensemble de la population du Québec (Roy, 2011).

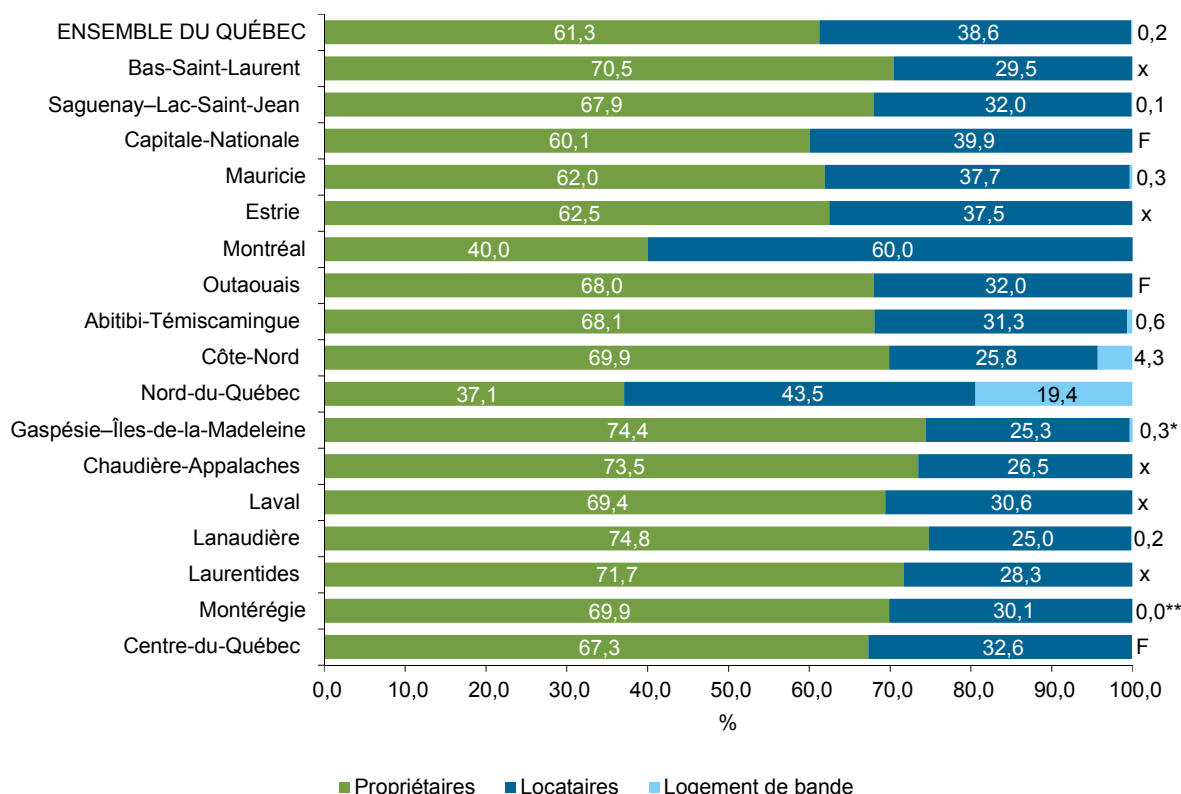
À l'échelle du Québec, 38,6 % des ménages privés sont locataires de leur logement, soit 1 362 000 ménages. En plus de la région de Montréal, qui se distingue de manière importante puisque six ménages sur dix y sont locataires (60,0 %), le Nord-du-Québec (43,5 %) et la Capitale-Nationale (39,9 %) affichent également des taux de location supérieurs à la moyenne québécoise.

Les données du Recensement de 2016 permettent d'évaluer l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou dans les établissements indiens, un mode d'occupation appelé *logement de bande*. À l'échelle du Québec, 0,2 % de l'ensemble des ménages privés habite un logement de bande. Cette proportion demeure très faible dans l'ensemble des régions, à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Dans le Nord-du-Québec, 2 700 des 13 700 ménages adoptent ce mode d'occupation, soit près d'un ménage sur cinq (19,4 %), tandis que sur la Côte-Nord, 4,3 % des ménages habitent un tel logement. À elles seules, ces deux régions regroupent près des trois quarts des ménages privés vivant dans un logement de bande. La majorité des autres ménages adoptant ce mode d'occupation se situent dans les régions de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Lanaudière, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1. Les différences signalées dans cette analyse sont significatives au seuil de 5 %.

2. Les personnes vivant dans un logement collectif (tel qu'une maison de chambres, une résidence pour aînés ou un établissement carcéral) ne sont pas incluses dans les statistiques présentées. Selon le Recensement de la population canadienne, quelque 200 000 personnes vivaient dans un logement collectif au Québec en 2016 (Payeur, 2018).

Figure 4.1

Répartition des ménages selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable.

1. Se rapporte aux ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Accession à la propriété

Puisque le fait de posséder son logement se répercute sur plusieurs aspects de la vie, en raison notamment de la constitution d'un patrimoine, la prochaine section s'attarde à soulever les particularités régionales quant à l'accession à la propriété – à partir du taux de propriété –, selon le genre de ménage et le groupe d'âge du principal soutien³.

Selon le genre de ménage

Au Québec, l'accession à la propriété varie de manière importante selon le genre de ménage. De façon générale, les couples accèdent plus facilement à la propriété que les autres types de ménages en raison de leurs revenus potentiellement plus élevés (Hou, 2010). Ainsi, les couples avec et sans enfants enregistrent les taux de propriété les plus hauts, soit respectivement de 80,0 % et 76,9 % ([tableau 4.2](#)). Ils sont suivis par les familles monoparentales (51,1 %) et, enfin, par les ménages

3. Le principal soutien est la première personne dans le ménage indiquée comme étant quelqu'un qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc. pour le logement. Dans le cas d'un ménage où deux personnes ou plus sont inscrites comme soutiens du ménage, la première est choisie comme le principal soutien du ménage. L'ordre ne correspond pas nécessairement à la proportion des paiements du ménage versés par la personne.

composés d'une seule personne (41,1 %) . Cette tendance est observée dans chacune des régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec où l'accession à la propriété des couples sans enfants est supérieure à celle des couples avec enfants (76,6 % c. 50,2 %), et où celle des personnes seules est plus élevée que celle des familles monoparentales (32,7 % c. 28,5 %).

On remarque que les couples avec enfants des régions de Montréal (57,4 %) et du Nord-du-Québec (50,2 %) présentent un taux de propriété inférieur à celui de l'ensemble des couples québécois avec enfants. En effet, tandis que huit couples avec enfants sur dix y sont propriétaires de leur logement (80 %), la proportion n'atteint pas 60 % chez les couples avec enfants. Par ailleurs, les couples sans enfants des régions des deux plus grandes agglomérations urbaines de la province, Montréal (55,2 %) et la Capitale-Nationale (74,6 %), sont les seuls à afficher un taux de propriété significativement inférieur à la moyenne provinciale (76,9 %).

Dans l'ensemble du Québec, un peu plus d'une famille monoparentale sur deux accède à la propriété (51,1 %). C'est dans le Nord-du-Québec (28,5 %) et Montréal (34,2 %), encore une fois, qu'on enregistre les plus faibles taux de propriété. Par ailleurs, seulement 41,1 % des personnes seules sont propriétaires de leur logement, ce qui en fait le genre de ménage affichant le taux de propriété le plus bas au Québec. Les personnes seules des régions de Montréal (26,8 %), du Nord-du-Québec (32,7 %) ainsi que de la Capitale-Nationale (39,1 %) affichent un taux plus faible que celui de l'ensemble du Québec.

Selon l'âge du soutien principal

À l'échelle provinciale, l'accession à la propriété augmente rapidement en fonction de l'âge du principal soutien du ménage entre 15 et 44 ans, après quoi elle se stabilise, avant de finalement fléchir à partir de 65 ans. Le taux de propriété passe donc de 16,5 % chez les ménages dont le soutien principal est âgé de 15 à 24 ans à 61,6 % chez ceux où ce soutien a entre 35 et 44 ans ([tableau 4.3](#)). Après avoir atteint un sommet chez les ménages dont le soutien est âgé de 55 à 64 ans, soit 69,6 %, le taux de propriété diminue jusqu'à 53,8 % chez les ménages soutenus par une personne de 85 ans et plus. Hormis dans les régions de Montréal et du Nord-du-Québec, cette même tendance selon l'âge est observée dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

Dans la région de Montréal, en plus d'être plus faible que la moyenne québécoise pour tous les groupes d'âge, l'accession à la propriété croît plus lentement selon le groupe d'âge, le taux de propriété le plus élevé étant celui des ménages dont le soutien principal est âgé de 75 à 84 ans.

Abordabilité du logement et mode d'occupation

La notion d'abordabilité du logement fait référence au rapport entre le revenu total du ménage et les frais de logement, communément appelé le taux d'effort. Ainsi, les ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux frais de logement, ou ayant un taux d'effort de 30 % ou plus, sont considérés comme habitant un logement non abordable. Les résultats qui suivent témoignent de l'importance des populations concernées par le caractère non abordable de leur logement. Ils excluent les ménages habitant dans des logements de bande⁴.

En 2016, un peu plus d'un ménage québécois sur cinq (21,0 %) vit dans un logement non abordable, soit 733 400 ménages ([tableau 4.4](#)). Variant de manière importante selon le mode d'occupation, cette proportion est plus faible chez les ménages propriétaires (12,9 %), particulièrement chez ceux n'assumant pas d'hypothèque (5,0 %), que chez les ménages locataires (33,7 %). Parmi ces derniers, on observe que la proportion de ménages ayant un taux d'effort de 30 % ou plus est plus petite chez ceux qui habitent un logement subventionné (29,4 %) que chez ceux qui demeurent dans un logement non subventionné (34,2 %).

4. Les répondants vivant dans des réserves indiennes, dans des établissements indiens, dans des régions inuites et dans d'autres régions éloignées ont reçu un questionnaire différent, dans lequel aucune information relative aux frais de logement n'a été colligée. L'analyse de l'abordabilité des logements de bande n'est donc pas possible.

Tous modes d'occupation confondus, les ménages de Montréal (30,2 %), de Laval (21,5 %) et des Laurentides (20,4 %) sont, en proportion, les plus nombreux à être touchés par le caractère non abordable de leur logement. Ces trois régions se distinguent à cet égard tant chez les ménages propriétaires (avec des proportions s'élevant respectivement à 20,2 %, 15,3 % et 13,9 %) que chez les ménages locataires (36,8 % des ménages locataires de Montréal et des Laurentides et 35,6 % de ceux de Laval). Il est à noter que l'Outaouais présente également une forte proportion de ménages locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement, soit 35,6 %. Les régions du Nord-du-Québec (8,1 %) et de la Côte-Nord (11,5 %) sont quant à elles les moins touchées par le manque d'abordabilité des logements.

Taille convenable du logement et mode d'occupation

La taille convenable du logement se rapporte au nombre suffisant de chambres à coucher en lien avec la taille et la composition du ménage. Le caractère convenable est établi à partir de la Norme nationale d'occupation (NNO), élaborée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les résultats présentés dans cette section permettent d'évaluer l'importance des populations habitant dans un logement de taille insuffisante. Ces derniers incluent les ménages habitant dans des logements de bande.

À l'échelle du Québec, 3,8 % des ménages privés vivent dans un logement dont la taille est insuffisante, ce qui correspond à 132 800 ménages ([tableau 4.5](#)). Cette proportion s'avère beaucoup plus élevée chez les ménages habitant un logement de bande (23,0 %) que chez les ménages locataires (6,8 %) et plus encore que chez les ménages propriétaires (1,8 %).

La proportion de ménages concernés par la taille non convenable de leur logement varie de manière importante entre les régions. Dans le Nord-du-Québec – où se trouve la plus grande proportion de ménages privés vivant dans un logement de bande – environ 15,5 % des ménages habitent un logement de taille insuffisante, ce qui est de loin la proportion la plus élevée. Hormis ceux du Nord-du-Québec, les ménages de Montréal (8,2 %) et de Laval (5,1 %) sont également plus fortement touchés par la taille non convenable des logements. À l'inverse, les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean (1,0 %), du Bas-Saint-Laurent (1,1 %) et de la Chaudière-Appalaches (1,3 %) sont proportionnellement les moins nombreux à vivre dans un logement de taille insuffisante. Soulignons que la tendance selon laquelle les ménages locataires sont proportionnellement plus nombreux que les ménages propriétaires à vivre dans un tel logement est observée dans l'ensemble des régions administratives. Lorsque la diffusion des estimations est possible à l'échelle régionale, les résultats traduisent l'importance du phénomène chez les ménages habitant un logement de bande. En effet, dans le Nord-du-Québec, en Mauricie et dans Lanaudière, ce sont plus ou moins trois ménages habitant un logement de bande sur dix dont le logement est de taille insuffisante, soit respectivement 28,1 %, 28,6 % et 33,3 %.

État du logement et mode d'occupation

L'état du logement fait référence au besoin de réparations et non aux rénovations ou aux ajouts désirés. Les résultats présentés dans cette section se rapportent aux ménages dont le logement requiert des réparations majeures, par exemple ceux où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse et ceux ayant besoin de réparations structurelles aux murs, aux sols ou aux plafonds.

En 2016, 227 000 ménages québécois vivent dans un logement requérant des réparations majeures, ce qui correspond à une proportion de 6,4 % de l'ensemble des ménages privés ([tableau 4.6](#)). Les ménages propriétaires (5,8 %) sont moins fortement touchés par cette problématique que les ménages locataires (7,2 %) et, de manière plus importante, que les ménages habitant un logement de bande (40,8 %).

À l'échelle des régions, le Nord-du-Québec (20,0 %) et, dans une moindre mesure, la Côte-Nord (10,3 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (9,2 %) se distinguent par leurs proportions élevées de ménages habitant un logement ayant besoin de réparations majeures. En contrepartie, les ménages des régions de Lanaudière (5,1 %), de Laval (5,1 %), de la Capitale-Nationale (5,2 %), du Centre-du-Québec (5,3 %), de la Chaudière-Appalaches (5,4 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,6 %) sont les moins concernés par les besoins de réparations majeures des logements. À l'image de la tendance provinciale, sept

régions affichent une proportion de ménages propriétaires vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures significativement plus faible que celle des ménages locataires : la Capitale-Nationale (4,9 % c. 5,7 %), Montréal (6,7 % c. 8,7 %), l'Outaouais (6,5 % c. 7,8 %), le Nord-du-Québec (10,0 % c. 18,0 %), Laval (4,6 % c. 6,4 %), les Laurentides (5,3 % c. 6,3 %) et la Montérégie (5,3 % c. 6,7 %). Inversement, dans le Bas-Saint-Laurent, les ménages propriétaires sont, en proportion, plus nombreux que les ménages locataires à vivre dans un logement dont l'état pose problème (7,4 % c. 6,0 %). Comme il a été mentionné précédemment, les ménages habitant un logement de bande sont proportionnellement plus nombreux à habiter un logement requérant des réparations majeures. En effet, dans les régions de Lanaudière (46,0 %), de la Côte-Nord (45,5 %) et du Nord-du-Québec (43,1 %), près d'un ménage habitant un logement de bande sur deux est concerné par la problématique.

Références

HOU, Feng (2010). « L'accession à la propriété pendant le cycle de vie des Canadiens : analyse fondée sur les données du Recensement de la population du Canada ». *Tendances sociales canadiennes*, [En ligne], produit no 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, juin. p. 1-34. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2010325-fra.pdf?st=nH1GvRy8] (Consulté le 18 juin 2018).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018, mis à jour le 26 juillet). *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses, Québec, 2010-2016*, [En ligne], [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/depenses-avoirs-dettes/depenses/tab1_dep_moy_menage.htm] (Consulté le 14 juin 2018).

PAYEUR, Frédéric F. (2018). « La population en logement collectif au Québec en 2016 », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 22, no 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 8-16. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol22-no2.pdf].

ROY, Claudine (2011). *Portrait des ménages et du logement dans le secteur Moyen-Nord du gouvernement du Québec*, [En ligne], Société d'habitation du Québec, 21 p. [www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021243.pdf].

Tableau 4.1

Nombre et répartition des ménages selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	Total		Propriétaires		Locataires		Logement de bande	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	89 835	100,0	63 320	70,5	26 510	29,5	x	x
Saguenay–Lac-Saint-Jean	122 790	100,0	83 435	67,9	39 245	32,0	110	0,1*
Capitale-Nationale	334 265	100,0	200 805	60,1	133 420	39,9	40	F
Mauricie	124 610	100,0	77 200	62,0	46 985	37,7	420	0,3
Estrie	142 875	100,0	89 260	62,5	53 610	37,5	x	x
Montréal	870 370	100,0	348 235	40,0	522 140	60,0	x	x
Outaouais	163 135	100,0	110 910	68,0	52 195	32,0	35	F
Abitibi-Témiscamingue	64 575	100,0	43 960	68,1	20 210	31,3	405	0,6
Côte-Nord	39 950	100,0	27 925	69,9	10 310	25,8	1 705	4,3
Nord-du-Québec	13 675	100,0	5 075	37,1	5 945	43,5	2 655	19,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40 930	100,0	30 460	74,4	10 335	25,3	140	0,3*
Chaudière-Appalaches	180 845	100,0	132 890	73,5	47 955	26,5	x	x
Laval	160 330	100,0	111 280	69,4	49 045	30,6	x	x
Lanaudière	202 140	100,0	151 235	74,8	50 595	25,0	315	0,2
Laurentides	249 080	100,0	178 570	71,7	70 510	28,3	x	x
Montérégie	626 080	100,0	437 690	69,9	188 325	30,1	60	0,0**
Centre-du-Québec	106 175	100,0	71 480	67,3	34 660	32,6	35	F
Ensemble du Québec	3 531 665	100,0	2 163 735	61,3	1 362 010	38,6	5 915	0,2

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable.

1. Se rapporte aux ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2

Nombre et proportion de ménages propriétaires, selon le genre de ménage, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

Région administrative	Couples				Familles monoparentales		Personnes seules	
	Sans enfants		Avec enfants					
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	24 275	84,6	17 015	89,2	4 065	61,7	15 500	49,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 675	82,5	24 990	88,9	5 450	56,5	16 860	42,9
Capitale-Nationale	69 495	74,6	61 695	83,8	14 035	53,4	47 280	39,1
Mauricie	29 300	80,1	19 660	85,6	5 620	52,1	19 025	40,8
Estrie	33 440	78,6	25 530	83,6	5 980	50,6	20 480	41,4
Montréal	91 720	55,2	110 890	57,4	28 865	34,2	91 945	26,8
Outaouais	34 270	82,4	34 435	83,8	9 825	56,8	24 945	49,5
Abitibi-Témiscamingue	16 185	83,3	13 025	88,1	2 925	55,4	9 715	45,6
Côte-Nord	9 875	86,0	8 200	90,3	2 125	63,2	6 180	51,0
Nord-du-Québec	1 870	76,6	1 600	50,2	335	28,5	910	32,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10 825	86,3	7 530	89,2	2 555	65,5	7 425	56,9
Chaudière-Appalaches	48 025	85,6	42 285	90,7	9 200	63,2	29 105	51,7
Laval	29 235	79,0	44 000	84,6	9 480	57,8	19 905	47,5
Lanaudière	48 815	84,9	49 075	89,2	11 780	60,3	30 725	56,4
Laurentides	58 600	83,3	55 650	87,3	13 885	57,9	38 865	53,0
Montérégie	142 770	82,3	147 035	86,8	34 235	57,8	87 315	47,9
Centre-du-Québec	25 920	81,9	21 355	87,1	4 800	54,3	16 310	46,0
Ensemble du Québec	707 295	76,9	683 970	80,0	165 160	51,1	482 495	41,1

1. Se rapporte aux ménages privés.

2. La catégorie « autre genre de ménages » incluant les colocataires et les ménages multifamiliaux n'est pas présentée dans le tableau.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.3

Nombre et proportion de ménages propriétaires, selon l'âge du soutien principal, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	15 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	585	20,2	5 885	58,3	9 140	75,4	11 530	76,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	835	21,0	9 210	57,6	13 055	72,1	15 915	75,3
Capitale-Nationale	1 650	12,7	22 180	43,6	34 185	63,6	40 525	69,2
Mauricie	680	14,5	7 160	47,4	10 415	62,9	14 720	69,0
Estrie	985	14,7	8 795	46,4	14 065	64,5	18 065	70,8
Montréal	2 630	6,7	31 580	20,8	59 550	36,5	74 905	46,5
Outaouais	1 185	20,4	12 455	52,4	20 360	69,8	25 575	74,6
Abitibi-Témiscamingue	775	26,9	5 395	58,3	7 140	71,4	9 195	76,3
Côte-Nord	385	32,9	2 990	59,1	4 610	71,8	6 015	72,7
Nord-du-Québec	100	16,3*	675	26,4	860	30,5	1 165	38,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	260	35,6	2 250	62,8	3 880	77,4	5 610	76,9
Chaudière-Appalaches	1 535	29,9	14 505	62,7	22 650	77,3	26 590	78,2
Laval	465	18,0	8 870	48,9	20 510	69,5	28 420	76,0
Lanaudière	1 470	31,4	17 070	65,9	27 880	77,2	33 900	80,5
Laurentides	1 615	25,6	18 330	59,4	31 220	74,5	41 265	77,9
Montréal	3 660	23,6	45 325	57,1	80 080	72,5	97 800	75,8
Centre-du-Québec	895	23,8	7 735	55,9	12 425	71,2	14 215	73,8
Ensemble du Québec	19 710	16,5	220 415	44,3	372 015	61,6	465 430	68,2

Région administrative	55 à 64 ans		65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	16 735	76,0	12 685	73,4	5 295	66,5	1 470	62,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	21 550	74,5	14 770	69,8	6 600	62,1	1 505	52,7
Capitale-Nationale	47 315	68,9	35 485	65,6	15 315	57,7	4 165	47,2
Mauricie	20 140	69,3	15 010	65,7	6 945	61,5	2 130	57,6
Estrie	21 330	70,5	17 005	68,4	7 070	62,4	1 955	55,9
Montréal	76 235	49,9	55 775	50,8	34 865	52,8	12 695	47,6
Outaouais	26 035	76,1	16 890	73,4	6 760	67,5	1 655	57,6
Abitibi-Témiscamingue	11 080	75,4	6 850	69,8	2 755	60,0	765	58,8
Côte-Nord	6 735	75,0	4 570	75,1	2 125	67,0	490	60,5
Nord-du-Québec	1 255	47,8	705	49,8	265	47,3	40**	F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8 290	78,8	6 330	76,8	3 030	70,6	810	65,1
Chaudière-Appalaches	31 035	78,0	23 805	77,4	10 215	70,2	2 550	61,2
Laval	25 410	75,7	16 055	73,0	9 170	69,6	2 380	60,3
Lanaudière	35 615	80,4	24 145	75,4	9 265	66,9	1 885	59,2
Laurentides	43 160	78,2	29 165	72,8	11 485	65,2	2 335	55,7
Montréal	100 000	75,4	72 195	72,5	31 160	66,5	7 465	58,6
Centre-du-Québec	16 855	72,7	12 990	70,1	5 090	64,3	1 270	56,3
Ensemble du Québec	508 770	69,6	364 425	67,3	167 420	61,9	45 550	53,8

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable.

1. Se rapporte aux ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.4

Nombre et proportion des ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux frais de logement, selon le mode d'occupation incluant la présence de paiements hypothécaires et le logement subventionné, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	Tous modes d'occupation		Propriétaires					
			Total		AVEC hypothèque		SANS hypothèque	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	13 565	15,3	5 960	9,6	4 900	14,7	1 060	3,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	19 010	15,7	7 875	9,6	6 795	13,3	1 075	3,5
Capitale-Nationale	61 300	18,4	20 575	10,3	17 585	14,2	2 990	3,9
Mauricie	22 710	18,4	7 815	10,2	6 465	15,1	1 345	4,0
Estrie	27 745	19,7	10 570	12,1	8 940	17,1	1 625	4,6
Montréal	261 975	30,2	70 095	20,2	56 910	27,6	13 180	9,3
Outaouais	31 490	19,5	12 965	11,8	11 410	15,8	1 555	4,1
Abitibi-Témiscamingue	9 560	15,1	3 810	8,8	3 045	12,3	760	4,1
Côte-Nord	4 245	11,5	1 910	7,1	1 565	10,3	350	3,0
Nord-du-Québec	780	8,1	355	7,8	290	11,0	60*	3,1**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5 235	13,1	2 670	9,0	2 055	14,4	615	4,0
Chaudière-Appalaches	23 280	13,1	11 190	8,6	9 245	12,5	1 945	3,5
Laval	34 440	21,5	16 980	15,3	14 990	20,6	1 990	5,2
Lanaudière	37 235	18,6	19 650	13,1	17 655	17,4	1 990	4,1
Laurentides	50 595	20,4	24 720	13,9	21 995	18,5	2 720	4,6
Montréal	113 410	18,3	52 210	12,1	45 750	16,4	6 455	4,2
Centre-du-Québec	16 775	16,2	6 640	9,6	5 600	13,6	1 040	3,7
Ensemble du Québec	733 355	21,0	275 975	12,9	235 205	17,8	40 780	5,0

Région administrative	Locataires					
	Total		Logement non subventionné		Logement subventionné	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	7 605	28,9	6 715	29,7	890	23,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	11 140	28,5	9 385	28,3	1 760	30,0
Capitale-Nationale	40 730	30,6	36 690	31,0	4 035	27,7
Mauricie	14 900	31,9	13 595	32,0	1 305	31,2
Estrie	17 175	32,2	15 645	32,0	1 530	34,2
Montréal	191 885	36,8	178 360	37,5	13 525	29,9
Outaouais	18 520	35,6	16 960	36,6	1 565	27,7
Abitibi-Témiscamingue	5 750	28,6	5 280	29,1	470	24,4
Côte-Nord	2 330	23,0	2 035	24,2	300	17,5
Nord-du-Québec	425	8,4	270	15,7	155	4,6*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 565	25,1	2 225	26,2	335	19,4
Chaudière-Appalaches	12 090	25,4	10 695	25,0	1 395	29,4
Laval	17 465	35,6	16 175	35,3	1 285	40,1
Lanaudière	17 585	34,9	16 305	34,7	1 280	37,6
Laurentides	25 875	36,8	24 190	36,8	1 685	35,6
Montréal	61 200	32,6	56 755	32,7	4 445	31,6
Centre-du-Québec	10 130	29,5	9 185	29,4	950	30,7
Ensemble du Québec	457 375	33,7	420 465	34,2	36 915	29,4

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Se rapporte aux ménages dont le revenu total est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles, hors réserve.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.5

Nombre et proportion des ménages vivant dans un logement de taille insuffisante, selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	Tous modes d'occupation		Propriétaires		Locataires		Logement de bande	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	975	1,1	410	0,6	560	2,1	x	x
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 220	1,0	515	0,6	695	1,8	10	F
Capitale-Nationale	6 390	1,9	1 900	0,9	4 485	3,4	x	x
Mauricie	1 940	1,6	605	0,8	1 215	2,6	120	28,6*
Estrie	2 785	1,9	1 020	1,1	1 770	3,3	x	x
Montréal	71 235	8,2	13 445	3,9	57 785	11,1	x	x
Outaouais	4 715	2,9	1 760	1,6	2 950	5,7	x	x
Abitibi-Témiscamingue	1 100	1,7	465	1,1	570	2,8	60	14,8*
Côte-Nord	960	2,4	375	1,3	300	2,9	285	16,7
Nord-du-Québec	2 125	15,5	95	1,9*	1 285	21,6	745	28,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	690	1,7	380	1,2	305	3,0	10	F
Chaudière-Appalaches	2 335	1,3	1 330	1,0	1 005	2,1	x	x
Laval	8 240	5,1	4 120	3,7	4 125	8,4	x	x
Lanaudière	5 120	2,5	2 535	1,7	2 480	4,9	105	33,3*
Laurentides	5 695	2,3	2 565	1,4	3 130	4,4	x	x
Montréal	15 570	2,5	6 520	1,5	9 040	4,8	15	F
Centre-du-Québec	1 655	1,6	720	1,0	925	2,7	10	F
Ensemble du Québec	132 755	3,8	38 760	1,8	92 640	6,8	1 360	23,0

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

1. Se rapporte aux ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.6

Nombre et proportion des ménages vivant dans un logement ayant besoin de réparations majeures, selon le mode d'occupation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

Région administrative	Tous modes d'occupation		Propriétaires		Locataires		Logement de bande	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	6 260	7,0	4 675	7,4	1 590	6,0	x	x
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6 855	5,6	4 465	5,4	2 380	6,1	10	F
Capitale-Nationale	17 460	5,2	9 865	4,9	7 595	5,7	x	x
Mauricie	8 160	6,5	5 175	6,7	2 815	6,0	170	40,5
Estrie	8 620	6,0	5 605	6,3	3 025	5,6	x	x
Montréal	68 630	7,9	23 305	6,7	45 330	8,7	x	x
Outaouais	11 310	6,9	7 215	6,5	4 085	7,8	10*	F
Abitibi-Témiscamingue	5 580	8,6	3 670	8,3	1 790	8,9	125	30,9*
Côte-Nord	4 100	10,3	2 510	9,0	815	7,9	775	45,5
Nord-du-Québec	2 730	20,0	510	10,0	1 070	18,0	1 145	43,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 760	9,2	2 815	9,2	915	8,9	30	F
Chaudière-Appalaches	9 700	5,4	7 320	5,5	2 380	5,0	x	x
Laval	8 230	5,1	5 110	4,6	3 115	6,4	x	x
Lanaudière	10 365	5,1	7 520	5,0	2 700	5,3	145	46,0
Laurentides	13 885	5,6	9 455	5,3	4 440	6,3	x	x
Montréal	35 740	5,7	23 190	5,3	12 545	6,7	x	x
Centre-du-Québec	5 665	5,3	3 830	5,4	1 835	5,3	10	F
Ensemble du Québec	227 040	6,4	126 215	5,8	98 410	7,2	2 415	40,8

* Coefficient de variation entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable.

1. Se rapporte aux ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Valeur foncière des résidences unifamiliales et des copropriétés

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de l'évolution récente de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés dans les 17 régions administratives du Québec. Les statistiques sur la valeur des propriétés résidentielles sont tirées des sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités, lesquels sont colligés annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ralentissement de la croissance au Québec

Les résidences unifamiliales et les copropriétés ont continué de prendre de la valeur dans l'ensemble du Québec entre 2014 et 2018. Toutefois, le rythme de croissance pour ces deux catégories d'immeubles résidentiels est nettement plus faible que durant la période de 2009 à 2013, comme en font foi les [figures 5.1](#) et [5.2](#).

Bien que la valeur moyenne des copropriétés ait beaucoup ralenti, ce mode d'habitation est en forte progression au Québec. À preuve, le nombre de copropriétés s'est accru à un rythme annuel moyen de 4,7 % entre 2014 et 2018, pour atteindre 329 328 unités. En revanche, le nombre de résidences unifamiliales n'a augmenté que de 0,8 % en moyenne par an pendant cette période, pour s'élever à 1 753 294 unités. Le nombre de copropriétés connaît également une croissance importante dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

C'est la région montréalaise qui compte le plus de copropriétés, soit 139 337. Elle est suivie à ce chapitre par la Montérégie, avec 61 443 unités. À elles seules, ces deux régions regroupent plus de 60 % des copropriétés du Québec.

Note méthodologique

La valeur foncière des propriétés sert de base aux fins d'imposition foncière pour les municipalités ainsi que les commissions scolaires. Les valeurs imposables uniformisées¹ reflètent les conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient il y a **dix-huit mois avant le début de l'exercice financier** des municipalités. Par exemple, les valeurs foncières uniformisées de l'exercice financier de 2018 représentent la valeur réelle des propriétés au 1^{er} juillet 2016, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré entre un vendeur et un acheteur à cette date.

Seule la valeur imposable des immeubles a été considérée dans le calcul de la valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés.

Il importe par ailleurs de noter que les villages nordiques, cris, naskapis ainsi que les réserves indiennes et les établissements indiens ne sont pas pris en compte dans les données régionales et provinciales. Ces localités n'ont pas à produire de rôle d'évaluation foncière, étant donné qu'elles ne sont pas assujetties à la Loi sur la fiscalité municipale.

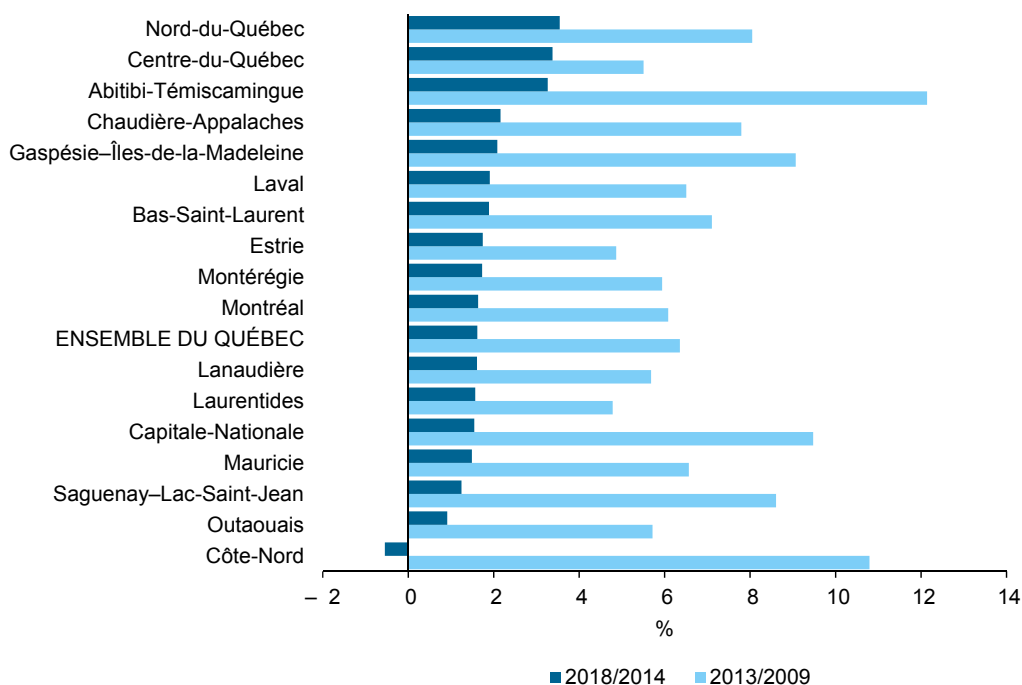
1. Voir la section « [concepts et définitions](#) », à la fin du document, pour la définition de la valeur imposable uniformisée.

Baisse de la valeur des résidences unifamiliales sur la Côte-Nord

À l'exception de la Côte-Nord, qui enregistre une baisse, la valeur des résidences unifamiliales a continué de s'apprécier dans l'ensemble des régions administratives entre 2014 et 2018. Le rythme de croissance est toutefois moins soutenu que pendant la période précédente, soit celle de 2009 à 2013. Avec des hausses annuelles moyennes de plus de 3,0 %, le Nord-du-Québec, le Centre-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue connaissent les augmentations les plus fortes entre 2014 et 2018. Pour leur part, les régions de l'Outaouais (+ 0,9 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 1,2 %), de la Mauricie (+ 1,5 %) et de la Capitale-Nationale (+ 1,5 %) montrent des croissances annuelles moyennes plus modestes, soit sous le taux québécois (+ 1,6 %).

Figure 5.1

Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2009-2013 et 2014-2018



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

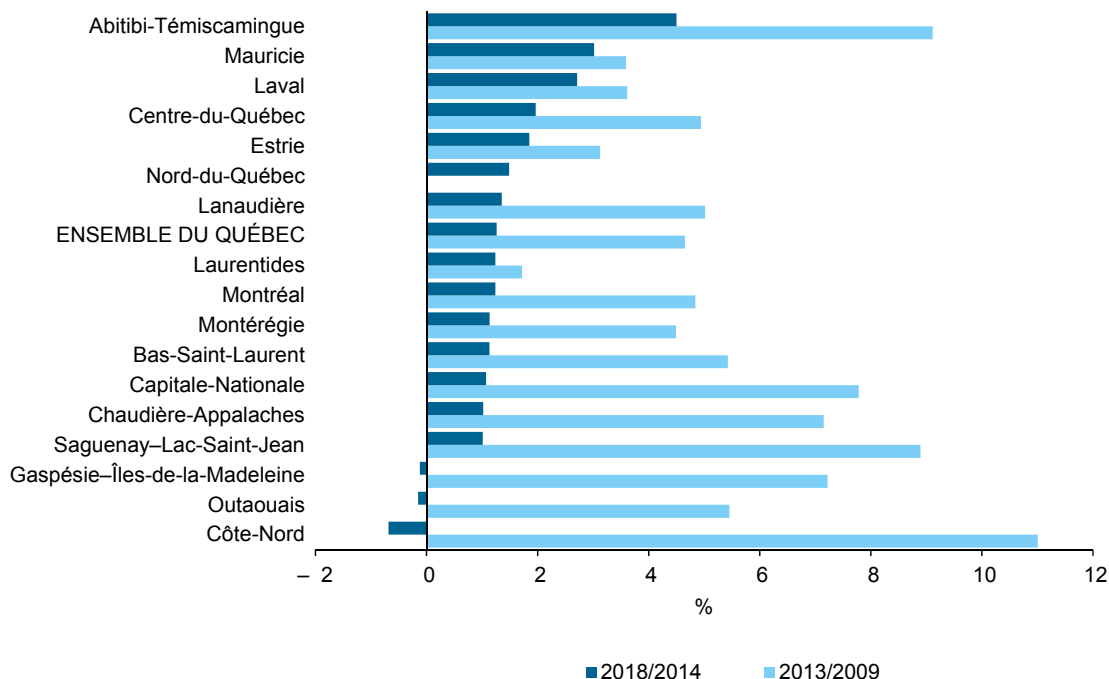
Évolution de la valeur des copropriétés

Même si son rythme de croissance tend à s'essouffler, la valeur moyenne des copropriétés poursuit sa progression dans 14 des 17 régions administratives, de 2014 à 2018. Les seules régions où les copropriétés ont perdu de la valeur pendant cette période sont la Côte-Nord, l'Outaouais et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les régions d'Abitibi-Témiscamingue et de la Mauricie sont celles qui enregistrent les plus fortes progressions, avec des hausses annuelles moyennes de 4,5 % et 3,0 % respectivement. En revanche, la valeur des copropriétés a augmenté plus timidement au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la Chaudière-Appalaches.

Dans la majorité des régions administratives, ainsi qu'à l'échelle du Québec, la valeur des copropriétés s'est accrue, en moyenne, moins rapidement que celle des résidences unifamiliales, de 2014 à 2018. Les régions de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Laval font toutefois exception à cette tendance.

Figure 5.2

Taux de croissance annuel moyen de la valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2009-2013 et 2014-2018



Note : Le TCAM 2009-2013 de la région du Nord-du-Québec n'y figure pas, étant donné qu'il n'y avait aucune copropriété sur ce territoire durant cette période.

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La valeur moyenne des résidences unifamiliales dépasse le demi-million de dollars à Montréal

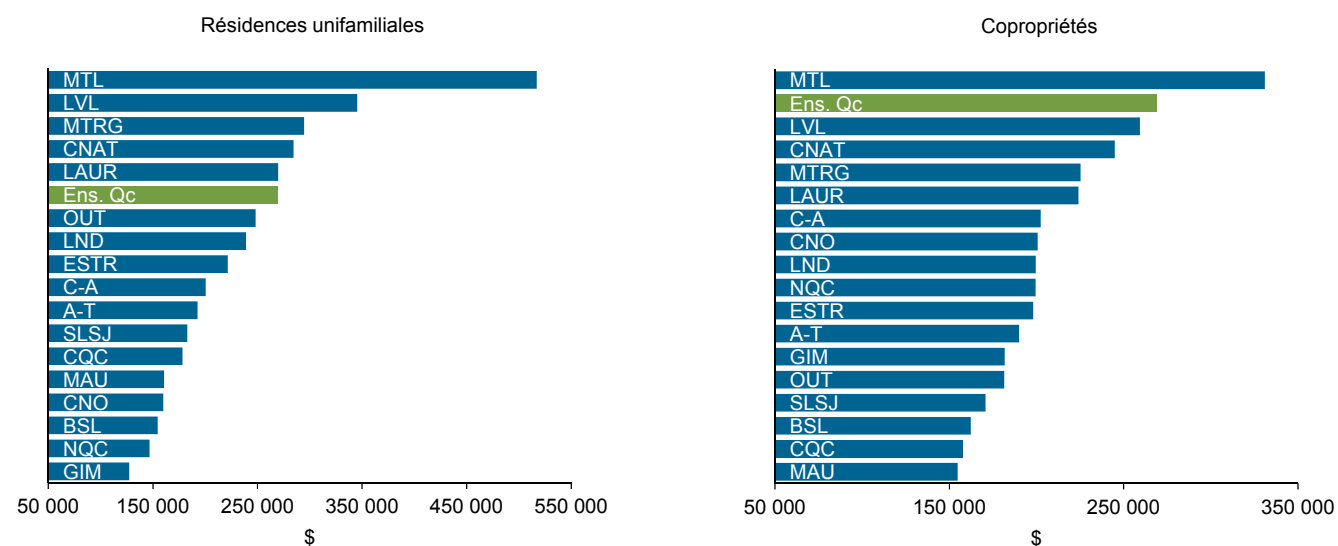
La valeur moyenne des résidences unifamiliales varie considérablement d'une région à l'autre. La région montréalaise est celle où elle est, de loin, la plus élevée pour l'exercice financier 2018, celle-ci s'établissant à 516 985 \$. Elle est suivie par Laval (345 399 \$), la Montérégie (294 636 \$), la Capitale-Nationale (284 448 \$) et les Laurentides (269 875 \$), seules autres régions à afficher des valeurs au-dessus de la moyenne québécoise (269 697 \$). À l'opposé, ce sont les régions éloignées des grands centres urbains et peu densément peuplées qui présentent les valeurs moyennes les plus faibles. C'est notamment le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (127 341 \$), du Nord-du-Québec (146 765 \$) et du Bas-Saint-Laurent (154 482 \$).

Du côté des copropriétés, Montréal se maintient aussi en tête des régions en 2018 avec une valeur foncière moyenne de 331 019 \$. Dans les autres régions administratives du Québec, cette valeur se situe sous la moyenne provinciale (269 114 \$). C'est dans les régions de la Mauricie (154 756 \$) et du Centre-du-Québec (157 432 \$) que les copropriétés valent, en moyenne, le moins.

Enfin, dans la plupart des territoires, la valeur foncière des copropriétés demeure plus faible que celle des résidences unifamiliales en 2018. Les seuls endroits où elle est supérieure à celle des maisons unifamiliales sont le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Chaudière-Appalaches. Soulignons, par contre, que le nombre de copropriétés dans ces régions est relativement marginal.

Figure 5.3

Valeur moyenne des résidences unifamiliales et des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercice financier 2018



Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.1

Valeur moyenne des résidences unifamiliales, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2014-2018

Région administrative	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM
						2018-2014 %
			\$			
Bas-Saint-Laurent	143 335	146 441	150 606	153 180	154 482	1,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	173 949	183 305	182 493	182 971	182 784	1,2
Capitale-Nationale	267 523	277 969	279 553	281 490	284 448	1,5
Mauricie	151 340	154 468	157 645	159 879	160 561	1,5
Estrie	206 733	211 337	214 188	217 166	221 544	1,7
Montréal	484 475	495 165	500 533	510 360	516 985	1,6
Outaouais	239 305	244 572	248 162	249 722	248 166	0,9
Abitibi-Témiscamingue	169 353	180 045	181 021	189 169	192 573	3,3
Côte-Nord	163 326	170 558	165 177	163 472	159 780	–0,5
Nord-du-Québec	127 674	139 609	140 544	140 128	146 765	3,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	117 248	121 912	126 168	126 947	127 341	2,1
Chaudière-Appalaches	183 996	190 834	195 749	199 703	200 420	2,2
Laval	320 227	327 766	336 805	337 584	345 399	1,9
Lanaudière	224 084	230 343	235 005	235 830	238 861	1,6
Laurentides	253 565	260 243	263 824	265 721	269 875	1,6
Montréal	275 095	281 885	286 425	289 286	294 636	1,7
Centre-du-Québec	156 024	162 339	167 477	172 218	178 209	3,4
Ensemble du Québec	252 917	259 800	263 529	266 383	269 697	1,6

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*, selon les données colligées par le Ministère en date du 2 mai 2018.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.2

Valeur moyenne des copropriétés, régions administratives et ensemble du Québec, exercices financiers 2014-2018

Région administrative	2014	2015	2016	2017	2018	TCAM
						2018-2014 %
			\$			
Bas-Saint-Laurent	155 097	156 335	161 401	163 253	162 247	1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	164 065	172 163	171 275	171 597	170 817	1,0
Capitale-Nationale	234 712	245 664	240 988	242 521	244 955	1,1
Mauricie	137 402	138 591	151 103	157 194	154 756	3,0
Estrie	184 136	188 046	188 980	190 716	198 167	1,9
Montréal	315 101	320 499	326 167	326 010	331 019	1,2
Outaouais	182 572	184 254	192 198	192 811	181 470	–0,2
Abitibi-Témiscamingue	159 335	170 973	178 717	185 149	190 036	4,5
Côte-Nord	206 243	216 013	212 298	207 395	200 671	–0,7
Nord-du-Québec	188 053	204 843	189 074	190 100	199 510	1,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	182 688	182 119	188 289	183 858	181 812	–0,1
Chaudière-Appalaches	194 394	199 616	203 805	202 398	202 461	1,0
Laval	232 997	240 334	249 011	249 705	259 342	2,7
Lanaudière	189 113	195 692	195 194	195 290	199 572	1,4
Laurentides	213 318	215 716	218 598	218 114	224 098	1,2
Montréal	215 283	219 064	218 544	220 297	225 247	1,1
Centre-du-Québec	145 636	149 310	150 511	154 519	157 432	2,0
Ensemble du Québec	255 923	260 965	264 234	264 958	269 114	1,3

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Évaluation foncière des municipalités du Québec*, selon les données colligées par le Ministère en date du 2 mai 2018.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les estimations des dépenses en immobilisation exposées dans le présent chapitre s'appuient essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada.

Ce chapitre présente les estimations régionales 2018 (perspectives) pour les dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle selon l'actif (construction; matériel et outillage), l'industrie (biens et services), la propriété (privée et publique) et le pays de contrôle (Canada et étranger). De plus, il expose les estimations 2017 (provisoires) des dépenses en construction résidentielle et en immobilisation incorporelle pour la prospection pétrolière, gazière et minérale ainsi que les estimations réelles 2016 pour les dépenses en immobilisation incorporelle en logiciel.

Les investissements ou dépenses en immobilisation sont des dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.).

La mise à jour des estimations des dépenses en immobilisation 2017 (provisoires) et 2016 (réelles), de même que l'historique et davantage de renseignements par région sont disponibles sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.

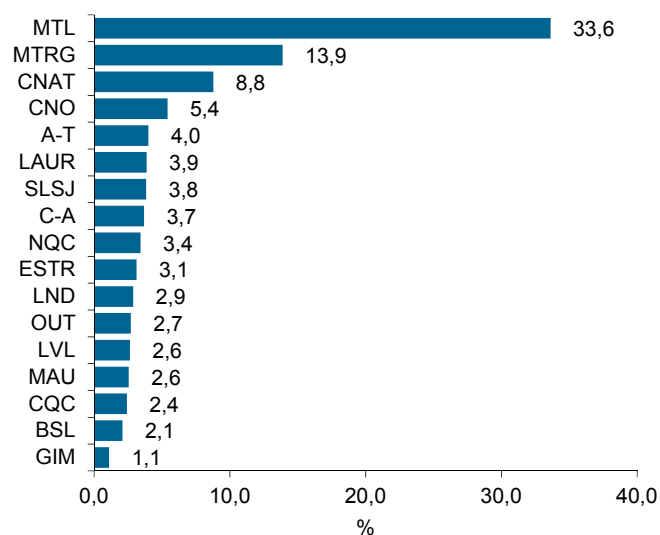
Coup d'œil régional

Selon les perspectives pour 2018, l'ensemble des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle devrait atteindre 37,7 G\$ au Québec, ce qui représente une hausse de 5,1 % par rapport à la donnée provisoire de 2017 (35,9 G\$). Elles se concentrent principalement dans la région de Montréal (33,6 %).

Dans neuf régions administratives du Québec, la croissance des dépenses en immobilisation prévues pour 2018 surpasse celle de l'ensemble du Québec. L'accroissement le plus important est attendu dans la région de Lanaudière (+ 30,7 %). Il s'agirait de la première hausse d'importance que connaîtrait la région depuis celle observée en 2011. Cet accroissement découle principalement des activités liées à la construction publique dans les industries productrices de services. La région de Laval (+ 20,9 %) est en croissance après avoir atteint, en 2017, son plus bas niveau depuis le début de la série historique, soit 2006. Les dépenses en immobilisation devraient décroître dans quatre régions en 2018. Les plus importantes baisses se situent dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (– 38,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (– 25,8 %).

Figure 6.1

Proportion des dépenses régionales en immobilisation corporelle non résidentielle sur l'ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Croissance soutenue dans la région de Montréal

Les dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle de la région de Montréal sont en croissance depuis 2010. Elles devraient se chiffrer à 12,7 G\$ en 2018 alors qu'elles s'élevaient à 7,4 G\$ en 2010. Cette évolution est attribuable principalement à la construction non résidentielle dans les industries productrices de services, qu'elles soient privées ou publiques. Les dépenses en construction résidentielle suivent également cette tendance aidées par les hausses des dépenses en rénovation et en construction d'appartements. Elles se chiffrent à 4,8 G\$ en 2017 comparativement à 2,5 G\$ en 2010.

Industries productrices de biens

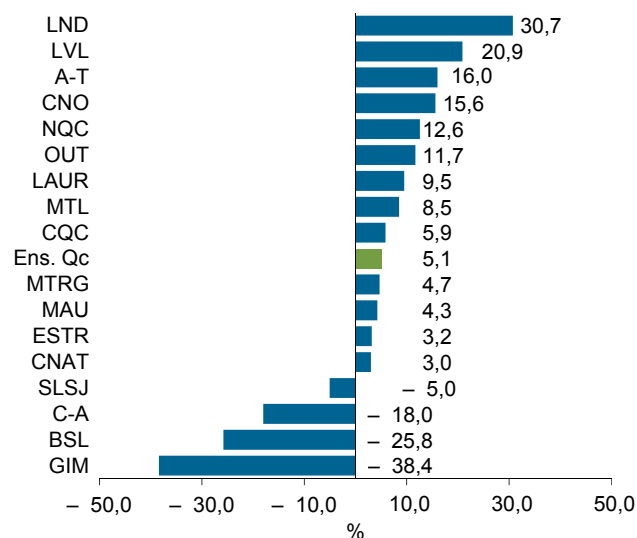
Les dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de biens sont en progression en 2018 dans les régions de Lanaudière (+ 29,3 %), de l'Outaouais (+ 17,1 %), de Laval (+ 14,6 %), des Laurentides (+ 14,4 %), du Centre-du-Québec (+ 10,6 %) et de la Mauricie (+ 3,6 %). Les hausses observées dans ces régions sont essentiellement attribuables à l'industrie des services publics (SCIAN¹ 22), dont l'activité principale est l'exploitation de services d'électricité, de gaz et d'eau.

Toujours en 2018, les industries productrices de biens des régions de l'Estrie (+ 7,9 %), de Montréal (+ 3,8 %) et de la Montérégie (+ 1,7 %) enregistrent également une hausse de leurs dépenses en immobilisation grâce, entre autres, à la contribution de l'industrie de la fabrication (SCIAN 31-33). La croissance du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21) explique en grande partie la hausse observée dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 15,5 %), de la Côte-Nord (+ 14,9 %) et du Nord-du-Québec (+ 11,7 %).

Pour les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, les dépenses en immobilisation des industries productrices de biens sont en décroissance, entraînées principalement par le secteur des services publics (SCIAN 22), à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Figure 6.2

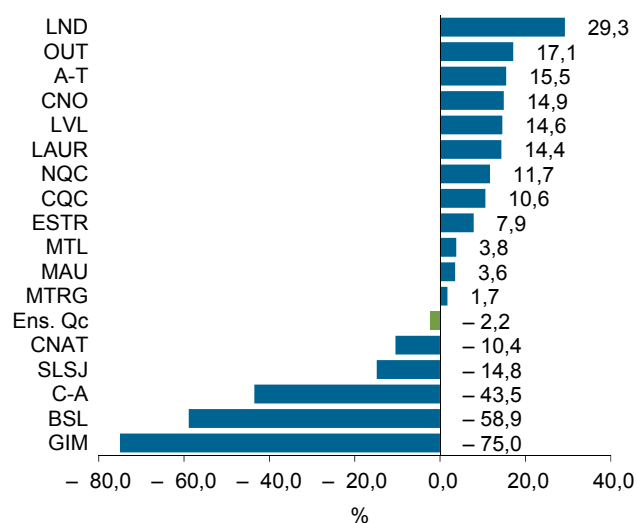
Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Figure 6.3

Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de biens, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Industries productrices de services

En 2018, les dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de services sont en hausse dans 16 des 17 régions administratives du Québec. De ces 16 régions, huit affichent une croissance plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (+ 9,1 %). L'augmentation la plus importante se situe dans la région de Lanaudière (+ 31,5 %). La hausse des dépenses en immobilisation dans le secteur des administrations publiques (SCIAN 91) explique en grande partie les croissances enregistrées dans ces régions.

D'autres secteurs ont également contribué à ces résultats, dont le secteur du transport et de l'entreposage (SCIAN 48-49) sur la Côte-Nord, à Montréal et en Montérégie, le secteur des services immobiliers et des services de location et de location à bail (SCIAN 53) à Laval, à Montréal et dans la Capitale-Nationale, le secteur des services d'enseignement (SCIAN 61) dans Lanaudière, à Montréal et en Mauricie ainsi que le secteur des soins de santé et d'assistance sociale (SCIAN 62) dans la Chaudière-Appalaches.

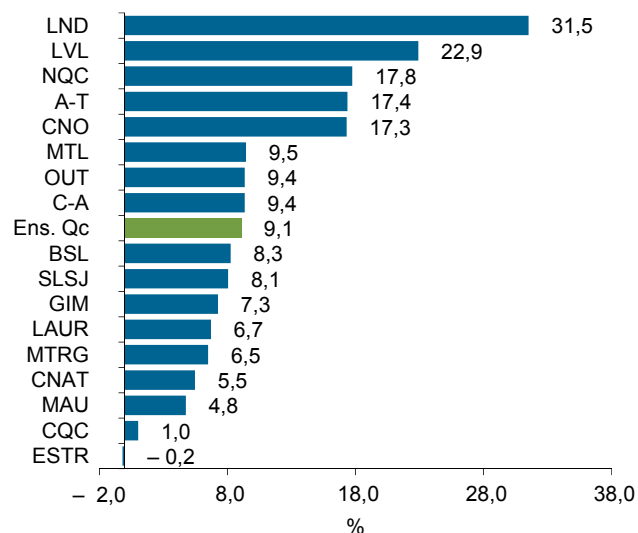
Seule la région de l'Estrie voit ses dépenses en immobilisation du secteur des services diminuer légèrement en 2018. Ce résultat est principalement attribuable à la baisse des dépenses en immobilisation dans les secteurs des services immobiliers et des services de location et de location à bail (SCIAN 53), des services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54) et des arts, des spectacles et des loisirs (SCIAN 71).

Dépenses en immobilisation privée et publique

En 2018, les dépenses anticipées en immobilisation corporelle non résidentielle privée sont en croissance dans dix régions administratives. Laval enregistre la plus forte hausse (+ 31,5 %) et le Bas-Saint-Laurent la plus forte baisse (– 38,4 %). Les perspectives pour 2018, concernant les dépenses en immobilisation publique, prévoient une hausse dans 12 régions. La plus forte croissance se situe dans Lanaudière (+ 45,7 %) tandis que la plus forte baisse est à prévoir dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 44,1 %).

Figure 6.4

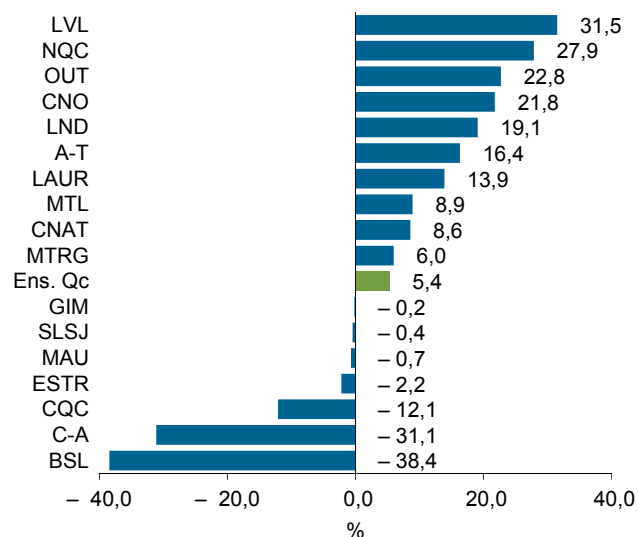
Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle des industries productrices de services, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Figure 6.5

Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privée, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Dépenses en immobilisation étrangère

Les entreprises contrôlées majoritairement par des intérêts étrangers prévoient des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privée de près de 3,5 G\$ en 2018 (+ 5,6 %). Elles représentent 18,5 % des dépenses en immobilisation privée et 9,2 % de l'ensemble des immobilisations non résidentielles. Pour les entreprises privées sous contrôle canadien, les dépenses sont en hausse, avec 15,3 G\$ en 2018 (+ 5,3 %). Elles se situent à leur plus haut niveau en six ans. La région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue observerait une forte croissance des dépenses en immobilisation sous contrôle étranger. Elles passeraient de 16,3 M\$ en 2017 à 81,2 M\$ en 2018 (+ 398 %).

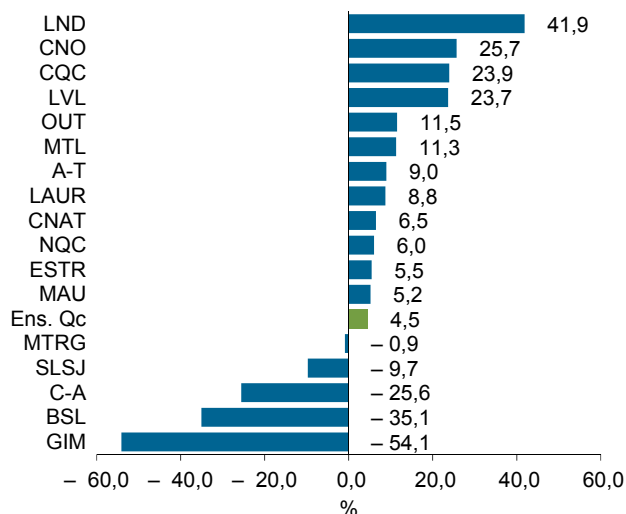
Construction non résidentielle, matériel et outillage

Les dépenses en construction non résidentielle devraient s'accroître en 2018 dans 12 des 17 régions administratives. Les plus importantes hausses s'observeront dans les régions de Lanaudière (+ 41,9 %), de la Côte-Nord (+ 25,7 %), du Centre-du-Québec (+ 23,9 %) et de Laval. Les plus fortes baisses anticipées toucheront les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 54,1 %), du Bas-Saint-Laurent (- 35,1 %) et de la Chaudière-Appalaches (- 25,6 %).

Les dépenses en matière de matériel et outillage sont en forte hausse dans trois régions : le Nord-du-Québec (+ 38,4 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 36,3 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 32,0 %), alors que les régions de la Côte-Nord (- 11,2 %) et du Centre-du-Québec (- 9,9 %) subissent de fortes baisses.

Figure 6.7

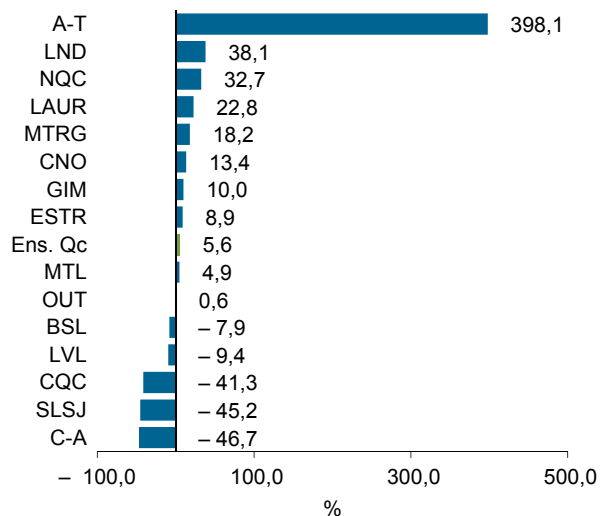
Variation annuelle des dépenses en construction non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Figure 6.6

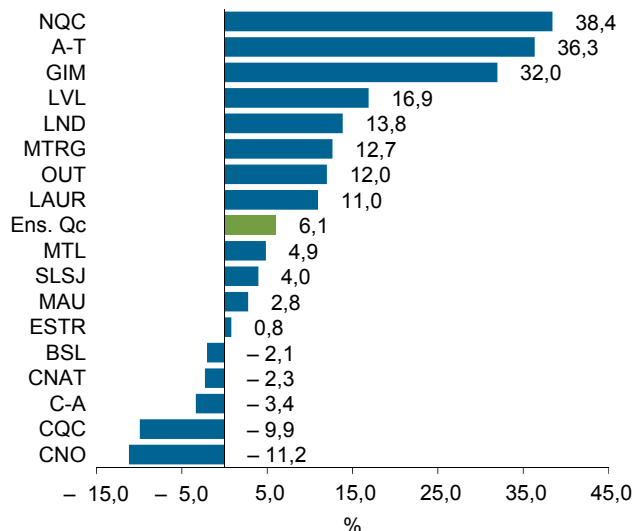
Variation annuelle des dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle privée étrangère, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.2](#).

Figure 6.8

Variation annuelle des dépenses en matériel et outillage non résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018



Sources : Voir [tableau 6.1](#).

Immobilisation résidentielle

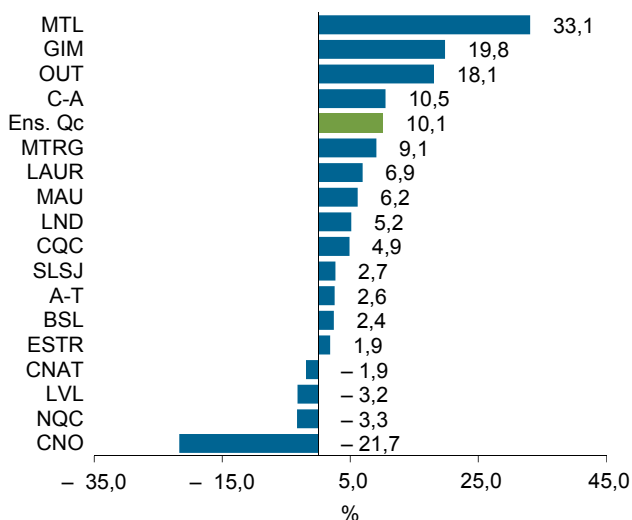
En 2017², les dépenses en immobilisation résidentielle (24,7 G\$) sont en croissance au Québec (+ 10,1 %). Les régions administratives de Montréal (+ 33,1 %), de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (+ 19,2 %), de l'Outaouais (+ 18,1 %), de la Chaudière-Appalaches (+ 10,5) et de la Montérégie (+ 9,1 %) sont celles qui connaissent les croissances les plus importantes. Quatre régions observent des baisses en 2017, soit la Côte-Nord (– 21,7 %), le Nord-du-Québec (– 3,3 %), Laval (– 3,2 %) et la Capitale-Nationale (– 1,9 %).

Logiciels

Au Québec, les dépenses en logiciels se chiffrent à 1,8 G\$ en 2016³, ce qui constitue une hausse de 11,0 % par rapport aux 1,6 G\$ dépensés en 2015. Dix régions administratives enregistrent des hausses en 2016, notamment les régions de la Chaudière-Appalaches (+ 55,1 %) et de Lanaudière (+ 43,7 %).

Figure 6.9

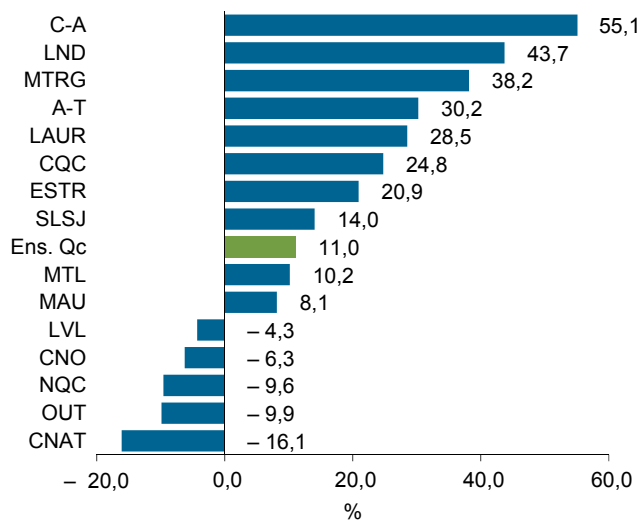
Variation annuelle des dépenses en immobilisation résidentielle, régions administratives et ensemble du Québec, provisoires 2017



Sources : Voir [tableau 6.2](#).

Figure 6.10

Variation annuelle des dépenses en logiciels, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Sources : Voir [tableau 6.2](#).

Informations statistiques complémentaires

Pour l'ensemble du Québec, des régions administratives et des régions métropolitaines de recensement (RMR), les données détaillées relatives aux [dépenses en immobilisation](#), pour la période allant de 2006 à 2018, sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

2. Les perspectives 2018 ne sont pas disponibles pour les dépenses en construction résidentielle.

3. Les perspectives 2018 et les données provisoires 2017 ne sont pas disponibles pour les dépenses en logiciels.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Révision des données provisoires 2016 et des perspectives 2017 diffusées en juillet 2017

Les révisions des dépenses en immobilisation sont importantes entre les perspectives, les données provisoires et les données réelles. Les projets de construction et les achats de machineries peuvent être annulés ou reportés, ou voir leurs échéanciers modifiés au cours des différents cycles de diffusion des données. Les révisions peuvent également être causées par des modifications apportées à l'échantillonnage et aux allocateurs régionaux.

Mise en garde

Les données anticipées pour 2018 ainsi que les données provisoires pour 2017, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2017, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

L'interprétation des données des dépenses en construction résidentielle doit être faite avec prudence, car les données sur les permis de bâtir utilisées pour la répartition régionale sont partielles pour certaines régions et catégories d'actif.

Les dépenses en immobilisation ne sont pas harmonisées avec les concepts des comptes économiques. Par conséquent, ces estimations ne sont pas égales à celles de la formation brute de capital fixe que l'on retrouve dans les composantes du produit intérieur brut selon les dépenses.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation corporelle non résidentielle selon l'industrie, la propriété et l'actif, régions administratives et ensemble du Québec, perspectives 2018

Unité		Industrie (SCIAN)		Propriété		Actif		Total
		Biens	Services	Privé	Public	Construction	Matériel et outillage	
Régions administratives								
Bas-Saint-Laurent	M\$	220,5	565,3	383,5	402,4	493,7	292,2	785,9
	TCA (%)	− 58,9	8,3	− 38,4	− 7,7	− 35,1	− 2,1	− 25,8
Saguenay–	M\$	742,7	705,1	663,9	783,9	905,6	542,2	1 447,8
Lac-Saint-Jean	TCA (%)	− 14,8	8,1	− 0,4	− 8,6	− 9,7	4,0	− 5,0
Capitale-Nationale	M\$	442,8	2 869,2	1 432,3	1 879,6	2 073,6	1 238,4	3 311,9
	TCA (%)	− 10,4	5,5	8,6	− 0,8	6,5	− 2,3	3,0
Mauricie	M\$	394,9	568,3	466,1	497,1	597,0	366,2	963,2
	TCA (%)	3,6	4,8	− 0,7	9,4	5,2	2,8	4,3
Estrie	M\$	514,6	662,9	636,4	541,1	615,4	562,1	1 177,5
	TCA (%)	7,9	− 0,2	− 2,2	10,3	5,5	0,8	3,2
Montréal	M\$	1 970,3	10 712,6	6 105,5	6 577,4	7 444,3	5 238,6	12 682,9
	TCA (%)	3,8	9,5	8,9	8,2	11,3	4,9	8,5
Outaouais	M\$	324,1	695,9	446,7	573,3	613,6	406,4	1 020,0
	TCA (%)	17,1	9,4	22,8	4,4	11,5	12,0	11,7
Abitibi-	M\$	1 083,5	425,5	1 124,2	384,7	1 052,0	457,0	1 509,0
Témiscamingue	TCA (%)	15,5	17,4	16,4	15,1	9,0	36,3	16,0
Côte-Nord	M\$	1 460,2	580,1	661,6	1 378,7	1 612,2	428,1	2 040,3
	TCA (%)	14,9	17,3	21,8	12,8	25,7	− 11,2	15,6
Nord-du-Québec	M\$	1 094,3	195,2	714,2	575,2	967,5	321,9	1 289,4
	TCA (%)	11,7	17,8	27,9	− 2,0	6,0	38,4	12,6
Gaspésie–	M\$	93,7	322,6	87,5	328,8	253,3	163,0	416,3
Îles-de-la-Madeleine	TCA (%)	− 75,0	7,3	− 0,2	− 44,1	− 54,1	32,0	− 38,4
Chaudière-	M\$	495,3	894,3	719,8	669,8	831,6	558,0	1 389,6
Appalaches	TCA (%)	− 43,5	9,4	− 31,1	3,1	− 25,6	− 3,4	− 18,0
Laval	M\$	231,1	763,6	542,7	452,1	599,9	394,8	994,7
	TCA (%)	14,6	22,9	31,5	10,2	23,7	16,9	20,9
Lanaudière	M\$	375,9	711,5	557,8	529,5	711,4	376,0	1 087,4
	TCA (%)	29,3	31,5	19,1	45,7	41,9	13,8	30,7
Laurentides	M\$	559,9	898,1	711,5	746,5	935,6	522,4	1 458,0
	TCA (%)	14,4	6,7	13,9	5,7	8,8	11,0	9,5
Montréal	M\$	1 915,1	3 323,3	3 062,0	2 176,4	2 910,3	2 328,1	5 238,4
	TCA (%)	1,7	6,5	6,0	2,9	− 0,9	12,7	4,7
Centre-du-Québec	M\$	481,0	429,6	490,5	420,1	497,6	413,1	910,6
	TCA (%)	10,6	1,0	− 12,1	39,0	23,9	− 9,9	5,9
Ensemble du Québec	M\$	12 400,2	25 322,8	18 806,3	18 916,8	23 114,7	14 608,4	37 723,1
	TCA (%)	− 2,2	9,1	5,4	4,9	4,5	6,1	5,1

TCA (%) : Taux de croissance annuel de 2018 par rapport à 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2

Dépenses en immobilisation résidentielle et non résidentielle selon le pays de contrôle et dépenses liées à certains produits de propriété intellectuelle, régions administratives et ensemble du Québec, 2016-2018

Unité		Pays de contrôle		Résidentielle		Produits de propriété intellectuelle	
		2018		2017		2017	2016
		Canada	Étranger	Construction	Rénovation	Prospection	Logiciel
Régions administratives							
Bas-Saint-Laurent	M\$	362,2	21,2	128,9	448,0	1,0	x
	TCA (%)	– 39,6	– 7,9	– 8,5	6,1	78,1	..
Saguenay–Lac-Saint-Jean	M\$	565,9	98,0	228,9	738,7	x	31,6
	TCA (%)	15,9	– 45,2	3,7	2,4	..	14,0
Capitale-Nationale	M\$	x	x	1 023,8	823,1	x	257,4
	TCA (%)	..	..	– 6,9	5,1	..	– 16,1
Mauricie	M\$	x	x	310,1	729,3	x	25,2
	TCA (%)	..	..	3,4	7,4	..	8,1
Estrie	M\$	549,6	86,8	366,9	601,7	—	49,0
	TCA (%)	– 3,7	8,9	– 0,7	3,5	..	20,9
Montréal	M\$	5 172,4	933,4	2 818,9	2 013,9	–	788,4
	TCA (%)	9,7	4,9	60,1	7,7	..	10,2
Outaouais	M\$	403,3	43,5	532,9	570,5	5,3	56,4
	TCA (%)	25,8	0,6	23,8	13,3	205,0	– 9,9
Abitibi-Témiscamingue	M\$	1 043,1	81,2	128,8	423,4	287,7	17,2
	TCA (%)	9,8	398,1	21,2	– 2,0	81,7	30,2
Côte-Nord	M\$	254,1	407,5	35,6	168,9	x	21,8
	TCA (%)	38,2	13,4	– 35,7	– 17,9	..	– 6,3
Nord-du-Québec	M\$	331,4	382,8	10,9	71,8	244,8	20,0
	TCA (%)	22,8	32,7	28,7	– 6,8	106,1	– 9,6
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	M\$	74,1	13,3	59,9	213,8	x	x
	TCA (%)	– 1,8	10,0	3,3	25,5	..	..
Chaudière- Appalaches	M\$	660,3	58,5	623,0	908,8	—	94,7
	TCA (%)	– 29,3	– 46,7	12,2	9,4	..	55,1
Laval	M\$	480,5	62,3	503,0	314,1	–	42,0
	TCA (%)	39,7	– 9,4	– 7,8	5,1	..	– 4,3
Lanaudière	M\$	505,2	52,7	766,2	806,0	4,8	37,6
	TCA (%)	17,4	38,1	10,3	0,7	98,9	43,7
Laurentides	M\$	582,1	129,6	1 226,9	1 160,3	x	52,7
	TCA (%)	12,1	22,8	5,1	9,0	..	28,5
Montréal	M\$	2 254,2	807,1	2 515,3	2 704,4	x	203,7
	TCA (%)	2,2	18,2	10,4	7,9	..	38,2
Centre-du-Québec	M\$	430,4	60,2	271,1	458,1	0,1	35,3
	TCA (%)	– 5,5	– 41,3	15,5	– 0,5	3,8	24,8
Ensemble du Québec	M\$	15 327,8	3 478,5	11 551,2	13 154,6	579,0	1 782,0
	TCA (%)	5,3	5,6	15,2	6,0	87,6	11,0

TCA (%) : Taux de croissance annuel de 2018 par rapport à 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, du Registraire des entreprises et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir*, *Investissement en construction résidentielle*, *Recensement de l'agriculture* et le produit *Liens de parenté entre sociétés*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Comptes économiques

7.1 Produit intérieur brut

par Mario Beaulieu, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut (PIB) constitue l'un des principaux indicateurs de la situation économique d'un pays ou d'une région. Le PIB aux prix de base en dollars courants correspond à la valeur totale de tous les biens et services finaux (sans double compte) produits dans un territoire, au cours d'une période donnée, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en perçoivent le revenu.

Note méthodologique

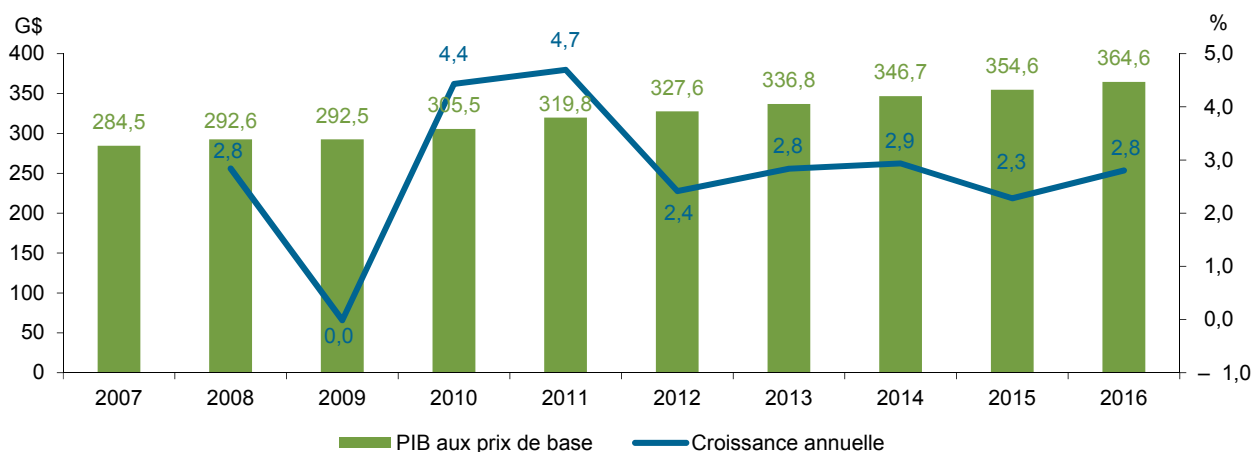
La méthode de calcul du PIB régional incorpore des matrices de navettage résidence-travail par industrie SCIAN provenant de compilations spéciales de Statistique Canada. Ces compilations sont faites à partir des données du Recensement de 2006, de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011 et du Recensement de 2016. Ainsi, la matrice de navettage basée sur le Recensement de 2006 est appliquée sur les données couvrant la période de 2007 à 2009. Celle basée sur l'ENM de 2011 est appliquée sur les données couvrant la période de 2010 à 2014. La matrice de navettage basée sur le Recensement de 2016 est appliquée sur les données couvrant la période de 2015 et 2016. Le passage d'une matrice de navettage à une autre peut amener des bris de séries dans certains cas.

L'économie du Québec augmente de 2,8 % en 2016

Le PIB aux prix de base en dollars courants de l'ensemble du Québec se chiffre à 364,6 milliards de dollars en 2016, ce qui correspond à une hausse annuelle de 2,8 % par rapport à l'année 2015. Le taux de croissance annuel moyen du PIB atteint 2,8 % entre 2007 et 2016.

Figure 7.1.1

Produit intérieur brut aux prix de base et croissance annuelle, ensemble du Québec¹, 2007-2016



1. Les totaux en milliers de dollars canadiens proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Trois régions contribuent de façon importante à la croissance

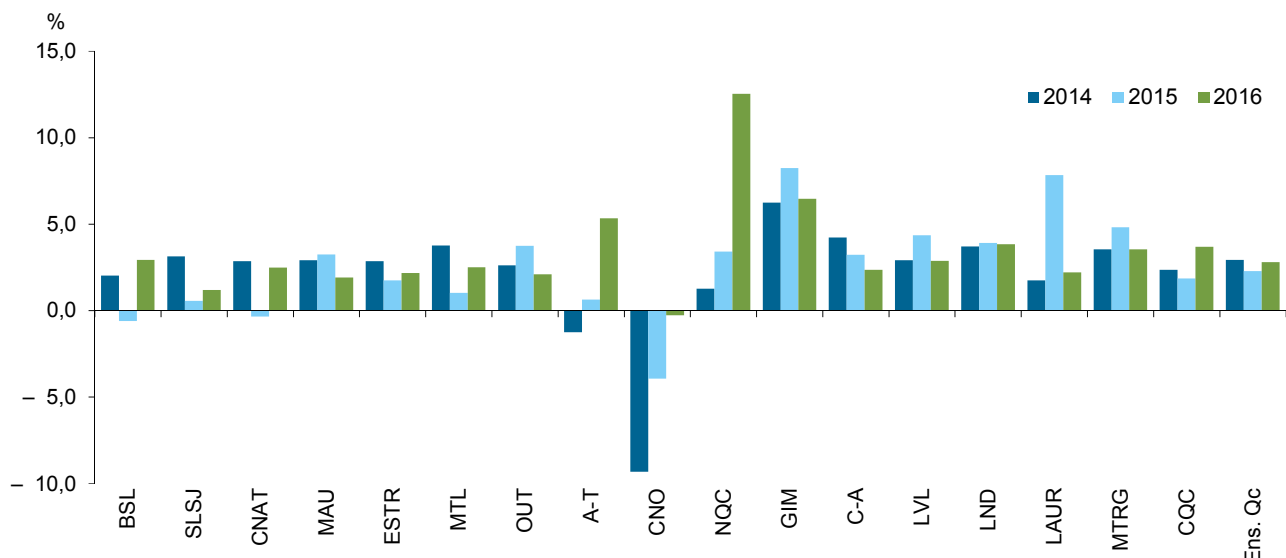
Trois régions regroupent plus de la moitié de la croissance observée en 2016. Il s'agit de Montréal (+ 2,5 %), de la Montérégie (+ 3,5 %) et de la Capitale-Nationale (+ 2,5 %). Ces trois régions représentent 60 % de l'économie du Québec. Le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale occupent une part importante de leur économie.

D'autres régions ont connu également des augmentations importantes en 2016. Il s'agit du Nord-du-Québec (+ 12,5 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 6,5 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,3 %), Lanaudière (+ 3,8 %) et le Centre-du-Québec (+ 3,7 %). Seule, la région de la Côte-Nord a connu une baisse de son PIB en 2016 (– 0,3 %).

Depuis 2014, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 6,2 % en 2014, + 8,2 % en 2015 et + 6,5 % en 2016), de Lanaudière (+ 3,7 %, + 3,9 % et + 3,8 %) et de la Montérégie (+ 3,5 %, + 4,8 % et + 3,5 %) ont connu, chaque année, des hausses plus élevées que l'ensemble du Québec (+ 2,9 %, + 2,3 % et + 2,8 %).

Figure 7.1.2

Croissance annuelle du PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec¹, 2014, 2015 et 2016



1. Les totaux en milliers de dollars canadiens proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La croissance en 2016 provient principalement des industries de services

La croissance du PIB en 2016 découle surtout des industries de services (+ 3,1 %). Les industries productrices de biens augmentent, quant à elles, leur PIB de 2,0 %. Entre les années 2007 et 2016, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du secteur des services (+ 3,3 %) dépasse également celui des biens (+ 1,5 %).

En ce qui concerne les industries de services, la hausse observée en 2016 provient en grande partie du secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,6 %), du commerce de détail (+ 6,1 %), des administrations publiques (+ 2,5 %) et du commerce de gros (+ 3,0 %). Pour ce qui est des industries productrices de biens, l'augmentation vient essentiellement du secteur de la construction (+ 3,0 %), de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (+ 12,4 %) ainsi que du secteur de la fabrication (+ 0,5 %).

Les industries de services en région

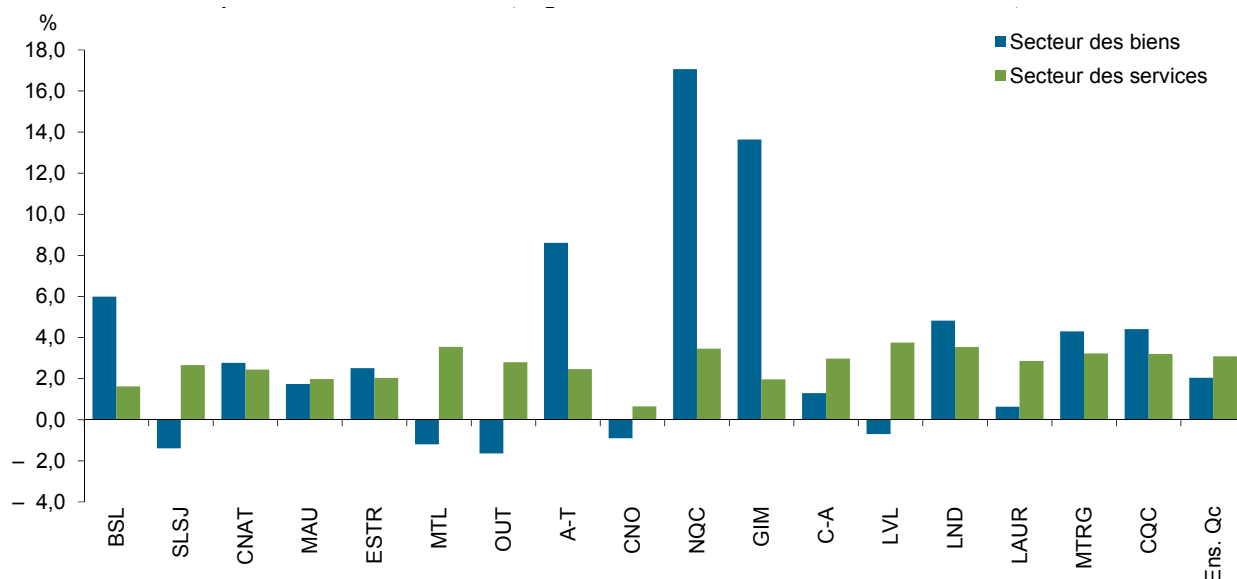
La croissance dans le secteur de la finance, des assurances et des services immobiliers provient en grande partie de trois régions, soit Montréal (+ 4,9 %), la Montérégie (+ 3,7 %) et la Capitale-Nationale (+ 4,2 %).

En ce qui concerne le secteur des administrations publiques, plusieurs régions sont à l'origine de la hausse en 2016, soit Montréal (+ 3,8 %), l'Outaouais (+ 2,5 %), la Montérégie (+ 1,9 %), la Capitale-Nationale (+ 1,0 %) et les Laurentides (+ 3,7 %).

Les gains enregistrés en 2016 dans le commerce de gros proviennent principalement des régions de Montréal (+ 2,3 %), de la Montérégie (+ 3,7 %), de la Capitale-Nationale (+ 2,7 %) et de la Mauricie (+ 12,0 %). Pour ce qui est du commerce de détail, les gains observés dans les régions de Montréal (+ 7,7 %), de la Montérégie (+ 6,9 %), des Laurentides (+ 7,4 %), de Laval (+ 6,8 %), de Lanaudière (+ 5,4 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 7,5 %) expliquent en grande partie la croissance du secteur en 2016.

Figure 7.1.3

Croissance annuelle du PIB aux prix de base selon le secteur, régions administratives et ensemble du Québec¹, 2016



1. Les totaux en milliers de dollars canadiens proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens en région

La croissance du secteur de la construction provient principalement de la Montérégie (+ 16,2 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 27,5 %), des Laurentides (+ 6,5 %), de la Capitale-Nationale (+ 4,3 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 15,0 %).

En ce qui concerne l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, la hausse de 12,4 % en 2016 est essentiellement attribuable aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 18,1 %) et du Nord-du-Québec (+ 30,1 %). Il faut dire que l'activité minière est concentrée principalement dans trois régions administratives, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

De façon globale, l'augmentation observée dans le secteur de la fabrication provient principalement des régions du Centre-du-Québec (+ 4,4 %), de la Capitale-Nationale (+ 3,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+7,4 %), de la Chaudière-Appalaches (+ 1,8 %), de Lanaudière (+ 4,0 %), de l'Estrie (+ 2,2 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 4,5 %). Six sous-secteurs de la fabrication connaissent des augmentations notables, soit la fabrication d'aliments (+ 4,9 %), la fabrication de boissons et de produits du tabac (+ 5,8 %), la fabrication de produits en bois (+ 10,9 %), la fabrication de produits chimiques (+ 5,3 %), la fabrication de machines (+ 5,9 %) ainsi que la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+ 5,0 %). Toutefois, la première transformation de métaux (– 5,6 %) et la fabrication de matériel de transport (– 7,0 %) diminuent leur niveau de production.

Le secteur des cultures agricoles et élevage voit son PIB augmenter de 3,5 % en 2016. Plusieurs régions connaissent de bonnes hausses, notamment la Montérégie (+ 4,4 %), la Chaudière-Appalaches (+ 5,3 %), l'Estrie (+ 12,0 %) et Lanaudière (+ 4,7 %). Pour ce qui est du secteur de la pêche, de la chasse et du piégeage, les régions de la Côte-Nord (+ 23,2 %) et du Bas-Saint-Laurent (+ 14,8 %) expliquent essentiellement la croissance de 3,1 % constatée pour l'ensemble du Québec en 2016.

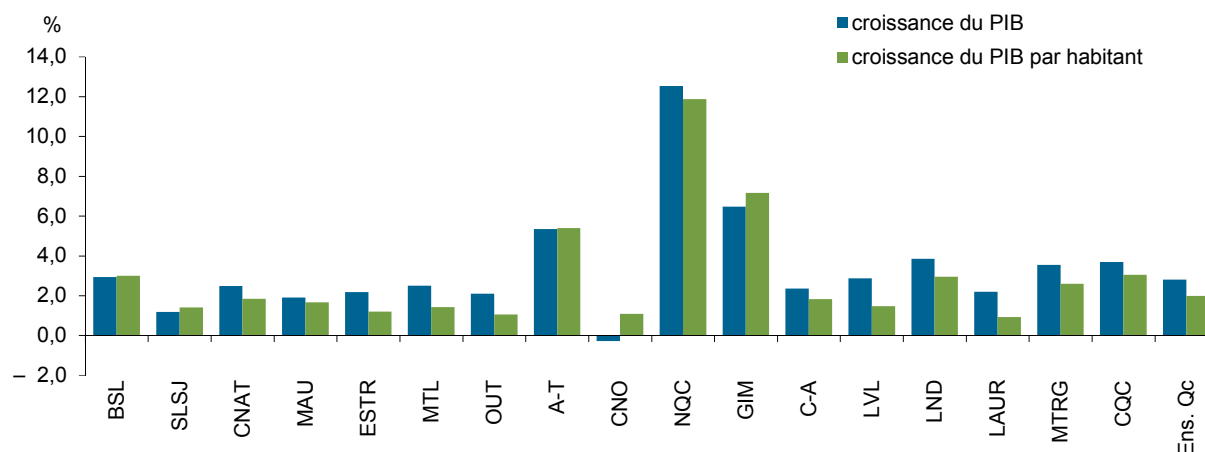
Le secteur de la foresterie et exploitation forestière, pour l'ensemble du Québec, augmente de 5,4 % en 2016. Cinq régions contribuent à cette croissance, soit l'Abitibi-Témiscamingue (+ 8,0 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 6,1 %), le Nord-du-Québec (+ 8,3 %), la Chaudière-Appalaches (+ 6,2 %) et le Bas-Saint-Laurent (+ 3,5 %).

Le PIB par habitant est de 43 811 \$ dans l'ensemble du Québec

En 2016, le PIB par habitant pour l'ensemble des régions administratives du Québec s'élève à 43 811 \$, une hausse de 2,0 % relativement à l'année précédente (42 961 \$). En fait, l'augmentation du PIB a été plus rapide que celle de la population, soit de 2,8 % (comparativement à 0,8 % pour la population).

Figure 7.1.4

Croissance annuelle du PIB aux prix de base et du PIB par habitant, régions administratives et ensemble du Québec¹, 2016

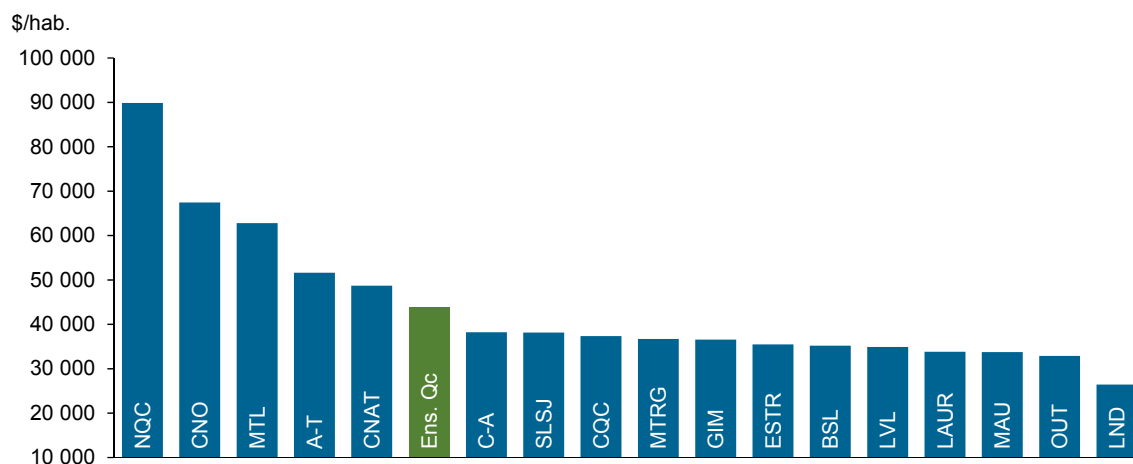


1. Les totaux en milliers de dollars canadiens proviennent de Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7.1.5

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Division des comptes des industries, Produit intérieur brut provincial par industrie, CANSIM, tableau 379-0030, novembre 2017.

En ce qui concerne le PIB par habitant pour l'année 2016, c'est le Nord-du-Québec qui enregistre la plus forte croissance (+ 11,9 %), suivi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 7,2 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,4 %). À l'inverse, les régions des Laurentides (+ 0,9 %), de l'Outaouais (+ 1,0 %) et de la Côte-Nord (+ 1,1 %) montrent les plus faibles augmentations de PIB par habitant.

Tableau 7.1.1

PIB aux prix de base, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2016

Région administrative	2007 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^{er}	2016 ^e	TCAM 2016/2007	Variation 2016/2015
	M\$						%	
Bas-Saint-Laurent	5 858	6 421	6 737	6 873	6 831	7 031	2,0	2,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9 171	10 008	10 067	10 383	10 440	10 564	1,6	1,2
Capitale-Nationale	27 463	33 000	34 179	35 154	35 029	35 900	3,0	2,5
Mauricie	7 733	8 191	8 355	8 599	8 878	9 047	1,8	1,9
Estrie	9 249	10 440	10 762	11 070	11 262	11 507	2,5	2,2
Montréal	100 422	113 756	117 403	121 808	123 061	126 139	2,6	2,5
Outaouais	9 923	11 564	11 765	12 073	12 524	12 787	2,9	2,1
Abitibi-Témiscamingue	5 714	7 171	7 290	7 198	7 244	7 631	3,3	5,3
Côte-Nord	4 804	7 299	7 182	6 512	6 256	6 238	2,9	-0,3
Nord-du-Québec	2 762	3 171	3 432	3 476	3 594	4 045	4,3	12,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 132	2 647	2 738	2 909	3 149	3 352	5,2	6,5
Chaudière-Appalaches	12 722	14 166	14 728	15 350	15 845	16 218	2,7	2,4
Laval	11 530	13 270	13 622	14 019	14 628	15 048	3,0	2,9
Lanaudière	9 760	11 602	11 851	12 291	12 771	13 262	3,5	3,8
Laurentides	14 808	17 458	18 139	18 455	19 902	20 340	3,6	2,2
Montréal	43 056	49 189	50 180	51 952	54 451	56 381	3,0	3,5
Centre-du-Québec	7 373	8 204	8 419	8 617	8 777	9 100	2,4	3,7
Ensemble du Québec	284 479	327 557	336 849	346 738	354 642	364 589	2,8	2,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.1.2

PIB aux prix de base par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2016

Région administrative	2007 ^r	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^{er}	2016 ^e	TCAM 2016/2007	Variation 2016/2015
	\$ / hab.						%	
Bas-Saint-Laurent	29 064	31 906	33 496	34 251	34 145	35 167	2,1	3,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	33 445	35 984	36 175	37 322	37 594	38 122	1,5	1,4
Capitale-Nationale	40 662	46 019	47 255	48 233	47 803	48 678	2,0	1,8
Mauricie	29 574	30 764	31 326	32 146	33 176	33 725	1,5	1,7
Estrie	30 545	33 050	33 844	34 592	35 039	35 458	1,7	1,2
Montréal	53 704	58 686	59 998	61 679	61 917	62 794	1,8	1,4
Outaouais	28 367	30 608	30 915	31 509	32 515	32 855	1,6	1,0
Abitibi-Témiscamingue	39 386	48 593	49 226	48 553	48 958	51 599	3,0	5,4
Côte-Nord	50 036	76 249	75 103	68 526	66 699	67 419	3,4	1,1
Nord-du-Québec	67 515	72 858	78 059	78 481	80 303	89 833	3,2	11,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22 443	28 087	29 274	31 333	34 110	36 554	5,6	7,2
Chaudière-Appalaches	31 748	33 982	35 169	36 509	37 503	38 186	2,1	1,8
Laval	30 432	32 206	32 651	33 232	34 391	34 898	1,5	1,5
Lanaudière	21 970	23 974	24 214	24 881	25 665	26 420	2,1	2,9
Laurentides	27 996	30 379	31 207	31 400	33 503	33 810	2,1	0,9
Montréal	30 756	33 133	33 473	34 366	35 773	36 701	2,0	2,6
Centre-du-Québec	32 350	34 480	35 138	35 735	36 233	37 335	1,6	3,0
Ensemble du Québec	36 980	40 510	41 324	42 231	42 961	43 811	1,9	2,0

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7.1.3

Croissance annuelle du PIB selon l'industrie, régions administratives, 2016

Industrie	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal
	%					
1 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,8	0,0	- 1,7	4,8	10,5	x
2 Cultures agricoles et élevage	1,8	x	- 6,7	x	12,0	4,7
3 Foresterie et exploitation forestière	3,5	6,1	x	1,4	x	2,3
4 Pêche, chasse et piégeage	14,8	x	x	x	x	x
5 Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	5,1	2,1	x	7,5	7,7	7,5
6 Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	- 14,9	x	- 17,2	x	- 17,1	x
7 Services publics	- 0,3	x	1,2	x	15,7	2,0
8 Construction	15,0	0,3	4,3	4,0	- 0,3	- 5,4
9 Fabrication	4,5	- 3,9	3,0	1,2	2,2	- 0,7
10 Fabrication d'aliments	5,0	8,7	9,4	8,0	10,2	4,0
11 Fabrication de boissons et de produits du tabac	19,2	x	x	x	14,2	4,4
12 Usines de textiles et de produits textiles	x	x	- 1,9	x	x	x
13 Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	- 7,3	x	x	1,0	x	x
14 Fabrication de produits en bois	13,1	8,9	8,5	- 6,2	14,3	x
15 Fabrication du papier	x	x	- 1,3	- 5,3	0,1	7,5
16 Impression et activités connexes de soutien	- 4,3	- 2,9	- 1,9	x	x	1,5
17 Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x
18 Fabrication de produits chimiques	x	1,4	7,2	8,3	- 1,4	6,2
19 Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	10,9	4,1	5,9	19,2	- 1,1	4,8
20 Fabrication de produits minéraux non métalliques	- 0,4	13,2	2,8	10,9	6,0	- 3,1
21 Première transformation des métaux	x	x	x	x	x	- 0,9
22 Fabrication de produits métalliques	12,7	0,0	2,2	0,9	- 1,2	- 3,0
23 Fabrication de machines	7,2	15,9	8,9	12,4	- 0,5	4,6
24 Fabrication de produits informatiques et électroniques	9,5	x	7,4	x	x	2,8
25 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2,7	x	7,5	4,1	x	- 0,2
26 Fabrication de matériel de transport	x	5,6	x	x	x	x
27 Fabrication de meubles et de produits connexes	0,5	- 4,5	- 4,3	10,6	4,0	0,5
28 Activités diverses de fabrication	13,3	x	0,1	x	x	0,5
29 Commerce de gros	3,2	0,3	2,7	12,0	2,0	2,3
30 Commerce de détail	1,8	7,5	1,8	4,4	4,9	7,7
31 Transport et entreposage	0,0	3,8	2,2	1,6	4,6	4,5
32 Industrie de l'information et industrie culturelle	5,7	11,3	2,9	6,3	5,1	1,6
33 Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2,8	1,7	4,2	- 2,0	1,2	4,9
34 Services professionnels, scientifiques et techniques	- 3,8	- 6,1	- 0,1	- 0,2	2,3	2,1
35 Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,0	8,5	5,6	5,5	2,0	4,3
36 Services d'enseignement	0,8	1,3	1,2	0,0	0,8	0,9
37 Soins de santé et assistance sociale	- 0,4	1,0	2,7	1,5	1,1	1,5
38 Arts, spectacles et loisirs	- 2,8	2,3	1,7	- 2,5	- 1,5	4,2
39 Hébergement et services de restauration	4,7	6,7	3,4	5,7	5,9	7,9
40 Autres services, sauf les administrations publiques	2,1	2,2	5,1	4,3	2,3	3,3
41 Administrations publiques	1,9	3,5	1,0	2,6	2,0	3,8
42 Ensemble des industries	2,9	1,2	2,5	1,9	2,2	2,5

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada; Revenu Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Centre-du-Québec	
%											
10,1	x	x	6,7	1,0	5,6	x	5,4	1,2	4,2	x	1
x	x	35,6	x	2,7	5,3	-0,9	4,7	-1,3	4,4	2,4	2
4,2	8,0	6,9	8,3	5,4	6,2	x	x	x	x	x	3
x	x	23,2	x	-2,3	-11,8	x	x	x	x	x	4
9,0	15,1	4,6	9,4	0,9	8,1	x	5,7	13,9	4,3	3,6	5
-29,0	18,1	5,5	30,1	x	-14,4	x	-23,5	-9,7	-18,0	x	6
1,9	x	x	1,6	x	-1,8	x	3,1	3,5	3,0	x	7
-7,2	0,8	-6,1	6,7	27,5	-1,6	-3,2	6,7	6,5	16,2	9,8	8
3,1	7,4	-8,6	12,4	7,6	1,8	0,1	4,0	-2,5	0,4	4,4	9
10,7	11,6	x	x	5,1	4,4	3,9	6,4	6,2	3,3	6,8	10
x	x	x	x	x	x	x	x	6,0	x	x	11
x	x	x	x	x	x	-5,6	-2,8	x	-10,4	x	12
x	x	x	x	x	x	-11,9	-13,2	x	-14,0	x	13
8,1	25,8	5,4	x	8,8	10,6	x	13,5	12,4	11,3	8,5	14
-2,7	x	x	x	x	x	x	x	7,7	x	3,2	15
2,1	2,3	1,4	x	x	x	0,7	x	x	3,5	x	16
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	17
x	x	x	x	x	x	5,6	7,1	1,6	3,7	9,8	18
x	x	x	x	x	5,7	3,8	8,2	4,5	5,9	8,5	19
x	x	x	x	x	x	x	-0,6	-0,7	-0,4	8,8	20
x	x	x	x	x	x	-1,8	x	22,3	-7,7	-1,3	21
x	0,7	-5,6	x	27,2	2,4	-1,9	-1,2	-1,6	-1,5	-0,3	22
5,5	3,6	x	x	x	7,9	7,1	9,9	6,7	5,4	8,4	23
1,9	x	x	x	x	x	3,2	4,3	1,2	2,3	3,7	24
x	x	x	x	x	x	-0,4	x	-2,6	-0,9	0,4	25
x	x	x	x	x	-4,6	x	-9,6	-9,2	-5,2	x	26
3,7	5,5	x	x	0,7	1,3	0,8	1,4	1,7	0,3	-2,6	27
3,6	-10,2	-17,3	x	x	x	-0,3	3,0	x	1,2	-0,1	28
6,2	3,8	-3,4	0,3	14,3	4,7	3,0	4,7	2,9	3,7	1,1	29
5,4	5,3	3,1	7,2	7,1	4,7	6,8	5,4	7,4	6,9	7,7	30
1,9	3,0	4,4	-2,1	6,3	1,6	4,0	5,7	4,9	3,9	2,5	31
5,7	3,2	-0,6	-4,1	6,5	5,7	1,3	4,0	2,6	2,7	10,7	32
2,9	3,9	-0,3	7,7	0,3	2,9	4,2	2,7	0,2	3,7	2,7	33
0,2	0,9	-8,8	-1,6	-3,1	0,4	1,5	1,1	2,4	0,4	6,3	34
1,4	-0,9	-6,1	0,7	4,9	5,8	3,9	3,3	4,4	2,4	5,0	35
2,1	0,5	-0,3	-0,4	-1,0	1,9	1,0	3,7	1,3	1,8	2,9	36
1,1	0,5	0,3	4,7	-0,6	2,0	2,6	1,5	2,6	1,3	0,9	37
-0,2	4,0	-5,6	-1,6	6,0	-0,4	10,6	3,5	1,3	0,3	0,7	38
8,2	5,5	3,2	6,4	6,3	6,1	8,4	9,1	7,4	8,6	7,7	39
7,4	0,9	0,7	6,7	1,8	5,5	4,8	4,4	4,1	3,5	2,7	40
2,5	2,3	2,7	5,3	1,0	0,9	3,8	3,7	3,7	1,9	1,5	41
2,1	5,3	-0,3	12,5	6,5	2,4	2,9	3,8	2,2	3,5	3,7	42

Tableau 7.1.4

Croissance annuelle du PIB par industrie, ensemble du Québec, 2015 et 2016

Industrie	2015 ^{er}	2016 ^e
	%	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,4	4,2
Cultures agricoles et élevage	1,8	3,5
Foresterie et exploitation forestière	12,2	5,4
Pêche, chasse et piégeage	16,1	3,1
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	6,7	6,6
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	- 7,2	12,4
Services publics	5,6	2,0
Construction	- 0,2	3,0
Fabrication	2,8	0,5
Fabrication d'aliments	4,5	4,9
Fabrication de boissons et de produits du tabac	5,0	5,8
Usines de textiles et de produits textiles	7,7	- 5,8
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	- 11,3	- 12,5
Fabrication de produits en bois	7,9	10,9
Fabrication du papier	4,2	2,6
Impression et activités connexes de soutien	3,4	2,3
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	- 26,7	- 7,3
Fabrication de produits chimiques	5,2	5,3
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	5,0	5,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	- 1,4	0,6
Première transformation des métaux	0,8	- 5,6
Fabrication de produits métalliques	- 0,4	- 0,7
Fabrication de machines	4,5	5,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	- 0,5	3,1
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	- 6,0	0,0
Fabrication de matériel de transport	7,5	- 7,0
Fabrication de meubles et de produits connexes	3,6	1,2
Activités diverses de fabrication	8,9	0,9
Commerce de gros	6,3	3,0
Commerce de détail	3,2	6,1
Transport et entreposage	1,7	3,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	5,6	2,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	4,0	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1,5	1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	- 0,1	3,9
Services d'enseignement	0,9	1,3
Soins de santé et assistance sociale	0,7	1,6
Arts, spectacles et loisirs	4,8	2,8
Hébergement et services de restauration	3,7	7,0
Autres services, sauf les administrations publiques	1,9	3,7
Administrations publiques	- 1,2	2,5
Secteur de production de biens	2,0	2,0
Secteur des services	2,4	3,1
Ensemble des industries	2,3	2,8

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible est un agrégat du secteur des ménages, du *Système des comptes macroéconomiques*, qui permet de mieux saisir la situation économique et le niveau de richesse d'un territoire. Il correspond à la somme de tous les revenus reçus par l'ensemble des résidents d'un territoire donné, desquels sont soustraits les transferts payés par ceux-ci aux secteurs institutionnels, dont l'impôt sur le revenu des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale ainsi que les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées. Il représente donc le revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire.

En plus de comparer les données de 2016 avec celles de 2012, afin de mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant, la présente section met en évidence les différences de revenu dans les 17 régions administratives du Québec. L'analyse ne se limite pas à la seule comparaison du revenu disponible par habitant. Le texte s'attarde également aux prestations et crédits d'impôt remboursables versés par les différents ordres de gouvernement, lesquels représentent la principale source de revenus des particuliers après la rémunération des salariés.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population totale) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois à quatre années antérieures. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes, tant à l'échelle de la province qu'à celle des régions administratives et des MRC. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2018 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

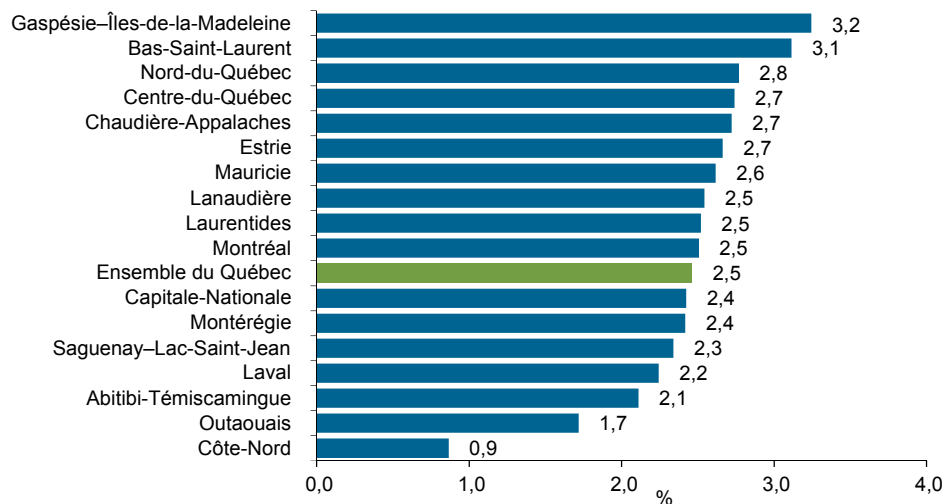
Au Québec, le revenu disponible par habitant a progressé, en dollars courants, à un rythme annuel moyen de 2,5 % de 2012 à 2016. Dans le même temps, l'inflation, mesurée par l'indice implicite des prix des dépenses de consommation finale des ménages, a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. En conséquence, le pouvoir d'achat des Québécois s'est accru à un rythme annuel moyen de 1,4 % entre 2012 et 2016. En termes réels, il s'agit d'une croissance plus lente qu'au cours de la période 2007-2011 (+ 1,8 %). Le ralentissement de la croissance pendant les dernières années s'explique, d'une part, par une augmentation plus faible de la rémunération des salariés et du revenu mixte net et, d'autre part, par une hausse plus rapide de l'impôt sur le revenu et des cotisations payées à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées.

À l'échelle des régions administratives, le revenu disponible par habitant évolue de manière contrastée entre 2012 et 2016. Avec une hausse annuelle moyenne de plus de 3 %, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent sont celles qui connaissent les plus fortes augmentations en dollars courants¹, en raison d'une croissance plus rapide du revenu net de la propriété ainsi que des prestations en provenance des régimes de retraite publics et des régimes de pension agréés. Malgré une hausse soutenue au cours des dernières années, ces deux régions de l'est du Québec continuent d'afficher un revenu disponible par habitant inférieur à celui de la province (27 723 \$).

1. Étant donné que l'indice implicite de prix des dépenses de consommation finale des ménages n'est pas produit à l'échelle infraprovinciale, il n'est pas possible de mesurer la variation du revenu disponible par habitant en termes réels pour les régions administratives et les MRC.

Figure 7.2.1

Taux de croissance annuel moyen du revenu disponible par habitant, en dollars courants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

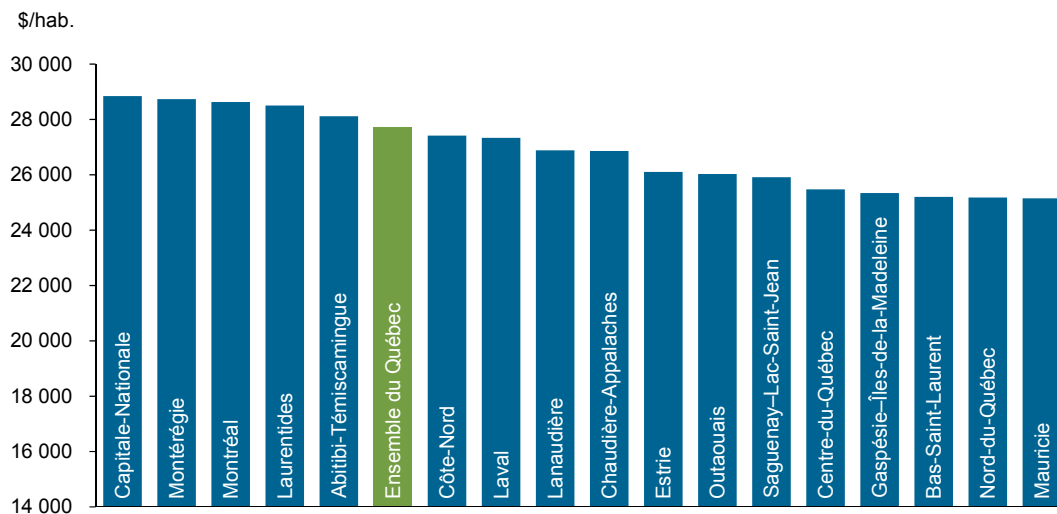
En revanche, la Côte-Nord est la région qui présente la progression la plus lente du revenu disponible par habitant entre 2012 et 2016. La rémunération des salariés et les revenus nets des entreprises individuelles se sont contractés sur le territoire nord-côtier durant cette période, conséquence de la baisse de l'activité minière. Le repli des revenus relatifs au travail a toutefois été contrebalancé par l'effet conjugué d'une hausse importante des transferts en provenance des administrations publiques et des sociétés financières et d'une diminution de l'impôt payé par les particuliers. En raison de cette faible performance, la Côte-Nord (27 417 \$) présente pour la première fois, depuis 2009, un revenu disponible par habitant inférieur à la moyenne québécoise.

Le revenu disponible par habitant de l'Outaouais croît également à une cadence nettement moins rapide que celui de la province, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés et d'une baisse du revenu mixte net. En conséquence, l'Outaouais a glissé au classement des régions administratives. Après avoir occupé sans interruption le sixième rang des régions administratives de 2002 à 2007, la région se classe en 2016 au onzième rang, avec un revenu disponible de 26 030 \$ par habitant.

La Capitale-Nationale se maintient en tête des régions

Pour une quatrième année consécutive, c'est la Capitale-Nationale qui affiche le revenu disponible par habitant le plus élevé des régions, celui-ci s'établissant à 28 848 \$. Elle est immédiatement suivie par la Montérégie (28 738 \$) et Montréal (28 631 \$). Le niveau de revenu élevé dans la Capitale-Nationale et en Montérégie est attribuable à un taux d'emploi et à une rémunération des salariés parmi les plus élevés du Québec. Quant à la région montréalaise, elle se caractérise par des revenus nets de la propriété particulièrement importants, lesquels sont constitués notamment de revenus de placement.

Figure 7.2.2

Revenu disponible par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

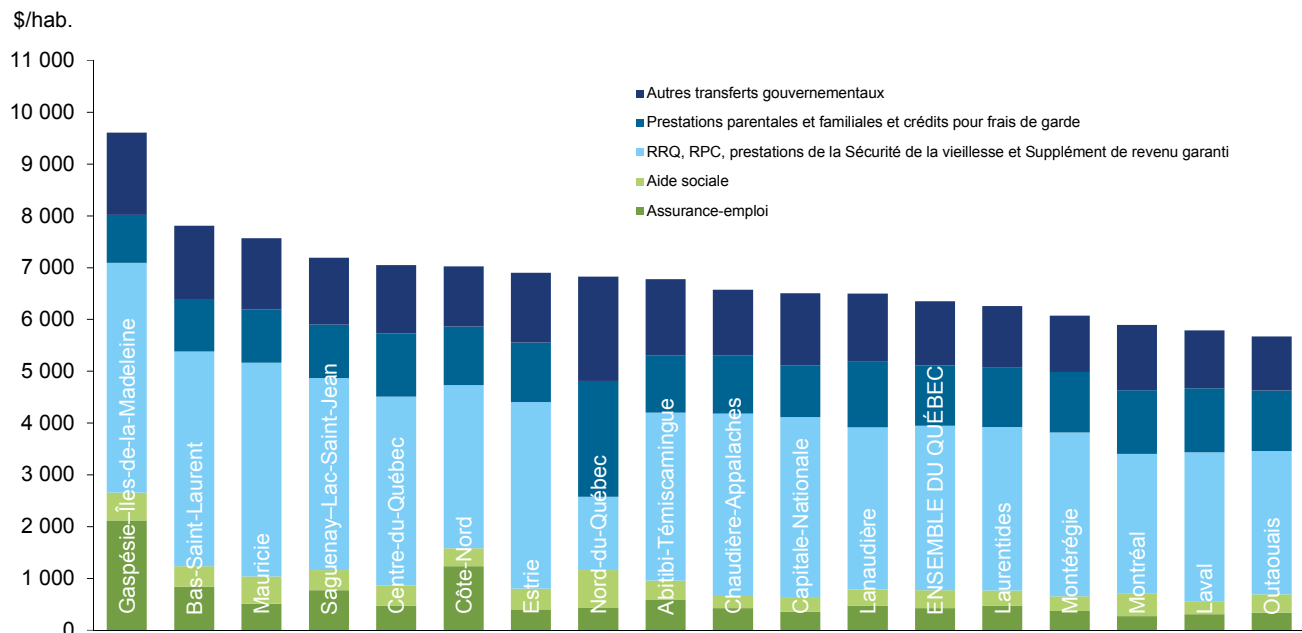
À l'inverse, les régions de la Mauricie, du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent ferment la marche, avec un revenu disponible inférieur à 25 250 \$ par habitant. Le faible niveau de revenu dans ces territoires s'explique, en grande partie, par le fait que la rémunération des salariés, le revenu mixte net et le revenu net de la propriété y sont largement plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Les différents ordres de gouvernement ont versé aux Québécois en transferts courants près de 53 milliards de dollars en 2016. Par habitant, cela représente 6 351 \$. Ces transferts constituent la seconde source de revenus en importance pour les particuliers. Les principaux transferts versés aux particuliers sont les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) (1 632 \$/hab.) ainsi que celles de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SRG) (1 542 \$/hab.). Ces prestations gouvernementales de retraite représentent ensemble la moitié de tous les transferts versés par les administrations publiques aux particuliers. Parmi les autres grandes composantes des transferts gouvernementaux, on retrouve les prestations parentales et familiales, incluant les crédits d'impôt pour frais de garde, ainsi que les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale.

Il n'est pas étonnant de constater que ce sont les régions avec une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le plus par habitant en transferts courants des différents ordres de gouvernement. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9 602 \$), du Bas-Saint-Laurent (7 808 \$) et de la Mauricie (7 568 \$). Dans ces trois régions, plus d'un résident sur cinq est âgé de 65 ans ou plus.

Figure 7.2.3

Transferts gouvernementaux par habitant selon le type de prestation, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

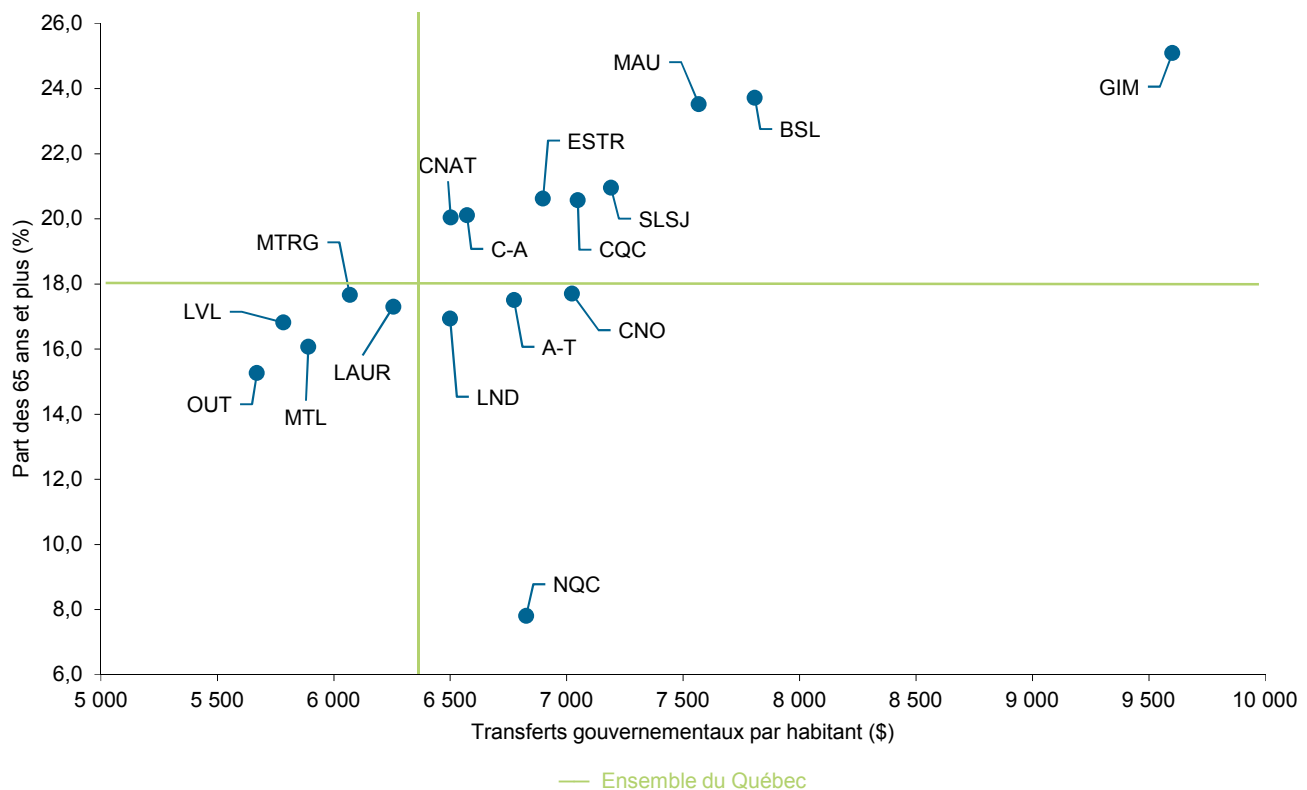
Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

À l'opposé, ayant une population relativement jeune, l'Outaouais (5 670 \$), Laval (5 784 \$) et Montréal (5 891 \$) sont les régions qui reçoivent le moins, par habitant, en transferts gouvernementaux. Globalement, ces trois régions obtiennent moins en prestations du RRQ, du RPC, de la Sécurité de la vieillesse et du SRG que la moyenne québécoise. En contrepartie, les prestations parentales et familiales demeurent plus importantes dans ces territoires que dans l'ensemble du Québec.

La situation du Nord-du-Québec est toutefois singulière, comme l'illustre la figure 7.2.4. Bien qu'elle soit une région dont la population est relativement jeune, elle reçoit tout de même plus en transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise. En 2016, les différents ordres de gouvernement y ont versé en prestations et crédits d'impôt remboursables 6 826 \$, en moyenne, comparativement à 6 351 \$ dans l'ensemble de la province. Contrairement aux autres régions, ce sont l'aide gouvernementale accordée aux autochtones ainsi que les prestations parentales et familiales qui constituent les principaux transferts courants en provenance des administrations publiques dans le Nord-du-Québec. D'ailleurs, les prestations familiales et parentales représentent 32,7 % de l'ensemble des transferts versés par les gouvernements dans le Nord-du-Québec. Cette proportion n'est que de 18,3 % dans l'ensemble du Québec. En revanche, la part des transferts gouvernementaux provenant des pensions du gouvernement demeure largement plus faible dans cette région (20,8 %) qu'à l'échelle de la province (50,0 %).

Figure 7.2.4

Transferts gouvernementaux par habitant et proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

Évolution des transferts gouvernementaux dans les régions

Les transferts courants versés aux particuliers par les administrations publiques ont augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 % entre 2012 et 2016, au Québec. La hausse de ces derniers s'explique, premièrement, par l'instauration de l'allocation canadienne pour enfants en juillet 2016, qui s'avère globalement plus généreuse que les deux mesures qu'elle remplace, soit la prestation fiscale canadienne pour enfants et la prestation universelle pour la garde d'enfants et, deuxièmement, par l'augmentation importante, due au vieillissement de la population, des prestations du RRQ, de la Sécurité de la vieillesse et du SRG.

Les transferts gouvernementaux ont progressé dans l'ensemble des régions administratives entre 2012 et 2016, bien qu'à des degrés divers. Le Nord-du-Québec est celle qui a connu la plus forte hausse durant cette période, les transferts courants en provenance des administrations publiques y ayant augmenté à un rythme annuel de 4,3 %, en raison notamment de l'accroissement des prestations parentales et familiales. À l'autre bout du spectre, Montréal (+ 2,6 %) et Laval (+ 3,0 %) sont celles où les transferts ont progressé le plus lentement.

Tableau 7.2.1

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	TCAM 2016/2012 %
	\$ / hab.					%
Bas-Saint-Laurent						
Revenu primaire	23 684	24 324	24 911	25 294	25 887	2,2
Rémunération des salariés	19 391	19 871	20 373	20 553	20 986	2,0
Revenu mixte net	2 489	2 461	2 459	2 507	2 474	- 0,2
Revenu net de la propriété	1 803	1 993	2 079	2 234	2 427	7,7
Plus :						
Transferts courants reçus	8 834	9 277	9 577	10 204	10 673	4,8
Des administrations publiques	6 764	6 973	7 198	7 555	7 808	3,7
Des sociétés financières	2 012	2 194	2 265	2 526	2 743	8,1
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	53	57	59	59	60	3,4
Des non-résidents	5	53	55	65	62	86,0
Moins :						
Transferts courants payés	10 224	10 351	10 799	11 182	11 357	2,7
Égal :						
Revenu disponible	22 294	23 249	23 689	24 317	25 203	3,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Revenu primaire	26 972	27 396	27 738	27 761	28 357	1,3
Rémunération des salariés	22 708	23 194	23 300	23 261	23 786	1,2
Revenu mixte net	2 581	2 505	2 524	2 480	2 457	- 1,2
Revenu net de la propriété	1 684	1 696	1 914	2 020	2 114	5,9
Plus :						
Transferts courants reçus	8 602	9 013	9 335	10 010	10 527	5,2
Des administrations publiques	6 203	6 388	6 580	6 972	7 190	3,8
Des sociétés financières	2 346	2 558	2 694	2 978	3 267	8,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	48	49	50	49	55	3,1
Des non-résidents	5	18	11	11	15	34,5
Moins :						
Transferts courants payés	11 949	12 058	12 356	12 716	12 969	2,1
Égal :						
Revenu disponible	23 626	24 351	24 717	25 055	25 915	2,3
Capitale-Nationale						
Revenu primaire	32 230	32 865	33 447	34 318	34 663	1,8
Rémunération des salariés	25 317	26 158	26 654	27 169	27 524	2,1
Revenu mixte net	3 738	3 714	3 591	3 567	3 574	- 1,1
Revenu net de la propriété	3 175	2 993	3 202	3 583	3 565	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	8 431	9 054	9 352	9 963	10 298	5,1
Des administrations publiques	5 581	5 890	6 085	6 396	6 502	3,9
Des sociétés financières	2 748	3 025	3 124	3 423	3 648	7,3
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	79	86	89	88	92	3,8
Des non-résidents	23	53	53	56	56	24,5
Moins :						
Transferts courants payés	14 448	14 786	15 311	15 912	16 114	2,8
Égal :						
Revenu disponible	26 213	27 133	27 487	28 369	28 848	2,4

Tableau 7.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	TCAM 2016/2012
	\$ / hab.					%
Mauricie						
Revenu primaire	24 150	24 445	24 984	25 339	25 832	1,7
Rémunération des salariés	19 460	19 864	20 287	20 392	20 756	1,6
Revenu mixte net	2 479	2 404	2 311	2 328	2 352	- 1,3
Revenu net de la propriété	2 211	2 177	2 386	2 619	2 724	5,3
Plus :						
Transferts courants reçus	9 169	9 581	9 844	10 461	10 940	4,5
Des administrations publiques	6 682	6 858	7 026	7 362	7 568	3,2
Des sociétés financières	2 426	2 643	2 740	3 024	3 292	7,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	51	56	53	52	54	1,4
Des non-résidents	10	24	25	23	26	26,6
Moins :						
Transferts courants payés	10 637	10 659	11 070	11 460	11 621	2,2
Égal :						
Revenu disponible	22 682	23 367	23 758	24 340	25 151	2,6
Estrie						
Revenu primaire	26 388	26 918	27 479	27 996	28 581	2,0
Rémunération des salariés	20 114	20 686	21 090	21 445	21 640	1,8
Revenu mixte net	3 399	3 434	3 429	3 329	3 389	- 0,1
Revenu net de la propriété	2 875	2 797	2 959	3 223	3 552	5,4
Plus :						
Transferts courants reçus	8 231	8 537	8 770	9 336	9 747	4,3
Des administrations publiques	6 094	6 217	6 364	6 690	6 898	3,1
Des sociétés financières	2 034	2 152	2 230	2 465	2 661	6,9
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	74	76	78	77	87	4,1
Des non-résidents	29	91	98	104	101	36,5
Moins :						
Transferts courants payés	11 120	11 269	11 662	12 102	12 223	2,4
Égal :						
Revenu disponible	23 499	24 186	24 587	25 231	26 105	2,7
Montréal						
Revenu primaire	31 999	32 208	33 512	35 047	35 574	2,7
Rémunération des salariés	23 020	23 526	24 295	25 240	25 767	2,9
Revenu mixte net	4 377	4 605	4 568	4 657	4 693	1,8
Revenu net de la propriété	4 601	4 076	4 649	5 151	5 113	2,7
Plus :						
Transferts courants reçus	7 333	7 468	7 640	7 922	8 227	2,9
Des administrations publiques	5 320	5 486	5 605	5 732	5 891	2,6
Des sociétés financières	1 608	1 655	1 707	1 845	1 975	5,3
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	236	224	223	229	243	0,7
Des non-résidents	169	102	105	116	119	- 8,4
Moins :						
Transferts courants payés	13 401	13 583	14 167	14 847	15 170	3,1
Égal :						
Revenu disponible	25 931	26 092	26 985	28 122	28 631	2,5

Tableau 7.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	TCAM 2016/2012
	\$ / hab.					%
Outaouais						
Revenu primaire	31 217	32 089	31 886	32 444	32 521	1,0
Rémunération des salariés	26 039	26 899	26 583	26 888	26 846	0,8
Revenu mixte net	3 303	3 207	3 175	3 210	3 269	- 0,3
Revenu net de la propriété	1 875	1 984	2 128	2 347	2 406	6,4
Plus :						
Transferts courants reçus	7 230	7 573	7 840	8 441	8 830	5,1
Des administrations publiques	4 892	5 042	5 197	5 538	5 670	3,8
Des sociétés financières	2 230	2 410	2 513	2 783	3 029	8,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	72	78	82	74	83	3,5
Des non-résidents	37	43	49	47	49	7,3
Moins :						
Transferts courants payés	14 132	14 645	14 618	15 173	15 321	2,0
Égal :						
Revenu disponible	24 316	25 017	25 108	25 712	26 030	1,7
Abitibi-Témiscamingue						
Revenu primaire	31 649	32 048	32 488	32 534	33 681	1,6
Rémunération des salariés	27 052	27 422	27 697	27 813	28 794	1,6
Revenu mixte net	2 539	2 496	2 474	2 498	2 505	- 0,3
Revenu net de la propriété	2 058	2 130	2 317	2 223	2 382	3,7
Plus :						
Transferts courants reçus	7 583	7 818	8 089	8 693	9 047	4,5
Des administrations publiques	5 959	6 072	6 258	6 631	6 774	3,3
Des sociétés financières	1 573	1 678	1 768	2 005	2 204	8,8
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	44	47	48	46	51	3,3
Des non-résidents	6	21	14	11	19	33,5
Moins :						
Transferts courants payés	13 373	13 427	13 791	14 186	14 614	2,2
Égal :						
Revenu disponible	25 859	26 439	26 785	27 040	28 114	2,1
Côte-Nord						
Revenu primaire	32 699	32 908	33 281	32 377	32 408	- 0,2
Rémunération des salariés	29 163	29 436	29 545	28 889	28 647	- 0,4
Revenu mixte net	2 106	2 034	1 998	1 977	2 073	- 0,4
Revenu net de la propriété	1 429	1 438	1 738	1 511	1 688	4,2
Plus :						
Transferts courants reçus	7 931	8 131	8 583	9 286	9 713	5,2
Des administrations publiques	6 031	6 101	6 377	6 796	7 023	3,9
Des sociétés financières	1 854	1 980	2 157	2 444	2 640	9,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	41	44	43	41	44	1,8
Des non-résidents	5	7	6	5	6	4,8
Moins :						
Transferts courants payés	14 142	14 215	14 524	14 595	14 703	1,0
Égal :						
Revenu disponible	26 488	26 823	27 339	27 068	27 417	0,9

Tableau 7.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	TCAM 2016/2012
	\$ / hab.					%
Nord-du-Québec						
Revenu primaire	24 006	24 737	25 401	25 742	26 196	2,2
Rémunération des salariés	21 973	22 596	23 234	23 625	24 088	2,3
Revenu mixte net	1 351	1 378	1 405	1 377	1 377	0,5
Revenu net de la propriété	683	763	762	741	731	1,7
Plus :						
Transferts courants reçus	6 466	6 684	6 857	7 258	7 795	4,8
Des administrations publiques	5 757	5 953	6 087	6 416	6 826	4,3
Des sociétés financières	657	679	713	786	916	8,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	49	49	54	54	51	0,9
Des non-résidents	3	1	4	2	2	- 10,3
Moins :						
Transferts courants payés	7 899	8 014	8 277	8 600	8 811	2,8
Égal :						
Revenu disponible	22 573	23 406	23 982	24 401	25 179	2,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine						
Revenu primaire	21 084	21 459	22 098	22 540	23 605	2,9
Rémunération des salariés	17 364	17 684	18 123	18 287	18 926	2,2
Revenu mixte net	2 287	2 243	2 320	2 509	2 599	3,3
Revenu net de la propriété	1 434	1 532	1 655	1 744	2 080	9,7
Plus :						
Transferts courants reçus	10 338	10 705	11 052	11 625	12 041	3,9
Des administrations publiques	8 509	8 739	8 985	9 361	9 602	3,1
Des sociétés financières	1 782	1 901	1 986	2 189	2 359	7,3
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	43	47	54	49	51	4,4
Des non-résidents	4	19	26	25	29	64,3
Moins :						
Transferts courants payés	9 116	9 143	9 612	10 038	10 301	3,1
Égal :						
Revenu disponible	22 306	23 021	23 537	24 127	25 345	3,2
Chaudière-Appalaches						
Revenu primaire	28 584	29 055	29 971	30 892	31 128	2,2
Rémunération des salariés	22 788	23 585	24 180	24 630	25 107	2,5
Revenu mixte net	2 870	2 881	2 928	2 906	2 940	0,6
Revenu net de la propriété	2 926	2 589	2 863	3 356	3 081	1,3
Plus :						
Transferts courants reçus	7 685	8 062	8 343	8 912	9 274	4,8
Des administrations publiques	5 724	5 874	6 081	6 400	6 572	3,5
Des sociétés financières	1 898	2 054	2 126	2 366	2 554	7,7
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	59	58	59	63	3,0
Des non-résidents	6	75	78	87	85	92,7
Moins :						
Transferts courants payés	12 140	12 300	12 825	13 394	13 538	2,8
Égal :						
Revenu disponible	24 129	24 817	25 489	26 410	26 865	2,7

Tableau 7.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	TCAM 2016/2012
	\$/hab.					%
Laval						
Revenu primaire	31 508	32 092	32 719	33 377	34 032	1,9
Rémunération des salariés	25 274	25 803	26 227	26 734	27 101	1,8
Revenu mixte net	3 306	3 393	3 382	3 402	3 457	1,1
Revenu net de la propriété	2 929	2 896	3 111	3 240	3 474	4,4
Plus :						
Transferts courants reçus	7 083	7 207	7 409	7 836	8 198	3,7
Des administrations publiques	5 146	5 225	5 371	5 618	5 784	3,0
Des sociétés financières	1 754	1 854	1 913	2 092	2 270	6,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	89	74	74	72	79	- 2,9
Des non-résidents	93	55	51	55	65	- 8,6
Moins :						
Transferts courants payés	13 578	13 686	14 071	14 621	14 896	2,3
Égal :						
Revenu disponible	25 013	25 613	26 057	26 593	27 334	2,2
Lanaudière						
Revenu primaire	29 052	29 606	30 172	30 496	31 433	2,0
Rémunération des salariés	23 862	24 483	24 896	25 069	25 755	1,9
Revenu mixte net	2 975	2 938	2 931	2 955	3 015	0,3
Revenu net de la propriété	2 215	2 185	2 345	2 472	2 663	4,7
Plus :						
Transferts courants reçus	7 507	7 779	8 036	8 605	9 076	4,9
Des administrations publiques	5 616	5 748	5 918	6 273	6 500	3,7
Des sociétés financières	1 835	1 960	2 044	2 257	2 496	8,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	42	44	44	41	49	4,3
Des non-résidents	14	27	31	34	31	22,6
Moins :						
Transferts courants payés	12 244	12 378	12 832	13 285	13 625	2,7
Égal :						
Revenu disponible	24 314	25 006	25 376	25 815	26 884	2,5
Laurentides						
Revenu primaire	31 386	31 750	32 328	33 084	34 060	2,1
Rémunération des salariés	24 753	25 125	25 522	26 013	26 555	1,8
Revenu mixte net	3 657	3 661	3 597	3 636	3 738	0,5
Revenu net de la propriété	2 976	2 964	3 209	3 435	3 767	6,1
Plus :						
Transferts courants reçus	7 514	7 735	7 970	8 560	9 014	4,7
Des administrations publiques	5 452	5 545	5 701	6 032	6 256	3,5
Des sociétés financières	1 976	2 069	2 157	2 400	2 646	7,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	69	61	53	69	53	- 6,4
Des non-résidents	17	60	59	58	59	36,7
Moins :						
Transferts courants payés	13 096	13 194	13 636	14 222	14 570	2,7
Égal :						
Revenu disponible	25 804	26 291	26 663	27 421	28 505	2,5

Tableau 7.2.1 (suite)

Revenu disponible et ses composantes par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative et composante du revenu	2012	2013 ^a	2014 ^a	2015 ^a	2016 ^b	TCAM 2016/2012 %
	\$ / hab.					%
Montérégie						
Revenu primaire	32 583	33 053	33 794	34 493	35 305	2,0
Rémunération des salariés	26 011	26 563	27 092	27 561	28 111	2,0
Revenu mixte net	3 502	3 488	3 447	3 480	3 541	0,3
Revenu net de la propriété	3 070	3 002	3 255	3 452	3 653	4,4
Plus :						
Transferts courants reçus	7 421	7 650	7 923	8 482	8 922	4,7
Des administrations publiques	5 292	5 378	5 569	5 880	6 069	3,5
Des sociétés financières	2 019	2 139	2 220	2 464	2 705	7,6
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	75	78	78	78	88	4,1
Des non-résidents	36	56	57	60	60	13,9
Moins :						
Transferts courants payés	13 885	14 062	14 560	15 148	15 489	2,8
Égal :						
Revenu disponible	26 120	26 641	27 158	27 827	28 738	2,4
Centre-du-Québec						
Revenu primaire	25 217	25 663	26 099	26 903	27 592	2,3
Rémunération des salariés	19 805	20 374	20 865	21 261	21 819	2,4
Revenu mixte net	2 589	2 567	2 533	2 599	2 655	0,6
Revenu net de la propriété	2 823	2 722	2 700	3 043	3 118	2,5
Plus :						
Transferts courants reçus	7 917	8 193	8 400	8 900	9 291	4,1
Des administrations publiques	6 206	6 371	6 516	6 833	7 048	3,2
Des sociétés financières	1 643	1 739	1 799	1 983	2 151	7,0
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	56	59	60	60	62	2,8
Des non-résidents	12	25	24	25	30	24,1
Moins :						
Transferts courants payés	10 270	10 365	10 723	11 192	11 408	2,7
Égal :						
Revenu disponible	22 864	23 491	23 776	24 611	25 475	2,7
Ensemble du Québec						
Revenu primaire	30 444	30 889	31 644	32 469	33 090	2,1
Rémunération des salariés	23 839	24 410	24 904	25 406	25 880	2,1
Revenu mixte net	3 479	3 522	3 488	3 521	3 568	0,6
Revenu net de la propriété	3 126	2 957	3 251	3 542	3 642	3,9
Plus :						
Transferts courants reçus	7 706	7 979	8 221	8 723	9 111	4,3
Des administrations publiques	5 584	5 733	5 896	6 173	6 351	3,3
Des sociétés financières	1 955	2 079	2 157	2 376	2 578	7,2
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	107	105	105	106	113	1,5
Des non-résidents	60	62	63	68	69	3,5
Moins :						
Transferts courants payés	12 997	13 178	13 641	14 200	14 478	2,7
Égal :						
Revenu disponible	25 153	25 690	26 225	26 991	27 723	2,5

Sources : Institut de la statistique du Québec, Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada.

8. Marché du travail¹

par Marc-André Demers², Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans ce chapitre sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et sont fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provinces, Canada). Pour plus d'information, se référer à la publication [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro 71-543-G au catalogue, section 7 : *Qualité des données*).

Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 90 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA sont basées sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

Ce chapitre présente le portrait du marché du travail dans l'ensemble du Québec et dans les différentes régions administratives pour la période de 2007 à 2017.

En 2017, il y a environ 4,2 M de personnes en emploi au Québec, soit 90 200 de plus qu'en 2016 (+ 2,2 %). La hausse de l'emploi est plus importante chez les hommes (+ 64 700) que chez les femmes (+ 25 400) et elle se concentre chez les travailleurs de 30 ans et plus (+ 71,700). L'emploi à temps plein connaît une plus forte croissance (+ 65 400) que l'emploi à temps partiel (+ 24 700). Le secteur des services poursuit sa progression (+ 78 200) alors que celui des biens varie peu. Le taux d'emploi s'élève à 60,9 % en 2017, soit le même niveau qu'il y a dix ans.

De 2007 à 2017, l'emploi augmente d'environ 384 100 emplois (+ 10,0 %). Cette hausse profite tant aux femmes (+ 185 900) qu'aux hommes (+ 198 200) et se répartit entre l'emploi à temps plein (+ 285 100) et celui à temps partiel (+ 98 900). La quasi-totalité des gains concerne les personnes de 30 ans et plus (+ 374,100). Le secteur des services (+ 402 100) affiche une hausse, alors que celui des biens recule (– 18 100). Au cours des dix dernières années, le taux de chômage a fléchi de 1,2 point pour se fixer à 6,1 % en 2017.

1. Les données de l'*Enquête sur la population active* estiment le nombre de personnes en chômage et en emploi dans différents territoires, selon le lieu de résidence des répondants (et non selon leur lieu de travail). À titre d'exemple, le chiffre sur l'emploi indique le nombre de personnes dans la région qui occupent un emploi, sans préciser si l'emploi occupé se situe dans la même région ou dans une autre. Dans le cas des régions administratives du Québec, les tests statistiques réalisés ont un niveau de confiance de 90 %.

2. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

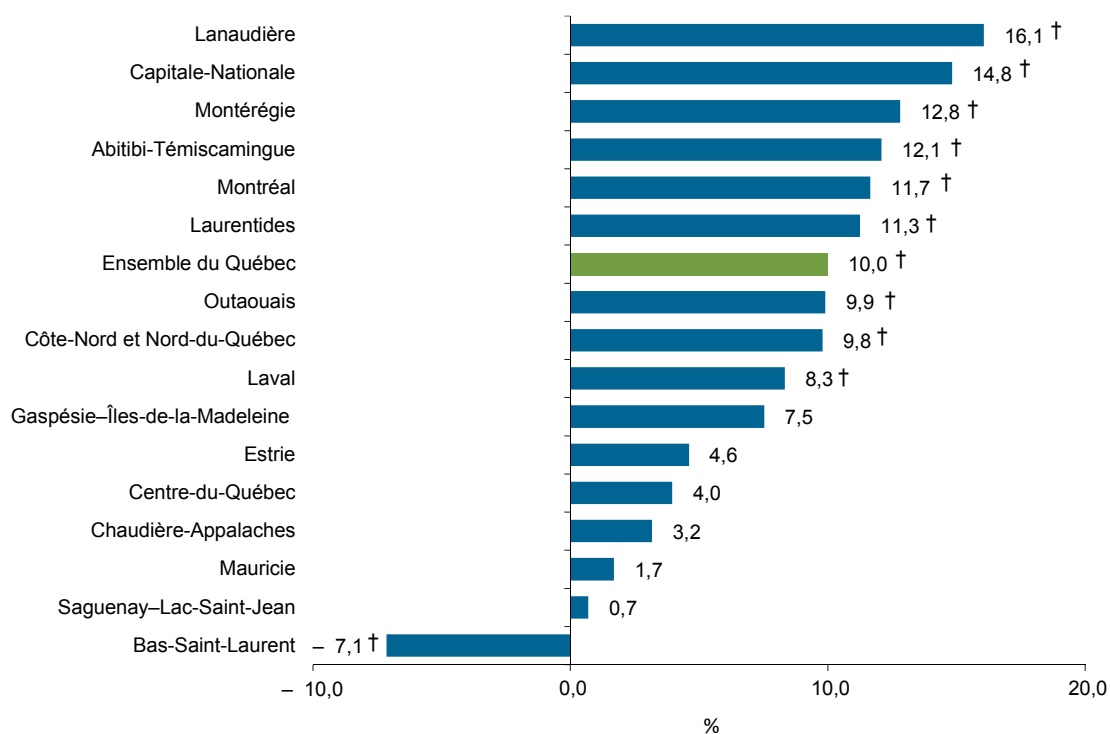
La croissance de l'emploi se concentre à Montréal et en Montérégie

De 2016 à 2017, la progression de l'emploi au Québec se concentre dans deux régions, soit Montréal (+ 38 900) et la Montérégie (+ 32 300). En effet, 80 % de la croissance nette de l'emploi au Québec s'observe dans ces deux régions. Dans les autres régions administratives, l'emploi varie de façon beaucoup moins prononcée.

Au cours de la décennie de 2007 à 2017, 10 des 17 régions administratives présentent une croissance de l'emploi, une affiche un repli, alors que les six autres présentent un faible changement. Dans Lanaudière (+ 36 100; + 16,1 %), dans la Capitale-Nationale (+ 52 300; + 14,8 %), en Montérégie (+ 91 400; + 12,8 %), en Abitibi-Témiscamingue (+ 8 100; + 12,1 %), à Montréal (+ 108 200; + 11,7 %) et dans les Laurentides (+ 30 800; + 11,3 %), l'emploi progresse de plus de 10 %. La seule région où l'emploi se contracte est le Bas-Saint-Laurent, où l'on note un recul d'environ 6 500 emplois.

Figure 8.1

Variation de l'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, de 2007 à 2017



† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 %.

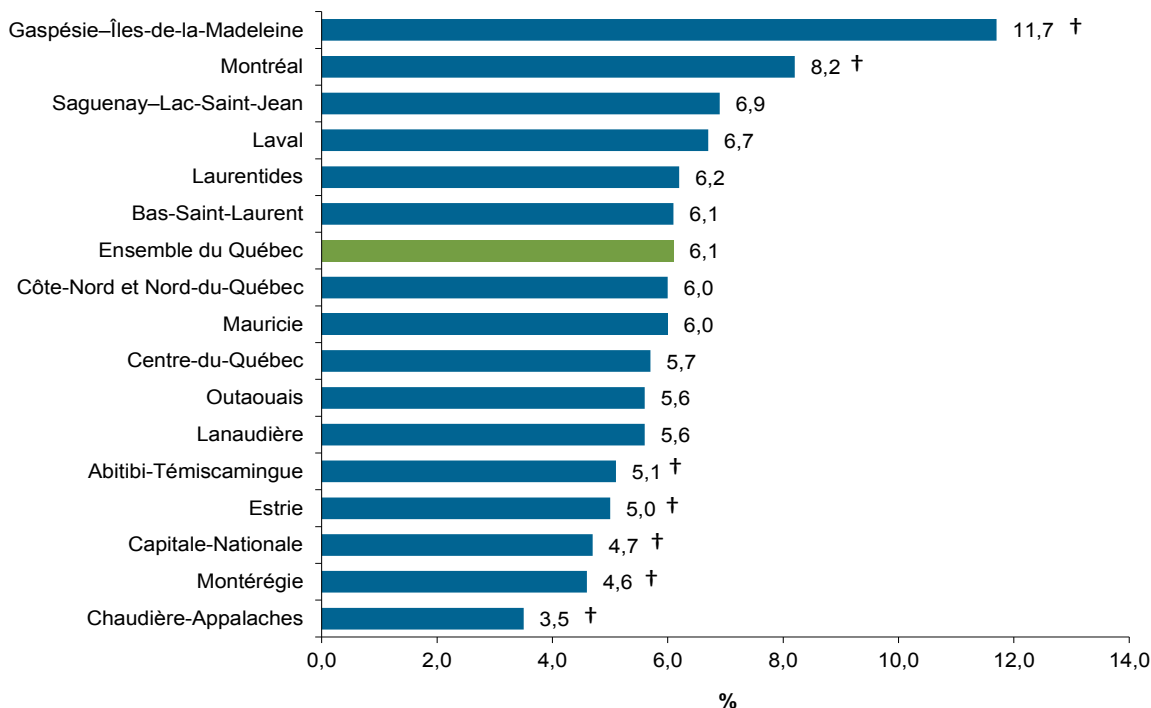
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de chômage se contracte dans presque toutes les régions du Québec en 2017

En 2017, le taux de chômage dans les régions du Québec varie entre 3,5 et 11,7 %. Le taux de chômage diminue dans la majorité des régions par rapport à 2016. C'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 2,9 points) et dans le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » (– 2,7 points) que la contraction est la plus importante, avec un repli de près de 3 points de pourcentage. La Capitale-Nationale (4,7 %), la Chaudière-Appalaches (3,5 %), la Montérégie (4,6 %), l'Estrie (5,0 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (5,1 %) présentent un taux de chômage significativement inférieur à la moyenne québécoise (6,1 %). À l'opposé, la région de Montréal (8,2 %) ainsi que celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11,7 %) affichent un taux plus élevé. Encore cette année, cette dernière région est la seule où l'on observe un taux de plus de 10 %. Pour les autres régions, le taux de chômage n'est pas statistiquement différent de celui de l'ensemble du Québec.

Figure 8.2

Taux de chômage, régions administratives et ensemble du Québec, 2017



† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 % entre la région et l'ensemble du Québec.

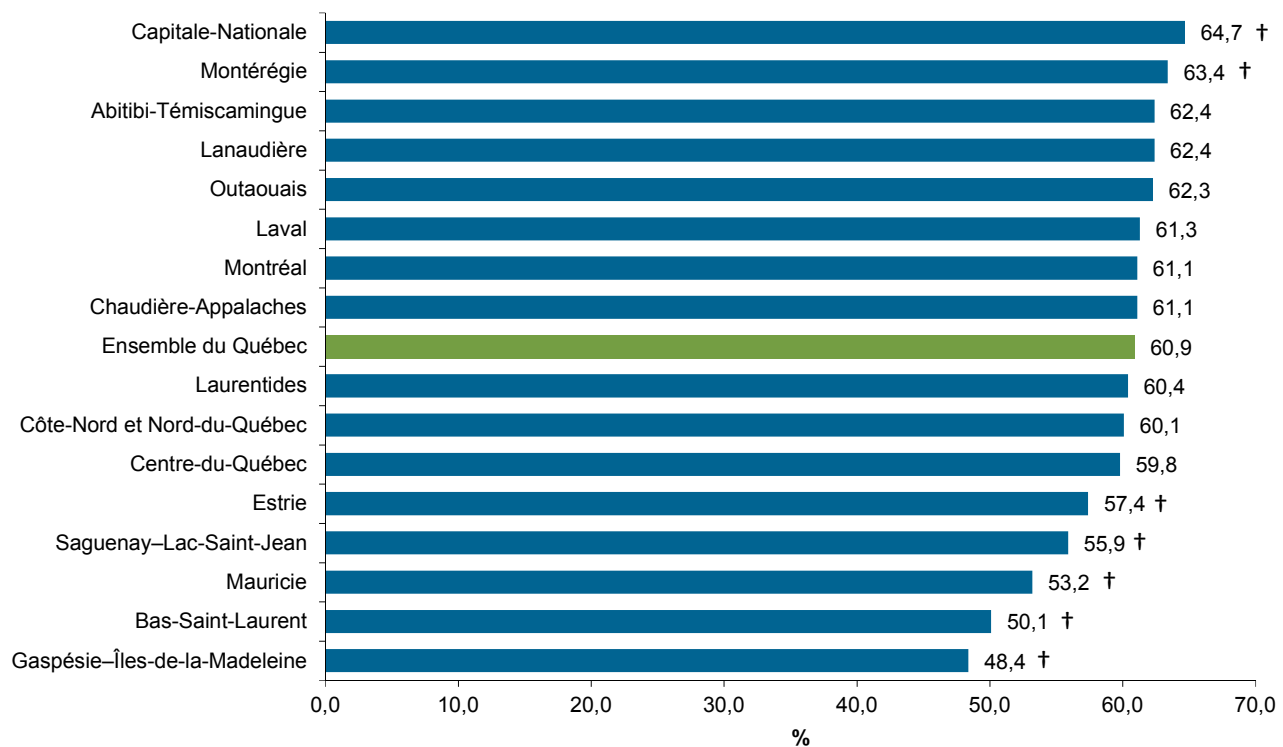
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'emploi varie peu dans les régions du Québec en 2017

En 2017, le taux d'emploi varie peu dans les différentes régions du Québec. Sur l'ensemble des régions, cinq ont un taux d'emploi significativement inférieur à la moyenne québécoise (60,9 %). Il s'agit de l'Estrie (57,4 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (55,9 %), de la Mauricie (53,2 %), du Bas-Saint-Laurent (50,1 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (48,4 %). Cette dernière région est la seule où moins de la moitié de la population de 15 ans et plus occupe un emploi. Par ailleurs, la Capitale-Nationale (64,7 %) et la Montérégie (63,4 %) présentent un taux d'emploi plus élevé que la moyenne québécoise.

Figure 8.3

Taux d'emploi, régions administratives et ensemble du Québec, 2017



† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.1

Emploi selon le régime de travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017

Région administrative	2007	2013	2014	2015	2016	2017	Part du temps partiel en 2017	2017-2016		2017-2007	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	91,0	88,9	85,1	84,5	86,9	84,5		- 2,4	- 2,8	- 6,5	- 7,1 [†]
Temps plein	72,8	71,9	67,7	69,2	72,3	67,2		- 5,1	- 7,1	- 5,6	- 7,7
Temps partiel	18,2	17,0	17,4	15,3	14,7	17,4	20,6	2,7	18,4	- 0,8	- 4,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	128,2	128,0	127,0	128,3	126,7	129,1		2,4	1,9	0,9	0,7
Temps plein	100,8	101,6	99,4	104,2	99,6	104,9		5,3	5,3	4,1	4,1
Temps partiel	27,5	26,4	27,6	24,2	27,1	24,3	18,8	- 2,8	- 10,3	- 3,2	- 11,6 [†]
Capitale-Nationale	352,5	386,8	388,7	400,9	405,7	404,8		- 0,9	- 0,2	52,3	14,8 [†]
Temps plein	286,1	315,0	310,3	319,3	325,4	335,7		10,3	3,2	49,6	17,3 [†]
Temps partiel	66,4	71,9	78,4	81,5	80,3	69,0	17,0	- 11,3	- 14,1	2,6	3,9
Mauricie	117,8	109,3	114,9	116,4	121,2	119,8		- 1,4	- 1,2	2,0	1,7
Temps plein	93,9	85,6	88,0	93,1	95,0	95,1		0,1	0,1	1,2	1,3
Temps partiel	23,8	23,8	26,9	23,3	26,1	24,8	20,7	- 1,3	- 5,0	1,0	4,2
Estrie	149,6	155,5	155,8	153,7	153,0	156,5		3,5	2,3	6,9	4,6
Temps plein	119,1	122,8	120,1	121,2	120,7	122,6		1,9	1,6	3,5	2,9
Temps partiel	30,4	32,7	35,7	32,5	32,4	33,9	21,7	1,5	4,6	3,5	11,5 [†]
Montréal	927,7	963,3	947,3	969,0	997,0	1 035,9		38,9	3,9	108,2	11,7 [†]
Temps plein	740,7	763,9	745,6	770,7	799,4	833,8		34,4	4,3	93,1	12,6 [†]
Temps partiel	187,1	199,4	201,7	198,3	197,6	202,1	19,5	4,5	2,3	15,0	8,0
Outaouais	182,7	192,7	192,6	200,2	198,7	200,8		2,1	1,1	18,1	9,9 [†]
Temps plein	152,5	159,3	160,2	165,9	165,4	169,3		3,9	2,4	16,8	11,0 [†]
Temps partiel	30,2	33,4	32,4	34,3	33,2	31,6	15,7	- 1,6	- 4,8	1,4	4,6
Abitibi-Témiscamingue	67,0	74,7	74,7	70,6	73,1	75,1		2,0	2,7	8,1	12,1 [†]
Temps plein	55,4	59,4	61,5	58,3	59,1	61,5		2,4	4,1	6,1	11,0 [†]
Temps partiel	11,6	15,3	13,2	12,3	14,0	13,6	18,1	- 0,4	- 2,9	2,0	17,2 [†]
Côte-Nord et Nord-du-Québec	50,0	53,0	48,9	50,6	53,9	54,9		1,0	1,9	4,9	9,8 [†]
Temps plein	40,3	44,3	40,6	42,0	45,0	45,9		0,9	2,0	5,6	13,9 [†]
Temps partiel	9,7	8,6	8,3	8,6	8,9	9,0	16,4	0,1	1,1	- 0,7	- 7,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,5	36,2	37,4	35,9	35,2	37,1		1,9	5,4	2,6	7,5
Temps plein	28,1	29,3	30,3	30,2	29,2	31,5		2,3	7,9	3,4	12,1 [†]
Temps partiel	6,4	6,9	7,1	5,8	5,9	5,6	15,1	- 0,3	- 5,1	- 0,8	- 12,5
Chaudière-Appalaches	207,7	218,8	223,4	218,7	215,2	214,3		- 0,9	- 0,4	6,6	3,2
Temps plein	168,5	181,9	178,7	175,5	176,5	174,4		- 2,1	- 1,2	5,9	3,5
Temps partiel	39,2	36,9	44,7	43,2	38,7	39,9	18,6	1,2	3,1	0,7	1,8
Laval	202,8	221,0	226,9	209,1	212,3	219,7		7,4	3,5	16,9	8,3 [†]
Temps plein	167,8	175,2	176,3	168,0	166,9	176,2		9,3	5,6	8,4	5,0
Temps partiel	35,0	45,8	50,6	41,1	45,4	43,6	19,8	- 1,8	- 4,0	8,6	24,6 [†]
Lanaudière	224,6	245,2	245,9	254,9	248,8	260,7		11,9	4,8	36,1	16,1 [†]
Temps plein	188,4	205,3	200,6	203,6	206,4	214,2		7,8	3,8	25,8	13,7 [†]
Temps partiel	36,2	39,9	45,3	51,3	42,4	46,5	17,8	4,1	9,7	10,3	28,5 [†]
Laurentides	273,7	307,1	295,2	311,8	310,4	304,5		- 5,9	- 1,9	30,8	11,3 [†]
Temps plein	223,4	244,8	240,7	244,8	249,5	232,2		- 17,3	- 6,9	8,8	3,9
Temps partiel	50,3	62,3	54,5	66,9	60,9	72,2	23,7	11,3	18,6	21,9	43,5 [†]
Montréal	713,2	768,7	784,8	776,1	772,3	804,6		32,3	4,2	91,4	12,8 [†]
Temps plein	590,9	630,8	635,4	630,7	634,9	649,9		15,0	2,4	59,0	10,0 [†]
Temps partiel	122,3	137,9	149,4	145,5	137,3	154,7	19,2	17,4	12,7	32,4	26,5 [†]
Centre-du-Québec	116,2	111,6	111,2	116,4	122,9	120,8		- 2,1	- 1,7	4,6	4,0
Temps plein	95,6	86,8	90,0	93,8	98,7	95,1		- 3,6	- 3,6	- 0,5	- 0,5
Temps partiel	20,6	24,8	21,2	22,7	24,2	25,7	21,3	1,5	6,2	5,1	24,8 [†]
Ensemble du Québec	3 839,2	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1	4 223,3		90,2	2,2	384,1	10,0 [†]
Temps plein	3 124,3	3 277,8	3 245,3	3 290,3	3 344,0	3 409,4		65,4	2,0	285,1	9,1 [†]
Temps partiel	714,9	783,0	814,4	806,7	789,1	813,8	19,3	24,7	3,1	98,9	13,8 [†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.2

Emploi selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017

Région administrative	2007	2013	2014	2015	2016	2017	Part des femmes en 2017	2017-2016		2017-2007	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								%	k	%	k
k							%	k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	91,0	88,9	85,1	84,5	86,9	84,5		- 2,4	- 2,8	- 6,5	- 7,1 [†]
Hommes	47,7	46,2	42,4	41,9	44,5	43,4		- 1,1	- 2,5	- 4,3	- 9,0
Femmes	43,2	42,7	42,7	42,7	42,4	41,1	48,6	- 1,3	- 3,1	- 2,1	- 4,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	128,2	128,0	127,0	128,3	126,7	129,1		2,4	1,9	0,9	0,7
Hommes	70,1	67,5	68,5	68,8	67,7	69,1		1,4	2,1	- 1,0	- 1,4
Femmes	58,1	60,5	58,6	59,6	59,0	60,0	46,5	1,0	1,7	1,9	3,3
Capitale-Nationale	352,5	386,8	388,7	400,9	405,7	404,8		- 0,9	- 0,2	52,3	14,8 [†]
Hommes	181,3	201,2	196,6	200,5	209,4	209,8		0,4	0,2	28,5	15,7 [†]
Femmes	171,2	185,7	192,1	200,4	196,3	195,0	48,2	- 1,3	- 0,7	23,8	13,9 [†]
Mauricie	117,8	109,3	114,9	116,4	121,2	119,8		- 1,4	- 1,2	2,0	1,7
Hommes	62,3	56,7	59,9	63,0	61,7	60,9		- 0,8	- 1,3	- 1,4	- 2,2
Femmes	55,5	52,6	54,9	53,4	59,5	59,0	49,2	- 0,5	- 0,8	3,5	6,3
Estrie	149,6	155,5	155,8	153,7	153,0	156,5		3,5	2,3	6,9	4,6
Hommes	78,0	82,1	77,5	79,3	78,2	81,6		3,4	4,3	3,6	4,6
Femmes	71,6	73,4	78,3	74,4	74,8	74,9	47,9	0,1	0,1	3,3	4,6
Montréal	927,7	963,3	947,3	969,0	997,0	1 035,9		38,9	3,9	108,2	11,7 [†]
Hommes	487,3	507,4	495,5	518,5	515,3	544,9		29,6	5,7	57,6	11,8 [†]
Femmes	440,4	455,9	451,8	450,5	481,6	491,0	47,4	9,4	2,0	50,6	11,5 [†]
Outaouais	182,7	192,7	192,6	200,2	198,7	200,8		2,1	1,1	18,1	9,9 [†]
Hommes	92,7	99,2	99,2	102,6	101,2	102,2		1,0	1,0	9,5	10,2 [†]
Femmes	90,0	93,5	93,4	97,5	97,5	98,7	49,2	1,2	1,2	8,7	9,7 [†]
Abitibi-Témiscamingue	67,0	74,7	74,7	70,6	73,1	75,1		2,0	2,7	8,1	12,1 [†]
Hommes	37,3	40,3	40,3	37,4	39,7	40,9		1,2	3,0	3,6	9,7
Femmes	29,7	34,4	34,4	33,2	33,4	34,2	45,5	0,8	2,4	4,5	15,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	50,0	53,0	48,9	50,6	53,9	54,9		1,0	1,9	4,9	9,8 [†]
Hommes	27,7	28,4	25,4	26,5	28,7	29,6		0,9	3,1	1,9	6,9
Femmes	22,3	24,6	23,6	24,1	25,2	25,3	46,1	0,1	0,4	3,0	13,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,5	36,2	37,4	35,9	35,2	37,1		1,9	5,4	2,6	7,5
Hommes	16,4	17,7	17,9	17,5	17,1	18,3		1,2	7,0	1,9	11,6
Femmes	18,1	18,5	19,5	18,5	18,1	18,8	50,7	0,7	3,9	0,7	3,9
Chaudière-Appalaches	207,7	218,8	223,4	218,7	215,2	214,3		- 0,9	- 0,4	6,6	3,2
Hommes	111,4	115,4	116,1	114,3	112,0	112,6		0,6	0,5	1,2	1,1
Femmes	96,2	103,4	107,2	104,4	103,1	101,7	47,5	- 1,4	- 1,4	5,5	5,7
Laval	202,8	221,0	226,9	209,1	212,3	219,7		7,4	3,5	16,9	8,3 [†]
Hommes	106,4	115,1	113,5	111,8	106,7	115,1		8,4	7,9	8,7	8,2
Femmes	96,4	105,9	113,4	97,3	105,5	104,7	47,7	- 0,8	- 0,8	8,3	8,6
Lanaudière	224,6	245,2	245,9	254,9	248,8	260,7		11,9	4,8	36,1	16,1 [†]
Hommes	117,3	129,3	129,5	133,3	131,6	138,6		7,0	5,3	21,3	18,2 [†]
Femmes	107,2	115,9	116,5	121,6	117,2	122,2	46,9	5,0	4,3	15,0	14,0
Laurentides	273,7	307,1	295,2	311,8	310,4	304,5		- 5,9	- 1,9	30,8	11,3 [†]
Hommes	143,0	157,2	160,3	159,5	161,9	158,3		- 3,6	- 2,2	15,3	10,7
Femmes	130,7	149,9	134,9	152,3	148,4	146,2	48,0	- 2,2	- 1,5	15,5	11,9
Montréal	713,2	768,7	784,8	776,1	772,3	804,6		32,3	4,2	91,4	12,8 [†]
Hommes	376,5	397,9	403,5	399,8	407,7	426,8		19,1	4,7	50,3	13,4 [†]
Femmes	336,7	370,8	381,3	376,4	364,6	377,8	47,0	13,2	3,6	41,1	12,2 [†]
Centre-du-Québec	116,2	111,6	111,2	116,4	122,9	120,8		- 2,1	- 1,7	4,6	4,0
Hommes	59,5	61,1	60,2	62,5	65,1	61,3		- 3,8	- 5,8	1,8	3,0
Femmes	56,7	50,5	51,0	54,0	57,8	59,5	49,3	1,7	2,9	2,8	4,9
Ensemble du Québec	3 839,2	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1	4 223,3		90,2	2,2 [†]	384,1	10,0 [†]
Hommes	2 015,1	2 122,7	2 106,3	2 136,8	2 148,6	2 213,3		64,7	3,0	198,2	9,8 [†]
Femmes	1 824,1	1 938,0	1 953,5	1 960,2	1 984,6	2 010,0	47,6	25,4	1,3 [†]	185,9	10,2 [†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.3

Emploi selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017

Région administrative	2007	2013	2014	2015	2016	2017	Part des 15-29 ans en 2017	2017-2016		2017-2007	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
			k				%	k		k	%
Bas-Saint-Laurent	91,0	88,9	85,1	84,5	86,9	84,5		- 2,4	- 2,8	- 6,5	- 7,1 [†]
15-29 ans	21,7	17,6	18,2	18,6	15,8	17,8	21,1	2,0	12,7	- 3,9	- 18,0
30 ans et +	69,3	71,3	66,9	65,9	71,1	66,7		- 4,4	- 6,2	- 2,6	- 3,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	128,2	128,0	127,0	128,3	126,7	129,1		2,4	1,9	0,9	0,7
15-29 ans	30,0	31,7	31,8	28,0	31,3	30,7	23,8	- 0,6	- 1,9	0,7	2,3
30 ans et +	98,2	96,3	95,2	100,3	95,4	98,4		3,0	3,1	0,2	0,2
Capitale-Nationale	352,5	386,8	388,7	400,9	405,7	404,8		- 0,9	- 0,2	52,3	14,8 [†]
15-29 ans	92,9	95,2	102,1	100,5	101,8	99,6	24,6	- 2,2	- 2,2	6,7	7,2
30 ans et +	259,6	291,6	286,6	300,4	303,9	305,2		1,3	0,4	45,6	17,6 [†]
Mauricie	117,8	109,3	114,9	116,4	121,2	119,8		- 1,4	- 1,2	2,0	1,7
15-29 ans	30,8	23,8	25,8	27,8	26,6	27,2	22,7	0,6	2,3	- 3,6	- 11,7
30 ans et +	87,0	85,5	89,1	88,6	94,6	92,7		- 1,9	- 2,0	5,7	6,6
Estrie	149,6	155,5	155,8	153,7	153,0	156,5		3,5	2,3	6,9	4,6
15-29 ans	39,4	37,8	37,2	34,5	32,4	40,2	25,7	7,8	24,1	0,8	2,0
30 ans et +	110,2	117,7	118,6	119,2	120,6	116,4		- 4,2	- 3,5	6,2	5,6
Montréal	927,7	963,3	947,3	969,0	997,0	1 035,9		38,9	3,9	108,2	11,7 [†]
15-29 ans	253,6	257,5	252,3	249,1	251,9	275,7	26,6	23,8	9,4	22,1	8,7
30 ans et +	674,2	705,8	695,0	719,8	745,0	760,2		15,2	2,0	86,0	12,8 [†]
Outaouais	182,7	192,7	192,6	200,2	198,7	200,8		2,1	1,1	18,1	9,9 [†]
15-29 ans	45,9	45,1	43,3	52,5	48,5	46,1	22,9	- 2,4	- 4,9	0,2	0,4
30 ans et +	136,8	147,6	149,4	147,6	150,2	154,8		4,6	3,1	18,0	13,2 [†]
Abitibi-Témiscamingue	67,0	74,7	74,7	70,6	73,1	75,1		2,0	2,7	8,1	12,1 [†]
15-29 ans	16,4	18,7	17,9	17,0	17,3	21,0	28,0	3,7	21,4	4,6	28,0 [†]
30 ans et +	50,7	56,0	56,8	53,6	55,8	54,0		- 1,8	- 3,2	3,3	6,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	50,0	53,0	48,9	50,6	53,9	54,9		1,0	1,9	4,9	9,8 [†]
15-29 ans	11,3	13,1	10,8	11,7	11,6	12,3	22,4	0,7	6,0	1,0	8,8
30 ans et +	38,7	39,8	38,1	38,9	42,3	42,6		0,3	0,7	3,9	10,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,5	36,2	37,4	35,9	35,2	37,1		1,9	5,4	2,6	7,5
15-29 ans	5,5	6,6	6,7	6,4	7,1	6,7	18,1	- 0,4	- 5,6	1,2	21,8
30 ans et +	28,9	29,6	30,6	29,6	28,1	30,4		2,3	8,2	1,5	5,2
Chaudière-Appalaches	207,7	218,8	223,4	218,7	215,2	214,3		- 0,9	- 0,4	6,6	3,2
15-29 ans	58,7	50,1	50,1	53,5	49,7	48,4	22,6	- 1,3	- 2,6	- 10,3	- 17,5 [†]
30 ans et +	149,0	168,6	173,3	165,2	165,5	166,0		0,5	0,3	17,0	11,4 [†]
Laval	202,8	221,0	226,9	209,1	212,3	219,7		7,4	3,5	16,9	8,3 [†]
15-29 ans	52,9	49,2	54,8	50,5	48,1	48,2	21,9	0,1	0,2	- 4,7	- 8,9
30 ans et +	149,9	171,8	172,1	158,5	164,1	171,6		7,5	4,6	21,7	14,5 [†]
Lanaudière	224,6	245,2	245,9	254,9	248,8	260,7		11,9	4,8	36,1	16,1 [†]
15-29 ans	52,9	57,8	53,9	53,2	54,4	61,4	23,5	7,0	12,9	8,5	16,1
30 ans et +	171,7	187,3	192,0	201,7	194,4	199,4		5,0	2,6	27,7	16,1 [†]
Laurentides	273,7	307,1	295,2	311,8	310,4	304,5		- 5,9	- 1,9	30,8	11,3 [†]
15-29 ans	65,5	71,1	61,8	64,0	70,1	72,3	23,8	2,2	3,1	6,8	10,4
30 ans et +	208,3	236,0	233,4	247,8	240,3	232,1		- 8,2	- 3,4	23,8	11,4 [†]
Montréal	713,2	768,7	784,8	776,1	772,3	804,6		32,3	4,2	91,4	12,8 [†]
15-29 ans	177,3	180,6	179,1	178,8	180,2	165,0	20,5	- 15,2	- 8,4	- 12,3	- 6,9
30 ans et +	535,9	588,1	605,7	597,3	592,0	639,6		47,6	8,0 [†]	103,7	19,4 [†]
Centre-du-Québec	116,2	111,6	111,2	116,4	122,9	120,8		- 2,1	- 1,7	4,6	4,0
15-29 ans	31,5	28,8	25,2	27,5	30,8	23,8	19,7	- 7,0	- 22,7	- 7,7	- 24,4 [†]
30 ans et +	84,7	82,8	85,9	88,9	92,1	97,0		4,9	5,3	12,3	14,5 [†]
Ensemble du Québec	3 839,2	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1	4 223,3		90,2	2,2 [†]	384,1	10,0 [†]
15-29 ans	986,1	985,0	971,1	973,5	977,7	996,1	23,6	18,4	1,9	10,0	1,0
30 ans et +	2 853,0	3 075,8	3 088,7	3 123,5	3 155,4	3 227,1		71,7	2,3 [†]	374,1	13,1 [†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 8.4

Emploi selon le secteur d'activité, régions administratives et ensemble du Québec, 2007-2017

Région administrative	2007	2013	2014	2015	2016	2017	Part du secteur des biens en 2017 %	2017-2016		2017-2007	
								Écart	Variation	Écart	Variation
								k	%	k	%
Bas-Saint-Laurent	91,0	88,9	85,1	84,5	86,9	84,5		-2,4	-2,8	-6,5	-7,1 [†]
Secteur des biens	23,4	23,0	23,5	20,8	22,5	20,3	24,0	-2,2	-9,8	-3,1	-13,2
Secteur des services	67,6	65,9	61,5	63,8	64,5	64,2		-0,3	-0,5	-3,4	-5,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	128,2	128,0	127,0	128,3	126,7	129,1		2,4	1,9	0,9	0,7
Secteur des biens	35,2	32,4	31,3	31,2	32,0	30,9	23,9	-1,1	-3,4	-4,3	-12,2
Secteur des services	93,0	95,7	95,7	97,1	94,7	98,2		3,5	3,7	5,2	5,6
Capitale-Nationale	352,5	386,8	388,7	400,9	405,7	404,8		-0,9	-0,2	52,3	14,8 [†]
Secteur des biens	48,3	50,2	52,1	58,7	58,3	58,0	14,3	-0,3	-0,5	9,7	20,1
Secteur des services	304,2	336,6	336,6	342,2	347,4	346,8		-0,6	-0,2	42,6	14,0 [†]
Mauricie	117,8	109,3	114,9	116,4	121,2	119,8		-1,4	-1,2	2,0	1,7
Secteur des biens	33,1	24,1	26,0	30,2	29,1	29,1	24,3	0,0	0,0	-4,0	-12,1
Secteur des services	84,6	85,2	88,9	86,2	92,0	90,7		-1,3	-1,4	6,1	7,2
Estrie	149,6	155,5	155,8	153,7	153,0	156,5		3,5	2,3	6,9	4,6
Secteur des biens	45,0	45,0	42,1	40,3	38,1	42,4	27,1	4,3	11,3	-2,6	-5,8
Secteur des services	104,5	110,5	113,7	113,4	114,9	114,1		-0,8	-0,7	9,6	9,2 [†]
Montréal	927,7	963,3	947,3	969,0	997,0	1 035,9		38,9	3,9	108,2	11,7 [†]
Secteur des biens	154,0	148,7	132,8	139,9	138,8	139,1	13,4	0,3	0,2	-14,9	-9,7
Secteur des services	773,7	814,6	814,5	829,1	858,2	896,8		38,6	4,5	123,1	15,9 [†]
Outaouais	182,7	192,7	192,6	200,2	198,7	200,8		2,1	1,1	18,1	9,9 [†]
Secteur des biens	27,9	29,5	29,5	28,9	26,9	28,9	14,4	2,0	7,4	1,0	3,6
Secteur des services	154,8	163,2	163,1	171,2	171,8	171,9		0,1	0,1	17,1	11,0 [†]
Abitibi-Témiscamingue	67,0	74,7	74,7	70,6	73,1	75,1		2,0	2,7	8,1	12,1 [†]
Secteur des biens	19,7	20,9	21,1	20,8	21,6	24,4	32,5	2,8	13,0	4,7	23,9 [†]
Secteur des services	47,3	53,8	53,6	49,8	51,4	50,6		-0,8	-1,6	3,3	7,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	50,0	53,0	48,9	50,6	53,9	54,9		1,0	1,9	4,9	9,8 [†]
Secteur des biens	14,8	14,8	11,2	14,2	16,4	17,7	32,2	1,3	7,9	2,9	19,6
Secteur des services	35,2	38,2	37,7	36,4	37,4	37,2		-0,2	-0,5	2,0	5,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,5	36,2	37,4	35,9	35,2	37,1		1,9	5,4	2,6	7,5
Secteur des biens	7,6	8,1	7,9	7,0	7,6	8,5	23,0	0,9	11,8	0,9	11,8
Secteur des services	26,9	28,1	29,4	29,0	27,6	28,5		0,9	3,3	1,6	5,9
Chaudière-Appalaches	207,7	218,8	223,4	218,7	215,2	214,3		-0,9	-0,4	6,6	3,2
Secteur des biens	71,9	72,3	72,8	69,9	65,3	66,9	31,2	1,6	2,5	-5,0	-7,0
Secteur des services	135,8	146,4	150,6	148,8	149,8	147,4		-2,4	-1,6	11,6	8,5
Laval	202,8	221,0	226,9	209,1	212,3	219,7		7,4	3,5	16,9	8,3 [†]
Secteur des biens	41,9	37,7	41,9	40,1	28,9	34,5	15,7	5,6	19,4	-7,4	-17,7
Secteur des services	160,9	183,3	185,0	169,0	183,3	185,3		2,0	1,1	24,4	15,2 [†]
Lanaudière	224,6	245,2	245,9	254,9	248,8	260,7		11,9	4,8	36,1	16,1 [†]
Secteur des biens	62,8	67,7	66,4	53,3	58,1	59,4	22,8	1,3	2,2	-3,4	-5,4
Secteur des services	161,7	177,5	179,6	201,6	190,7	201,3		10,6	5,6	39,6	24,5 [†]
Laurentides	273,7	307,1	295,2	311,8	310,4	304,5		-5,9	-1,9	30,8	11,3 [†]
Secteur des biens	60,1	79,9	76,8	62,6	69,6	68,3	22,4	-1,3	-1,9	8,2	13,6
Secteur des services	213,6	227,1	218,4	249,2	240,8	236,2		-4,6	-1,9	22,6	10,6 [†]
Montérégie	713,2	768,7	784,8	776,1	772,3	804,6		32,3	4,2	91,4	12,8 [†]
Secteur des biens	184,9	189,8	188,8	179,5	188,3	193,9	24,1	5,6	3,0	9,0	4,9
Secteur des services	528,3	578,9	596,0	596,6	584,0	610,7		26,7	4,6	82,4	15,6 [†]
Centre-du-Québec	116,2	111,6	111,2	116,4	122,9	120,8		-2,1	-1,7	4,6	4,0
Secteur des biens	43,6	41,5	38,3	39,7	42,8	34,1	28,2	-8,7	-20,3	-9,5	-21,8 [†]
Secteur des services	72,6	70,1	72,9	76,7	80,1	86,7		6,6	8,2	14,1	19,4 [†]
Ensemble du Québec	3 839,2	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 133,1	4 223,3		90,2	2,2[†]	384,1	10,0[†]
Secteur des biens	874,4	885,6	862,8	837,0	844,4	856,3	20,3	11,9	1,4	-18,1	-2,1[†]
Secteur des services	2 964,8	3 175,2	3 196,9	3 260,0	3 288,7	3 366,9		78,2	2,4	402,1	13,6[†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 10 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La première partie de ce chapitre examine le nombre de lésions professionnelles à partir des données fournies par les bureaux régionaux de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Est présenté par la suite un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé québécois, basé sur le personnel de la santé et sur sa répartition selon les grandes catégories professionnelles dans chaque région sociosanitaire.

9.1 Lésions professionnelles

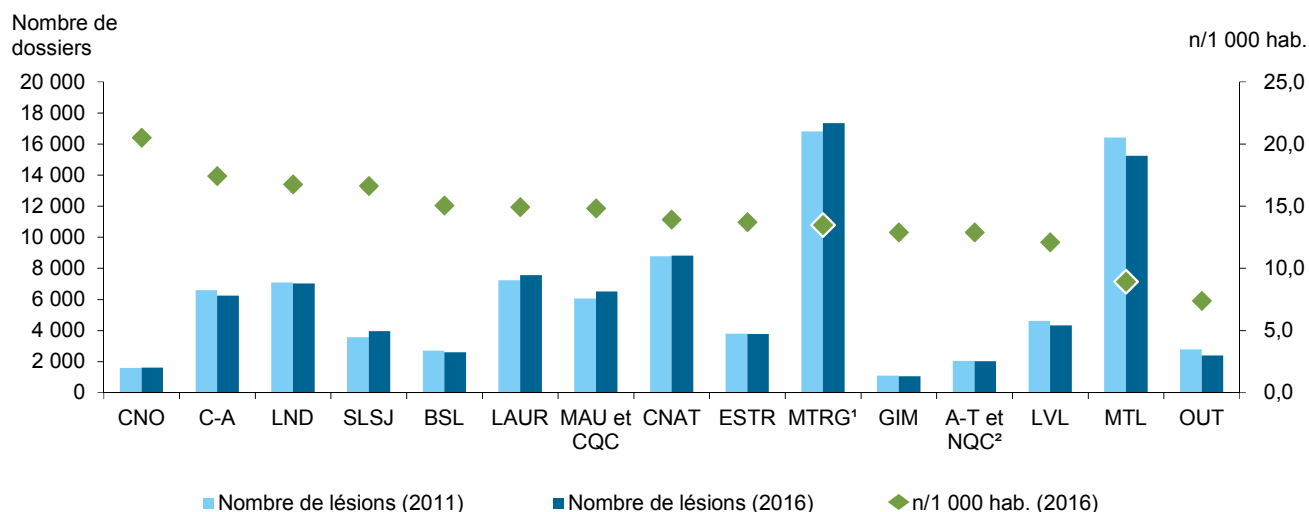
Cette section rend compte du nombre de lésions professionnelles pour lesquelles un dossier a été ouvert à la CNESST au cours de l'année civile et accepté au 1^{er} mars de l'année suivante¹. Les statistiques sur les lésions professionnelles proviennent des bureaux régionaux de la CNESST. Pour cette raison, ces données sont présentées par régions administratives et non par régions sociosanitaires.

En 2016, les directions régionales de la CNESST situées dans les régions les plus peuplées, soit la Montérégie et Montréal, sont celles qui ont déclaré le plus grand nombre de lésions professionnelles, avec plus de 15 000 dossiers ouverts et acceptés. Inversement, dans les régions à plus faible population, les directions régionales ont enregistré les plus petits nombres de dossiers.

Entre 2011 et 2016, à l'échelle du Québec, le nombre de dossiers traités a légèrement diminué, passant de 91 030 à 90 414, soit 616 dossiers de moins, ce qui représente une baisse de 0,7 %. Ce sont principalement les régions de l'Outaouais, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Laval qui affichent les plus importants reculs du nombre de dossiers ouverts et acceptés par la CNESST. En revanche, les bureaux régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Montérégie ainsi que ceux de la Mauricie et Centre-du-Québec montrent une hausse.

Figure 9.1.1

Nombre de lésions professionnelles selon la région administrative, 2011 et 2016



1. À la CNESST, il n'existe pas de direction régionale de la Montérégie; toutefois, aux fins de cette analyse, les directions régionales de Longueuil, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Valleyfield ainsi que de la Yamaska ont été regroupées.

2. Il n'y a pas de direction régionale de la CNESST dans le Nord-du-Québec; les dossiers provenant de cette région sont combinés avec ceux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, données administratives.

1. Pour des explications sur les dossiers ouverts et acceptés, consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

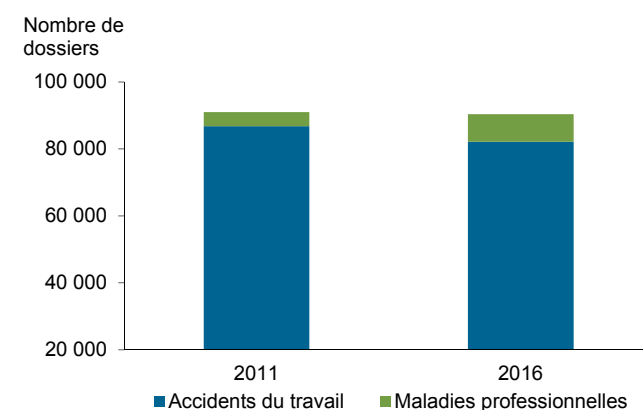
Les données révèlent une tout autre répartition quand on tient compte de la taille de la population des régions. On constate ainsi que celles qui ressortent par le nombre élevé de lésions professionnelles pour 1 000 habitants de 15 ans et plus sont des régions dont l'économie repose soit sur l'exploitation des ressources naturelles, comme la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent, soit sur un secteur manufacturier important, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Chaudière–Appalaches et Lanaudière. Selon les dossiers des directions régionales de ces régions, plus de 15 lésions professionnelles par 1 000 habitants sont rapportées. Dans l'ensemble du Québec, le nombre de lésions déclarées pour 1 000 habitants en 2016 est de 12,9.

Les lésions professionnelles se divisent en deux grandes catégories : les accidents du travail, qui constituent la grande majorité des lésions rapportées à la CNESST, et les maladies professionnelles², qui en représentent moins de 10 %. Notons que le nombre d'accidents du travail dans l'ensemble du Québec est passé de 86 799 à 82 179 entre 2011 et 2016, soit une baisse de 5,3 %. À l'inverse, les maladies professionnelles ont presque doublé durant cette période, passant de 4 231 à 8 235.

Dans les régions, on observe des différences quant à la proportion des deux types de lésions professionnelles. En 2016, dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les maladies professionnelles comptent pour plus de 20 % des lésions déclarées. À l'inverse, Montréal et Laval sont les régions qui présentent les plus faibles proportions de maladies professionnelles, plus de 95 % des lésions étant causées par des accidents du travail.

Figure 9.1.2

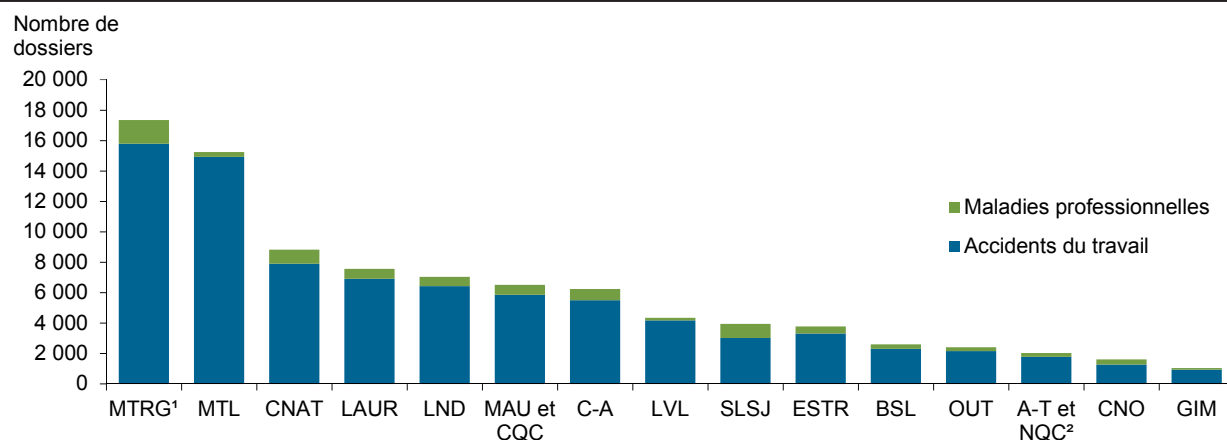
Nombre de lésions professionnelles selon le type de lésions, ensemble du Québec, 2011 et 2016



Source : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, données administratives.

Figure 9.1.3

Nombre de lésions professionnelles selon le type de lésions et la région administrative, 2016



1. À la CNESST, il n'existe pas de direction régionale de la Montérégie; toutefois, aux fins de cette analyse, les directions régionales de Longueuil, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Valleyfield ainsi que de la Yamaska ont été regroupées.

2. Il n'y a pas de direction régionale de la CNESST dans le Nord-du-Québec; les dossiers provenant de cette région sont combinés avec ceux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Source : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, données administratives.

2. Pour les définitions, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

9.2 Personnel de la santé

Le découpage géographique utilisé dans la présente section est celui des régions sociosanitaires telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au printemps 2005, et modifiées en 2015. Les deux principales différences qu'il faut considérer entre ce découpage et celui des régions administratives sont celles-ci : dans les régions sociosanitaires 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. De plus, depuis avril 2015, deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie ont été intégrés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS)³. La limite entre les régions sociosanitaires de la Montérégie et de l'Estrie est donc différente de la limite entre les deux régions administratives.

Les résultats présentés dans cette section proviennent de données administratives du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Dans les statistiques relatives au nombre de médecins, seuls les médecins ayant reçu de la RAMQ au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte. En ce qui concerne le personnel infirmier, les statistiques comprennent uniquement certaines catégories de l'effectif du réseau de la santé et des services sociaux : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires⁴.

Médecins omnipraticiens et spécialistes

Au Québec, en 2016, on compte 19 443 médecins, dont 9 157 omnipraticiens et 10 286 spécialistes. Cela représente un ratio de 2,34 médecins pour 1 000 habitants, soit 1,10 omnipraticien et 1,24 spécialiste⁵. Les deux régions qui détiennent le ratio le plus élevé de médecins pour 1 000 habitants se caractérisent par leur population peu nombreuse, soit le regroupement des régions du Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Néanmoins, les ratios observés dans les régions les plus densément peuplées, soit Montréal et la Capitale-Nationale, comptent également parmi les plus élevés ([figure 9.2.1](#)). À l'autre bout du spectre, on retrouve les quatre régions des couronnes nord et sud de Montréal. Dans Lanaudière, les Laurentides, Laval et la Montérégie, les ratios respectifs sont inférieurs à 1,70 médecin pour 1 000 habitants. La faible concentration de médecins dans ces régions peut s'expliquer par la proximité de Montréal, où la disponibilité des ressources et des équipements en santé est plus grande. Outre ces régions, l'Outaouais présente un ratio de 1,74 pour 1 000 habitants, ce qui classe la région parmi les moins bien desservies à ce chapitre.

Par rapport à 2012, le ratio de médecins pour 1 000 habitants a augmenté dans toutes les régions sociosanitaires du Québec. Les régions regroupées du Nord-du-Québec présentent un accroissement particulièrement élevé, le nombre de médecins y étant passé de 147 à 194, soit une hausse de plus de 30 %, alors que la population connaissait une croissance de 3,5 % durant la même période. La situation de ces régions nordiques est particulière compte tenu de l'immensité du territoire et de la faible densité de la population. Les plus fortes augmentations du ratio touchent également d'autres régions éloignées des grands centres urbains, comme le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que des régions périphériques de Montréal, comme Lanaudière et les Laurentides.

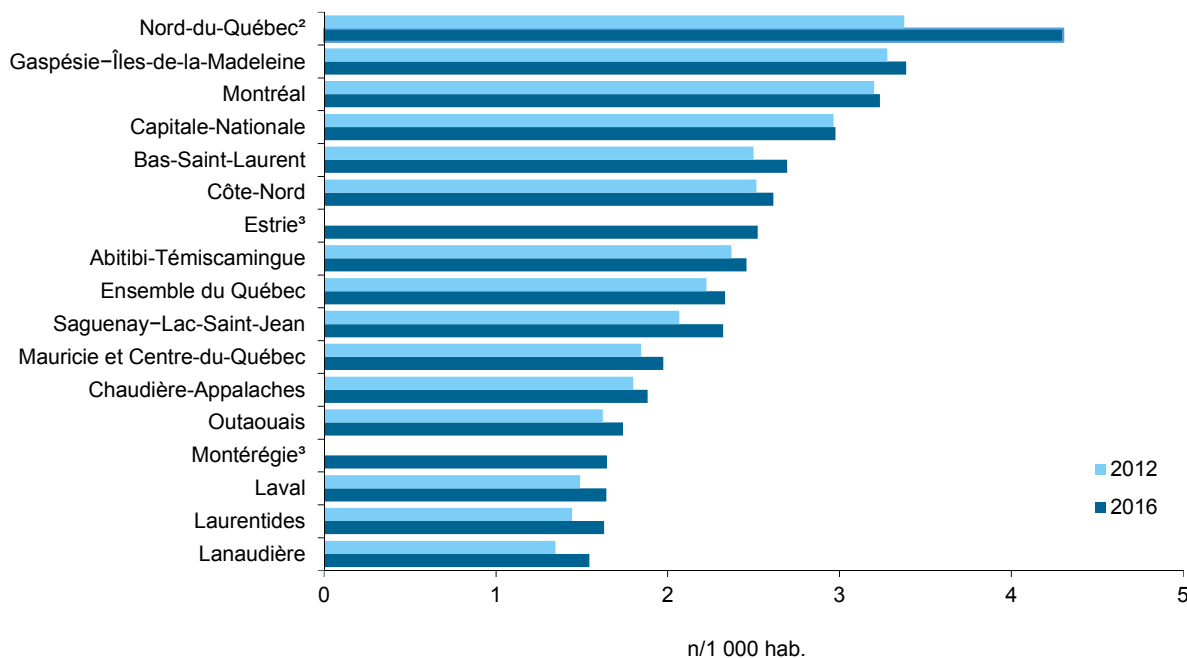
3. Il s'agit du CSSS La Pommeraie et du CSSS de la Haute-Yamaska.

4. Pour les définitions et des explications sur les catégories du personnel infirmier, consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

5. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux de la région analysée. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident. C'est le cas, notamment, des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

Figure 9.2.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012 et 2016

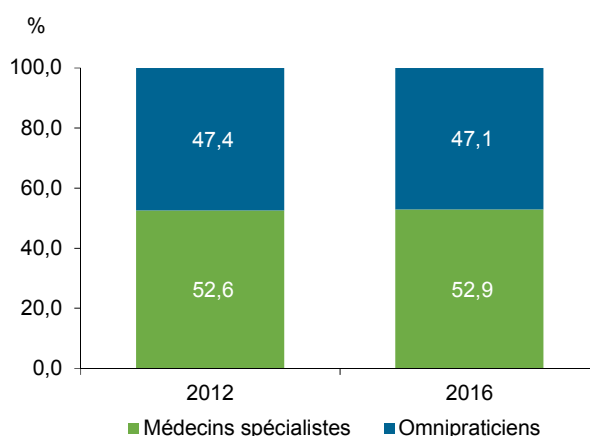


1. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.
3. Depuis le 1^{er} avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit le CSSS La Pommerai et le CSSS de la Haute-Yamaska, sont intégrées à celles du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.
- Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2018.

Entre 2012 et 2016, le nombre de médecins s'est accru de 8,0 % au Québec, alors que la population a augmenté de 2,9 %. Cette hausse résulte davantage d'une augmentation du nombre de médecins spécialistes. Au début des années 2000, il y avait quasi-parité entre spécialistes et omnipraticiens (données non illustrées). Depuis, la proportion de spécialistes par rapport aux omnipraticiens n'a cessé de croître. En 2016, 47,1 % des médecins du Québec étaient des omnipraticiens, comparativement à 52,9 % de médecins spécialistes (figure 9.2.2). La proportion des premiers a légèrement diminué entre 2012 et 2016, mais cette variation n'est pas du même ordre dans toutes les régions sociosanitaires. Si dans la majorité d'entre elles, le nombre d'omnipraticiens a crû moins rapidement que celui des médecins spécialistes, quatre régions font exception : ce sont l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Montréal. Dans les trois premiers cas, ce sont les omnipraticiens qui ont le plus augmenté leur effectif; dans le cas de Montréal, les deux catégories de médecins ont connu la même croissance.

Figure 9.2.2

Proportion de spécialistes et d'omnipraticiens parmi l'ensemble des médecins, ensemble du Québec, 2012 et 2016

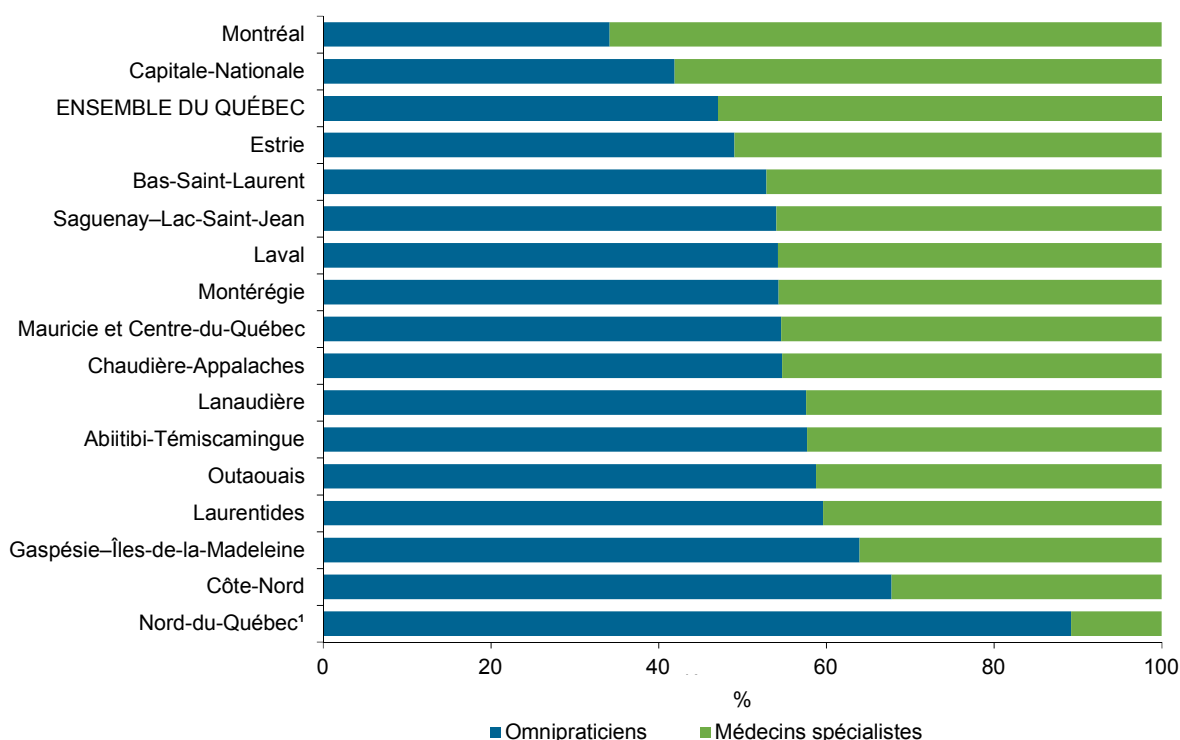


Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2018.

La répartition de l'effectif selon la catégorie de médecins révèle de fortes disparités régionales en 2016. Dans le regroupement des régions du Nord-du-Québec, le ratio d'omnipraticiens est largement supérieur à celui de l'ensemble du Québec, soit 3,84 pour 1 000 habitants, comparativement à 1,10 pour 1 000 habitants à l'échelle québécoise (figure 9.2.3). En contrepartie, cette région enregistre le plus faible ratio de médecins spécialistes de toutes les régions du Québec (0,47 pour 1 000 habitants). Par contraste, la région de Montréal est celle qui présente le plus grand ratio de médecins spécialistes. En fait, elle est la seule à compter plus de deux médecins spécialistes pour 1 000 habitants. La concentration d'hôpitaux universitaires explique en grande partie cette densité de médecins spécialistes dans la métropole. À l'instar de Montréal, mais dans une moindre mesure, la Capitale-Nationale et l'Estrie comptent plus de médecins spécialistes que d'omnipraticiens. Ces deux régions bénéficient également de la présence d'une faculté de médecine sur leur territoire. Dans les régions périphériques de Montréal, les spécialistes sont légèrement moins nombreux que les médecins omnipraticiens. En revanche, ces derniers prédominent nettement dans les régions éloignées des grands centres urbains, telles que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, tout comme dans les régions regroupées du Nord-du-Québec.

Figure 9.2.3

Proportion de spécialistes et d'omnipraticiens parmi l'ensemble des médecins, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2018.

Personnel infirmier

Au Québec, le personnel infirmier du réseau de la santé et des services sociaux compte, en 2016-2017, 114 449 personnes, comprenant des infirmières, des infirmières cliniciennes et praticiennes, des infirmières auxiliaires et des préposées aux bénéficiaires⁶, soit près de 14 intervenants pour 1 000 habitants ([tableau 9.2.2](#)). En examinant les données qui tiennent compte de la démographie des régions sociosanitaires, on remarque que les effectifs les plus nombreux se trouvent tant dans les grands centres urbains que dans les régions qui les entourent ou celles qui en sont éloignées. L'Estrie arrive en tête, suivie du regroupement des régions du Nord-du-Québec, de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

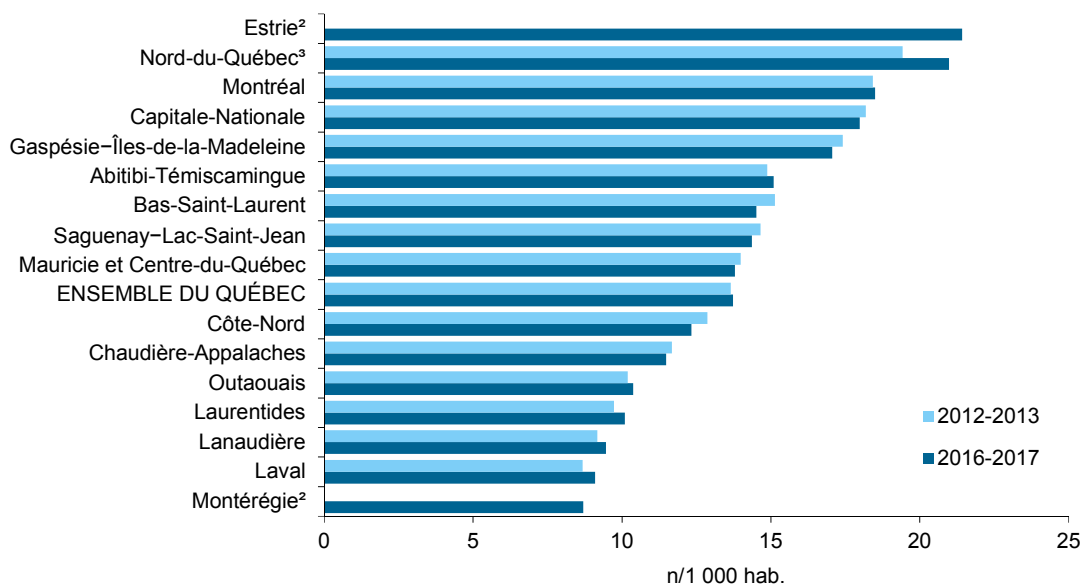
6. Pour les définitions des catégories de personnel, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

Ces cinq régions disposent en 2016-2017 de plus de 17 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants. Les régions adjacentes à la région montréalaise, comme la Montérégie, Laval et Lanaudière, ressortent comme celles où le personnel infirmier est le moins nombreux, soit environ 9 à 10 travailleurs pour 1 000 habitants (figure 9.2.4).

Entre 2012-2013 et 2016-2017, à l'échelle du Québec, le personnel du réseau de la santé et des services sociaux a connu une augmentation de 2,8 % ou de 0,08 point pour 1 000. La plus forte croissance touche le regroupement du Nord-du-Québec (+ 1,57 point pour 1 000). Les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière affichent également des taux de variation relativement élevés. Par contre, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean accusent une réduction de leur personnel infirmier. En considérant le nombre de travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, l'écart entre 2012-2013 et 2016-2017 est négatif dans la moitié des régions sociosanitaires, notamment le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, quatre régions caractérisées par une croissance démographique faible, voire négative.

Figure 9.2.4

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux pour 1 000 habitants¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017



1. Le ratio est calculé par rapport à la population au 1^{er} juillet de l'année financière visée. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars).

2. Depuis 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie sont intégrées à celles du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

3. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

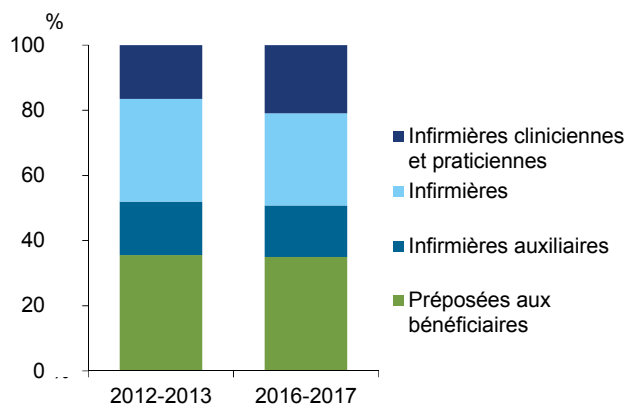
Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

Les quatre catégories du personnel infirmier se répartissent ainsi : les infirmières, qui représentent 28,2 % de l'effectif total pour le Québec, les infirmières cliniciennes et praticiennes (21,0 %) et les infirmières auxiliaires (15,8 %); enfin, les préposées aux bénéficiaires, les plus nombreuses avec 34,9 % (figure 9.2.5). À l'échelle des régions sociosanitaires, la répartition présente plusieurs différences. On remarque notamment que la proportion des préposées aux bénéficiaires est plus grande dans la Montérégie et à Laval que dans les autres régions. Aussi, la part des infirmières cliniciennes et praticiennes est plus grande dans le regroupement du Nord-du-Québec et dans la Capitale-Nationale (figure 9.2.6).

La figure 9.2.5 montre les variations dans la croissance du personnel infirmier selon les catégories entre 2012-2013 et 2016-2017. Le groupe des infirmières cliniciennes et des infirmières praticiennes, catégorie professionnelle qui requiert une formation universitaire, est celui qui a connu la plus grande croissance (30,8 %). Par contre, le nombre d'infirmières, dont la formation est de niveau collégial, a diminué de 8,0 %, passant de 35 114 à 32 310. Les infirmières auxiliaires, qui détiennent un diplôme d'études professionnelles, ont vu elles aussi, mais dans une moindre mesure, une diminution de leur effectif (– 0,9 %). Quant aux préposées aux bénéficiaires, leur nombre a augmenté un peu moins rapidement que l'ensemble du personnel infirmier (+ 1,2 %). Par ailleurs, dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie et Centre-du-Québec ainsi que dans le regroupement du Nord-du-Québec, le nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes s'est accru à un rythme particulièrement rapide durant la période observée (+ 43,1 %, + 41,6 % et + 61,5 %, respectivement; données non illustrées).

Figure 9.2.5

Répartition de l'effectif de la santé selon certaines catégories du personnel infirmier, ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017¹

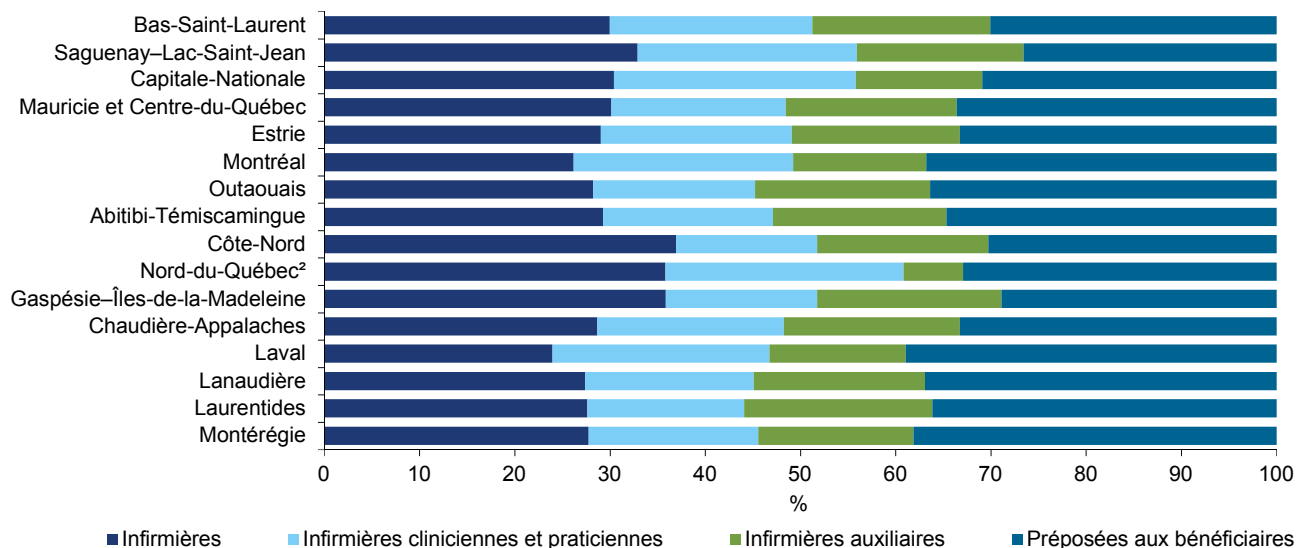


1. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars).

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

Figure 9.2.6

Répartition de l'effectif de la santé selon certaines catégories du personnel infirmier, régions sociosanitaires, 2016-2017¹



1. Les données sont présentées sur la base de l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars).

2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

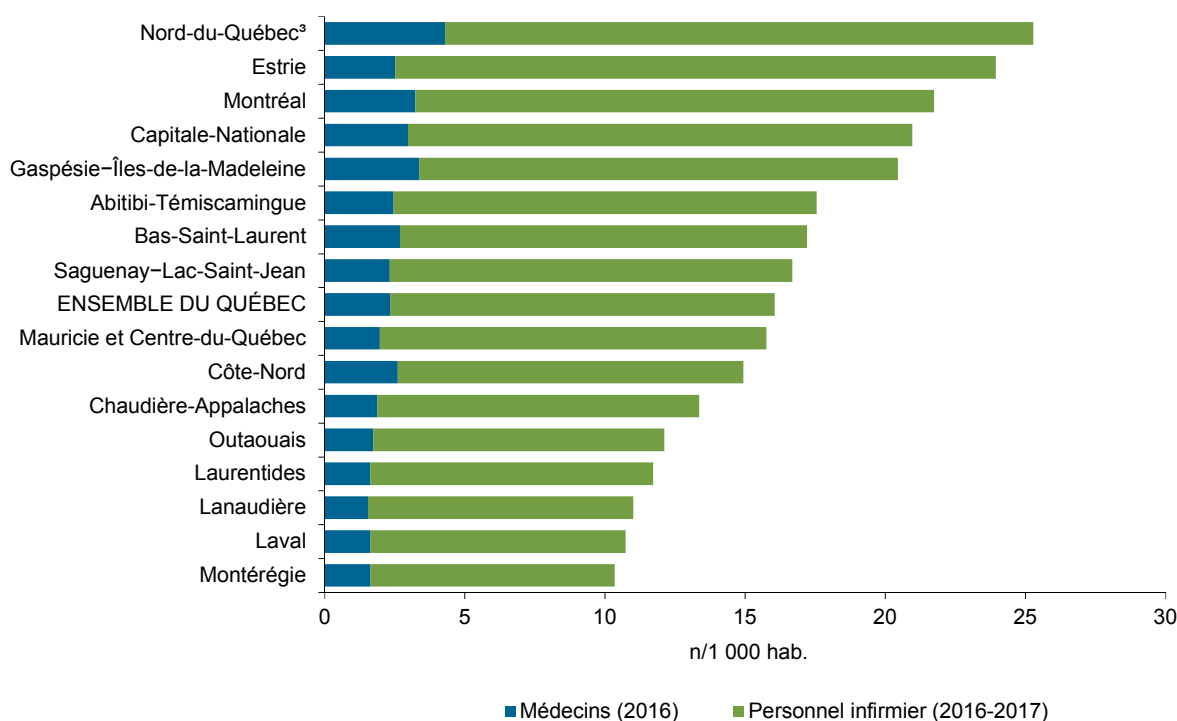
Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

Effectif total

Un coup d'œil sur l'ensemble de l'effectif, incluant tant les médecins que le personnel infirmier, révèle que l'on compte 16,1 intervenants en santé pour 1 000 habitants en moyenne au Québec en 2016. On constate que les régions périphériques de Montréal (la Montérégie, Laval, Lanaudière et les Laurentides) sont les moins bien pourvues (figure 9.2.7 et carte 9.2.1). Leur proximité de Montréal peut expliquer cette situation, d'autant plus que la métropole se positionne parmi les régions qui présentent les plus grands nombres d'intervenants en santé pour 1 000 habitants. D'ailleurs, les régions qui disposent de centres hospitaliers universitaires ressortent positivement à ce chapitre. C'est le cas de Montréal, de l'Estrie et de la Capitale-Nationale. Outre les régions adjacentes à Montréal, l'Outaouais fait partie de celles qui sont les moins bien desservies, avec moins de 13 intervenants pour 1 000 habitants. Le regroupement du Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, deux régions caractérisées par la faible densité de leur population, font partie de celles qui présentent les ratios les plus élevés.

Figure 9.2.7

Effectif total de la santé pour 1 000 habitants¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016 (2016-2017)²



1. Le ratio est calculé par rapport à la population au 1^{er} juillet.

2. Pour le personnel infirmier, les données sont présentées sur la base de l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars).

3. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

Références

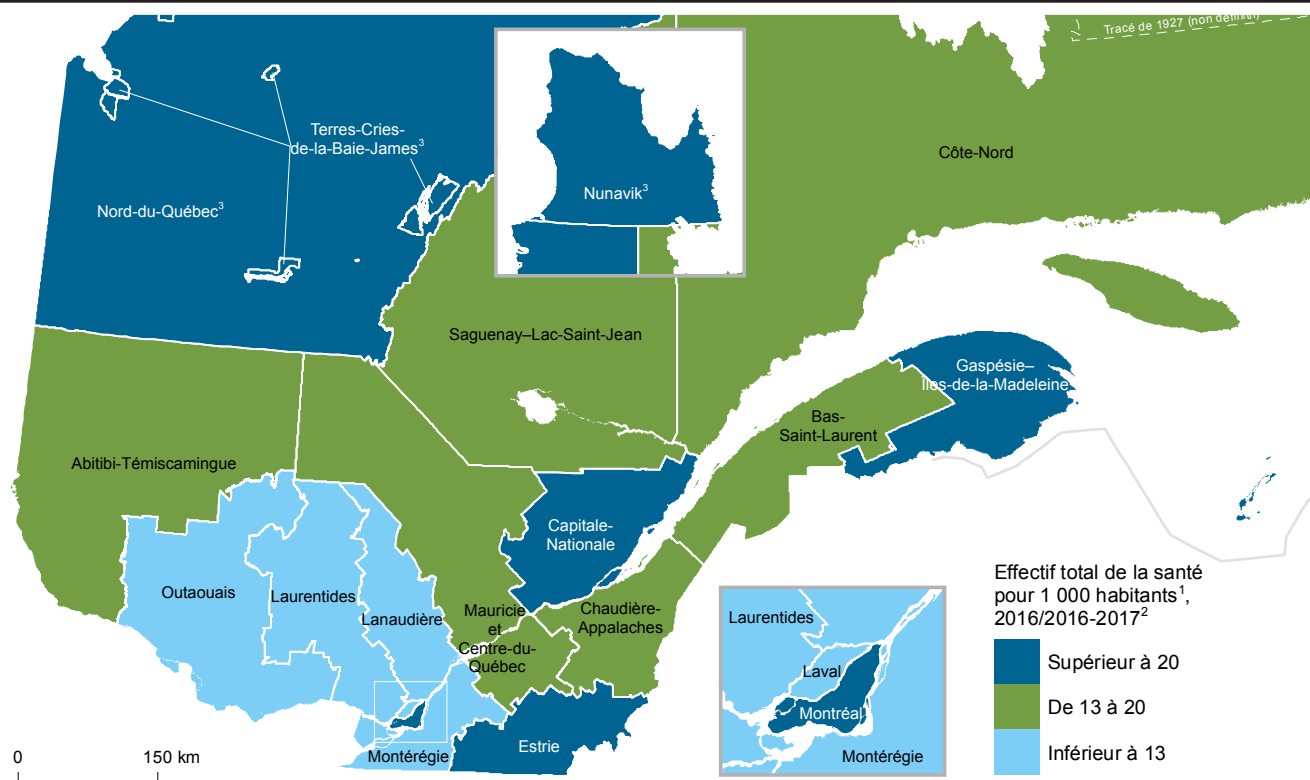
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2018). [Portrait des professionnels rémunérés par la RAMQ.](#)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2018). [Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux \(2016-2017\).](#)

Informations statistiques complémentaires

Des données régionales détaillées sur le nombre de médecins et l'effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Carte 9.2.1

Effectif total de la santé pour 1 000 habitants¹, régions sociosanitaires du Québec, 2016 (2016-2017)²

1. Le ratio est calculé par rapport à la population au 1^{er} juillet.

2. Pour le personnel infirmier, les données sont présentées sur la base de l'année financière (du 1^{er} avril au 31 mars).

3. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Sources :

Institut de la statistique du Québec, Régie de l'assurance maladie du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018 (données sur l'effectif de la santé).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs socio-économiques, 2016 (découpage de la santé).

Tableau 9.2.1

Nombre de médecins, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012 et 2016

	Nombre de médecins			Nombre pour 1 000 habitants ¹		
	2012	2016	Variation 2016/2012	2012	2016	Écart 2016-2012
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Bas-Saint-Laurent	503	539	7,2	2,50	2,70	0,20
Omnipraticiens	269	285	5,9	1,34	1,43	0,09
Spécialistes	234	254	8,5	1,16	1,27	0,11
Saguenay–Lac-Saint-Jean	575	644	12,0	2,07	2,32	0,26
Omnipraticiens	326	348	6,7	1,17	1,26	0,08
Spécialistes	249	296	18,9	0,90	1,07	0,17
Capitale-Nationale	2 127	2 196	3,2	2,97	2,98	0,01
Omnipraticiens	905	920	1,7	1,26	1,25	– 0,02
Spécialistes	1 222	1 276	4,4	1,70	1,73	0,03
Mauricie et Centre-du-Québec	931	1 011	8,6	1,85	1,97	0,13
Omnipraticiens	521	552	6,0	1,03	1,08	0,04
Spécialistes	410	459	12,0	0,81	0,90	0,08
Estrie²	854	1 209	...	2,70	2,52	...
Omnipraticiens	377	593	...	1,19	1,24	...
Spécialistes	477	616	...	1,51	1,29	...
Montréal	6 207	6 519	5,0	3,20	3,24	0,03
Omnipraticiens	2 121	2 227	5,0	1,09	1,11	0,01
Spécialistes	4 086	4 292	5,0	2,11	2,13	0,02
Outaouais	613	677	10,4	1,62	1,74	0,12
Omnipraticiens	353	398	12,7	0,93	1,02	0,09
Spécialistes	260	279	7,3	0,69	0,72	0,03
Abitibi-Témiscamingue	350	364	4,0	2,37	2,46	0,09
Omnipraticiens	201	210	4,5	1,36	1,42	0,06
Spécialistes	149	154	3,4	1,01	1,04	0,03
Côte-Nord	241	242	0,4	2,52	2,62	0,10
Omnipraticiens	166	164	– 1,2	1,73	1,77	0,04
Spécialistes	75	78	4,0	0,78	0,84	0,06
Nord-du-Québec³	147	194	32,0	3,38	4,30	0,92
Omnipraticiens	132	173	31,1	3,03	3,84	0,80
Spécialistes	15	21	40,0	0,34	0,47	0,12
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	309	311	0,6	3,28	3,39	0,11
Omnipraticiens	196	199	1,5	2,08	2,17	0,09
Spécialistes	113	112	– 0,9	1,20	1,22	0,02
Chaudière-Appalaches	750	800	6,7	1,80	1,88	0,08
Omnipraticiens	423	438	3,5	1,01	1,03	0,02
Spécialistes	327	362	10,7	0,78	0,85	0,07
Laval	614	706	15,0	1,49	1,64	0,15
Omnipraticiens	344	383	11,3	0,83	0,89	0,06
Spécialistes	270	323	19,6	0,66	0,75	0,10
Lanaudière	652	776	19,0	1,35	1,55	0,20
Omnipraticiens	377	447	18,6	0,78	0,89	0,11
Spécialistes	275	329	19,6	0,57	0,66	0,09

Tableau 9.2.1 (suite)

Nombre de médecins, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012 et 2016

	Nombre de médecins			Nombre pour 1 000 habitants ¹		
	2012	2016	Variation 2016/2012	2012	2016	Écart 2016-2012
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Laurentides	830	981	18,2	1,44	1,63	0,19
Omnipraticiens	516	585	13,4	0,90	0,97	0,07
Spécialistes	314	396	26,1	0,55	0,66	0,11
Montérégie²	2 300	2 274	...	1,55	1,65	...
Omnipraticiens	1 313	1 235	...	0,88	0,89	...
Spécialistes	987	1 039	...	0,66	0,75	...
Ensemble du Québec	18 003	19 443	8,0	2,23	2,34	0,11
Omnipraticiens	8 540	9 157	7,2	1,06	1,10	0,04
Spécialistes	9 463	10 286	8,7	1,17	1,24	0,07

1. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

2. Depuis le 1^{er} avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie, soit le CSSS La Pommeraie et le CSSS de la Haute-Yamaska, sont intégrées au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

3. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord du Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2018.

Tableau 9.2.2

Personnel infirmier du réseau de la santé et des services sociaux, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2012-2013 et 2016-2017¹

Région administrative	Personnel infirmier			Nombre pour 1 000 habitants ²		
	2012-2013	2016-2017	Variation 2016-17/2012-13	2012-2013	2016-2017	Écart 2016-17/2012-13
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Bas-Saint-Laurent	3 045	2 902	- 4,7	15,14	14,51	- 0,62
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 077	3 980	- 2,4	14,65	14,36	- 0,29
Capitale-Nationale	13 156	13 268	0,9	18,19	17,99	- 0,20
Mauricie et Centre-du-Québec	7 083	7 062	- 0,3	13,99	13,79	- 0,20
Estrie ³	5 087	6 953	...	16,00	21,43	...
Montréal	36 057	37 171	3,1	18,43	18,50	0,08
Outaouais	3 881	4 039	4,1	10,20	10,38	0,18
Abitibi-Témiscamingue	2 204	2 233	1,3	14,88	15,10	0,22
Côte-Nord	1 231	1 318	7,1	12,87	12,33	- 0,54
Nord-du-Québec ⁴	854	957	12,1	19,42	20,99	1,57
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 629	1 565	- 3,9	17,42	17,07	- 0,35
Chaudière-Appalaches	4 891	4 878	- 0,3	11,68	11,49	- 0,19
Laval	3 622	3 922	8,3	8,68	9,10	0,41
Lanaudière	4 492	4 752	5,8	9,18	9,47	0,29
Laurentides	5 657	6 073	7,4	9,73	10,09	0,36
Montérégie ³	14 319	13 376	...	9,55	8,71	...
Ensemble du Québec	111 285	114 449	2,8	13,65	13,73	0,08

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars).

2. Calculé pour l'ensemble du personnel infirmier par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année.

3. Depuis le 1^{er} avril 2015, les données de deux centres de santé et services sociaux (CSSS) de la Montérégie sont intégrées à celles du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie - CHUS) et sont présentées avec les données de la région sociosanitaire de l'Estrie.

4. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

Tableau 9.2.3

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2016-2017¹

	Infirmières	Infirmières cliniciennes et praticiennes	Infirmières auxiliaires	Préposées aux bénéficiaires	Total	Personnel infirmier
	n					n pour 1 000 habitants ²
Bas-Saint-Laurent	870	617	543	872	2 902	14,51
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 309	917	696	1 058	3 980	14,36
Capitale-Nationale	4 034	3 372	1 762	4 100	13 268	17,99
Mauricie et Centre-du-Québec	2 128	1 294	1 268	2 372	7 062	13,79
Estrie	2 020	1 395	1 225	2 313	6 953	21,43
Montréal	9 733	8 574	5 192	13 672	37 171	18,50
Outaouais	1 141	686	742	1 470	4 039	10,38
Abitibi-Témiscamingue	654	398	407	774	2 233	15,10
Côte-Nord	487	195	237	399	1 318	12,33
Nord-du-Québec ³	343	239	60	315	957	20,99
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	561	249	303	452	1 565	17,07
Chaudière-Appalaches	1 398	957	900	1 623	4 878	11,49
Laval	940	893	562	1 527	3 922	9,10
Lanaudière	1 301	843	853	1 755	4 752	9,47
Laurentides	1 677	1 000	1 201	2 195	6 073	10,09
Montérégie	3 714	2 383	2 181	5 098	13 376	8,71
Ensemble du Québec	32 310	24 012	18 132	39 995	114 449	13,73

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars).

2. Calculé pour l'ensemble du personnel infirmier par rapport à la population au 1^{er} juillet 2016.

3. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2018.

10. Éducation

10.1 Niveau de scolarité

par Brigitte Poussart, Direction des statistiques sociodémographiques

Le niveau de scolarité de la population varie sensiblement d'une région administrative à l'autre. Cette section présente des statistiques à cet égard qui sont tirées du Recensement de 2016 de Statistique Canada. Elles portent sur la population âgée de 25 à 64 ans, soit une population pour laquelle la formation initiale est généralement terminée et qui est susceptible d'être sur le marché du travail¹. On présente d'abord des résultats globaux pour chaque région, puis des résultats ventilés selon le sexe et, enfin, selon le groupe d'âge².

Le niveau de scolarité est établi en fonction du plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Il est à noter que les libellés utilisés pour les différents niveaux sont ceux de Statistique Canada. Voici quelques précisions sur chacun³.

- Aucun certificat, diplôme ou grade : comprend les personnes n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, ni d'équivalent.
- Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence : comprend les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'une attestation d'équivalence qui n'ont obtenu aucun certificat, diplôme ou grade supérieur; n'inclut pas les personnes ayant obtenu une qualification professionnelle dans le cadre d'un programme de formation professionnelle au secondaire.
- Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers : comprend les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'une attestation équivalente dans un métier spécialisé ou dans un emploi professionnel ou technique au niveau d'entrée ; comprend notamment, au Québec, les personnes ayant obtenu une qualification dans le cadre d'un programme de formation professionnelle de niveau secondaire.
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire [également appelé « certificat ou diplôme de niveau collégial »] : comprend notamment les titulaires d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires décerné par un cégep, que ce soit en formation générale ou technique.
- Certificat, diplôme ou grade universitaire : comprend les titulaires d'un certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat, d'un baccalauréat, d'un certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, d'un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie, d'une maîtrise ou encore d'un doctorat.

Le niveau de scolarité de l'ensemble des personnes de 25 à 64 ans des régions du Québec

En 2016, près de trois Québécois âgés de 25 à 64 ans sur dix, soit 29 %, détiennent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. À l'opposé, une proportion de 13 % n'a obtenu aucun certificat, diplôme ou grade. Entre ces deux niveaux de scolarité, une proportion relativement similaire possède un diplôme d'études secondaires ou son équivalent comme plus haut certificat, diplôme ou grade (19 %), un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (20 %) ou un certificat ou diplôme de niveau collégial (19 %). Ces proportions varient sensiblement à l'échelle régionale, comme l'illustre la [figure 10.1.1](#) (voir également le [tableau 10.1.1](#)).

1. Plus précisément, les statistiques portent sur les personnes de 25 à 64 ans vivant dans des ménages privés, soit 99 % de l'ensemble des Québécoises et des Québécois de ce groupe d'âge en 2016.

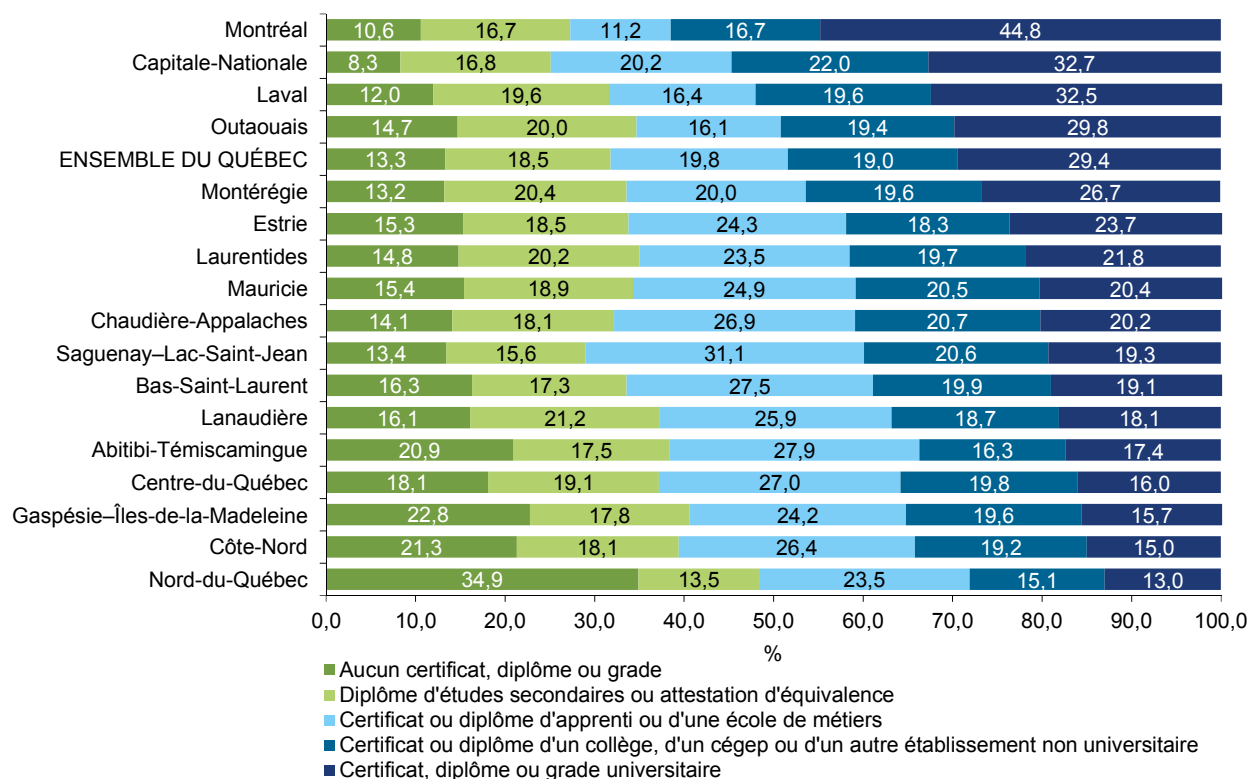
2. Sauf avis contraire, les différences entre les sexes et entre les groupes d'âge signalées dans le texte sont significatives sur le plan statistique.

3. Ces informations sont tirées du *Guide de référence du recensement de la population – Guide de référence sur la scolarité* publié par Statistique Canada en novembre 2017, qu'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/013/98-500-x2016013-fra.pdf>.

Ainsi, la proportion de la population de 25 à 64 ans ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade s'avère particulièrement élevée dans le Nord-du-Québec, se chiffrant à 35 %. Trois autres régions enregistrent des proportions supérieures à 20 % à ce chapitre, soit la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (23 %), la Côte-Nord (21 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (21 %). Par contraste, cette proportion n'est que de 8 % pour la région de la Capitale-Nationale et de 11 % pour celle de Montréal.

Figure 10.1.1

Répartition de la population selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, population de 25 à 64 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

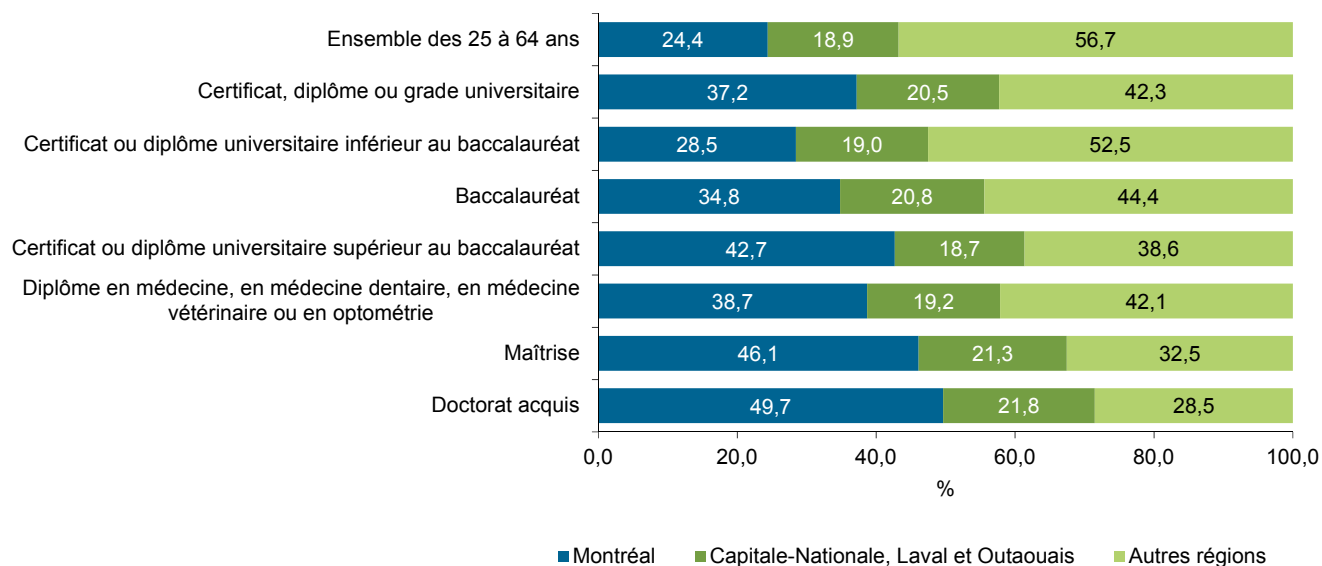
Montréal se distingue d'ailleurs de toutes les autres régions de par la proportion élevée de sa population de 25 à 64 ans qui détient un certificat, diplôme ou grade universitaire, soit 45 %. Cette proportion est bien supérieure à celles des régions la suivant à cet égard, soit la Capitale-Nationale (33 %), Laval (33 %) et l'Outaouais (30 %). Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, entre autres la forte présence des personnes immigrantes à Montréal, ces dernières ayant globalement un profil très scolarisé. En effet, 44 % des personnes immigrantes de 25 à 64 ans vivant au Québec ont un certificat, diplôme ou grade universitaire en 2016, comparativement à 26 % des personnes non immigrantes⁴. La structure économique de la région de Montréal et la présence de nombreuses institutions d'enseignement supérieur concourent également au niveau de scolarité élevé de ses résidents.

4. Les personnes immigrantes totalisent d'ailleurs le quart de l'ensemble des 25 à 64 ans ayant une scolarité de niveau universitaire au Québec en 2016, alors qu'elles représentent 17 % de l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge au Québec (Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, adapté par l'Institut de la statistique du Québec). La part des immigrants parmi les travailleurs qui détiennent un grade universitaire est d'ailleurs bien supérieure à leur poids dans le total des travailleurs québécois en 2016 (voir Demers 2018).

Les résultats du Recensement permettent d'ailleurs de constater qu'en 2016, 37 % de l'ensemble des Québécois de 25 à 64 ans titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire vivent à Montréal, alors que le poids de la région au sein de l'ensemble de la population de ce groupe d'âge au Québec s'élève à 24 %. La part de Montréal est encore plus élevée en ce qui a trait aux détenteurs de grades universitaires supérieurs, atteignant 46 % pour la maîtrise et 50 % pour le doctorat (voir la figure 10.1.2 et le [tableau 10.1.2](#)).

Figure 10.1.2

Poids de la région de Montréal, des régions de la Capitale-Nationale, de Laval et de l'Outaouais réunies¹ et des autres régions dans le total du Québec, ensemble des personnes de 25 à 64 ans et détenteurs d'un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le certificat, diplôme ou grade, 2016



1. Soit les trois régions, en plus de Montréal, affichant une proportion supérieure ou similaire (dans le cas de l'Outaouais) à la moyenne québécoise en ce qui a trait à la détention d'un certificat, diplôme ou grade universitaire chez les 25-64 ans.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les écarts entre les régions sont moins marqués en ce qui concerne le diplôme d'études secondaires, dont le taux varie entre 14 % pour le Nord-du-Québec et 21 % pour la région de Lanaudière, de même que pour le diplôme d'études de niveau collégial, dont le taux passe de 15 % pour le Nord-du-Québec à 22 % pour la Capitale-Nationale. Soulignons que pour ce dernier niveau de scolarité, la majorité des régions enregistrent une proportion qui diffère peu de celle observée pour l'ensemble du Québec (19 %).

La situation n'est pas la même en ce qui a trait au certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers : à l'exception de Montréal (11 %), de l'Outaouais (16 %), de Laval (16 %), de la Montérégie (20 %) et de la Capitale-Nationale (20 %), toutes les régions enregistrent des proportions supérieures à la moyenne québécoise (20 %) pour ce niveau, qui s'avèrent particulièrement élevées dans les régions du Bas-Saint-Laurent (28 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (28 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (31 %).

Le niveau de scolarité selon le sexe

Pour l'ensemble du Québec, la proportion des personnes de 25 à 64 ans ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade universitaire en 2016 est plus élevée chez les hommes (15 %) que chez les femmes (12 %) ([voir le tableau 10.1.1](#)). Cet écart est observé dans toutes les régions du Québec, hormis celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, où il ne s'avère pas significatif.

Les différences entre les genres sont moins marquées en ce qui a trait au diplôme d'études secondaires comme plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. D'ailleurs, si la proportion est un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes pour l'ensemble du Québec (19 % comparativement à 18 %) de même que pour la plupart des régions, elle s'avère supérieure chez les hommes de la région de Montréal (18 % comparativement à 16 % chez les femmes).

Les écarts entre les femmes et les hommes sont plus importants pour les autres niveaux de scolarité. Dans l'ensemble, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à détenir un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers comme plus haut certificat, diplôme ou grade (24 % pour l'ensemble du Québec comparativement à 16 % pour les femmes, soit un écart de 8 points de pourcentage). En contrepartie, les femmes sont plus souvent détentrices d'un certificat ou d'un diplôme de niveau collégial (21 % comparativement à 17 % pour les hommes), de même que d'un certificat, diplôme ou grade universitaire (33 % comparativement à 26 %).

Les tendances relevées pour l'ensemble du Québec concernant ces trois niveaux de scolarité prévalent dans chacune des régions. L'importance des écarts entre les genres varie toutefois selon ces dernières. Ils sont relativement moins élevés dans les régions de Montréal, de Laval et de l'Outaouais qu'ailleurs.

Les écarts les plus importants en ce qui a trait au certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers s'observent dans les régions du Nord-du-Québec (17 points) et de la Côte-Nord (16 points), du fait de proportions très élevées pour les hommes (respectivement 34 % et 32 %, comparativement à 15 % et 18 % pour les femmes). Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent suivent de près (14 points d'écart toutes deux), également à cause de taux particulièrement importants chez les hommes (respectivement 38 % et 34 %, comparativement à 24 % et 21 % pour les femmes).

Pour ce qui est du certificat ou diplôme de niveau collégial, ce sont les régions du Centre-du-Québec (8 points en faveur des femmes), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (8 points) et de la Chaudière-Appalaches (7 points) qui enregistrent les écarts les plus élevés entre les sexes. Ces trois régions affichent des proportions pour les femmes (24 %) qui s'avèrent supérieures à la moyenne québécoise (21 %).

Enfin, les écarts les plus importants en ce qui concerne le certificat, diplôme ou grade universitaire se trouvent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (10 points; 22 % chez les femmes c. 13 % chez les hommes), du Bas-Saint-Laurent (9 points; 24 % chez les femmes c. 15 % chez les hommes) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9 points; 20 % chez les femmes c. 11 % chez les hommes). En comparaison, l'écart ne s'élève qu'à 4 points pour la région de Montréal (soit 47 % pour les femmes c. 43 % pour les hommes) et à 5 points pour celle de Laval (35 % c. 30 %).

Il est à noter que les proportions supérieures observées chez les femmes en ce qui a trait aux études de niveau universitaire terminées sont surtout attribuables au niveau « baccalauréat ». En effet, si la proportion de femmes de 25 à 64 ans détenant un baccalauréat est supérieure de 4 points de pourcentage à celle des hommes (à l'échelle du Québec), l'écart n'est que de 1 point pour ce qui est d'un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, de 0,7 point pour le certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, de 0,2 point pour le diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie et de 0,3 point pour la maîtrise. Il s'avère négatif – c'est-à-dire à l'avantage des hommes – de 0,3 point pour le doctorat (données non illustrées).

Le niveau de scolarité selon le groupe d'âge

L'examen du plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon l'âge a été effectué avec des tranches d'âge décennales. Les statistiques portent sur le groupe des 25-34 ans, celui des 35-44 ans, des 45-54 ans et, enfin, des 55-64 ans (voir le [tableau 10.1.3](#)). Les différences entre un groupe en particulier et celui qui le suit en âge sont importantes pour les trois groupes les plus âgés, particulièrement en ce qui concerne les niveaux de scolarité les moins élevés – c'est-à-dire aucun certificat, diplôme ou grade; diplôme d'études secondaires – et le niveau le plus élevé, soit le certificat, diplôme ou grade universitaire.

Ainsi, dans l'ensemble du Québec en 2016, la proportion de personnes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade augmente avec l'avancée en âge, se chiffrant à 10 % chez les 35-44 ans, 14 % chez les 45-54 ans et 18 % chez les 55-64 ans. Il en va de même pour le diplôme d'études secondaires, avec des proportions s'élevant respectivement à 14 %, 19 % et 26 % pour ces trois groupes d'âge. À l'opposé, la proportion d'individus ayant terminé des études universitaires est sensiblement plus élevée chez les 35-44 ans (35 %) que chez les 45-54 ans (27 %) et les 54-65 ans (21 %).

Ces tendances sont observées au sein de chacune des régions administratives, à l'exception du Nord-du-Québec. En effet, dans cette région, la proportion des personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade ne diffère pas significativement entre le groupe des 45 à 54 ans (36 %) et celui des 55-64 ans (35 %), et la proportion des personnes ayant un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité est plus élevée au sein des 35-44 ans (14 %) que des 45-54 ans (12 %). Enfin, la part de la population détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire ne varie pas significativement entre les trois groupes d'âge (oscillant entre 13 % et 14 %).

Tant à l'échelle nationale que régionale, les constats diffèrent en ce qui concerne les 25 à 34 ans. À l'échelle du Québec, la proportion d'individus ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade est légèrement plus élevée dans ce groupe que dans celui des 35 à 44 ans (11 % c. 10 %), de même que la proportion détenant un diplôme d'études secondaires comme plus haut certificat, diplôme ou grade (14,5 % c. 14,0 %); par ailleurs, la proportion de personnes ayant complété une formation de niveau universitaire est similaire dans les deux groupes (35 %)⁵. Enfin, soulignons que le niveau de scolarité associé aux certificats ou diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers est un peu plus répandu au sein des 25-34 ans (21 % c. 20 % chez les 35-44 ans) alors que celui correspondant aux études de niveau collégial l'est moins (19 % c. 21 %).

Sur le plan régional, le Nord-du-Québec se démarque une fois de plus, avec l'écart le plus important entre les deux groupes d'âge en ce qui a trait à l'absence de tout certificat, diplôme ou grade : 38 % des personnes de 25 à 34 ans de la région sont dans cette situation, comparativement à 31 % de celles de 35 à 44 ans. À des degrés moindres, d'autres régions enregistrent des proportions significativement plus élevées de personnes ne détenant aucun diplôme, certificat ou grade chez les 25-34 ans que chez les 35-44 ans. L'écart est de trois points de pourcentage pour les Laurentides et l'Outaouais, de deux points pour la Montérégie, Laval et Lanaudière, et de un point pour la Côte-Nord, le Centre-du-Québec et la Capitale-Nationale.

Pour plusieurs de ces régions, la proportion de personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou son équivalent comme plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu est également plus importante pour les 25-34 ans que pour les 35-44 ans. C'est le cas de l'Outaouais, des Laurentides, de la Montérégie, de Laval et de Lanaudière, avec des écarts variant entre 1 et 3 points de pourcentage selon la région. Pour chacune de ces dernières, on observe aussi des taux plus importants chez les 25-34 ans en ce qui a trait au certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, avec des différences par rapport au groupe des 35-44 ans allant de 1 à 4 points de pourcentage. En corollaire, à l'exception de l'Outaouais, ces régions affichent des proportions moins importantes de personnes ayant une scolarité de niveau collégial chez les 25-34 ans (de 2 ou 3 points de pourcentage); également, chacune enregistre une proportion moins élevée de détenteurs d'une formation universitaire au sein du plus jeune groupe. À ce chapitre, les régions de l'Outaouais et des Laurentides affichent les écarts les plus marqués, soit de 7 points de pourcentage en Outaouais (31 % chez les 25-34 ans c. 38 % chez les 35-44 ans) et de 6 points de pourcentage dans les Laurentides (21 % chez les 25-34 ans c. 27 % chez les 35-44 ans).

5. Soulignons que ces résultats ne permettent pas de conclure que le groupe des 25 à 34 ans en 2016 détient un niveau de scolarité généralement moins élevé que celui des 35 à 44 ans lorsque ceux-ci avaient le même âge, c'est-à-dire 10 ans plus tôt, en 2006; c'est d'ailleurs le contraire. La proportion des 25-34 ans qui n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade était un peu plus élevée en 2006 (12 % c. 11 % en 2016), de même que la proportion détenant un diplôme d'études secondaires comme plus haut certificat, diplôme ou grade (16 % c. 14 %); enfin, il y avait proportionnellement moins de personnes ayant une scolarité de niveau universitaire chez les 25-34 ans en 2006 (32 % c. 35 %). Le profil généralement plus scolarisé du groupe des 35-44 ans en 2016, comparativement à celui des 25-34 ans en 2006, est attribuable à plusieurs facteurs, dont l'acquisition de nouveaux certificats, diplômes et grades au cours de la décennie et l'arrivée d'immigrants ayant un profil très scolarisé.

Enfin, soulignons que la situation des 25-34 ans en comparaison de celle des 35-44 ans est bien différente dans d'autres régions. Ainsi, en 2016, on trouve proportionnellement moins de personnes sans aucun certificat, diplôme ou grade chez les 25-34 ans dans les régions de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine; par ailleurs, on observe des taux plus importants de détenteurs d'une formation de niveau universitaire chez les 25-34 ans dans les régions de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Référence

DEMERS, Marc-André (2018). « Regard sur l'apport grandissant de la population immigrante au marché du travail québécois », *Flash-info*, [En ligne], vol. 19, no 2, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 12-21. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201807.pdf].

Tableau 10.1.1

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Total		Femmes		Hommes	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	102 065	100,0	51 255	100,0	50 815	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	16 655	16,3	7 230	14,1	9 420	18,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	17 610	17,3	9 550	18,6	8 060	15,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	28 045	27,5	10 605	20,7	17 445	34,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	20 265	19,9	11 790	23,0	8 475	16,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	19 490	19,1	12 080	23,6	7 415	14,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	146 385	100,0	72 410	100,0	73 980	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	19 545	13,4	9 465	13,1	10 085	13,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	22 865	15,6	12 085	16,7	10 785	14,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	45 580	31,1	17 545	24,2	28 030	37,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	30 160	20,6	16 780	23,2	13 380	18,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	28 235	19,3	16 540	22,8	11 700	15,8
Capitale-Nationale	390 325	100,0	195 900	100,0	194 420	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	32 470	8,3	14 055	7,2	18 415	9,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	65 420	16,8	33 300	17,0	32 125	16,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	78 970	20,2	31 175	15,9	47 795	24,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	85 735	22,0	46 845	23,9	38 890	20,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	127 725	32,7	70 530	36,0	57 190	29,4
Mauricie	137 580	100,0	68 770	100,0	68 815	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	21 125	15,4	9 925	14,4	11 200	16,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	25 985	18,9	13 485	19,6	12 500	18,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	34 210	24,9	12 710	18,5	21 495	31,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	28 185	20,5	16 365	23,8	11 815	17,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	28 075	20,4	16 275	23,7	11 800	17,1
Estrie	163 390	100,0	82 365	100,0	81 030	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	24 940	15,3	10 870	13,2	14 065	17,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	30 220	18,5	15 460	18,8	14 760	18,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	39 705	24,3	16 610	20,2	23 090	28,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	29 875	18,3	16 995	20,6	12 875	15,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	38 660	23,7	22 425	27,2	16 235	20,0
Montréal	1 067 000	100,0	538 275	100,0	528 725	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	112 980	10,6	53 605	10,0	59 375	11,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	178 710	16,7	85 230	15,8	93 480	17,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	119 695	11,2	53 990	10,0	65 705	12,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	177 940	16,7	93 185	17,3	84 760	16,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	477 675	44,8	252 270	46,9	225 410	42,6
Outaouais	210 995	100,0	107 790	100,0	103 205	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	30 995	14,7	12 720	11,8	18 280	17,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	42 095	20,0	21 875	20,3	20 225	19,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	33 920	16,1	14 925	13,9	18 990	18,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	41 020	19,4	22 640	21,0	18 380	17,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	62 960	29,8	35 635	33,1	27 330	26,5
Abitibi-Témiscamingue	78 670	100,0	38 510	100,0	40 150	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	16 470	20,9	7 190	18,7	9 280	23,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	13 740	17,5	7 510	19,5	6 230	15,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	21 955	27,9	8 180	21,2	13 770	34,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	12 785	16,3	6 995	18,2	5 790	14,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	13 715	17,4	8 630	22,4	5 085	12,7

Tableau 10.1.1 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Total		Femmes		Hommes	
	n	%	n	%	n	%
Côte-Nord	50 305	100,0	24 845	100,0	25 460	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	10 715	21,3	5 300	21,3	5 415	21,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	9 120	18,1	4 820	19,4	4 305	16,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	13 280	26,4	4 550	18,3	8 730	34,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	9 655	19,2	5 435	21,9	4 215	16,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	7 535	15,0	4 740	19,1	2 795	11,0
Nord-du-Québec	21 230	100,0	10 505	100,0	10 725	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	7 415	34,9	3 580	34,1	3 840	35,8
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	2 875	13,5	1 650	15,7	1 225	11,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	4 985	23,5	1 585	15,1	3 395	31,6
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	3 205	15,1	1 925	18,3	1 280	12,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	2 750	13,0	1 765	16,8	990	9,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	47 880	100,0	24 515	100,0	23 360	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	10 905	22,8	4 830	19,7	6 075	26,0
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	8 515	17,8	4 575	18,6	3 940	16,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	11 585	24,2	4 455	18,2	7 125	30,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	9 375	19,6	5 770	23,5	3 610	15,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	7 495	15,7	4 885	19,9	2 610	11,2
Chaudière-Appalaches	219 985	100,0	108 595	100,0	111 390	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	30 935	14,1	13 015	12,0	17 920	16,1
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	39 855	18,1	20 485	18,9	19 370	17,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	59 230	26,9	22 500	20,7	36 735	33,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	45 605	20,7	26 360	24,3	19 240	17,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	44 360	20,2	26 230	24,2	18 120	16,3
Laval	222 880	100,0	114 245	100,0	108 630	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	26 640	12,0	12 090	10,6	14 550	13,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	43 590	19,6	22 215	19,4	21 370	19,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	36 575	16,4	16 015	14,0	20 555	18,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	43 695	19,6	24 195	21,2	19 500	18,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	72 375	32,5	39 730	34,8	32 645	30,1
Lanaudière	266 680	100,0	134 785	100,0	131 900	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	42 880	16,1	18 450	13,7	24 435	18,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	56 580	21,2	29 545	21,9	27 030	20,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	69 200	25,9	27 965	20,7	41 235	31,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	49 785	18,7	29 520	21,9	20 265	15,4
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	48 240	18,1	29 305	21,7	18 930	14,4
Laurentides	318 370	100,0	161 640	100,0	156 730	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	47 240	14,8	20 180	12,5	27 060	17,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	64 225	20,2	33 655	20,8	30 565	19,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	74 960	23,5	30 790	19,0	44 170	28,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	62 580	19,7	35 835	22,2	26 745	17,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	69 360	21,8	41 180	25,5	28 185	18,0
Montérégie	802 580	100,0	407 255	100,0	395 320	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	106 025	13,2	45 115	11,1	60 915	15,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	163 590	20,4	84 230	20,7	79 360	20,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	160 745	20,0	66 130	16,2	94 610	23,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	157 640	19,6	89 580	22,0	68 060	17,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	214 575	26,7	122 200	30,0	92 375	23,4

Tableau 10.1.1 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le sexe et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Total		Femmes		Hommes	
	n	%	n	%	n	%
Centre-du-Québec	125 625	100,0	62 465	100,0	63 165	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	22 685	18,1	9 130	14,6	13 550	21,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	23 945	19,1	12 660	20,3	11 290	17,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	33 965	27,0	13 275	21,3	20 695	32,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	24 930	19,8	15 025	24,1	9 905	15,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	20 095	16,0	12 370	19,8	7 725	12,2
Ensemble du Québec	4 371 935	100,0	2 204 130	100,0	2 167 810	100,0
Aucun certificat, diplôme ou grade	580 635	13,3	256 750	11,6	323 880	14,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	808 955	18,5	412 335	18,7	396 625	18,3
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	866 595	19,8	353 015	16,0	513 575	23,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	832 430	19,0	465 245	21,1	367 185	16,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire³	1 283 325	29,4	716 780	32,5	566 540	26,1

1. Se rapporte à la population dans les ménages privés.

2. Les proportions en italique sont celles pour lesquelles on n'observe pas de différence significative entre les sexes.

3. Comprend les certificats ou diplômes inférieurs au baccalauréat, le baccalauréat, les certificats ou diplômes supérieurs au baccalauréat, les diplômes en médecine, en médecine dentaire ou vétérinaire, ou en optométrie, la maîtrise et le doctorat.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.1.2

Répartition de la population de 25 à 64 ans détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Baccalauréat	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	Maîtrise	Doctorat
	n					
Bas-Saint-Laurent	3 285	11 600	1 185	525	2 440	455
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 640	17 105	1 610	725	3 600	560
Capitale-Nationale	14 515	70 705	7 845	3 475	26 060	5 125
Mauricie	4 560	16 420	1 540	890	3 915	755
Estrie	4 690	20 550	2 405	1 385	7 590	2 040
Montréal	47 550	248 180	40 235	11 910	109 920	19 885
Outaouais	6 380	35 765	3 780	1 000	13 940	2 100
Abitibi-Témiscamingue	2 615	8 205	815	390	1 465	225
Côte-Nord	1 350	4 580	440	225	850	100*
Nord-du-Québec	670	1 510	125	45*	360	40
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 405	4 415	415	280	855	120*
Chaudière-Appalaches	6 910	26 525	2 915	1 070	6 200	740
Laval	10 865	41 735	5 990	1 420	10 835	1 525
Lanaudière	9 790	28 320	3 280	1 075	5 135	645
Laurentides	12 730	40 700	4 740	1 425	8 640	1 125
Montréal	31 745	124 200	15 785	4 315	34 190	4 340
Centre-du-Québec	3 335	12 415	1 140	615	2 320	270
Ensemble du Québec	167 025	712 935	94 240	30 775	238 305	40 050
	%					
Bas-Saint-Laurent	2,0	1,6	1,3	1,7	1,0	1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2,8	2,4	1,7	2,4	1,5	1,4
Capitale-Nationale	8,7	9,9	8,3	11,3	10,9	12,8
Mauricie	2,7	2,3	1,6	2,9	1,6	1,9
Estrie	2,8	2,9	2,6	4,5	3,2	5,1
Montréal	28,5	34,8	42,7	38,7	46,1	49,7
Outaouais	3,8	5,0	4,0	3,2	5,8	5,2
Abitibi-Témiscamingue	1,6	1,2	0,9	1,3	0,6	0,6*
Côte-Nord	0,8	0,6	0,5	0,7*	0,4	0,2
Nord-du-Québec	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,8	0,6	0,4	0,9	0,4	0,3
Chaudière-Appalaches	4,1	3,7	3,1	3,5	2,6	1,8
Laval	6,5	5,9	6,4	4,6	4,5	3,8
Lanaudière	5,9	4,0	3,5	3,5	2,2	1,6
Laurentides	7,6	5,7	5,0	4,6	3,6	2,8
Montréal	19,0	17,4	16,7	14,0	14,3	10,8
Centre-du-Québec	2,0	1,7	1,2	2,0	1,0	0,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

1. Se rapporte à la population dans les ménages privés.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 10.1.3

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Unité	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Bas-Saint-Laurent	n	19 165	21 475	25 555	35 875
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	11,3	11,7	16,4	21,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	11,6	12,0	16,9	23,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	31,8	29,3	28,4	23,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	22,1	23,6	19,5	16,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	23,1	23,3	18,8	14,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	n	30 395	31 590	36 075	48 330
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	8,7	10,6	13,2	18,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	10,1	10,9	14,8	22,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	33,6	32,8	32,2	27,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	22,8	22,4	21,4	17,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	24,9	23,3	18,4	13,8
Capitale-Nationale	n	94 985	91 460	95 055	108 820
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	6,5	5,9	8,4	11,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	11,9	11,6	16,6	25,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	20,9	21,0	21,7	17,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	21,8	23,8	23,3	19,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	38,9	37,8	30,1	25,5
Mauricie	n	27 960	28 160	35 125	46 340
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	13,6	13,6	15,2	17,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	12,6	13,1	18,8	26,3
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	27,3	24,8	26,1	22,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	21,4	22,7	21,0	18,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	25,1	25,7	19,0	15,5
Estrie	n	35 750	36 920	41 425	49 290
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	11,3	11,5	15,4	20,9
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	14,0	14,1	19,5	24,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	26,8	26,6	24,8	20,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,0	20,2	18,8	15,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	28,9	27,6	21,5	18,7
Montréal	n	304 075	274 765	254 875	233 285
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	7,2	8,0	12,1	16,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	14,1	13,4	17,6	23,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	10,3	11,2	12,4	11,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	16,3	16,9	17,6	15,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	52,0	50,5	40,2	33,6
Outaouais	n	47 255	50 550	56 950	56 240
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	13,5	10,8	14,4	19,5
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	17,5	14,6	20,5	26,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	17,5	16,5	16,5	14,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	20,5	20,2	20,4	16,9
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	31,1	37,9	28,1	23,3
Abitibi-Témiscamingue	n	17 125	17 170	20 405	23 965
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	15,4	17,1	19,8	28,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	12,7	13,9	17,4	23,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	32,3	30,3	28,0	22,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	18,2	18,3	17,5	12,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	21,3	20,4	17,3	12,7

Tableau 10.1.3 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Unité	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Côte-Nord	n	9 930	11 235	14 250	14 900
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	18,1	17,1	20,5	27,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	12,5	13,7	19,9	23,5
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	29,1	29,8	25,2	23,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	20,9	21,9	20,7	14,6
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	19,3	17,6	13,8	11,2
Nord-du-Québec	n	6 180	5 505	5 340	4 210
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	37,7	30,6	35,8	35,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	14,2	13,6	11,7	14,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	21,4	24,4	25,4	22,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	14,5	18,3	14,0	13,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	12,3	13,0	13,0	13,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	n	7 710	9 325	13 015	17 830
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	14,3	17,3	24,4	28,2
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	12,1	13,0	17,3	23,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	30,4	26,1	22,9	21,5
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	22,2	22,7	20,7	16,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	20,9	21,0	14,7	11,3
Chaudière-Appalaches	n	45 465	51 690	56 735	66 095
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	10,3	9,2	13,8	20,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	12,5	12,7	18,4	26,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	31,3	28,9	27,8	21,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	21,1	24,3	21,2	17,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	24,9	24,9	18,8	14,4
Laval	n	46 995	55 740	64 370	55 770
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	10,4	8,5	11,9	16,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	16,7	15,5	18,6	27,0
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	18,4	15,4	16,8	15,3
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,3	20,8	20,7	17,3
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	35,2	39,7	31,9	23,7
Lanaudière	n	54 910	64 075	72 100	75 595
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	14,1	12,3	16,2	20,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	16,2	15,3	21,0	30,1
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	30,3	28,2	26,7	20,2
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,1	21,4	19,0	15,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	20,2	22,7	17,2	13,5
Laurentides	n	63 650	74 455	88 990	91 270
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	14,9	11,5	13,7	18,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	15,9	14,4	20,4	27,6
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	29,2	25,0	22,8	19,1
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,1	22,1	20,6	17,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	21,0	27,0	22,4	17,5
Montérégie	n	167 275	197 290	217 650	220 365
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	11,7	9,7	12,7	18,0
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	16,6	15,5	20,1	27,9
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	23,7	20,7	19,9	16,8
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,7	21,4	20,6	17,0
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	28,3	32,7	26,7	20,3

Tableau 10.1.3 (suite)

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le plus haut certificat, diplôme ou grade, régions administratives et ensemble du Québec, 2016^{1, 2}

	Unité	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Centre-du-Québec	n	26 340	29 550	31 830	37 905
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	15,4	14,6	16,8	23,7
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	14,3	15,6	18,7	25,4
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	30,1	28,8	27,7	23,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	20,8	22,0	21,4	16,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	19,4	19,0	15,5	11,7
Ensemble du Québec	n	1 005 165	1 050 950	1 129 745	1 186 075
Aucun certificat, diplôme ou grade	%	10,5	9,9	13,5	18,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	%	14,5	14,0	18,7	25,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	%	21,0	20,3	20,5	17,7
Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	%	19,0	20,6	20,0	16,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire ³	%	35,0	35,2	27,3	21,3

1. Se rapporte à la population dans les ménages privés.

2. Les proportions en italique sont celles pour lesquelles on n'observe pas de différence significative entre les groupes d'âge.

3. Comprend les certificats ou diplômes inférieurs au baccalauréat, le baccalauréat, les certificats ou diplômes supérieurs au baccalauréat, les diplômes en médecine, en médecine dentaire ou vétérinaire, ou en optométrie, la maîtrise et le doctorat.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

10.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Les diplômés au baccalauréat correspondent aux personnes qui ont obtenu un baccalauréat dans un établissement universitaire du Québec au cours d'une année. Les données qui les concernent proviennent des fichiers administratifs du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Il s'agit des diplômés qui, selon les dossiers du ministère, ont été inscrits à l'enseignement secondaire au Québec¹. En 2016, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, 30 758 des 39 525 diplômés du baccalauréat (77,8 %) ont ainsi étudié au Québec et sont donc inclus dans la population de référence. Les diplômés exclus (8 767 des 39 525 bacheliers en 2016, soit 22,2 %) correspondent à plusieurs cas de figure, dont ceux des étudiants étrangers et des étudiants canadiens n'ayant pas le statut de « résident du Québec »².

Les diplômés du baccalauréat de la population de référence sont classés selon leur région administrative de résidence au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ), une information géographique disponible dans environ 99,6 % des cas au cours de la période 2012-2016 (30 644 des 30 758 diplômés en 2016). Autrement, la région administrative de l'organisme³ où a été obtenu le premier diplôme secondaire est attribuée. Cette imputation porte le taux de réponse sur la région administrative de résidence au secondaire à plus de 99,9 % (30 750 des 30 758 diplômés en 2016). Les rares diplômés pour lesquels la région reste indéterminée (8 sur 30 758 en 2016) sont regroupés dans la catégorie « région indéterminée ».

Dans l'analyse qui suit, les termes « diplômés du baccalauréat » et « bacheliers » sont équivalents.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines (sciences humaines, lettres, droit, sciences de l'éducation, sciences de l'administration et arts) et études plurisectorielles.

Enfin, des révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette étude prévalent sur celles diffusées dans les éditions précédentes du *Panorama des régions*.

1. Cette population peut donc comprendre des diplômés ayant fréquenté un établissement d'enseignement secondaire au Québec mais ayant terminé leurs études secondaires ailleurs, avant d'y revenir pour leurs études de baccalauréat. Le *code permanent* – code d'identification personnel qu'un étudiant fréquentant un établissement d'enseignement au Québec conserve tout au long de ses études – sert de clé d'appariement entre les dossiers du secondaire et ceux de l'universitaire.

2. En 2016, le tiers (32,6 %) des 8 767 diplômés exclus de la population de référence (c.-à-d. n'ayant pas fait leurs études secondaires au Québec) est constitué de « résidents du Québec » au sens du « Règlement sur la définition de résident du Québec » de la Loi sur l'instruction publique ([chapitre I-13.3, a. 455](#)); un peu plus du quart (26,7 %) est formé « d'étudiants canadiens », c'est-à-dire d'étudiants qui ne sont pas des résidents du Québec au sens de ce règlement mais qui sont soit citoyens canadiens, soit résidents permanents du Canada; enfin, la portion restante (40,7 %) est constituée « d'étudiants étrangers », lesquels ne sont ni des « résidents du Québec » ni des « étudiants canadiens » ainsi définis.

3. La région administrative de l'organisme constitue une approximation satisfaisante de la région de résidence de l'étudiant au secondaire.

Vue d'ensemble des diplômés du baccalauréat en 2016 et évolution depuis 2012

En 2016, le nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat ayant fait leurs études secondaires au Québec⁴ s'élève à 30 758. Au cours de la période 2012-2016, l'effectif de nouveaux diplômés tend à augmenter ([tableau 10.2.1](#)). Un bond important de la diplomation entre 2012 et 2013 survient, le nombre de nouveaux titulaires d'un baccalauréat augmentant de près de 13 % (+ 3 290 diplômés). Il s'agit là d'un accroissement exceptionnel⁵, car le taux de croissance annuel moyen (TCAM) au cours de la période n'est que de + 4,0 %.

L'augmentation du nombre de nouveaux bacheliers au cours de la période 2012-2016 se vérifie pour la plupart des régions administratives dont ils sont originaires⁶ ([tableau 10.2.1](#)). La cadence de cette augmentation est cependant variable selon la région. Les taux d'accroissement annuels moyens des contingents de nouveaux bacheliers issus des Laurentides (+ 8,9 %) et, dans une moindre mesure, de Lanaudière (+ 6,8 %) s'avèrent les plus élevés. À l'inverse, on observe une décroissance des effectifs de nouveaux bacheliers originaires de la région du Bas-Saint-Laurent (– 1,4 %).

Analyse différenciée selon le sexe

Chaque année de la période observée, les femmes représentent la majorité des nouveaux titulaires de baccalauréat ([tableau 10.2.2](#)). En 2016, 62,3 % des nouveaux diplômés sont ainsi des femmes. Chaque année également, les femmes sont majoritaires parmi les nouveaux bacheliers, quelle que soit la région d'origine. Fait à noter, en 2016, la proportion de femmes parmi les diplômés originaires des régions de la Côte-Nord (73,9 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (73,2 %) est particulièrement élevée.

Sans égard à la région d'origine, le taux de croissance annuel moyen du nombre de diplômés du baccalauréat entre 2012 et 2016 est relativement semblable entre les femmes et les hommes (+ 4,1 % et + 3,9 %, respectivement).

Analyse différenciée selon le domaine d'études

Dans l'ensemble du Québec, en 2016, près des deux tiers des bacheliers (63,9 %) obtiennent un diplôme du domaine des sciences sociales et humaines ([figure 10.2.1](#)). En faisant exception de la région du Nord-du-Québec⁷, la proportion de nouveaux diplômés ayant reçu une formation dans ce domaine est la plus élevée parmi les bacheliers qui proviennent de l'Outaouais (69,0 %), et la moins élevée parmi ceux originaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean (58,7 %) et de la Côte-Nord (59,7 %). De 2012 à 2016, la croissance annuelle moyenne du nombre de diplômés des sciences sociales et humaines dans l'ensemble du Québec est de + 3,5 %. En faisant abstraction des bacheliers de ce domaine venant du Nord-du-Québec⁸, ceux dont l'effectif affiche la plus forte croissance annuelle moyenne entre 2012 et 2016 (+ 7,5 %) viennent de la région des Laurentides ([tableau 10.2.3](#)). À l'opposé, la croissance annuelle moyenne du nombre de diplômés de ce domaine d'études est négative parmi ceux originaires de quatre régions, notamment celle de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 2,8 %).

Les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, représentant en 2016 18,8 % de l'ensemble des diplômés. C'est parmi les bacheliers originaires de Montréal (20,1 %) qu'ils sont les plus nombreux en proportion, et parmi ceux provenant de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (14,3 %) qu'ils sont les moins nombreux, si toutefois l'on fait exception de la région du Nord-du-Québec⁹. Entre 2012 et 2016, l'accroissement annuel moyen le plus élevé du nombre de

4. Ici et dorénavant dans le texte, nous convenons que les nouveaux diplômés du baccalauréat sont ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec.

5. Cette importante augmentation peut être attribuée en partie aux grèves étudiantes du printemps 2012. Ces événements ont affecté le déroulement normal des cours de certaines institutions d'enseignement, ce qui a eu entre autres conséquences de retarder la diplomation de certains étudiants. Elle peut aussi être due partiellement à l'accroissement important du nombre d'inscriptions au baccalauréat entre 2008 et 2012 (donnée non illustrée).

6. Dans le présent texte, la « région d'origine » désigne toujours la région de résidence du diplômé au moment de ses études secondaires.

7. Le nombre particulièrement faible des nouveaux bacheliers provenant de cette région, d'une année à l'autre, entraîne des valeurs extrêmes (élevées ou faibles) concernant cette proportion.

8. Le nombre particulièrement faible des nouveaux bacheliers provenant de cette région, d'une année à l'autre, entraîne une forte variabilité du TCAM, ce qui rend cet indicateur moins pertinent pour les comparaisons interrégionales.

9. Voir la note 7.

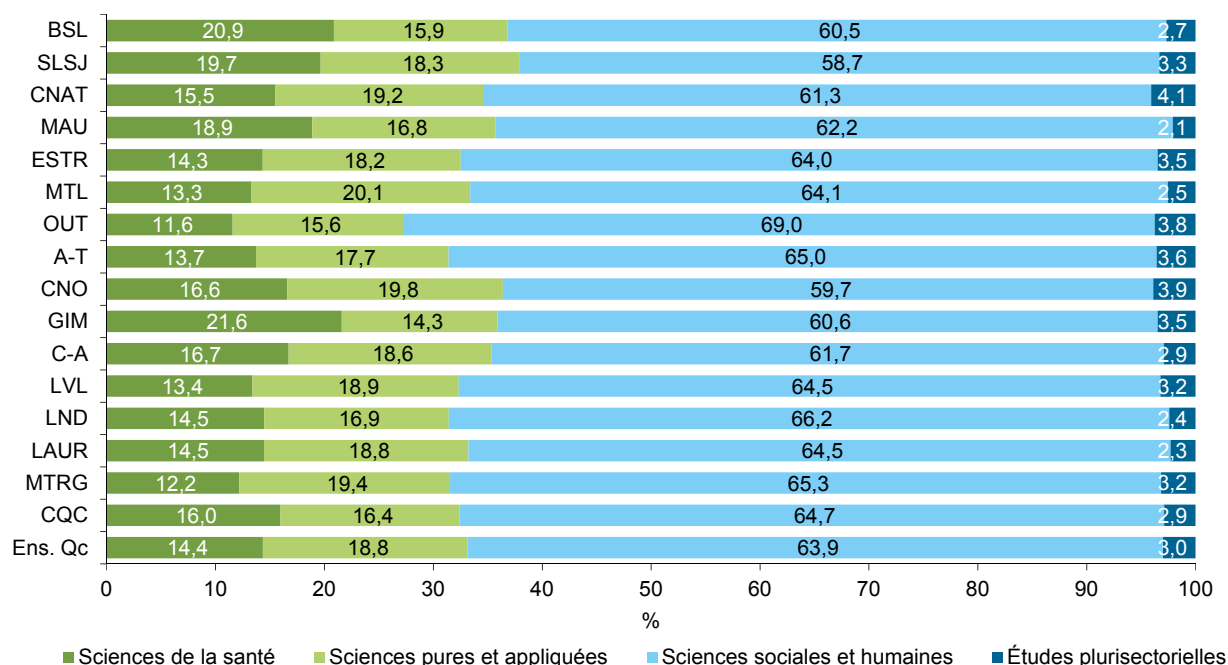
diplômés de ce domaine études est observé parmi ceux qui proviennent des Laurentides (+ 12,0 %). Au cours de la période, une décroissance survient dans deux régions. C'est parmi les diplômés originaires du Bas-Saint-Laurent qu'elle est la plus importante (– 3,4 %). À l'échelle du Québec, une croissance annuelle moyenne de + 4,4 % est enregistrée.

Les titulaires d'un baccalauréat en sciences de la santé arrivent au troisième rang (14,4 %) au classement des bacheliers par domaine d'études. Selon leur région d'origine, leur présence parmi l'ensemble des diplômés varie entre 21,6 % (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine) et 11,6 % (Outaouais)¹⁰. De 2012 à 2016, les effectifs de bacheliers en sciences de la santé venant de 15 régions augmentent, la plus forte croissance annuelle moyenne étant observée dans la région des Laurentides (+ 14,7 %). À l'opposé, en excluant les bacheliers venant du Nord-du-Québec¹¹, une décroissance annuelle moyenne est notée seulement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (– 0,7 %). Par ailleurs, dans la région de la Mauricie, l'effectif est stable entre ces deux années. Dans l'ensemble du Québec, le rythme de croissance des diplômés des sciences de la santé s'élève à + 6,0 %.

À l'échelle du Québec, en 2016, une plus grande proportion de femmes que d'hommes obtiennent un baccalauréat du domaine des sciences sociales et humaines (68,6 % d'entre elles; 56,0 % d'entre eux) ou de celui des sciences de la santé (18,2 %; 8,1 %), alors que les hommes sont proportionnellement plus nombreux qu'elles à obtenir un baccalauréat dans le domaine des sciences pures et appliquées (33,5 % d'entre eux; 9,9 % d'entre elles) ([tableau 10.2.4](#)). Ces préférences à l'égard des domaines d'études selon le sexe s'observent dans toutes les régions administratives.

Figure 10.2.1

Distribution du domaine d'études¹ des diplômés au baccalauréat, selon la région administrative de résidence^{2, 3} en formation générale des jeunes (FGJ), Québec, 2016



1. Les distributions ont été calculées en excluant les diplômés pour lesquels les domaines d'études sont indéterminés. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés.

2. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

3. Les données de la région du Nord-du-Québec ne figurent pas en raison de la présence de données infimes dans la distribution.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

10. Ce minimum de 11,6 % vaut en faisant abstraction de la région du Nord-du-Québec. Voir aussi la note 7.

11. Voir la note 8.

Tableau 10.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016 /2015	TCAM 2016 /2012	Part dans le Québec en 2016
	n					%		
Bas-Saint-Laurent	752	781	781	687	710	3,3	- 1,4	2,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 154	1 203	1 200	1 191	1 170	- 1,8	0,3	3,8
Capitale-Nationale	2 467	2 797	2 754	2 772	2 918	5,3	4,3	9,5
Mauricie	895	896	940	919	913	- 0,7	0,5	3,0
Estrie	987	1 077	1 136	1 164	1 117	- 4,0	3,1	3,6
Montréal	6 823	7 506	7 423	7 470	7 595	1,7	2,7	24,7
Outaouais	753	926	937	901	933	3,6	5,5	3,0
Abitibi-Témiscamingue	470	512	518	534	504	- 5,6	1,8	1,6
Côte-Nord	270	282	312	279	284	1,8	1,3	0,9
Nord-du-Québec	47	48	57	78	57	- 26,9	4,9	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	287	300	304	282	287	1,8	0,0	0,9
Chaudière-Appalaches	1 422	1 674	1 597	1 606	1 682	4,7	4,3	5,5
Laval	1 554	1 804	1 770	1 666	1 897	13,9	5,1	6,2
Lanaudière	1 277	1 477	1 465	1 547	1 663	7,5	6,8	5,4
Laurentides	1 517	1 807	1 830	1 966	2 133	8,5	8,9	6,9
Montréal	4 822	5 692	5 685	5 894	6 054	2,7	5,9	19,7
Centre-du-Québec	764	768	752	764	833	9,0	2,2	2,7
Région indéterminée	9	10	11	13	8	- 38,5	- 2,9	0,0
Ensemble du Québec	26 270	29 560	29 472	29 733	30 758	3,4	4,0	100,0

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 10.2.2

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

	Hommes								
Région administrative	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016 /2015	TCAM 2016 /2012	Part des hommes diplômés dans la région en 2016	
	n					%			
Bas-Saint-Laurent	250	281	273	226	235	4,0	− 1,5	33,1	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	421	465	457	440	418	− 5,0	− 0,2	35,7	
Capitale-Nationale	980	1 129	1 062	1 097	1 104	0,6	3,0	37,8	
Mauricie	335	298	369	337	320	− 5,0	− 1,1	35,0	
Estrie	384	419	400	406	417	2,7	2,1	37,3	
Montréal	2 739	3 122	3 006	3 048	3 139	3,0	3,5	41,3	
Outaouais	251	335	350	342	362	5,8	9,6	38,8	
Abitibi-Témiscamingue	141	183	188	164	157	− 4,3	2,7	31,2	
Côte-Nord	75	101	97	105	74	− 29,5	− 0,3	26,1	
Nord-du-Québec	10	17	20	26	21	− 19,2	20,4	36,8	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	90	82	100	77	77	0,0	− 3,8	26,8	
Chaudière-Appalaches	550	633	555	581	617	6,2	2,9	36,7	
Laval	626	690	686	649	723	11,4	3,7	38,1	
Lanaudière	453	541	488	566	595	5,1	7,1	35,8	
Laurentides	550	614	631	691	777	12,4	9,0	36,4	
Montréal	1 822	2 161	2 177	2 164	2 250	4,0	5,4	37,2	
Centre-du-Québec	278	306	286	301	294	− 2,3	1,4	35,3	
Région indéterminée	—	5	—	6	—	...	...	...	
Ensemble du Québec	9 958	11 382	11 149	11 226	11 583	3,2	3,9	37,7	
	Femmes								
Région administrative	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016 /2015	TCAM 2016 /2012	Part des femmes diplômées dans la région en 2016	
	n					%			
Bas-Saint-Laurent	502	500	508	461	475	3,0	− 1,4	66,9	
Saguenay–Lac-Saint-Jean	733	738	743	751	752	0,1	0,6	64,3	
Capitale-Nationale	1 487	1 668	1 692	1 675	1 814	8,3	5,1	62,2	
Mauricie	560	598	571	582	593	1,9	1,4	65,0	
Estrie	603	658	736	758	700	− 7,7	3,8	62,7	
Montréal	4 084	4 384	4 417	4 422	4 456	0,8	2,2	58,7	
Outaouais	502	591	587	559	571	2,1	3,3	61,2	
Abitibi-Témiscamingue	329	329	330	370	347	− 6,2	1,3	68,8	
Côte-Nord	195	181	215	174	210	20,7	1,9	73,9	
Nord-du-Québec	37	31	37	52	36	− 30,8	− 0,7	63,2	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	197	218	204	205	210	2,4	1,6	73,2	
Chaudière-Appalaches	872	1 041	1 042	1 025	1 065	3,9	5,1	63,3	
Laval	928	1 114	1 084	1 017	1 174	15,4	6,1	61,9	
Lanaudière	824	936	977	981	1 068	8,9	6,7	64,2	
Laurentides	967	1 193	1 199	1 275	1 356	6,4	8,8	63,6	
Montréal	3 000	3 531	3 508	3 730	3 804	2,0	6,1	62,8	
Centre-du-Québec	486	462	466	463	539	16,4	2,6	64,7	
Région indéterminée	6	5	7	7	5	− 28,6	− 4,5	...	
Ensemble du Québec	16 312	18 178	18 323	18 507	19 175	3,6	4,1	62,3	

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 10.2.3

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et le domaine d'études², régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Région administrative	Sciences de la santé			Sciences pures et appliquées		
	2016	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012	2016	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012
	n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	148	24,4	1,4	113	8,7	- 3,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	230	8,0	5,2	214	- 10,1	- 1,2
Capitale-Nationale	452	15,6	6,8	559	7,1	3,8
Mauricie	172	- 15,3	0,0	153	2,7	2,4
Estrie	160	- 6,4	12,5	203	16,7	2,8
Montréal	1 007	4,6	2,5	1 526	- 3,4	3,8
Outaouais	108	12,5	7,1	146	3,5	6,1
Abitibi-Témiscamingue	69	- 11,5	- 0,7	89	1,1	9,5
Côte-Nord	47	4,4	1,7	56	16,7	8,1
Nord-du-Québec	—	...	...	8	- 33,3	3,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	62	- 4,6	9,6	41	- 14,6	0,0
Chaudière-Appalaches	281	9,3	7,6	313	22,3	5,3
Laval	254	23,3	5,9	359	- 0,6	4,3
Lanaudière	240	0,0	10,0	281	- 0,4	5,7
Laurentides	308	12,0	14,7	400	12,4	12,0
Montréal	736	0,7	8,1	1 171	- 0,9	5,6
Centre-du-Québec	133	4,7	7,4	137	18,1	0,2
Région indéterminée	—	...	...	—	...	...
Ensemble du Québec	4 412	5,3	6,0	5 770	2,0	4,4
Région administrative	Sciences sociales et humaines			Études plurisectorielles		
	2016	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012	2016	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012
	n	%		n	%	
Bas-Saint-Laurent	429	- 2,9	- 1,8	19	- 9,5	- 1,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	687	- 1,7	- 1,1	39	- 2,5	14,1
Capitale-Nationale	1 787	3,8	4,0	119	- 12,5	1,8
Mauricie	566	4,4	0,1	19	- 13,6	2,8
Estrie	714	- 7,0	1,2	39	- 20,4	16,7
Montréal	4 860	2,9	2,6	193	- 1,5	0,4
Outaouais	644	1,6	5,0	35	16,7	7,7
Abitibi-Témiscamingue	327	- 6,8	0,2	18	12,5	8,5
Côte-Nord	169	- 2,3	- 0,1	11	- 8,3	- 7,5
Nord-du-Québec	44	- 20,0	10,0	—	...	...
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	174	12,3	- 2,8	10	- 28,6	5,7
Chaudière-Appalaches	1 038	0,2	3,4	49	- 14,0	- 0,5
Laval	1 222	15,5	4,8	61	64,9	18,4
Lanaudière	1 097	11,3	6,8	40	11,1	- 1,8
Laurentides	1 373	6,7	7,5	49	8,9	0,0
Montréal	3 948	3,5	5,4	191	23,2	10,7
Centre-du-Québec	539	7,8	1,4	24	20,0	7,5
Région indéterminée	—	...	...	—	...	...
Ensemble du Québec	19 622	3,6	3,5	919	2,8	4,7

1. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés et sont exclus du présent tableau. La somme des effectifs des quatre domaines d'études peut donc ne pas correspondre à l'effectif total des tableaux précédents.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Tableau 10.2.4

Distribution des diplômés au baccalauréat selon le domaine d'études¹, la région administrative de résidence² en formation générale des jeunes (FGJ) et le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Hommes - Domaines d'études					Femmes - Domaines d'études				
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	Total
	%									
Bas-Saint-Laurent	11,5	32,3	52,8	3,4	100,0	25,5	7,8	64,3	2,3	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,5	35,2	51,2	3,1	100,0	24,7	8,9	62,9	3,5	100,0
Capitale-Nationale	8,4	34,0	54,1	3,5	100,0	19,8	10,1	65,6	4,4	100,0
Mauricie	11,3	31,4	56,0	—	100,0	23,0	9,0	65,5	2,5	100,0
Estrie	7,4	34,5	55,2	2,9	100,0	18,5	8,4	69,2	3,9	100,0
Montréal	8,9	31,4	57,8	2,0	100,0	16,4	12,2	68,5	2,9	100,0
Outaouais	6,1	27,9	62,4	3,6	100,0	15,1	7,9	73,2	3,9	100,0
Abitibi-Témiscamingue	7,1	39,1	51,3	—	100,0	16,7	8,1	71,2	4,0	100,0
Côte-Nord	11,0	47,9	38,4	—	100,0	18,6	10,0	67,1	4,3	100,0
Nord-du-Québec	—	38,1	57,1	—	100,0	—	—	88,9	—	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,8	35,1	55,8	—	100,0	26,7	6,7	62,4	4,3	100,0
Chaudière-Appalaches	10,4	36,1	50,9	2,6	100,0	20,4	8,5	68,0	3,1	100,0
Laval	8,3	32,1	56,5	3,0	100,0	16,5	10,8	69,3	3,3	100,0
Lanaudière	7,7	34,3	56,0	2,0	100,0	18,3	7,2	71,9	2,6	100,0
Laurentides	7,0	35,2	56,1	1,7	100,0	18,7	9,4	69,2	2,7	100,0
Montérégie	5,6	35,2	56,8	2,5	100,0	16,1	10,0	70,3	3,6	100,0
Centre-du-Québec	8,5	32,0	58,5	—	100,0	20,0	8,0	68,1	3,9	100,0
Région indéterminée	—	—	—	—	100,0	—	—	—	—	100,0
Ensemble du Québec	8,1	33,5	56,0	2,4	100,0	18,2	9,9	68,6	3,3	100,0

1. Les distributions ont été calculées en excluant les diplômés pour lesquels les domaines d'études sont indéterminés. Les bacheliers ayant obtenu deux baccalauréats dans la même année, ou encore un baccalauréat acquis par le cumul de certificats, sont considérés comme indéterminés.

2. Pour plus d'information concernant la définition de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

11. Science, technologie et innovation

11.1 Titulaires d'un grade universitaire : titulaires d'un grade supérieur et diplômés en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

Les titulaires d'un grade universitaire constituent un sous-ensemble des ressources humaines en science et technologies (RHST) telles que l'OCDE les définit¹. Selon l'usage établi et pour des fins de comparaison statistique, nous limitons cette population aux personnes âgées de 25 à 64 ans.

Les données présentées ci-après proviennent toutes du Recensement de 2016, réalisé par Statistique Canada. Dans les tableaux, elles sont accompagnées d'un indicateur de qualité alphabétique dont la signification est la suivante :

	Coefficient de variation	Précision de l'estimation
A	$\leq 5 \%$	Excellente
B	$5 \% < CV \leq 10 \%$	Très bonne
C	$10 \% < CV \leq 15 \%$	Bonne
D	$15 \% < CV \leq 25 \%$	Passable
E	$> 25 \%$	Faible

Vue d'ensemble

En 2016, selon le Recensement de la population, on dénombre au Québec 1 116 300 titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans. Ceux-ci représentent 82,0 % de tous les titulaires d'un grade universitaire (tableau 11.1.1). Sept sur dix d'entre eux résident dans les régions de Montréal et de Laval réunies (44,0 %), de la Montérégie (16,4 %) et de la Capitale-Nationale (10,1 %).

Les titulaires d'un grade universitaire² constituent un peu plus du quart (25,5 %) de la population québécoise âgée de 25 à 64 ans. Toutefois, leur présence dans cette population de référence est variable selon la région. Ainsi, ils sont proportionnellement nombreux dans les régions de Montréal (40,3 %), de la Capitale-Nationale (29,0 %), de Laval (27,6 %) et de l'Outaouais (26,8 %), mais le sont beaucoup moins dans celles du Nord-du-Québec (9,8 %), de la Côte-Nord (12,3 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,7 %), du Centre-du-Québec (13,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (14,1 %) et de Lanaudière (14,4 %).

Les femmes sont majoritaires parmi les titulaires d'un grade universitaire, dans l'ensemble du Québec (55,3 %) et dans toutes les régions administratives. Dans sept régions, leur présence excède les 60 %; elle atteint un maximum de 64,7 % dans celle de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Dans l'ensemble du Québec, en proportion de la population du groupe d'âge de référence, les titulaires d'un grade universitaire sont plus nombreux chez les femmes (28,0 %) que chez les hommes (23,0 %). L'écart de scolarisation universitaire entre les hommes et les femmes, de 5,0 points de pourcentage à l'échelle du Québec, dépasse les 7 points dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue (7,6 points) et du Bas-Saint-Laurent (7,3 points) et les 6 points dans celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (6,9 points), de la Côte-Nord (6,6 points) et de la Chaudière-Appalaches (6,3 points). Dans deux de ces régions, soit la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ainsi que dans la région du Nord-du-Québec, moins de 10 % des hommes âgés de

1. Les RHST, définies sous l'angle de l'éducation, désignent les personnes qui ont obtenu un diplôme de niveau tertiaire (au sens de la *Classification internationale type de l'éducation*). Elles comprennent donc, en plus des titulaires d'un grade universitaire, toutes les personnes qui ont terminé avec succès des études postsecondaires, mais non universitaires, d'une durée d'au moins deux ans et qui préparent à l'exercice d'un métier ou d'une profession; cependant, les données du recensement ne permettent pas de cerner cette population avec précision.
2. À moins d'indication contraire, on doit désormais comprendre qu'ils sont âgés de 25 à 64 ans.

25 à 64 ans détiennent un grade universitaire. En proportion du groupe d'âge de référence, les titulaires d'un grade universitaire représentent moins de 15 % des hommes dans 11 régions sur 17 et moins de 15 % des femmes dans une seule région, soit celle du Nord-du-Québec.

Les titulaires d'un grade universitaire supérieur

On dénombre au Québec 309 130 personnes âgées de 25 à 64 ans dont le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu est une maîtrise (269 080) ou un doctorat (40 050) ([tableau 11.1.2](#)). Les trois quarts d'entre elles habitent les régions de Montréal et de Laval réunies (50,3 %), de la Montérégie (13,9 %) et de la Capitale-Nationale (11,2 %). Les titulaires d'un doctorat se démarquent de ceux d'une maîtrise en raison de leur plus forte concentration dans la région de Montréal (49,7 % c. 45,3 %) et dans celle de la Capitale-Nationale (12,8 % c. 11,0 %).

Les femmes sont majoritaires parmi les titulaires d'une maîtrise dans l'ensemble du Québec (52,7 %) et dans toutes les régions administratives. À l'inverse, leur présence parmi les titulaires d'un doctorat demeure moindre que celle des hommes, à l'échelle du Québec (43,1 %) et dans les régions administratives où l'on peut l'établir. La parité entre les sexes est cependant presque atteinte dans deux régions, soit celles de Lanaudière et des Laurentides (49,6 % et 49,8 % de femmes, respectivement). C'est dans les régions de l'Estrie (37,7 %) et de Laval (39,0 %) que les femmes sont proportionnellement les moins nombreuses parmi les titulaires d'un doctorat.

Les diplômés en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM)

Au Québec, 255 265 titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans ont obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ([tableau 11.1.3](#)). Les trois quarts d'entre eux habitent les régions de Montréal et de Laval réunies (50,7 %), de la Montérégie (16,4 %) et de la Capitale-Nationale (9,7 %).

Les diplômés en STGM représentent moins du quart des titulaires d'un grade universitaire, dans l'ensemble du Québec (22,9 %) et dans toutes les régions administratives, sauf celles de Montréal (26,3 %) et de Laval 26,4 %). Leur présence est particulièrement faible dans les régions du Nord-du-Québec (11,8 %) et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11,9 %).

Les hommes sont majoritaires parmi les titulaires d'un grade universitaire diplômés en STGM. En effet, les femmes représentent tout au plus le tiers de cette population, dans l'ensemble du Québec (31,5 %) et dans toutes les régions administratives où la proportion peut être établie. Leur présence est particulièrement faible dans les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean (26,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (26,5 %) et de la Côte-Nord (28,4 %).

Référence

STATISTIQUE CANADA (2017). *Guide de référence sur la scolarité, Recensement de la population 2016*, [En ligne], produit no 98-500-X2016013 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 17 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/013/98-500-x2016013-fra.pdf].

Informations statistiques complémentaires

Des tableaux détaillés sur la population des 25-64 ans titulaire d'un grade universitaire et sur la population des 25-64 ans qui occupe un emploi professionnel, technique ou paraprofessionnel sont disponibles sur le [site Web de l'Institut](#).

Tableau 11.1.1

Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Les deux sexes			Hommes			Femmes		
	n	en % des 25 à 64 ans	répartition (%)	n	en % des 25 à 64 ans	répartition (%)	n	en % des 25 à 64 ans	répartition (%)
Bas-Saint-Laurent	16 205A	15,9	1,5	6 220A	12,2	1,2	9 985A	19,5	1,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 600A	16,1	2,1	9 930A	13,4	2,0	13 670A	18,9	2,2
Capitale-Nationale	113 210A	29,0	10,1	51 500A	26,5	10,3	61 715A	31,5	10,0
Mauricie	23 515A	17,1	2,1	9 915A	14,4	2,0	13 595A	19,8	2,2
Estrie	33 965A	20,8	3,0	14 520A	17,9	2,9	19 445A	23,6	3,2
Montréal	430 125A	40,3	38,5	204 750A	38,7	41,0	225 380A	41,9	36,5
Outaouais	56 580A	26,8	5,1	24 800A	24,0	5,0	31 780A	29,5	5,1
Abitibi-Témiscamingue	11 100A	14,1	1,0	4 175A	10,4	0,8	6 925A	18,0	1,1
Côte-Nord	6 190A	12,3	0,6	2 305A	9,1	0,5	3 890A	15,7	0,6
Nord-du-Québec	2 085A	9,8	0,2	785A	7,3	0,2	1 300A	12,4	0,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6 085A	12,7	0,5	2 150A	9,2	0,4	3 940A	16,1	0,6
Chaudière-Appalaches	37 450A	17,0	3,4	15 535A	13,9	3,1	21 915A	20,2	3,6
Laval	61 515A	27,6	5,5	28 015A	25,8	5,6	33 500A	29,3	5,4
Lanaudière	38 450A	14,4	3,4	15 175A	11,5	3,0	23 275A	17,3	3,8
Laurentides	56 635A	17,8	5,1	23 110A	14,7	4,6	33 525A	20,7	5,4
Montréal	182 830A	22,8	16,4	79 550A	20,1	15,9	103 275A	25,4	16,7
Centre-du-Québec	16 760A	13,3	1,5	6 565A	10,4	1,3	10 190A	16,3	1,7
Ensemble du Québec	1 116 300A	25,5	100,0	499 015A	23,0	100,0	617 285A	28,0	100,0

Note : En raison des arrondissements, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2016, compilation spéciale, CO-1797, Tableau 1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.1.2

Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans selon le plus haut grade obtenu, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Baccalauréat ¹			Maîtrise ²			Doctorat		
	n	répartition (%)	% femmes	n	répartition (%)	% femmes	n	répartition (%)	% femmes
Bas-Saint-Laurent	12 785A	1,6	63,4	2 965A	1,1	56,8	455B	1,1	45,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	18 710A	2,3	59,8	4 330A	1,6	52,0	560B	1,4	42,0
Capitale-Nationale	78 550A	9,7	55,7	29 535A	11,0	53,6	5 125A	12,8	42,0
Mauricie	17 960A	2,2	58,7	4 805A	1,8	56,7	755B	1,9	43,7
Estrie	22 955A	2,8	59,7	8 970A	3,3	55,4	2 040A	5,1	37,7
Montréal	288 420A	35,7	53,7	121 830A	45,3	50,8	19 885A	49,7	43,9
Outaouais	39 545A	4,9	58,5	14 935A	5,6	52,0	2 100A	5,2	41,2
Abitibi-Témiscamingue	9 020A	1,1	64,1	1 850A	0,7	57,6	230C	0,6	†
Côte-Nord	5 020A	0,6	63,4	1 075B	0,4	60,9	100D	0,2	†
Nord-du-Québec	1 640A	0,2	63,4	410B	0,2	61,0	35C	0,1	†
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 830A	0,6	66,6	1 135A	0,4	59,0	125D	0,3	†
Chaudière-Appalaches	29 440A	3,6	59,2	7 270A	2,7	57,2	740B	1,8	43,9
Laval	47 725A	5,9	55,8	12 260A	4,6	51,3	1 525A	3,8	39,0
Lanaudière	31 600A	3,9	61,5	6 210A	2,3	56,5	645B	1,6	49,6
Laurentides	45 445A	5,6	60,0	10 070A	3,7	56,4	1 125B	2,8	49,8
Montérégie	139 980A	17,3	57,7	38 510A	14,3	53,7	4 340A	10,8	42,4
Centre-du-Québec	13 560A	1,7	61,7	2 925A	1,1	57,4	265C	0,7	†
Ensemble du Québec	807 175A	100,0	56,8	269 080A	100,0	52,7	40 050A	100,0	43,1

† La proportion n'est pas calculée soit en raison de la faible précision de l'estimation du nombre de femmes titulaires d'un doctorat (coefficient de variation supérieur à 15 %), soit parce qu'un trop faible nombre de déclarations contribue à établir cette estimation.

1. Comprend le baccalauréat et le certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat.

2. Comprend la maîtrise et le grade en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie.

Note : En raison des arrondissements, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2016, compilation spéciale, CO-1797, Tableau 1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.1.3

Titulaires d'un grade universitaire âgés de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM)¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Tous les domaines d'études	Domaine d'études en STGM			
	n	n	%	répartition (%)	% femmes
Bas-Saint-Laurent	16 205A	2 760A	17,0	1,1	33,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 600A	4 285A	18,2	1,7	26,5
Capitale-Nationale	113 210A	24 880A	22,0	9,7	30,8
Mauricie	23 515A	4 145A	17,6	1,6	30,0
Estrie	33 965A	7 190A	21,2	2,8	29,0
Montréal	430 125A	113 080A	26,3	44,3	32,8
Outaouais	56 580A	10 195A	18,0	4,0	32,2
Abitibi-Témiscamingue	11 100A	2 000A	18,0	0,8	26,5
Côte-Nord	6 190A	1 055B	17,0	0,4	28,4
Nord-du-Québec	2 085A	245C	11,8	0,1	†
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6 085A	725B	11,9	0,3	30,3
Chaudière-Appalaches	37 450A	6 685A	17,9	2,6	30,4
Laval	61 515A	16 260A	26,4	6,4	30,6
Lanaudière	38 450A	6 255A	16,3	2,5	30,0
Laurentides	56 635A	10 745A	19,0	4,2	30,8
Montréal	182 830A	41 935A	22,9	16,4	30,7
Centre-du-Québec	16 760A	2 820A	16,8	1,1	30,1
Ensemble du Québec	1 116 300A	255 265A	22,9	100,0	31,5

† La proportion n'est pas calculée en raison de la faible précision de l'estimation du nombre de femmes titulaires d'un grade universitaire ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en STGM (coefficient de variation supérieur à 15 %).

1. Selon la variante « Regroupements STGM et SACHES » de la *Classification des programmes d'enseignement* (CPE) 2016, reconnue à titre de norme générale par Statistique Canada. [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=401856]

Note : En raison des arrondissements, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2016, compilation spéciale, CO-1797, Tableau 1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

11.2 Brevets d'invention

par Geneviève Renaud, Direction des statistiques économiques

Cette section présente des données sur le nombre d'inventions brevetées par des inventeurs québécois et le nombre de brevets octroyés à des titulaires du Québec¹. Ces données proviennent de l'*United States Patent and Trademark Office* (USPTO). Elles ont été compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies à partir de la base de données de l'USPTO.

Pour la plupart des brevets délivrés, les inventeurs ne sont pas les propriétaires de leurs inventions. Il s'agit plutôt d'entreprises, d'universités ou d'autres types d'organisations pour qui les inventeurs travaillent. Une invention peut donc être conçue dans une région, alors que le propriétaire du brevet qui en découle est situé dans une autre. Cette situation se produit, par exemple, lorsque des inventeurs sont employés par une entreprise de propriété étrangère. La comptabilisation régionale des brevets peut ainsi être faite selon la provenance des inventeurs, auquel cas on parle d'inventions brevetées, ou selon la provenance des titulaires, auquel cas on parle de brevets octroyés. Les inventions brevetées reflètent le niveau d'inventivité d'une région, alors que les brevets octroyés indiquent dans quelle région est détenu le potentiel de réaliser des bénéfices sur les inventions.

Aperçu du nombre d'inventions brevetées et de brevets octroyés par région

En 2016, dans l'ensemble du Québec, 1 476 inventions ont été brevetées par des inventeurs québécois, et 801 brevets ont été octroyés à des titulaires du Québec. La plupart de ces inventions québécoises sont conçues par des inventeurs de la région de Montréal, laquelle compte 810 inventions brevetées en 2016. Les trois autres régions qui enregistrent le plus d'inventions brevetées sont la Montérégie (419), Laval (176) et la Capitale-Nationale (133). C'est également dans la région de Montréal que le nombre de brevets octroyés est le plus élevé, soit 378 en 2016. Viennent ensuite les régions de la Montérégie (162), de la Capitale-Nationale (82) et de l'Estrie (49). Même si les nombres d'inventions brevetées et de brevets octroyés varient grandement d'une année à l'autre, notamment en raison des dispositions administratives de l'office américain qui font fluctuer le nombre de demandes de brevet évaluées et ainsi de titres de propriété délivrés, les régions qui affichent le plus d'inventions brevetées et de brevets octroyés sont généralement les mêmes d'une année à l'autre.

Dans plusieurs régions, le recours aux brevets est sporadique. C'est le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans lesquelles le nombre d'inventions brevetées se situe habituellement entre zéro et cinq par année. De son côté, le nombre de brevets octroyés dans ces régions a souvent été nul dans les années récentes, ou n'a pas dépassé quatre.

Depuis plusieurs années, le nombre d'inventions brevetées est beaucoup plus grand que celui des brevets octroyés au Québec. Cela indique qu'une part importante des inventions conçues en tout ou en collaboration avec des inventeurs de l'extérieur de la province appartiennent à des titulaires d'ailleurs au Canada ou de l'étranger. À l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, on observe le même phénomène dans toutes les régions administratives en 2016 : le nombre d'inventions brevetées dépasse le nombre de brevets octroyés. Autrement dit, les inventions conçues, en tout ou en partie, dans une région sont bien souvent la propriété de titulaires d'autres régions ou de l'extérieur du Québec.

Tableau 11.2.1

Nombre d'inventions brevetées à l'USPTO et nombre de brevets octroyés par l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Inventions brevetées	Brevets octroyés
	n	
Bas-Saint-Laurent	9	6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7	4
Capitale-Nationale	133	82
Mauricie	14	3
Estrie	71	49
Montréal	810	378
Outaouais	79	12
Abitibi-Témiscamingue	4	—
Côte-Nord	1	1
Nord-du-Québec	—	—
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5	2
Chaudière-Appalaches	71	27
Laval	176	31
Lanaudière	41	13
Laurentides	99	15
Montérégie	419	162
Centre-du-Québec	27	17
Ensemble du Québec	1 476	801

Note : La somme des régions dépasse l'ensemble du Québec en raison des collaborations et des copropriétés interrégionales.

Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018).

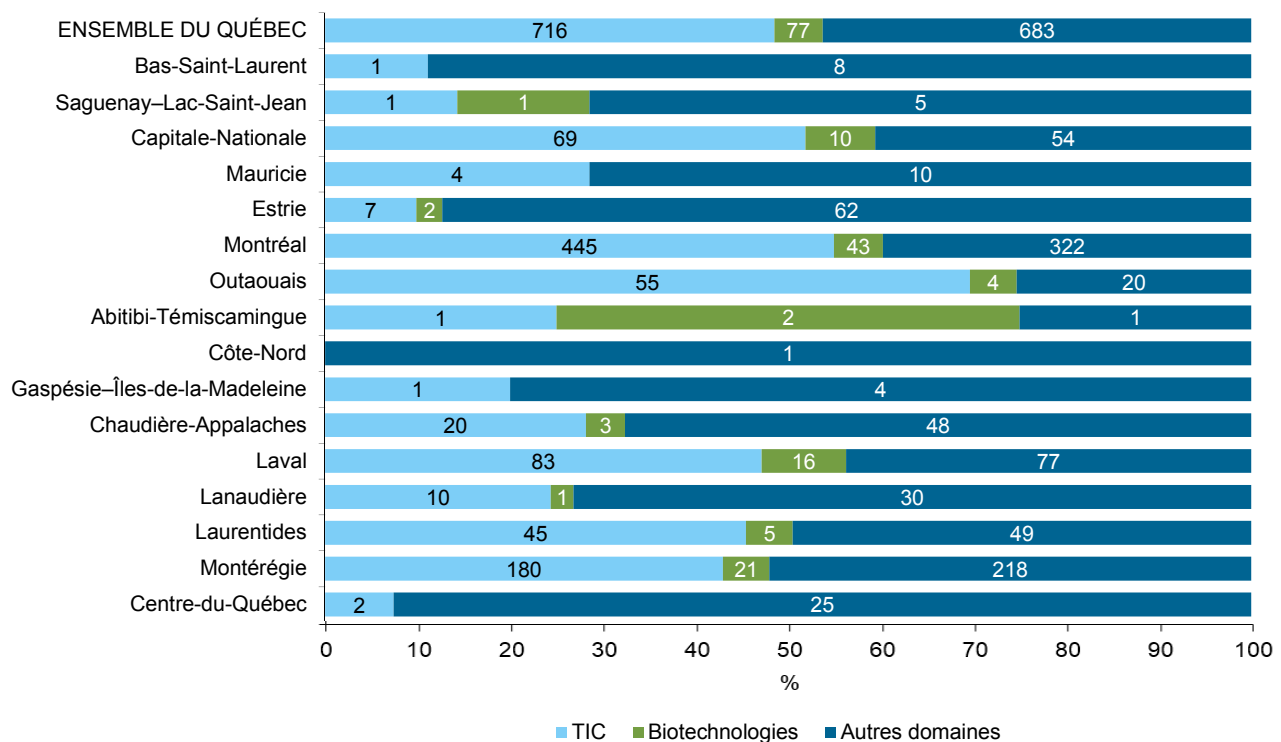
1. Voir la section [Concepts et définition](#) à la fin de ce document.

Inventions brevetées selon le domaine technologique

Environ la moitié des inventions brevetées au Québec sont dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). En 2016, on compte 716 (48,5 %) inventions brevetées en TIC, comparativement à 77 (5,2 %) en biotechnologies et 683 (46,3 %) dans un autre domaine. Les inventions en TIC sont concentrées dans six régions, même si la plupart des régions du Québec en comptent au moins une. Elles représentent plus de la moitié des inventions brevetées dans les régions de Montréal (445 ou 54,9 %), de la Capitale-Nationale (69 ou 51,9 %) et de l'Outaouais (55 ou 69,6 %), et plus de 40 % en Montérégie (180 ou 43,0 %), à Laval (83 ou 47,2 %) et dans les Laurentides (45 ou 45,5 %). De la même façon, la plupart des inventions en biotechnologies proviennent d'un petit nombre de régions : Montréal en compte 43 en 2016, la Montérégie 21, Laval 16 et la Capitale-Nationale 10. Dans les régions moins peuplées, ce sont les inventions dans les autres domaines qui accaparent la plus grande part des inventions brevetées, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue où deux des quatre inventions brevetées en 2016 étaient en biotechnologies.

Figure 11.2.1

Nombre et répartition des inventions brevetées à l'USPTO selon le domaine technologique, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



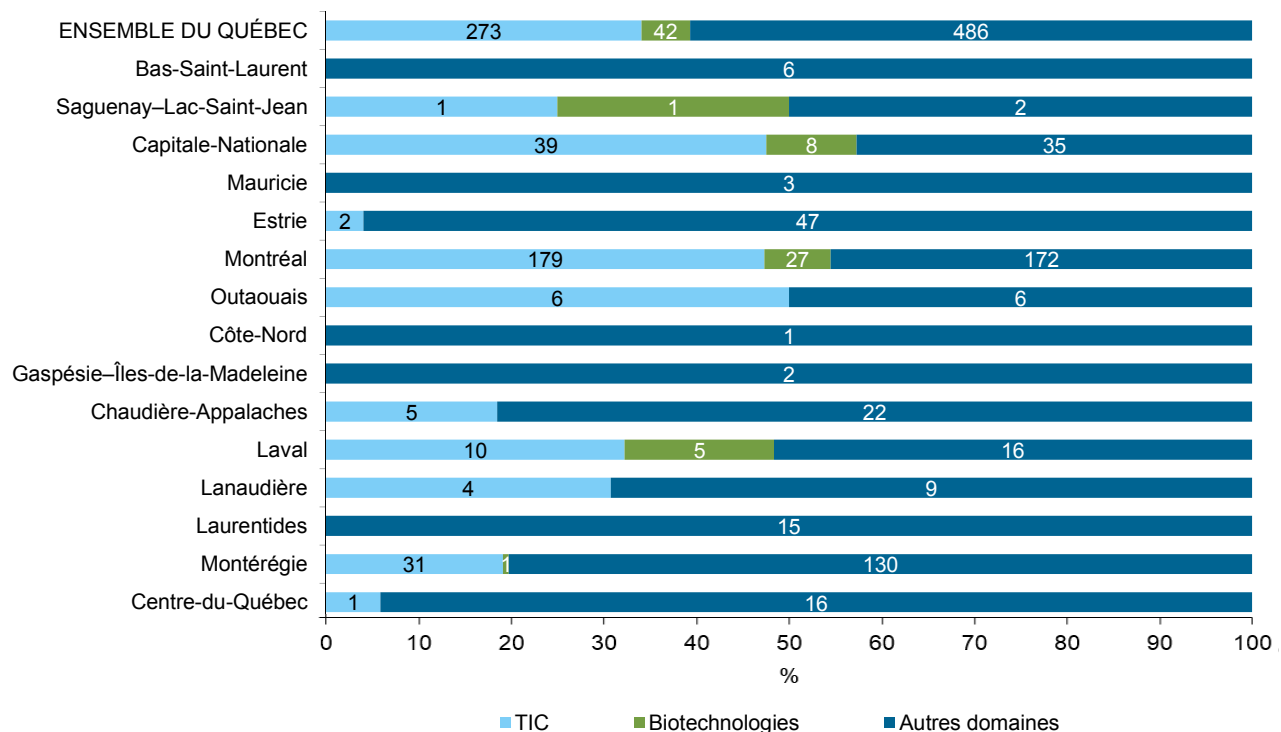
Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Brevets octroyés selon le domaine technologique

Dans l'ensemble du Québec, 273 brevets en TIC ont été octroyés en 2016, ce qui représente 34,1 % de l'ensemble des brevets délivrés à des titulaires québécois. En outre, 42 (5,2 %) brevets en biotechnologies et 486 (60,7 %) brevets dans un autre domaine ont été octroyés. Parallèlement à ce qui est observé pour les inventions brevetées, la plupart des titulaires de brevets en TIC et en biotechnologies sont domiciliés dans les régions les plus peuplées. Il en découle que la totalité des brevets octroyés dans cinq régions sont dans un domaine autre que les TIC ou les biotechnologies : le Bas-Saint-Laurent (6), la Mauricie (3), la Côte-Nord (1), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2) et les Laurentides (15). De plus, les brevets dans un autre domaine comptent pour plus de 90 % de ceux octroyés en Estrie (47 ou 95,9 %) et dans le Centre-du-Québec (16 ou 94,1 %).

Figure 11.2.2

Nombre et répartition des brevets octroyés par l'USPTO selon le domaine technologique, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



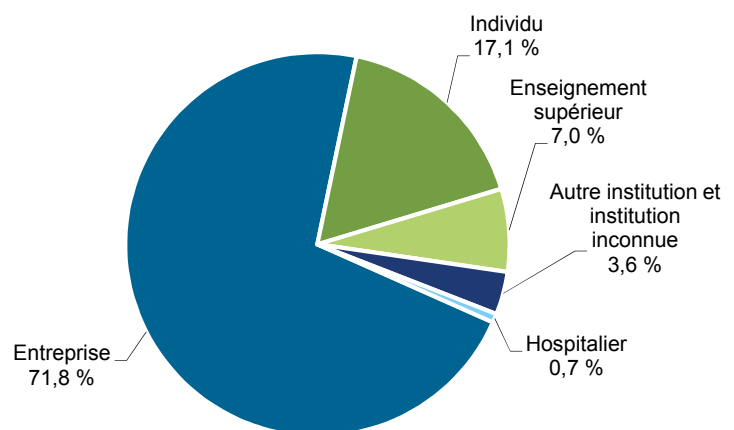
Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Brevets octroyés selon le type de titulaire

Au Québec, la plupart des détenteurs de brevets sont des entreprises : 575 brevets ont été délivrés à ce type de titulaire en 2016, ce qui représente 71,8 % du total des brevets délivrés. Le reste des brevets a été octroyé à des individus (137 brevets ou 17,1 %), qui sont pour la plupart à la fois inventeur et propriétaire de leur invention, à des établissements d'enseignement supérieur (56 ou 7,0 %), à des hôpitaux (6 ou 0,7 %) ou à d'autres types d'institutions, ou encore à des institutions dont les activités sont de nature inconnue (29 ou 3,6 %). Dans la plupart des régions, la totalité des brevets est délivrée à des entreprises ou à des individus. Seules cinq régions comptent au moins un brevet octroyé à un établissement d'enseignement supérieur : Montréal (43), la Capitale-Nationale (10), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (1), l'Estrie (1) et Laval (1). Enfin, deux régions présentent au moins un brevet délivré à un hôpital, soit celles de Montréal (5) et Laval (1).

Figure 11.2.3

Répartition des brevets octroyés par l'USPTO selon le type de titulaire, Québec, 2016



Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Source des données

Les données proviennent de l'USPTO, qui est l'organisme responsable de la délivrance des brevets aux États-Unis. Les données ont été compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) à partir de la base de données de l'USPTO. Dans cette dernière, chaque brevet est assorti d'une description technique de l'invention et d'information sur ses inventeurs et ses titulaires, notamment leurs noms et leurs adresses. La base de données de l'USPTO permet donc à l'OST de faire une compilation géographique et sectorielle des brevets d'invention. Les données contenues dans cette base remontent à 1980.

Les brevets d'invention sont comptabilisés de façon unitaire. Autrement dit, lorsqu'une invention est brevetée en collaboration ou en copropriété, chacun des inventeurs ou chacun des titulaires se voit attribuer un brevet complet et non une fraction de celui-ci. En conséquence, les sommes régionales et sectorielles sont parfois supérieures au total du Québec.

Tableau 11.2.2

Nombre d'inventions brevetées à l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2016

Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne	TCAM
								2010-2016	
	n							n	%
Bas-Saint-Laurent	9	10	13	5	10	8	9	9	–
Saguenay–Lac-Saint-Jean	13	14	16	20	17	5	7	13	– 9,8
Capitale-Nationale	94	85	107	93	98	76	133	98	6,0
Mauricie	10	7	16	18	17	21	14	15	5,8
Estrie	68	64	68	86	86	95	71	77	0,7
Montréal	504	566	633	694	766	720	810	670	8,2
Outaouais	78	88	93	105	100	97	79	91	0,2
Abitibi-Témiscamingue	4	2	3	3	2	10	4	4	–
Côte-Nord	1	2	1	–	1	1	1	1	–
Nord-du-Québec	–	–	2	–	–	–	–	–	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2	2	2	–	2	2	5	2	16,5
Chaudière-Appalaches	41	41	52	53	64	53	71	54	9,6
Laval	98	115	120	143	163	145	176	137	10,3
Lanaudière	42	43	53	42	54	42	41	45	– 0,4
Laurentides	71	86	71	79	106	77	99	84	5,7
Montréal	276	255	361	314	375	360	419	337	7,2
Centre-du-Québec	18	34	17	21	35	22	27	25	7,0
Ensemble du Québec	1 039	1 086	1 216	1 298	1 438	1 356	1 476	1 273	6,0

Note : La somme des régions dépasse l'ensemble du Québec en raison des collaborations interrégionales.

Mise en garde : Les variations annuelles dans le nombre de brevets délivrés par l'USPTO ne reflètent pas nécessairement des changements dans le niveau d'inventivité des pays, des provinces ou des régions. En effet, les dispositions administratives de l'office américain font fluctuer d'une année à l'autre le nombre de demandes de brevet évaluées et ainsi de titres de propriété délivrés.

Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.2

Nombre de brevets octroyés par l'USPTO, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2016

Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne	TCAM
								2010-2016	
								n	%
Bas-Saint-Laurent	4	3	6	2	8	7	6	5	7,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	7	7	9	10	1	4	7	– 12,6
Capitale-Nationale	54	53	67	75	69	57	82	65	7,2
Mauricie	4	2	7	6	5	4	3	4	– 4,7
Estrie	37	42	40	63	63	52	49	49	4,8
Montréal	459	328	338	367	391	332	378	370	– 3,2
Outaouais	5	3	5	6	9	8	12	7	15,7
Abitibi-Témiscamingue	–	1	2	–	1	4	–	1	...
Côte-Nord	1	–	–	–	1	–	1	–	–
Nord-du-Québec	–	–	2	–	–	–	–	–	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1	–	–	1	1	2	1	12,2
Chaudière-Appalaches	20	20	20	26	27	18	27	23	5,1
Laval	26	33	34	12	31	28	31	28	3,0
Lanaudière	18	19	12	12	13	16	13	15	– 5,3
Laurentides	14	19	15	19	20	21	15	18	1,2
Montréal	133	114	175	142	145	168	162	148	3,3
Centre-du-Québec	13	24	12	9	24	22	17	17	4,6
Ensemble du Québec	791	662	729	750	807	733	801	753	0,2

Note : La somme des régions peut dépasser l'ensemble du Québec en raison des copropriétés interrégionales. À l'inverse, l'ensemble du Québec peut être supérieur à la somme des régions, car la localisation géographique de certains titulaires de brevets n'a pas pu être établie de façon précise.

Mise en garde : Les variations annuelles dans le nombre de brevets délivrés par l'USPTO ne reflètent pas nécessairement des changements dans le niveau d'inventivité des pays, des provinces ou des régions. En effet, les dispositions administratives de l'office américain font fluctuer d'une année à l'autre le nombre de demandes de brevet évaluées et ainsi de titres de propriété délivrés.

Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 11.2.3

Nombre de brevets octroyés par l'USPTO selon le type de titulaire, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

	Entreprise	Individu	Enseignement supérieur	Autre institution et institution inconnue	Hospitalier	Total
	n					
Bas-Saint-Laurent	5	1	—	—	—	6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2	1	1	—	—	4
Capitale-Nationale	47	6	10	19	—	82
Mauricie	2	1	—	—	—	3
Estrie	44	4	1	—	—	49
Montréal	253	69	43	10	5	378
Outaouais	3	9	—	—	—	12
Abitibi-Témiscamingue	—	—	—	—	—	—
Côte-Nord	—	1	—	—	—	1
Nord-du-Québec	—	—	—	—	—	—
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	—	2	—	—	—	2
Chaudière-Appalaches	24	3	—	—	—	27
Laval	24	5	1	—	1	31
Lanaudière	12	1	—	—	—	13
Laurentides	10	5	—	—	—	15
Montréal	133	29	—	—	—	162
Centre-du-Québec	15	2	—	—	—	17
Ensemble du Québec	575	137	56	29	6	801

Note : La somme des secteurs peut dépasser le total des secteurs en raison des copropriétés intersectorielles.

Sources : United States Patent and Trademark Office (USPTO) et Observatoire des sciences et des technologies (mise à jour : février 2018).

Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

12. Agriculture

par Anita Sénéchal avec la collaboration d'Éric Massicotte, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Ce chapitre dresse un portrait régional de l'évolution de l'agriculture au Québec entre 2011 et 2016, à partir des données du *Recensement de l'agriculture* (REAG) de Statistique Canada. Les données sont présentées par région agricole de recensement (RAR)¹. Il se subdivise en six sections, qui portent respectivement sur les fermes, les exploitants et les revenus agricoles bruts, l'utilisation des terres, les grandes cultures, les fruits et légumes, l'acériculture ainsi que le bétail, la volaille et les abeilles. On verra dans ce chapitre que l'agriculture au Québec est principalement concentrée en Montérégie, en Chaudière-Appalaches et dans le Centre-du-Québec.

Fermes, exploitants et revenus agricoles bruts

En 2016, on dénombre 28 919 fermes² au Québec, dont plus de la moitié se situent en Montérégie (23,3 %), en Chaudière-Appalaches (20,5 %) et au Centre-du-Québec (11,1 %). Les autres régions se retrouvent sous la barre des 10,0 %, avec l'Estrie (9,5 %) et le Bas-Saint-Laurent (6,9 %) en tête. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (0,9 %) et Montréal-Laval (0,6 %) comptent le moins de fermes au Québec. Le nombre total de fermes connaît une diminution de 1,8 % entre 2011 et 2016. Sur cette période, les fermes dont les revenus agricoles bruts^{2,3} totaux sont de moins de 250 000 \$ (19 801 fermes en 2016) sont en baisse (– 4,7 %), alors que celles dont les revenus se situent entre 250 000 \$ et 999 999 \$ (7 159) sont relativement stables (– 0,7 %). De leur côté, les fermes avec 1 million de dollars (M\$) et plus (1 959) de revenus sont en croissance (+ 35,5 %)⁴.

Les 41 995 exploitants agricoles² du Québec ont une moyenne d'âge de 52,9 ans en 2016. Environ un sur dix (9,8 %) a moins de 35 ans, alors que près de la moitié (47,3 %) a 55 ans ou plus⁴. Environ un exploitant sur quatre (26,1 %) au Québec est une femme. Les Laurentides (29,2 %), l'Estrie (28,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (27,5 %) sont les régions où la proportion de femmes est la plus élevée.

Les revenus agricoles bruts au Québec s'élèvent à 10,1 milliards de dollars dans l'année précédant le REAG 2016, principalement répartis entre la Montérégie (30,3 %), la Chaudière-Appalaches (18,2 %), le Centre-du-Québec (14,5 %), Lanaudière (7,9 %), l'Estrie (6,3 %) et le Bas-Saint-Laurent (5,7 %). Les autres régions regroupent 17,0 % des revenus agricoles bruts du Québec. Les revenus agricoles bruts pour l'ensemble du Québec augmentent de 20,4 % entre l'année précédant le REAG 2011 et celle précédant celui de 2016.

Utilisation des terres

La superficie agricole² totale du Québec s'élève à 3 279 267 hectares (ha) en 2016, en baisse de 1,9 % comparativement à 2011. Les terres en culture (– 0,4 %), les terres boisées et les terres humides (– 1,3 %), les terres naturelles pour le pâturage (– 15,3 %), les pâturages cultivés ou ensemencés (– 12,6 %), les arbres de Noël (– 1,1 %), les terres en jachère (– 53,3 %) et toutes les autres terres (– 1,4 %) diminuent leurs superficies entre 2011 et 2016 et contribuent à la décroissance de la superficie agricole totale du Québec.

En 2016, les terres en culture (1 866 829 ha au Québec) se concentrent principalement dans les régions de la Montérégie (29,3 %), du Centre-du-Québec (12,2 %) et de la Chaudière-Appalaches (11,8 %). Les terres boisées et les terres humides (1 044 173 ha) se retrouvent en Chaudière-Appalaches (22,6 %), en Estrie (14,2 %) et au Bas-Saint-Laurent (12,9 %), les terres naturelles

1. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm>].

2. Pour des précisions, voir les [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

3. Dans l'année précédant le recensement.

4. Les données sur le nombre de fermes ventilées selon les revenus agricoles bruts et sur le nombre d'exploitants ventilées par tranche d'âge ne sont pas disponibles dans les tableaux. Pour plus d'information, consultez le *Recensement de l'agriculture* 2016, [En ligne], [www.statcan.gc.ca/fra/ra2016].

pour le pâturage (113 628 ha) en Outaouais (16,0 %), en Estrie (15,3 %) et en Chaudière-Appalaches (14,6 %) et les pâturages cultivés ou ensemencés (110 425 ha) en Chaudière-Appalaches (17,4 %), en Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (12,9 %) et en Estrie (12,7 %).

Grandes cultures

Cette section se consacre aux grandes cultures suivantes : maïs-grain (396 830 ha au Québec en 2016), soya (351 722 ha), blé (92 016 ha), avoine (84 444 ha), maïs fourrager (66 361 ha) et orge (52 058 ha).

En 2016, en recul de 1,4 % par rapport à 2011, le maïs-grain est la culture qui a le moins varié parmi les principales grandes cultures au cours de la période 2011-2016. Toutefois, les variations à l'échelle régionale sont plus importantes. C'est au Centre-du-Québec qu'on observe la plus forte variation en nombre d'hectares, soit une diminution de 4 833 ha (– 7,9 %). La Montérégie retronche 3 518 ha (– 1,4 %) à sa superficie, mais reste largement majoritaire dans la culture de maïs-grain. En 2016, avec 60,4 % de la superficie totale en maïs-grain du Québec, la région compte plus d'hectares consacrés à cette culture que toutes les autres régions combinées.

Avec un ajout de près de 75 000 ha entre 2011 et 2016, la superficie dédiée à la culture du soya croît de 26,9 % dans l'ensemble du Québec et augmente dans toutes les régions. Les plus importantes hausses en hectares viennent de la Montérégie (+ 23 201 ha; + 17,4 %) et de la Chaudière-Appalaches (+ 11 639 ha; + 52,8 %). Par ailleurs, 44,4 % de la superficie totale de soya au Québec en 2016 se trouve en Montérégie. La deuxième plus grande superficie (55 061 ha) se situe au Centre-du-Québec, qui compte pour 15,7 % de la superficie québécoise de cette culture.

La superficie consacrée au blé a plus que doublé entre 2011 et 2016 et devance ainsi les cultures du maïs fourrager, de l'orge et de l'avoine. Sur la période de référence, ce sont près de 50 000 ha (+ 116,2 %) qui s'ajoutent en culture de blé. L'augmentation est marquée dans toutes les régions du Québec, les superficies dans certaines régions ayant même doublé, voire triplé. En particulier, le Bas-Saint-Laurent (+ 4 462 ha; + 112,2 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord (+ 4 406 ha; + 144,8 %), le Centre-du-Québec (+ 6 037 ha; + 153,4 %), l'Estrie (+ 2 804 ha; + 171,3 %), la Mauricie (+ 3 891 ha; + 218,0 %) et Lanaudière (+ 5 281 ha; + 274,8 %) affichent des hausses relatives marquées. La plus grande contribution en hectares vient de la Montérégie, qui ajoute près de 10 000 ha à la superficie totale du Québec.

La culture d'avoine est en recul par rapport à 2011. Près de 20 000 ha sont retranchés de sa superficie, soit une diminution de 18,5 %. En hectares, la plus forte baisse (– 4 684 ha; – 27,4 %) vient du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord. En 2016, près de la moitié (48,5 %) de la superficie totale en avoine au Québec se retrouve dans trois régions : le Bas-Saint-Laurent, qui a la plus grande superficie au Québec (14 592 ha), l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (13 962 ha) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord (12 427 ha).

La superficie de maïs fourrager est pour sa part en croissance (+ 8 810 ha; + 15,3 %) comparativement à 2011. Les principales régions contribuant à la croissance à l'échelle du Québec sont la Chaudière-Appalaches (+ 2 398 ha; + 23,3 %) et la Montérégie (+ 2 104 ha; + 13,8 %). La plus forte augmentation relative est observée dans le Bas-Saint-Laurent, dont la superficie s'accroît de 53,2 % (+ 1 323 ha). En 2016, la Montérégie reste la principale région de culture, avec plus du quart (26,2 %) de la superficie québécoise totale.

La superficie destinée à la culture de l'orge diminue de 29,1 % de 2011 à 2016, soit de 21 356 ha. Les plus importantes diminutions viennent de la Chaudière-Appalaches (– 5 213 ha; – 66,6 %), qui a perdu les deux tiers de sa superficie par rapport à 2011, et du Bas-Saint-Laurent (– 4 723 ha; – 22,5 %). Par ailleurs, la décroissance est généralisée à l'échelle régionale. Seule l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec ajoute des hectares à sa superficie (+ 1 226 ha; + 33,7 %). En 2016, les deux principales régions de culture d'orge sont le Bas-Saint-Laurent (16 227 ha) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord (10 538 ha), qui regroupent environ la moitié de la superficie totale au Québec (51,4 %).

Fruits et légumes

Les légumes⁵ (37 405 ha au Québec en 2016), les pommes de terre (17 257 ha), les fruits, petits fruits et noix⁶ (37 079 ha), les bleuets (29 002 ha), les canneberges (4 002 ha) et les pommes (5 176 ha) sont présentés dans cette section.

Entre 2011 et 2016, la superficie totale de légumes varie peu (– 252 ha; – 0,7 %), mais on observe des variations à l'échelle des régions. En 2016, la Montérégie affiche 1 363 ha de moins (– 5,6 %), alors que les superficies quintuplent presque en Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec, qui dénombre 129 ha de plus (+ 379,4 %) qu'en 2011. L'augmentation des superficies dans les régions de Lanaudière (+ 706 ha; + 13,9 %) et des Laurentides (+ 378 ha; + 20,2 %) contribue à atténuer l'effet sur le Québec de la baisse en Montérégie. En 2016, la plus grande partie de la superficie des légumes se trouve en Montérégie, qui compte 61,6 % (23 048 ha) de la superficie totale du Québec. Lanaudière vient en deuxième place avec près de quatre fois moins d'hectares que sa voisine du sud, mais tout de même 15,5 % de la superficie totale. Montréal–Laval vient au quatrième rang en termes de superficie de légumes (1 522 ha). Cette production représente d'ailleurs une part importante de sa superficie totale de terres en culture (28,0 %).

Les superficies en pommes de terre au Québec diminuent de 3,4 % entre 2011 et 2016. Les quatre principales régions de production diminuent leurs superficies au cours de la période de référence, soit Lanaudière (– 177 ha; – 4,6 %), la Capitale-Nationale⁷ (– 156 ha; – 4,5 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord (– 249 ha; – 7,5 %) et la Montérégie (– 114 ha; – 5,1 %). Les baisses relatives les plus importantes viennent de la Chaudière-Appalaches (– 314 ha; – 53,0 %) et de l'Outaouais (– 130 ha; – 33,5 %). La Mauricie (+ 642 ha; + 88,1 %), le Centre-du-Québec (+ 61 ha; + 4,8 %) et les Laurentides (+ 108 ha; + 42,4 %) augmentent leurs superficies et atténuent ainsi la baisse qu'a connue l'ensemble du Québec.

De 2011 à 2016, la superficie totale en fruits, petits fruits et noix augmente de 9,9 %, soutenue par l'accroissement des superficies au Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord (+ 986 ha; + 4,1 %) et au Centre-du-Québec (+ 819 ha; + 28,9 %).

Les superficies vouées aux cultures de bleuets et de canneberges affichent toutes deux une hausse entre 2011 et 2016. La superficie augmente de 6,8 % (+ 1 854 ha) pour les bleuets et de 39,3 % (+ 1 129 ha) pour les canneberges. La croissance de cette dernière vient en grande partie de la principale région productrice, le Centre-du-Québec, qui ajoute 864 ha (+ 34,1 %) à sa superficie. On retrouve dans cette région 84,9 % de la superficie de canneberges au Québec et 46,3 % de la superficie totale de canneberges au Canada (7 339 ha). En 2016, avec 24 746 ha en culture de bleuets, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord que se trouvent la majorité des superficies de bleuets au Québec, soit plus de 85 %. Cela représente également 31,2 % de la surface totale en bleuets au Canada (79 329 ha).

Les superficies en pommes diminuent quant à elles de 276 ha (– 5,1 %), principalement sous l'effet des baisses en Montérégie (– 225 ha; – 6,3 %) et dans les Laurentides (– 172 ha; – 14,1 %), les deux plus importantes régions pomicoles. En 2016, ces régions regroupent 85,0 % de la superficie totale en pommiers du Québec. La Montérégie est celle qui compte la plus grande superficie, avec 3 352 ha, soit près des deux tiers (64,8 %) de la superficie québécoise totale pour cette culture. La région des Laurentides détient pour sa part 1 047 ha, soit 20,2 % de la superficie totale du Québec.

Acériculture

La production acéricole du Canada est principalement réalisée au Québec. En effet, 90,5 % des entailles d'érable au Canada se trouvent au Québec en 2016 (42,5 millions d'entailles). Plus précisément, la Chaudière-Appalaches est la région qui en compte le plus, avec 16,2 millions, soit 38,1 % du nombre total d'entailles au Québec et 34,5 % du total canadien. Entre 2011 et 2016, le nombre d'entailles augmente de 4,7 % à l'échelle québécoise. La plus grande contribution vient de l'Estrie, qui ajoute plus d'un million d'entailles (+ 20,0 %). La plus importante région acéricole, la Chaudière-Appalaches, ajoute pour sa part 310 267 entailles (+ 1,9 %). La croissance est également prononcée dans les Laurentides (+ 223 629 entailles; + 17,0 %).

5. Incluant l'ensemble des légumes sauf les légumes de serre.

6. Excluant les pommes. Principalement les bleuets, les canneberges, les fraises, les framboises et les raisins.

7. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Bétail, volaille et abeilles

Dans cette section, les données portent sur le nombre d'animaux sur les fermes le jour du recensement. Les porcs (4 504 600 au Québec en 2016), les vaches laitières (347 038), les veaux (364 919), les vaches de boucherie (145 057), les poules et poulets (35 985 672) et les colonies d'abeilles pour le miel (63 752) y sont présentés.

En 2016, plus de la moitié des porcs sur le territoire québécois (59,3 %) se retrouvent dans les régions de la Montérégie (1,4 million de porcs) et de la Chaudière-Appalaches (1,3 million). Le nombre de porcs déclarés sur les fermes du Québec augmente de 10,0 % (+ 407 922) entre 2011 et 2016. La hausse est marquée au Bas-Saint-Laurent (+ 87,8 %), qui est la deuxième région ayant le plus contribué à l'augmentation à l'échelle du Québec. Ainsi, sur la période observée, la région ajoute plus de porcs (+ 127 173) au cheptel québécois que la Montérégie (+ 120 832), qui en comptait en 2011 presque dix fois plus. En nombre d'animaux, l'augmentation la plus importante vient de la Chaudière-Appalaches, qui ajoute 145 122 porcs (+ 12,4 %). À l'opposé, on remarque une diminution de 68 436 porcs dans la région de Lanaudière (– 29,2 %).

Entre 2011 et 2016, le cheptel de vaches laitières diminue de 3,5 % au Québec. Il est à la baisse dans l'ensemble des régions, à l'exception de l'Estrie dont le cheptel varie peu (+ 126 vaches; + 0,3 %). Le Centre-du-Québec (– 2 481; – 4,3 %) et la Montérégie (– 2 313; – 3,2 %) sont les régions qui contribuent le plus à la diminution du troupeau. En 2016, les régions qui comptent le plus de vaches laitières sont la Chaudière-Appalaches (72 780; 21,0 % du cheptel) et la Montérégie (69 164; 19,9 %).

La Montérégie est la région qui compte le plus de veaux sur son territoire. En 2016, on y dénombre 121 315 veaux, soit le tiers (33,2 %) du cheptel québécois et plus du double de celui de la région de la Chaudière-Appalaches, qui vient au deuxième rang (57 949 veaux). Le nombre de veaux dans les fermes du Québec diminue de 1,9 % par rapport à 2011. Il diminue dans presque toutes les régions, à l'exception de Montréal-Laval (+ 392,2 %) et de la Montérégie (+37,9 %). La diminution à l'échelle du Québec aurait pu être plus forte, sans l'ajout de 33 315 veaux dans les fermes de la Montérégie.

Au cours de la période de référence, le cheptel de vaches de boucherie connaît une baisse de 22,6 %, généralisée dans l'ensemble du Québec. Parmi les plus fortes diminutions en nombre d'animaux, on note celles en Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec (– 9 036; – 37,9 %), en Outaouais (– 6 472; – 27,2 %), en Estrie (– 5 512; – 23,6 %), en Chaudière-Appalaches (– 5 383; – 15,7 %), en Montérégie (– 4 713; – 29,9 %) et dans le Centre-du-Québec (– 3 762; – 22,4 %). La seule région qui augmente son cheptel est la Capitale-Nationale (+ 181; + 3,2 %).

Entre 2011 et 2016, le nombre de poules et poulets inventoriés sur les fermes du Québec est en hausse de 13,5 %, entraîné principalement par la Montérégie et la Chaudière-Appalaches, qui ajoutent respectivement 1,8 million (+ 19,5 %) et 1,7 million (+ 35,5 %) de volailles à leur inventaire. En 2016, parmi les 36,0 millions de poules et poulets déclarés sur le territoire québécois, 11,1 millions se trouvent en Montérégie. La région de Lanaudière vient au second rang avec 8,5 millions d'oiseaux.

Le nombre de colonies d'abeilles pour le miel affiche une croissance entre 2011 et 2016. On en compte 24 096 de plus, soit une hausse de 60,8 %. Le nombre de colonies possédées par les exploitants de la Chaudière-Appalaches augmente de 5 946, ce qui représente une hausse de plus du double (123,1 %) et la plus importante contribution à la croissance du total québécois. Les exploitants des Laurentides détiennent quant à eux 3 546 colonies de plus (+ 61,9 %) qu'en 2011. On remarque également une augmentation de plus du double dans la région de Lanaudière (+ 2 228 colonies; + 122,2 %). En 2016, la majorité des colonies sont réparties dans la Chaudière-Appalaches (10 778), la Montérégie (10 217), le Centre-du-Québec (9 675) et les Laurentides (9 277), qui rassemblent 62,7 % de toutes les colonies au Québec.

Conclusion

Comme on peut le constater, l'activité agricole au Québec est principalement concentrée en Montérégie, en Chaudière-Appalaches et dans le Centre-du-Québec. En 2016, ces régions représentent 63,0 % des revenus agricoles bruts l'année précédant le recensement, 53,4 % des terres en culture, 79,7 % des superficies en maïs-grain et 69,6 % de celles en soya, 66,4 % des superficies en légumes, 71,1 % des superficies en pommes, 75,6 % du nombre de porcs sur les fermes, 57,0 % des vaches laitières, 63,6 % des poules et poulets et 53,6 % des entailles d'érable. Par ailleurs, 68,1 % de la superficie en fruits, petits fruits et noix est située au Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, essentiellement en raison de la production de bleuets, et 58,4 % de la superficie en pommes de terre provient de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord.

Références

STATISTIQUE CANADA. Recensement de l'agriculture 2016 [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/fra/ra2016].

Tableau 12.1

Certaines données sur les fermes, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016

Région agricole de recensement ¹	Unité	Fermes ²	Exploitants agricoles ²			Unité	Revenus agricoles bruts ^{2,3}
			Homme	Femme	Total		
Bas-Saint-Laurent	2011	n	2 143	2 430	820	3 250	M\$ 458
	2016	n	1 990	2 210	735	2 945	M\$ 577
	Variation	%	- 7,1	- 9,1	- 10,4	- 9,4	% 26,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord	2011	n	1 241	1 420	405	1 825	M\$ 283
	2016	n	1 229	1 385	410	1 795	M\$ 310
	Variation	%	- 1,0	- 2,5	1,2	- 1,6	% 9,6
Capitale-Nationale ⁴	2011	n	1 141	1 245	405	1 650	M\$ 262
	2016	n	1 087	1 165	400	1 565	M\$ 319
	Variation	%	- 4,7	- 6,4	- 1,2	- 5,2	% 21,8
Mauricie	2011	n	1 041	1 185	345	1 530	M\$ 322
	2016	n	1 039	1 120	355	1 475	M\$ 369
	Variation	%	- 0,2	- 5,5	2,9	- 3,6	% 14,7
Estrie	2011	n	2 730	3 035	1 170	4 205	M\$ 526
	2016	n	2 739	2 920	1 150	4 070	M\$ 641
	Variation	%	0,3	- 3,8	- 1,7	- 3,2	% 21,9
Montréal-Laval	2011	n	156	170	60	230	M\$ 77
	2016	n	179	195	60	255	M\$ 84
	Variation	%	14,7	14,7	0,0	10,9	% 9,8
Outaouais	2011	n	1 167	1 220	445	1 665	M\$ 104
	2016	n	1 055	1 075	395	1 470	M\$ 118
	Variation	%	- 9,6	- 11,9	- 11,2	- 11,7	% 13,5
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	2011	n	665	725	285	1 010	M\$ 126
	2016	n	580	620	235	855	M\$ 114
	Variation	%	- 12,8	- 14,5	- 17,5	- 15,3	% - 9,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2011	n	289	315	90	405	M\$ 29
	2016	n	255	270	95	365	M\$ 32
	Variation	%	- 11,8	- 14,3	5,6	- 9,9	% 7,9
Chaudière-Appalaches	2011	n	5 789	6 455	2 065	8 520	M\$ 1 509
	2016	n	5 916	6 395	2 065	8 460	M\$ 1 841
	Variation	%	2,2	- 0,9	0,0	- 0,7	% 22,0
Lanaudière	2011	n	1 578	1 730	620	2 350	M\$ 607
	2016	n	1 566	1 665	575	2 240	M\$ 800
	Variation	%	- 0,8	- 3,8	- 7,3	- 4,7	% 31,9
Laurentides	2011	n	1 390	1 465	595	2 060	M\$ 296
	2016	n	1 337	1 385	570	1 955	M\$ 376
	Variation	%	- 3,8	- 5,5	- 4,2	- 5,1	% 26,8
Montérégie	2011	n	6 848	7 585	2 705	10 290	M\$ 2 613
	2016	n	6 748	7 200	2 635	9 835	M\$ 3 066
	Variation	%	- 1,5	- 5,1	- 2,6	- 4,4	% 17,3
Centre-du-Québec	2011	n	3 259	3 590	1 360	4 950	M\$ 1 190
	2016	n	3 199	3 445	1 265	4 710	M\$ 1 466
	Variation	%	- 1,8	- 4,0	- 7,0	- 4,8	% 23,2
Ensemble du Québec	2011	n	29 437	32 560	11 355	43 915	M\$ 8 402
	2016	n	28 919	31 050	10 945	41 995	M\$ 10 113
	Variation	%	- 1,8	- 4,6	- 3,6	- 4,4	% 20,4

1. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm>].

2. Pour des précisions, voir les [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

3. Dans l'année précédant le recensement. Excluant les produits forestiers vendus.

4. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : Statistique Canada, *Recensements de l'agriculture* 2011 et 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.2

Certaines données sur l'utilisation des terres, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016

Région agricole de recensement ¹		Unité	Terres en culture ²	Terres en jachère	Pâturages cultivés ou ensemencés	Terres naturelles pour le pâturage	Terres boisées et terres humides	Superficie en arbres de Noël	Toutes les autres terres	Superficie agricole totale ³
Bas-Saint-Laurent	2011	ha	166 282	394	10 090	6 445	142 047	170	10 079	335 505
	2016	ha	160 818	60	9 380	5 362	134 559	156	11 816	322 152
	Variation	%	- 3,3	- 84,8	- 7,0	- 16,8	- 5,3	- 8,2	17,2	- 4,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord	2011	ha	126 456	413	9 243	6 564	63 490	23	8 072	214 260
	2016	ha	121 917	138	8 374	5 499	x	x	9 258	206 987
	Variation	%	- 3,6	- 66,6	- 9,4	- 16,2	...	...	14,7	- 3,4
Capitale-Nationale ⁴	2011	ha	54 766	206	4 125	3 318	38 125	66	5 376	105 981
	2016	ha	52 777	118	3 400	2 633	38 261	66	5 673	102 929
	Variation	%	- 3,6	- 42,7	- 17,6	- 20,6	0,4	0,0	5,5	- 2,9
Mauricie	2011	ha	80 094	221	2 808	3 182	x	x	3 663	112 373
	2016	ha	83 732	76	2 749	1 984	x	x	4 521	118 949
	Variation	%	4,5	- 65,6	- 2,1	- 37,6	...	...	23,4	5,9
Estrie	2011	ha	110 448	211	17 203	22 680	149 014	4 599	14 058	318 213
	2016	ha	111 476	141	14 001	17 399	148 709	4 879	13 429	310 034
	Variation	%	0,9	- 33,2	- 18,6	- 23,3	- 0,2	6,1	- 4,5	- 2,6
Montréal–Laval	2011	ha	3 605	x	88	105	601	–	x	5 483
	2016	ha	5 432	x	123	346	1 731	17	x	8 484
	Variation	%	50,7	...	39,8	229,5	188,0	...	...	54,7
Outaouais	2011	ha	65 224	281	15 167	19 109	55 839	100	7 409	163 128
	2016	ha	59 738	85	12 090	18 130	46 115	19	8 407	144 584
	Variation	%	- 8,4	- 69,8	- 20,3	- 5,1	- 17,4	- 81,0	13,5	- 11,4
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	2011	ha	91 280	x	16 915	13 578	70 400	46	x	202 630
	2016	ha	83 499	38	14 200	12 368	x	x	7 555	176 336
	Variation	%	- 8,5	...	- 16,1	- 8,9	...	...	...	- 13,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2011	ha	15 594	85	2 043	1 460	x	x	2 222	35 486
	2016	ha	14 884	x	2 282	1 401	12 486	20	x	32 438
	Variation	%	- 4,6	...	11,7	- 4,0	...	...	...	- 8,6
Chaudière-Appalaches	2011	ha	225 385	321	19 833	18 910	230 469	2 256	20 877	518 050
	2016	ha	221 066	178	19 193	16 563	236 343	2 093	20 928	516 363
	Variation	%	- 1,9	- 44,5	- 3,2	- 12,4	2,5	- 7,2	0,2	- 0,3
Lanaudière	2011	ha	104 172	369	2 423	3 209	23 963	121	6 989	141 245
	2016	ha	109 982	217	1 869	2 448	27 909	36	6 949	149 410
	Variation	%	5,6	- 41,2	- 22,9	- 23,7	16,5	- 70,2	- 0,6	5,8
Laurentides	2011	ha	63 286	306	4 416	6 720	36 969	49	6 096	117 842
	2016	ha	65 221	173	3 668	5 135	39 573	71	6 264	120 104
	Variation	%	3,1	- 43,5	- 16,9	- 23,6	7,0	44,9	2,8	1,9
Montérégie	2011	ha	535 214	898	9 634	19 440	101 654	296	25 896	693 033
	2016	ha	547 801	563	8 366	15 048	104 276	267	23 444	699 766
	Variation	%	2,4	- 37,3	- 13,2	- 22,6	2,6	- 9,8	- 9,5	1,0
Centre-du-Québec	2011	ha	232 955	479	12 347	9 427	108 448	535	13 911	378 102
	2016	ha	228 487	223	10 731	9 310	107 927	551	13 502	370 730
	Variation	%	- 1,9	- 53,4	- 13,1	- 1,2	- 0,5	3,0	- 2,9	- 1,9
Ensemble du Québec	2011	ha	1 874 760	4 529	126 334	134 147	1 057 417	8 347	135 798	3 341 333
	2016	ha	1 866 829	2 114	110 425	113 628	1 044 173	8 255	133 842	3 279 267
	Variation	%	- 0,4	- 53,3	- 12,6	- 15,3	- 1,3	- 1,1	- 1,4	- 1,9

1. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm>].

2. Excluant les arbres de Noël.

3. Pour des précisions, voir les [Concepts et définitions](#), à la fin de ce document.

4. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : Statistique Canada, *Recensements de l'agriculture* 2011 et 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.3

Certaines données sur les cultures agricoles, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016

Région agricole de recensement ¹		Unité	Avoine	Blé, total	Canola	Foin cultivé ²	Maïs-grain	Maïs fourrager	Orge	Soya
Bas-Saint-Laurent	2011	ha	15 331	3 976	4 035	111 701	586	2 485	20 950	986
	2016	ha	14 592	8 438	3 397	100 944	1 866	3 808	16 227	2 724
	Variation		- 4,8	112,2	- 15,8	- 9,6	218,4	53,2	- 22,5	176,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord	2011	ha	17 111	3 042	6 042	51 934	975	1 070	13 239	1 474
	2016	ha	12 427	7 448	5 050	43 570	2 325	1 485	10 538	3 898
	Variation		- 27,4	144,8	- 16,4	- 16,1	138,5	38,8	- 20,4	164,5
Capitale-Nationale ³	2011	ha	6 137	1 459	944	..	3 935	1 193	3 080	3 640
	2016	ha	4 735	2 613	316	23 763	3 912	1 241	1 511	7 103
	Variation		- 22,8	79,1	- 66,5	...	- 0,6	4,0	- 50,9	95,1
Mauricie	2011	ha	5 211	1 785	127	..	17 368	2 438	4 437	18 293
	2016	ha	3 809	5 676	188	..	17 844	2 607	2 349	24 609
	Variation		- 26,9	218,0	48,0	...	2,7	6,9	- 47,1	34,5
Estrie	2011	ha	4 654	1 637	72	77 330	7 034	6 779	1 649	7 668
	2016	ha	4 010	4 441	x	69 615	9 061	7 981	1 190	11 316
	Variation		- 13,8	171,3	...	- 10,0	28,8	17,7	- 27,8	47,6
Montréal–Laval	2011	ha	x	x	-	478	x	x	x	730
	2016	ha	186	x	-	..	1 056	98	x	1 051
	Variation		...	...	...	...	...	...	...	44,0
Outaouais	2011	ha	3 239	922	161	..	5 225	2 184	1 338	4 352
	2016	ha	2 305	1 450	89	..	3 834	1 415	981	8 934
	Variation		- 28,8	57,3	- 44,7	...	- 26,6	- 35,2	- 26,7	105,3
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	2011	ha	16 001	x	2 530	63 239	712	397	3 637	802
	2016	ha	13 962	3 444	2 989	..	678	481	4 863	1 440
	Variation		- 12,7	...	18,1	...	- 4,8	21,2	33,7	79,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2011	ha	x	240	x	11 208	x	x	x	195
	2016	ha	1 497	x	264	9 189	93	41	x	509
	Variation		...	...	...	- 18,0	...	...	...	161,0
Chaudière-Appalaches	2011	ha	11 144	7 735	1 586	140 355	18 156	10 300	7 825	22 041
	2016	ha	10 005	15 051	977	117 554	20 706	12 698	2 612	33 680
	Variation		- 10,2	94,6	- 38,4	- 16,2	14,0	23,3	- 66,6	52,8
Lanaudière	2011	ha	3 840	1 922	x	..	33 317	2 002	2 985	24 959
	2016	ha	2 245	7 203	168	..	30 371	2 090	1 506	29 501
	Variation		- 41,5	274,8	...	...	- 8,8	4,4	- 49,5	18,2
Laurentides	2011	ha	2 148	1 677	109	28 115	10 430	2 019	1 718	11 334
	2016	ha	1 810	3 000	137	24 669	9 379	2 169	1 457	15 692
	Variation		- 15,7	78,9	25,7	- 12,3	- 10,1	7,4	- 15,2	38,5
Montérégie	2011	ha	3 606	12 920	813	81 450	243 105	15 266	6 660	133 004
	2016	ha	2 015	22 672	x	68 579	239 587	17 370	4 066	156 205
	Variation		- 44,1	75,5	...	- 15,8	- 1,4	13,8	- 38,9	17,4
Centre-du-Québec	2011	ha	12 932	3 935	136	81 345	60 951	11 317	4 764	47 666
	2016	ha	10 846	9 972	198	68 322	56 118	12 876	3 722	55 061
	Variation		- 16,1	153,4	45,6	- 16,0	- 7,9	13,8	- 21,9	15,5
Ensemble du Québec	2011	ha	103 593	42 560	16 616	767 776	402 441	57 551	73 414	277 144
	2016	ha	84 444	92 016	13 849	658 503	396 830	66 361	52 058	351 722
	Variation		- 18,5	116,2	- 16,7	- 14,2	- 1,4	15,3	- 29,1	26,9

1. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [\[https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm\]](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm).

2. Incluant la luzerne et les mélanges de luzerne, tout autre foin cultivé et autres cultures fourragères et les graines de plantes fourragères pour servir de semences.

3. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : Statistique Canada, *Recensements de l'agriculture* 2011 et 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.4

Certaines données sur les fruits et légumes et l'acériculture, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016

Région agricole de recensement ¹		Unité	Pommes de terre	Pommes	Bleuets	Canne-berges	Fruits, petits fruits et noix ²	Légumes (excluant en serre) ³	Unité	Entailles d'érable
Bas-Saint-Laurent	2011	ha	1 031	10	234	—	395	111	n	7 095 824
	2016	ha	925	x	x	x	x	x	n	7 527 702
	Variation	%	– 10,3	...	...	...	...	...	%	6,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord	2011	ha	3 302	15	24 030	85	24 265	416	n	86 003
	2016	ha	3 053	45	24 746	212	25 251	487	n	42 425
	Variation	%	– 7,5	200,0	3,0	149,4	4,1	17,1	%	– 50,7
Capitale-Nationale ⁴	2011	ha	3 480	188	301	x	856	1 099	n	1 428 194
	2016	ha	3 324	170	234	x	830	952	n	1 343 808
	Variation	%	– 4,5	– 9,6	– 22,3	...	– 3,0	– 13,4	%	– 5,9
Mauricie	2011	ha	729	x	x	—	..	595	n	503 119
	2016	ha	1 371	27	x	x	x	x	n	427 035
	Variation	%	88,1	...	...	...	...	...	%	– 15,1
Estrie	2011	ha	x	66	79	—	265	273	n	5 857 029
	2016	ha	23	63	59	—	283	299	n	7 031 120
	Variation	%	...	– 4,5	– 25,3	...	6,8	9,5	%	20,0
Montréal–Laval	2011	ha	2	x	x	x	x	1 516	n	10 200
	2016	ha	2	52	x	—	85	1 522	n	16 380
	Variation	%	—	...	...	...	...	0,4	%	60,6
Outaouais	2011	ha	388	30	x	x	189	300	n	292 252
	2016	ha	258	37	x	x	x	305	n	293 016
	Variation	%	– 33,5	23,3	...	...	...	1,7	%	0,3
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	2011	ha	x	5	x	—	x	34	n	148 354
	2016	ha	320	x	x	—	x	163	n	140 771
	Variation	%	...	...	...	...	...	379,4	%	– 5,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2011	ha	215	10	x	—	x	31	n	495 414
	2016	ha	212	x	x	x	x	x	n	435 994
	Variation	%	– 1,4	...	...	...	...	...	%	– 12,0
Chaudière-Appalaches	2011	ha	592	126	278	48	697	558	n	15 912 851
	2016	ha	278	149	x	79	x	535	n	16 223 118
	Variation	%	– 53,0	18,3	...	64,6	...	– 4,1	%	1,9
Lanaudière	2011	ha	3 872	x	x	168	..	5 096	n	883 849
	2016	ha	3 695	23	x	x	643	5 802	n	941 746
	Variation	%	– 4,6	...	...	...	...	13,9	%	6,6
Laurentides	2011	ha	255	1 219	89	—	569	1 875	n	1 311 696
	2016	ha	363	1 047	x	—	616	2 253	n	1 535 325
	Variation	%	42,4	– 14,1	...	...	8,3	20,2	%	17,0
Montérégie	2011	ha	2 214	3 577	284	x	1 242	24 411	n	2 826 960
	2016	ha	2 100	3 352	246	x	1 252	23 048	n	2 800 459
	Variation	%	– 5,1	– 6,3	– 13,4	...	0,8	– 5,6	%	– 0,9
Centre-du-Québec	2011	ha	1 272	144	75	2 534	2 831	1 342	n	3 780 767
	2016	ha	1 333	178	x	3 398	3 650	1 266	n	3 770 134
	Variation	%	4,8	23,6	...	34,1	28,9	– 5,7	%	– 0,3
Ensemble du Québec	2011	ha	17 873	5 452	27 148	2 873	33 726	37 657	n	40 632 512
	2016	ha	17 257	5 176	29 002	4 002	37 079	37 405	n	42 529 033
	Variation	%	– 3,4	– 5,1	6,8	39,3	9,9	– 0,7	%	4,7

1. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm>].

2. Excluant les pommes. Principalement les bleuets, les canneberges, les fraises, les framboises et les raisins.

3. Incluant l'ensemble des légumes sauf les légumes de serre.

4. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : Statistique Canada, *Recensements de l'agriculture* 2011 et 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 12.5

Certaines données¹ sur le bétail, la volaille et les abeilles, régions agricoles de recensement et ensemble du Québec, 2011 et 2016

Région agricole de recensement ²		Unité	Vaches laitières	Vaches de boucherie	Veaux (moins d'un an)	Total, bovins et veaux ³	Total, porcs ⁴	Poules et poulets	Moutons et agneaux	Colonies d'abeilles ⁵
Bas-Saint-Laurent	2011	n	37 411	15 648	27 663	110 071	144 848	175 317	80 296	2 295
	2016	n	36 242	13 187	26 510	102 357	272 021	x	75 189	2 544
	Variation	%	- 3,1	- 15,7	- 4,2	- 7,0	87,8	...	- 6,4	10,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord	2011	n	20 185	9 573	14 419	57 342	27 543	568 713	10 558	2 040
	2016	n	18 729	7 966	12 590	48 964	x	701 776	7 896	4 031
	Variation	%	- 7,2	- 16,8	- 12,7	- 14,6	...	23,4	- 25,2	97,6
Capitale-Nationale ⁶	2011	n	10 027	5 733	11 422	33 910	84 052	1 010 080	8 023	751
	2016	n	9 498	5 914	9 205	30 488	82 413	1 055 958	6 744	1 353
	Variation	%	- 5,3	3,2	- 19,4	- 10,1	- 1,9	4,5	- 15,9	80,2
Mauricie	2011	n	14 913	4 245	9 999	41 740	179 659	x	x	1 080
	2016	n	14 216	3 667	8 432	40 852	163 573	1 524 825	x	1 030
	Variation	%	- 4,7	- 13,6	- 15,7	- 2,1	- 9,0	...	...	- 4,6
Estrie	2011	n	36 919	23 370	30 895	121 118	320 386	480 689	39 204	3 427
	2016	n	37 045	17 858	28 428	107 891	375 708	456 107	35 563	5 077
	Variation	%	0,3	- 23,6	- 8,0	- 10,9	17,3	- 5,1	- 9,3	48,1
Montréal–Laval	2011	n	x	x	64	393	x	x	x	x
	2016	n	259	165	315	1 366	x	x	x	1 093
	Variation	%	...	...	392,2	247,6	...	...	...	...
Outaouais	2011	n	4 672	23 787	18 708	58 662	2 506	52 603	9 164	605
	2016	n	4 175	17 315	13 259	43 459	1 912	52 235	9 274	663
	Variation	%	- 10,6	- 27,2	- 29,1	- 25,9	- 23,7	- 0,7	1,2	9,6
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	2011	n	6 475	23 814	17 162	63 276	178	164 108	10 974	x
	2016	n	5 804	14 778	10 402	43 056	x	x	7 152	3 222
	Variation	%	- 10,4	- 37,9	- 39,4	- 32,0	...	...	- 34,8	...
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2011	n	x	x	3 613	9 646	x	x	7 948	754
	2016	n	818	3 078	2 633	7 747	x	x	5 600	741
	Variation	%	...	...	- 27,1	- 19,7	...	...	- 29,5	- 1,7
Chaudière-Appalaches	2011	n	74 731	34 264	63 569	230 240	1 172 087	4 865 976	22 303	4 832
	2016	n	72 780	28 881	57 949	218 331	1 317 209	6 592 235	16 939	10 778
	Variation	%	- 2,6	- 15,7	- 8,8	- 5,2	12,4	35,5	- 24,1	123,1
Lanaudière	2011	n	11 722	4 991	9 076	39 532	234 194	8 205 410	11 134	1 823
	2016	n	11 154	3 483	8 080	35 027	165 758	8 481 516	8 978	4 051
	Variation	%	- 4,8	- 30,2	- 11,0	- 11,4	- 29,2	3,4	- 19,4	122,2
Laurentides	2011	n	11 596	5 506	8 520	41 070	24 210	569 675	7 536	5 731
	2016	n	11 333	4 683	7 987	36 192	26 516	593 131	5 451	9 277
	Variation	%	- 2,3	- 14,9	- 6,3	- 11,9	9,5	4,1	- 27,7	61,9
Montérégie	2011	n	71 477	15 787	88 000	243 627	1 234 633	9 318 772	31 159	7 259
	2016	n	69 164	11 074	121 315	255 944	1 355 465	11 133 301	30 780	10 217
	Variation	%	- 3,2	- 29,9	37,9	5,1	9,8	19,5	- 1,2	40,7
Centre-du-Québec	2011	n	58 302	16 770	68 976	179 860	672 234	4 974 426	27 273	6 759
	2016	n	55 821	13 008	57 814	160 560	730 650	5 143 450	23 386	9 675
	Variation	%	- 4,3	- 22,4	- 16,2	- 10,7	8,7	3,4	- 14,3	43,1
Ensemble du Québec	2011	n	359 510	187 332	372 086	1 230 487	4 096 678	31 705 706	272 534	39 656
	2016	n	347 038	145 057	364 919	1 132 234	4 504 600	35 985 672	237 623	63 752
	Variation	%	- 3,5	- 22,6	- 1,9	- 8,0	10,0	13,5	- 12,8	60,8

1. Le jour du recensement.

2. Les régions agricoles de recensement sont des groupes de divisions de recensement. Pour plus d'information, se référer à Statistique Canada, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-160-g/92-160-g2016002-fra.htm>].

3. Incluant les vaches laitières, les vaches de boucherie, les génisses et taures, les taureaux (un an et plus), les bouvillons (un an et plus) et les veaux (moins d'un an).

4. Incluant les verrats, les truies et cochettes de reproduction et les autres porcs.

5. Colonies d'abeilles pour le miel.

6. Correspondant à la région agricole de recensement de Québec.

Note : En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut différer du total.

Source : Statistique Canada, *Recensements de l'agriculture* 2011 et 2016.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

13. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le secteur de l'extraction des ressources minérales¹, principalement axé sur l'extraction minière et l'exploitation de carrières, de sablières et de gravières, joue un rôle important dans l'économie québécoise. Ce secteur d'activité revêt une importance majeure pour les trois principales régions minières du Québec. En 2015, il représentait 37,3 % du produit intérieur brut du Nord-du-Québec, 16,6 % de celui de l'Abitibi-Témiscamingue et 20,7 % de celui de la Côte-Nord. En Montérégie, le secteur de l'extraction des ressources minérales¹ joue un rôle marginal dans l'économie de cette région et représente 0,2 % du produit intérieur brut en 2015. Toutefois, les livraisons minérales sont importantes en Montérégie et proviennent surtout de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois. Enfin, bon nombre de sociétés minières et de sociétés d'exploration ont leur siège social ou un bureau administratif dans la région métropolitaine de Montréal.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de 27 mines actives en 2016 ainsi que de près de 530 sites d'extraction de substances minérales de surface. Les principales substances métalliques extraites du sol québécois sont, par ordre décroissant de la valeur des livraisons, l'or, le fer, le nickel, le titane, le niobium, le cuivre et le zinc ainsi que l'ilménite. À cela s'ajoutent plusieurs substances secondaires, dont le palladium, l'argent, le platine, le cobalt, le rhodium, le sélénium, le tellure, le ruthénium, le cadmium, l'iridium, le bismuth et l'antimoine. Les substances non métalliques extraites des mines québécoises sont le sel, la silice, le mica, le graphite, le feldspath et, depuis 2016, le diamant. Les sites d'extraction de substances minérales de surface fournissent de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe ainsi que les substances nécessaires à la production de la chaux, du ciment et des produits d'argile. Enfin, des fonderies et affinerie québécoises récupèrent du soufre livré sous forme d'acide sulfurique.

Ce chapitre présente les données finales de 2016 ainsi que les données provisoires de 2017. Il présente également les intentions d'investissement exprimées par les compagnies minières ainsi que les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2018.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel sur l'investissement minier* et du *Recensement annuel sur la production minérale* réalisés par l'Institut de la statistique du Québec.

L'activité minière au Québec

Le bilan de 2016 se traduit par une augmentation des dépenses en investissement minier de 2,9 % par rapport à 2015, celles-ci atteignant 2,57 G\$. En 2016, les trois principales régions minières du Québec se partagent 97,1 % de l'investissement minier total du Québec, soit 40,3 % (1 035 M\$) pour le Nord-du-Québec, 34,9 % (895 M\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 21,8 % (560 M\$) pour la Côte-Nord. Selon les données provisoires de 2017, les dépenses d'investissement poursuivent leur progression et augmentent de 8,1 % par rapport à 2016 pour atteindre 2,77 G\$. Enfin, selon les intentions exprimées par les sociétés pour 2018, le niveau d'investissement devrait augmenter de 22,2 % et atteindre 3,39 G\$.

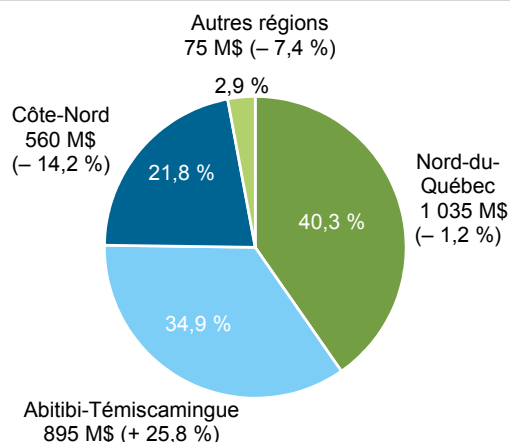
1. Industrie de l'extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 21).

Depuis 2011, la valeur des livraisons minérales se situe généralement au-dessus de 8 G\$. Celle-ci a cependant baissé de 11,3 % en 2015 pour se chiffrer à 7,52 G\$. La valeur des livraisons a augmenté de 7,8 % en 2016 pour atteindre 8,11 G\$. La baisse temporaire de la valeur des livraisons en 2015 est principalement due à l'effet combiné de la chute du prix du minerai de fer et de la diminution des quantités de ce minerai livrées au cours de l'année. À cela s'ajoute la baisse du prix des métaux usuels pour la même période. Selon les données provisoires pour 2017, la valeur des livraisons devrait augmenter de 10,9 % par rapport à 2016 pour atteindre 8,99 G\$. Enfin, selon les prévisions pour 2018, la valeur des livraisons devrait augmenter de 5,8 % par rapport à 2017 pour atteindre 9,52 G\$ (estimée selon la valeur moyenne des métaux en 2017).

En 2016, les trois principales régions minières du Québec accaparent 70,5 % de la valeur totale des livraisons minérales du Québec, soit 27,6 % (2,24 G\$) pour le Nord-du-Québec, 25,5 % (2,07 G\$) pour l'Abitibi-Témiscamingue et 17,4 % (1,42 G\$) pour la Côte-Nord. La Montérégie, en raison de la présence d'usines de transformation des minéraux, est en quatrième position et représente 15,5 % (1,25 G\$) de la valeur totale des livraisons.

Figure 13.1

Répartition de l'investissement minier selon les régions administratives, Québec, 2016



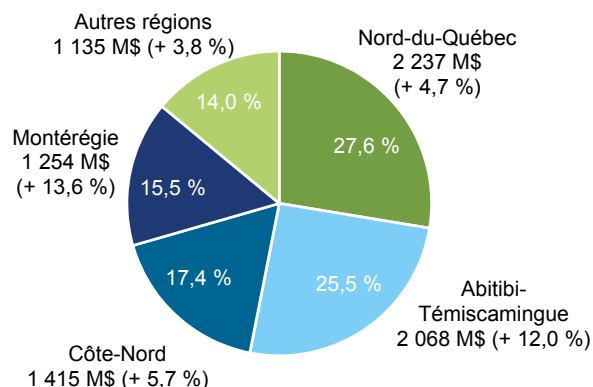
Ensemble du Québec 2016 : 2 565 M\$ (+ 2,9 %)

(+ - %) : Variation par rapport à 2015

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur l'investissement minier*.

Figure 13.2

Répartition de la valeur des livraisons minérales selon les régions administratives, Québec, 2016



Ensemble du Québec 2016 : 8 110 M\$ (+ 7,8 %)

(+ - %) : Variation par rapport à 2015

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel sur la production minérale*.

L'activité minière dans le Nord-du-Québec

Avec des dépenses qui atteignent 1 035 M\$ en 2016, soit 40,3 % de l'investissement minier total du Québec, le Nord-du-Québec occupe le premier rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a néanmoins vu ses dépenses à ce chapitre diminuer de 1,2 % par rapport à 2015. De plus, la région compte un peu plus d'une dizaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le fer, le fer-titane-vanadium, l'or, le lithium et les terres rares.

Le Nord-du-Québec occupe aussi le premier rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,24 G\$, soit 27,6 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 4,7 % par rapport à 2015. Selon les données provisoires de 2017, la valeur des livraisons s'établit à 2,51 G\$, en augmentation de 12,3 % par rapport à 2016. Enfin, selon les prévisions des sociétés minières pour 2018, la valeur des livraisons devrait augmenter de 10,1 % par rapport à 2017 pour atteindre 2,77 G\$ (estimée selon la valeur moyenne des métaux en 2017).

En 2016, quatre mines d'or, deux mines de nickel et de cuivre, deux mines de zinc et de cuivre ainsi qu'une nouvelle mine de diamant étaient en exploitation dans le Nord-du-Québec. Plusieurs substances secondaires sont extraites des mines de métaux telles que l'argent, le cadmium, le cobalt, le palladium, le platine et le rhodium. Par ailleurs, l'usine Géant Dormant, nouvellement acquise par Mines Abcourt, traite le minerai provenant de la mine d'or Elder depuis le mois d'août 2016. Du sable et du gravier proviennent de sablières et de gravières situées sur le territoire du Nord-du-Québec.

Tableau 13.1

Établissements miniers actifs, Nord-du-Québec, 2016

ÉTABLISSEMENTS MINIERS				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	Fosse et souterrain	200 à 499
Mine Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Fosse	200 à 499
Mine Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Fosse et souterrain	500 à 999
Mine Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Éléonore	Goldcorp	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Mine Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Or	Concentrateur	50 à 99
OUVERTURE ET FERMETURE				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Évènement	Mois	
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Réouverture, production commerciale	Août	
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Ouverture, production commerciale	Décembre	
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Réouverture, traitement du minerai de la mine Elder	Août	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière en Abitibi-Témiscamingue

Avec des dépenses de 895 M\$ en 2016, soit 34,9 % de l'investissement minier total du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue occupe le deuxième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région, dont les activités sont surtout axées sur les mines d'or, a connu une augmentation de ses dépenses en investissement de 25,8 % en 2016.

L'Abitibi-Témiscamingue arrive aussi au deuxième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,07 G\$, soit 25,5 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 12,0 % par rapport à 2015. Selon les données provisoires de 2017, la valeur des livraisons s'établit à 2,24 G\$, en hausse de 8,5 % par rapport à 2016. Enfin, selon les prévisions des sociétés minières pour 2018, la valeur des livraisons devrait rester stable (– 0,3 %) par rapport à 2017 pour s'établir à 2,24 G\$ (estimée selon la valeur moyenne des métaux en 2017).

En 2016, l'Abitibi-Témiscamingue comptait sept mines d'or en exploitation, dont la mine Elder (Mines Abcourt), qui a commencé à produire sur une base commerciale depuis le 1^{er} janvier 2016. Plusieurs substances secondaires telles que l'antimoine, l'argent, le bismuth, le cadmium, le cuivre et le zinc ont aussi été extraites des mines d'or en exploitation sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. De plus, des livraisons de sélénium et de tellure sont attribuées à la fonderie Horne. Cette dernière produit aussi de l'acide sulfurique lors du processus de traitement du minerai. De la pierre, du sable et du gravier ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés en Abitibi-Témiscamingue. Cette région compte une douzaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le nickel, l'or et les terres rares. On compte aussi la mine Québec Lithium, qui est en mode de surveillance et d'entretien depuis octobre 2014, et qui se trouve actuellement en phase de redémarrage depuis son acquisition par la Société North American Lithium en juin 2016.

Tableau 13.2

Établissements miniers actifs, Abitibi-Témiscamingue, 2016

ÉTABLISSEMENTS MINIERS				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Beaufor	Mines Richmond	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Fosse	500 à 999
Mine Elder	Mines Abcourt	Or	Souterrain	50 à 99
Mine Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	500 à 999
Mine Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Souterrain	500 à 999
Usine Camflo	Mines Richmond	Or	Concentrateur	20 à 49
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Or	Concentrateur	20 à 49
Fonderie Horne	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Fonderie	500 à 999
OUVERTURE ET FERMETURE				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Évènement	Mois	
–	–	–	–	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière sur la Côte-Nord

Avec des dépenses de 560 M\$ en 2016, soit 21,8 % de l'investissement minier total du Québec, la Côte-Nord arrive au troisième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a vu ses dépenses en investissement minier diminuer de 14,2 % par rapport à 2015.

La Côte-Nord occupe aussi le troisième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 1,42 G\$, soit 17,4 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. En 2015, la Côte-Nord avait connu une diminution de 46,1 % de la valeur de ses livraisons, suivie d'une augmentation de 5,7 % en 2016. Selon les données provisoires de 2017, la valeur des livraisons s'établit à 1,85 G\$, une hausse de 30,5 % par rapport à 2016. Enfin, selon les prévisions des sociétés minières pour 2018, la valeur des livraisons devrait augmenter de 13,1 % par rapport à 2017 pour atteindre 2,09 G\$ (estimée selon la valeur moyenne des métaux en 2017).

En 2016, la Côte-Nord comptait trois mines en exploitation, soit la mine du Mont-Wright et la fosse de Fire Lake d'où est extrait du minerai de fer, ainsi que la mine d'ilménite du lac Tio. On compte aussi une usine de bouletage de minerai de fer à Port-Cartier et deux stations portuaires où transite le minerai de fer extrait au Québec et au Labrador.

En début d'année 2016, à la suite de la liquidation des actifs de Cliffs Natural Resources, le gouvernement du Québec acquiert les équipements et les droits liés aux activités ferroviaires, à l'entreposage, au bouletage et au transbordement dans le secteur de Pointe-Noire afin d'offrir un accès multiusager au port de Sept-Îles. La société Champion Iron Limited acquiert pour sa part les actifs de la mine du lac Bloom située près de Fermont, ainsi que les installations ferroviaires avoisinantes et le gîte de fer Quinto et, en novembre 2017, annonce sa décision de redémarrer la mine.

En plus du minerai de fer et de l'ilménite extraits des mines de la Côte-Nord et de la boulette de fer produite à l'usine de Port-Cartier, de la pierre, du sable, du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés sur la Côte-Nord.

Tableau 13.3

Établissements miniers actifs, Côte-Nord, 2016

ÉTABLISSEMENTS MINIERS				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Mine Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	Inclus dans Mont-Wright
Mine Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	1 000 à 1 499
Mine Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	Fosse	200 à 499
Usine de Port-Cartier	ArcelorMittal Mines Canada	Boulette de fer	Usine de bouletage	200 à 499
OUVERTURE ET FERMETURE				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Évènement	Mois	
—	—	—	—	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière en Montérégie

Les dépenses en investissement minier effectuées en Montérégie sont négligeables, car les usines de première transformation des métaux et les usines de fabrication de produits minéraux non métalliques sont incluses dans le secteur manufacturier et non dans le secteur minier. Toutefois, la Montérégie occupe le quatrième rang des régions administratives en ce qui a trait à la valeur des livraisons minérales en 2016. Celles-ci proviennent principalement de produits de première transformation de minéraux extraits du sous-sol québécois qui représentent 85,1 % de la valeur totale des livraisons minérales de cette région. Le reste des livraisons provient de sites d'extraction de substances minérales de surface, c'est-à-dire des carrières, des sablières, des gravières et des tourbières situées sur le territoire.

En 2016, la valeur des livraisons minérales de la Montérégie atteint 1,25 G\$, soit 15,5 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Il s'agit d'une augmentation de 13,6 % par rapport à 2015. Selon les données provisoires de 2017 et les prévisions des sociétés minières pour 2018, la valeur des livraisons se maintiendra à environ 1,25 G\$ autant en 2017 qu'en 2018 (– 0,5 % en 2017 et 0,3 % en 2018).

En 2016, la Montérégie comptait un complexe métallurgique produisant de la fonte, de l'acier et du dioxyde de titane et une affinerie traitant du concentré de zinc provenant de mines canadiennes ou de l'étranger et produisant de l'acide sulfurique, une substance accessoire résultant du traitement du concentré de zinc. La Montérégie comptait aussi quatre usines de fabrication de produits minéraux non métalliques, dont une cimenterie, une usine de chaux, une usine de brique (produit d'argile) et une usine qui traite et transforme du minerai de mica provenant de la Mauricie ou de l'étranger.

Tableau 13.4

Établissements miniers actifs, Montérégie, 2016

ÉTABLISSEMENTS MINIERS				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Affinerie CEZinc	Glencore Canada Corporation/ Fonds de revenu Noranda	Zinc	Affinerie	500 à 999
Cimenterie de Saint-Constant	Lafarge Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Bedford	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Usine de Boucherville	Imerys Mica Suzorite	Mica	Usine de transformation	20 à 49
Usine La Prairie	Briques Forterra	Produit d'argile (brique)	Usine de transformation	20 à 49
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Group	Dioxyde de titane	Usine de transformation	1 000 à 1 499
OUVERTURE ET FERMETURE				
Nom de l'établissement	Propriétaire	Évènement	Mois	
–	–	–	–	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'activité minière dans les autres régions du Québec

En 2016, les dépenses en investissement minier faites dans les trois principales régions minières du Québec (Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) atteignent 2,49 G\$ tandis que dans l'ensemble des autres régions du Québec, ces dépenses totalisent 75 M\$, dont 47 M\$ au Saguenay–Lac-Saint-Jean uniquement. Au cours de la même période, la valeur des livraisons minérales atteint 5,72 G\$ dans les trois principales régions minières et 1,25 G\$ en Montérégie. Dans les autres régions du Québec, la valeur des livraisons totalise 1,14 G\$, soit 14,0 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Ces livraisons proviennent :

- de l'extraction minière de substances minérales (33,5 %) telles que du graphite, du feldspath, du mica, du niobium, du sel et de la silice;
- de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface (32,8 %) fournissant de la pierre, du sable, du gravier et de la tourbe;
- de la fabrication de chaux et de ciment (23,7 %).

Tableau 13.5

Établissements miniers actifs, régions administratives du Québec, 2016¹

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Bas-Saint-Laurent				
Usine de Saint-Moïse	Coopérative de producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Mine Niobec	Magris Ressources	Niobium	Souterrain	200 à 499
Capitale-Nationale				
Mine Petit-Lac-Malbaie	Silicium Québec / SITEC Quartz	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie Gustave Papillon	Ciment Québec	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Mauricie				
Mine Lac Letondal	Imerys Mica Suzorite	Mica	Fosse	1 à 19
Estrie				
Usine de Marbleton	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Montréal				
Affinerie CCR	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Usine de transformation	200 à 499
Outaouais				
Mine Othmer	Dentsply Canada	Feldspath	Fosse	1 à 19
Abitibi-Témiscamingue				
Mine Beaufor	Mines Richmond	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Fosse	500 à 999
Mine Elder	Mines Abcourt	Or	Souterrain	50 à 99
Mine Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	200 à 499
Mine LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Souterrain	500 à 999
Mine Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Souterrain	500 à 999
Usine Camflo	Mines Richmond	Or	Concentrateur	20 à 49
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Or	Concentrateur	20 à 49
Fonderie Horne	Glencore Canada Corporation	Cuivre	Fonderie	500 à 999

Tableau 13.5 (suite)

Établissements miniers actifs, régions administratives du Québec, 2016¹

Nom de l'établissement	Propriétaire	Produit principal	Type d'établissement	Nombre d'employés
Côte-Nord				
Mine Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	Inclus dans Mont-Wright
Mine Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	Fosse	1000 à 1499
Mine Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	Fosse	200 à 499
Usine de Port-Cartier	ArcelorMittal Mines Canada	Boulette de fer	Usine de bouletage	200 à 499
Nord-du-Québec				
Mine Renard	Stornoway Diamond Corporation	Diamant	Fosse et souterrain	200 à 499
Mine Nunavik Nickel	Jilin Jien Nickel Industry Co	Nickel, cuivre	Fosse	200 à 499
Mine Raglan	Glencore Canada Corporation	Nickel, cuivre	Fosse et souterrain	500 à 999
Mine Casa Berardi	Hecla Mining Company	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Éléonore	Goldcorp	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Lac Bachelor	Ressources Métanor	Or	Souterrain	200 à 499
Mine Vezza	Ressources Nottaway	Or	Souterrain	100 à 199
Mine Bracemac-McLeod	Glencore Canada Corporation	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Mine Langlois	Nyrstar Canada Resources	Zinc, cuivre	Souterrain	200 à 499
Usine Géant Dormant	Mines Abcourt	Or	Concentrateur	50 à 99
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine				
Mine Seleine	K & S Sel Windsor	Sel	Souterrain	100 à 199
Lanaudière				
Cimenterie de Joliette	Groupe CRH Canada	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Joliette	Graymont	Chaux	Usine de transformation	1 à 19
Laurentides				
Mine Lac-des-Îles	Imerys Graphite & Carbon	Graphite	Fosse	50 à 99
Mine Saint-Canut	Unimin Canada	Silice	Fosse	1 à 19
Mine Saint-Rémi-d'Amherst	Société minière Gerdin	Silice	Fosse	1 à 19
Cimenterie de Kilmar	Colacem Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	20 à 49
Montérégie				
Affinerie CEZinc	Glencore Canada Corporation/ Fonds de revenu Noranda	Zinc	Affinerie	500 à 999
Cimenterie de Saint-Constant	Lafarge Canada inc.	Ciment	Usine de transformation	100 à 199
Usine de Bedford	Graymont	Chaux	Usine de transformation	50 à 99
Usine de Boucherville	Imerys Mica Suzorite	Mica	Usine de transformation	20 à 49
Usine La Prairie	Briques Forterra	Produit d'argile (brique)	Usine de transformation	20 à 49
Usine Sorel-Tracy	Rio Tinto Group	Dioxyde de titane	Usine de transformation	1000 à 1499

1. Exclut les sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravière et tourbières).

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, on dénombre 16 071 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. La masse salariale correspondant à ces emplois atteignait 1 632 M\$ en 2016. Il s'agit d'une hausse de 2,5 % par rapport à 2015 pour le nombre d'emplois et d'une hausse de 2,3 % pour la masse salariale. Sur ces 16 071 emplois, 60,7 % (9 757 emplois) proviennent de l'extraction minière, 22,4 % (3 603 emplois) des activités de première transformation des minéraux et 16,9 % (2 711 emplois) de l'exploitation de sites d'extraction de substances minérales de surface.

Les trois principales régions minières du Québec fournissent la majorité des emplois dans le secteur de l'exploitation minière, soit 23,0 % dans le Nord-du-Québec (3 697 emplois; + 15,4 % par rapport à 2015), 22,4 % en Abitibi-Témiscamingue (3 603 emplois; + 1,2 % par rapport à 2015) et 15,2 % sur la Côte-Nord (2 440 emplois; – 6,9 % par rapport à 2015). En Montérégie, les 2 645 emplois (– 4,8 % par rapport à 2015) se trouvent principalement dans les activités de première transformation des minéraux et représentent 16,5 % du total des emplois liés au secteur de l'exploitation minière au Québec.

En 2016, le salaire annuel moyen pour un emploi du secteur de l'exploitation minière est de 107 481 \$ en Abitibi-Témiscamingue, de 112 506 \$ dans le Nord-du-Québec et de 147 092 \$ sur la Côte-Nord. En Montérégie, le salaire moyen pour ce secteur d'emploi se situe à 82 689 \$.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées du secteur minier sont disponibles sur le [site Web de l'ISQ](#).

Tableau 13.6

Années-personnes, masse salariale et heures payées par région administrative, Québec, 2016-2017¹

Région administrative et secteur d'activité	Années-personnes		Masse salariale		Heures payées	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
	n		\$		n	
Bas-Saint-Laurent	459	400	19 227 299	18 645 107	947 011	893 426
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe						
Saguenay–Lac-Saint-Jean	591	575	62 860 000	64 509 293	1 197 950	1 169 077
Niobium (ferroniobium), pierre, sable et gravier, tourbe						
Capitale-Nationale	501	417	29 137 947	24 577 429	981 688	853 702
Ciment, pierre, sable et gravier, silice						
Mauricie	69	68	2 640 815	2 878 780	110 016	119 479
Pierre, sable et gravier, silice						
Estrie	225	217	16 779 402	16 592 110	414 603	414 570
Chaux, pierre, sable et gravier						
Montréal	557	558	43 039 902	47 018 550	1 070 273	1 158 969
Fonte, affinage et transformation, pierre						
Outaouais	61	60	2 472 381	2 326 374	97 727	105 787
Pierre, sable et gravier						
Abitibi-Témiscamingue	3 603	3 619	387 252 338	410 793 095	7 517 939	8 041 490
Fonte, affinage et transformation, or, pierre, sable et gravier, tourbe						
Côte-Nord	2 440	2 287	358 904 516	390 431 905	5 185 543	4 759 367
Ilménite (FeTiO ₃), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe						
Nord-du-Québec	3 697	3 708	415 935 896	403 869 126	7 835 508	7 951 801
Diamant, nickel, or, pierre, sable et gravier, zinc						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	207	164	14 522 534	14 891 012	377 635	322 373
Pierre, sable et gravier, sel, tourbe						
Chaudière-Appalaches	176	124	6 209 520	5 570 738	255 618	222 514
Pierre, sable et gravier, tourbe						
Laval	89	66	7 244 955	5 629 424	189 382	134 623
Pierre						
Lanaudière	263	233	18 605 183	16 614 499	516 277	468 202
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier						
Laurentides	337	333	21 064 750	20 429 073	674 656	682 060
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice						
Montréal	2 645	2 423	218 712 889	215 109 481	5 703 285	5 256 166
Chaux, ciment, fonte, affinage et transformation, mica, pierre, produit d'argile, sable et gravier, tourbe						
Centre-du-Québec	151	124	7 775 206	6 504 848	295 844	243 961
Pierre, sable et gravier, tourbe						
Ensemble du Québec	16 071	15 376	1 632 385 533	1 666 390 844	33 370 955	32 797 567

1. 2016 : données finales; 2017 : données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 13.7

Répartition de l'investissement minier par région administrative du Québec, 2016

Région administrative	Exploration et mise en valeur		Aménagement des complexes miniers			Total par région
	Travaux sur site minier	Travaux hors site minier	Travaux	Immobilisation ¹	Réparation et entretien ¹	
			k\$			
Bas-Saint-Laurent	—	611	—	—	—	611
Saguenay–Lac-Saint-Jean	x	x	x	x	x	46 896
Capitale-Nationale	x	x	x	x	x	3 298
Mauricie	x	x	x	x	x	1 932
Estrie	—	262	—	—	—	262
Montréal	—	—	—	—	—	—
Outaouais	—	1 933	—	—	—	1 933
Abitibi-Témiscamingue	5 777	125 109	460 620	177 116	126 668	895 291
Côte-Nord	5	7 949	11 236	146 753	394 277	560 220
Nord-du-Québec	23 387	121 200	420 771	281 060	188 087	1 034 504
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	x	12 003
Chaudière-Appalaches	—	425	—	—	—	425
Laval	—	—	—	—	—	—
Lanaudière	—	2 680	—	—	—	2 680
Laurentides	x	x	x	x	x	3 961
Montérégie	x	x	x	x	x	1 347
Centre-du-Québec	—	—	—	—	—	—
Ensemble du Québec	29 169	268 264	898 559	627 900	741 470	2 565 362

1. Cette catégorie inclut les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien relatives aux phases d'exploration et de mise en valeur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Tableau 13.8

Répartition de l'investissement minier par région administrative du Québec, 2017¹

Région administrative	Exploration et mise en valeur		Aménagement des complexes miniers			Total par région
	Travaux sur site minier	Travaux hors site minier	Travaux	Immobilisation ²	Réparation et entretien ²	
			k\$			
Bas-Saint-Laurent	—	305	—	—	—	305
Saguenay–Lac-Saint-Jean	x	x	x	x	x	64 404
Capitale-Nationale	x	x	x	x	x	3 306
Mauricie	x	x	x	x	x	294
Estrie	—	108	—	—	—	108
Montréal	—	—	—	—	—	—
Outaouais	—	1 733	—	—	—	1 733
Abitibi-Témiscamingue	1 014	297 457	430 111	269 625	185 064	1 183 271
Côte-Nord	x	x	25 982	401 931	202 437	657 322
Nord-du-Québec	22 696	216 066	243 406	167 989	191 325	841 481
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x	x	13 275
Chaudière-Appalaches	—	245	—	—	—	245
Laval	—	—	—	—	—	—
Lanaudière	—	1 562	—	—	—	1 562
Laurentides	x	x	x	x	x	3 608
Montérégie	x	x	x	x	x	1 299
Centre-du-Québec	—	—	—	—	—	—
Ensemble du Québec	23 875	552 644	704 514	880 075	611 103	2 772 212

1. Données provisoires.

2. Cette catégorie inclut les dépenses d'immobilisation, de réparation et d'entretien relatives aux phases d'exploration et de mise en valeur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Tableau 13.9

Valeur des livraisons minérales par région administrative, Québec, 2016-2018¹

Région administrative et substance	Valeur (k\$)		
	2016	2017	2018
Bas-Saint-Laurent	71 718	66 469	64 690
Chaux, pierre, sable et gravier, tourbe			
Saguenay–Lac-Saint-Jean	299 253	318 771	334 757
Niobium (ferro-niobium), pierre, sable et gravier, tourbe			
Capitale-Nationale	180 095	198 451	198 230
Ciment, pierre, sable et gravier, silice			
Mauricie	34 537	40 125	42 603
Mica, pierre, sable et gravier, silice			
Estrie	76 482	78 442	74 289
Chaux, pierre, sable et gravier			
Montréal	17 994	20 000	20 001
Pierre, sable et gravier			
Outaouais	19 664	17 605	17 770
Pierre, sable et gravier			
Abitibi-Témiscamingue	2 067 927	2 244 703	2 236 937
Antimoine, argent, bismuth, cadmium, cuivre, or, pierre, sable et gravier, sélénium, soufre, tellure, tourbe, zinc			
Côte-Nord	1 415 070	1 846 473	2 088 740
Ilménite (FeTiO ₃), minerai de fer, pierre, sable et gravier, silice, tourbe			
Nord-du-Québec	2 237 464	2 512 211	2 766 826
Argent, cadmium, cobalt, cuivre, diamant, iridium, nickel, or, palladium, pierre, platine, rhodium, ruthénium, sable et gravier, zinc			
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	66 698	57 436	60 779
Pierre, sable et gravier, sel, tourbe			
Chaudière-Appalaches	50 043	44 602	45 136
Pierre, sable et gravier, tourbe			
Laval	48 363	43 567	43 567
Pierre			
Lanaudière	143 001	129 634	131 186
Chaux, ciment, pierre, sable et gravier			
Laurentides	99 641	103 067	108 525
Ciment, graphite, pierre, sable et gravier, silice			
Montérégie	1 254 156	1 247 277	1 251 501
Chaux, ciment, fer (fonte, acier), pierre, produit d'argile, sable et gravier, soufre, titane (TiO ₂), tourbe			
Centre-du-Québec	27 644	24 047	29 799
Pierre, sable et gravier, tourbe			
Ensemble du Québec	8 109 751	8 992 881	9 515 335

1. 2016 : données finales; 2017 : données provisoires; 2018 : prévisions.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

14. Industrie manufacturière

par Sacha Leblond-Mendez, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête annuelle sur les industries manufacturières et l'exploitation forestière* (EAMEF). En 2010, Statistique Canada a remanié cette enquête dans le but de l'incorporer dans un nouveau programme intégré de la statistique des entreprises (PISE). Ainsi, de nouvelles statistiques de l'EAMEF ont été diffusées à partir de l'année de référence 2013. Ce remaniement de l'enquête entraîne plusieurs changements sur le plan des concepts et des méthodes. L'utilisation accrue des fichiers de données administratives et le passage d'un quasi-recensement à une méthode d'échantillonnage en sont quelques exemples des changements importants effectués à l'enquête.

Il est à noter que les strates d'échantillonnage ne tiennent pas compte du découpage selon les régions administratives. Ainsi, les estimations provinciales ventilées selon les régions sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur l'ensemble de la province ou selon une ventilation par industrie.

Pour la variable des revenus découlant des biens fabriqués, des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits et adaptés par l'ISQ selon un modèle tenant compte du plan de sondage à deux phases de Statistique Canada. Seules les variations statistiquement significatives seront discutées dans cette section.

Cette section présente un bref portrait des ventes de biens fabriqués dans les régions administratives du Québec pour la période de 2013 à 2016.

L'ensemble du Québec

Dans l'ensemble de la province, les revenus découlant des biens fabriqués s'établissent à 148,9 G\$ en 2016, après avoir augmenté de 2,8 G\$ par rapport à 2015. Cette hausse provient essentiellement des sous-secteurs de la fabrication d'aliments (+ 1,9 G\$; + 8,6 %), de la fabrication de produits en bois (+ 783,8 M\$; + 10,6 %), de la fabrication de machines (+ 668,5 M\$; + 11,8 %) et de la fabrication de produits informatiques et électroniques (+ 528,6 M\$; + 17,2 %). Depuis 2013, les ventes de biens fabriqués au Québec ont progressé de 10,6 G\$ (+ 7,7 %) ([tableau 14.2](#)).

Les principales variations régionales

En 2016, les ventes de biens fabriqués dans la région de la Montérégie se chiffrent à 30,2 G\$, en hausse de 3,3 G\$ (+ 12,4 %) comparativement à 2015. Il s'agit de la plus importante augmentation annuelle au Québec. Cette croissance s'explique, essentiellement, par une progression dans la fabrication d'aliments et la fabrication de matériel de transport. Au cours de la période de 2013 à 2016, la Montérégie connaît également la plus forte augmentation au Québec, soit une hausse de 6,0 G\$ (+ 24,7 %) durant cette période.

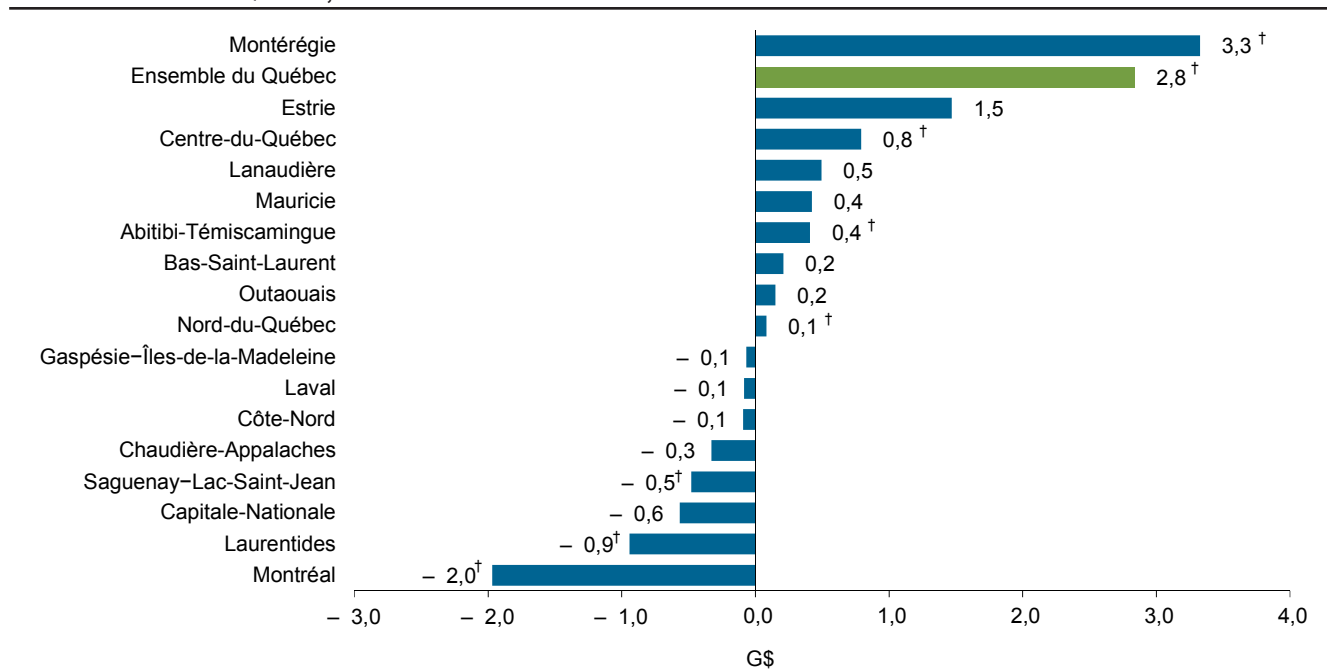
Le Centre-du-Québec enregistre aussi une hausse notable en 2016, pour s'établir à 8,0 G\$ (+ 792,1 M\$; + 11,0 %) en termes de livraisons manufacturières. Cette région affiche ainsi un deuxième gain consécutif après celui de 715,8 M\$ enregistré en 2015 (+ 11,1 %). Sur la période 2013 à 2016, les ventes de biens fabriqués y progressent de 1,8 G\$ (+ 30,0 %).

Toujours en 2016, la région de Montréal affiche le recul le plus important au Québec en regard de 2015, pour s'établir à 41,4 G\$ (– 2,0 G\$; – 4,5 %). De 2013 à 2016, les livraisons ont fléchi de 2,3 G\$ (– 5,2 %) dans cette région.

Outre Montréal, la région des Laurentides montre une diminution de la valeur de ses livraisons. Sa part atteint 7,7 G\$ en 2016 (– 941,8 M\$; – 10,9 %). Cette baisse fait suite à la forte hausse de 2,1 G\$ (+ 32,1 %) en 2015, principalement attribuable au sous-secteur du matériel de transport. Dans l'ensemble de la période de 2013 à 2016, la région enregistre un gain de 1,3 G\$ (+ 20,6 %).

Figure 14.1

Écart des revenus découlant des biens fabriqués entre 2015 et 2016, en dollars, selon les régions administratives et dans l'ensemble du Québec, 2016



[†] : Variation statistiquement significative.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière*, 2013 à 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les parts régionales des ventes manufacturières entre 2013 et 2016

En 2016, les trois principales régions manufacturières du Québec – Montréal, la Montérégie et la Chaudière-Appalaches – se partagent 87,5 G\$ en revenus découlant des biens fabriqués, soit près de 60 % des ventes totales au Québec. Toutefois, depuis 2013, les parts des ventes ont évolué différemment entre ces trois régions.

À cet égard, en 2016, la région de la Montérégie affiche une progression importante de 2,8 points par rapport à 2013, pour atteindre un nouveau sommet représentant 20,3 % des ventes totales de biens fabriqués au Québec. Le résultat est complètement différent du côté de Montréal, qui enregistre son taux de ventes le plus bas en quatre ans, passant de 31,6 % en 2013 à 27,8 % en 2016. Ainsi, l'écart entre les parts relatives de Montréal et de la Montérégie se rétrécit à 7,5 points en 2016. La part de la région de la Chaudière-Appalaches, quant à elle, s'établit à 10,7 % des ventes totales du Québec, ce qui correspond à une baisse de 1,7 point depuis 2013. Malgré sa troisième place dans le classement, cette dernière région affiche près de 10 points d'écart avec la Montérégie en 2016.

Tableau 14.1

Parts des ventes de biens fabriqués selon les trois principales régions manufacturières du Québec, 2013-2016

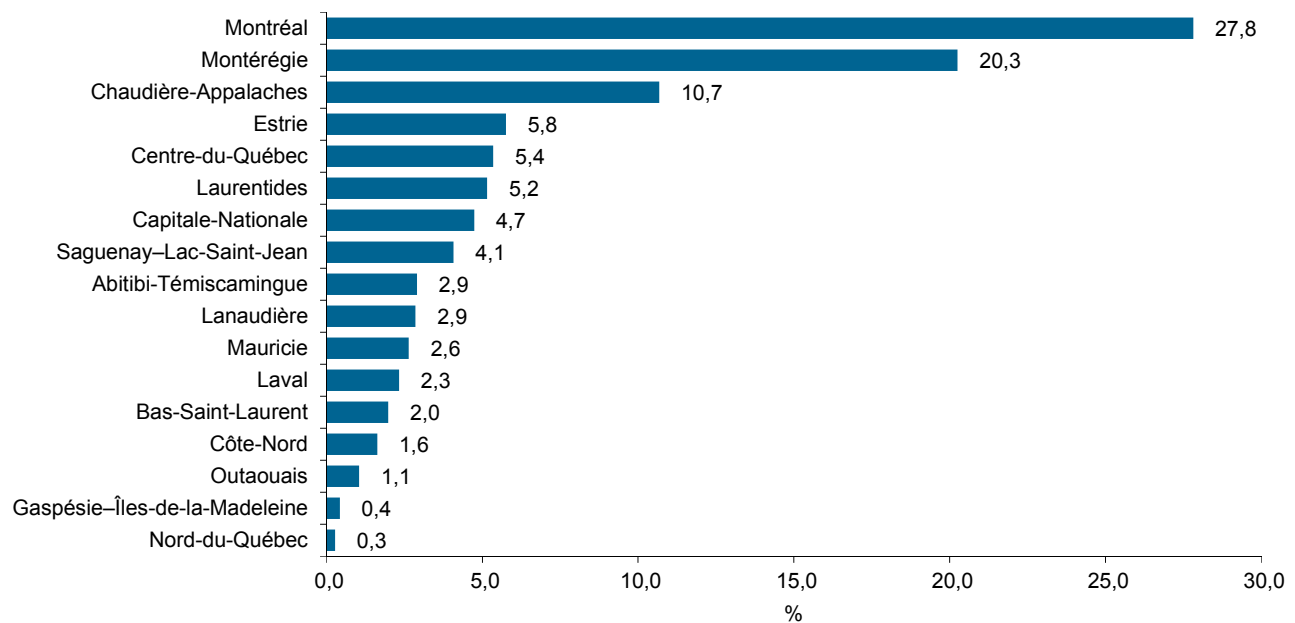
	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016	Écart 2016-2015	Écart 2016-2013
	%				point de %	
Montréal	31,6	30,9	29,7	27,8	- 1,9	- 3,8
Montérégie	17,5	17,9	18,4	20,3	+ 1,9	+ 2,8
Chaudière-Appalaches	12,4	12,7	11,1	10,7	- 0,4	- 1,7

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière*, 2013 à 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les autres régions administratives du Québec, le Centre-du-Québec affiche une progression soutenue depuis 2013, pour s'établir à 5,4 % en 2016, ce qui constitue un nouveau sommet. Cette région figure maintenant au 5^e rang dans le classement des parts de ventes de biens fabriqués, devant les Laurentides (5,2 %) et la Capitale-Nationale (4,7 %).

De leur côté, les régions de l'Outaouais (1,1 %), de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (0,4 %) et du Nord-du-Québec (0,3 %) continuent de figurer en fin de classement.

Figure 14.2

Part des ventes de biens fabriqués selon les régions administratives du Québec, 2016


Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur l'industrie manufacturière et sur l'exploitation forestière*, 2013 à 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 14.2

Revenus découlant des biens fabriqués, ensemble du Québec et sous-secteurs de la fabrication, 2013-2016

SCIAN	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016	Variation			
					2015-2016		2013-2016	
					%	k\$	%	k\$
k\$								
311 Fabrication d'aliments	20 030 339	21 272 924**	22 426 694	24 364 942	8,6	1 938 248 [†]	21,6	4 334 603 [†]
312 Fabrication de boissons et de produits du tabac	3 673 428	3 966 155**	4 223 741	4 418 251	4,6	194 510 [†]	20,3	744 823 [†]
313 Usines de textiles	687 296*	775 645**	771 603	786 705	2,0	15 102	14,5	99 409
314 Usines de produits textiles	483 269	F	547 106	484 396	− 11,5	− 62 710	0,2	1 127
315 Fabrication de vêtements	1 115 049	1 215 034*	1 027 480	1 251 246	21,8	223 767	12,2	136 197
316 Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	257 984**	278 056**	123 877	− 55,4	− 154 179 [†]	x	x
321 Fabrication de produits en bois	6 392 705	6 646 792	7 425 523	8 209 273	10,6	783 750 [†]	28,4	1 816 568 [†]
322 Fabrication du papier	7 602 145	7 899 096	8 589 862	8 506 915	− 1,0	− 82 948	11,9	904 770 [†]
323 Impression et activités connexes de soutien	2 198 368	2 147 641	2 252 592	2 253 646	0,0	1 054	2,5	55 278
324 Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	16 718 261**	12 286 048	10 416 651	− 15,2	− 1 869 397 [†]	x	x
325 Fabrication de produits chimiques	9 679 152	9 639 556**	8 658 064	8 912 245	2,9	254 181	− 7,9	− 766 907 [†]
326 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	6 505 521	6 716 723	7 363 785	7 424 551	0,8	60 766	14,1	919 030
327 Fabrication de produits minéraux non métalliques	3 184 164	3 197 879	3 254 654	3 183 856	− 2,2	− 70 799	− 0,0	− 308
331 Première transformation des métaux	19 210 553	19 503 236	19 037 504	18 992 802	− 0,2	− 44 702	− 1,1	− 217 751
332 Fabrication de produits métalliques	7 883 468	8 095 166	8 205 169	8 508 290	3,7	303 120	7,9	624 822
333 Fabrication de machines	6 483 653	5 515 774	5 665 310	6 333 767	11,8	668 457 [†]	− 2,3	− 149 886
334 Fabrication de produits informatiques et électroniques	3 118 976	3 138 134	3 081 604	3 610 202	17,2	528 598 [†]	15,7	491 226 [†]
335 Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	3 247 569	2 956 569	3 237 975	3 334 630	3,0	96 655	2,7	87 061
336 Fabrication de matériel de transport	15 447 334	19 460 658	21 890 815	21 505 134	− 1,8	− 385 680	39,2	6 057 800 [†]
337 Fabrication de meubles et de produits connexes	3 040 992	3 190 749	3 382 991	3 658 856	8,2	275 865	20,3	617 864
339 Activités diverses de fabrication	2 253 586	2 306 648**	2 478 993	2 645 696	6,7	166 703	17,4	392 110 [†]
Ensemble du Québec	138 323 638	145 053 792	146 085 570	148 925 929	1,9	2 840 359 [†]	7,7	10 602 291 [†]

[†] : Variation statistiquement significative.

* : Coefficient de variation se situant entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les industries manufacturières et sur l'exploitation forestière*, 2013-2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 14.3

Revenus découlant des biens fabriqués, selon les régions administratives du Québec, 2013-2016

Région administrative	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016	Variation			
					2015-2016		2013-2016	
					k\$		%	
					%	k\$	%	k\$
Bas-Saint-Laurent	2 356 739	2 637 507**	2 753 458	2 964 015	7,6	210 556	25,8	607 276
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5 644 253**	6 449 459	6 562 735	6 083 514	– 7,3	– 479 221 [†]	7,8	439 261 [†]
Capitale-Nationale	7 134 881	7 154 074**	7 636 974	7 071 036	– 7,4	– 565 937	– 0,9	– 63 844
Mauricie	3 985 625*	3 991 579**	3 517 987	3 942 105	12,1	424 118	– 1,1	– 43 520
Estrie	6 026 928	6 710 004	7 110 219	8 581 160**	20,7	1 470 941	42,4	2 554 233 [†]
Montréal	43 691 903	44 758 739**	43 394 002	41 425 439	– 4,5	– 1 968 564 [†]	– 5,2	– 2 266 465 [†]
Outaouais	1 175 035*	1 159 505**	1 418 036	1 569 164	10,7	151 128	33,5	394 128 [†]
Abitibi-Témiscamingue	4 343 256	4 009 088	3 919 745	4 330 437	10,5	410 692 [†]	– 0,3	– 12 819
Côte-Nord	2 618 119	2 448 564	2 522 941	2 431 115	– 3,6	– 91 826	– 7,1	– 187 004
Nord-du-Québec	274 593	327 999	331 162	415 267	25,4	84 105 [†]	51,2	140 674 [†]
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	459 058*	572 349**	709 833*	641 973	– 9,6	– 67 860	39,8	182 915 [†]
Chaudière-Appalaches	17 135 888	18 403 714**	16 234 657	15 907 136	– 2,0	– 327 521	– 7,2	– 1 228 752
Laval	2 536 492	2 974 188**	3 558 416	3 474 310	– 2,4	– 84 106	37,0	937 818 [†]
Lanaudière	4 232 812	4 455 092*	3 764 401	4 259 177	13,1	494 776	0,6	26 365
Laurentides	6 371 269	6 529 270**	8 625 400	7 683 623	– 10,9	– 941 778 [†]	20,6	1 312 354 [†]
Montréal	24 202 834	26 003 909*	26 841 040	30 169 793	12,4	3 328 753 [†]	24,7	5 966 959 [†]
Centre-du-Québec	6 133 954	6 468 752**	7 184 563	7 976 667	11,0	792 104 [†]	30,0	1 842 713 [†]
Ensemble du Québec	138 323 638	145 053 792	146 085 570	148 925 929	1,9	2 840 359[†]	7,7	10 602 291[†]

[†]: Variation statistiquement significative.

* : Coefficient de variation se situant entre 15 et 25 %; interpréter avec prudence.

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les industries manufacturières et sur l'exploitation forestière*, 2013-2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

15. Tourisme

par Sylvain Prévost-Dallaire, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente les données tirées de l'*Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2017. Cette enquête mesure la performance des établissements hôteliers et des résidences de tourisme répartis selon les 22 régions touristiques du Québec. Afin d'obtenir une telle mesure, les données sur les unités d'hébergement et les revenus de location sont recueillies mensuellement auprès d'un échantillon d'environ 1 600 établissements du Québec. Seuls ceux offrant quatre unités de location ou plus sont admissibles à l'enquête.

Le découpage géographique des régions touristiques, reconnu par le ministère du Tourisme, diffère de celui des régions administratives. Le Bas-Saint-Laurent se divise en deux régions touristiques, soit celle de la Gaspésie et celle du Bas-Saint-Laurent. La Capitale-Nationale, quant à elle, comprend les régions de Québec et de Charlevoix. La Côte-Nord est constituée des régions touristiques de Duplessis et de Manicouagan. La région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est divisée en deux régions touristiques, soit la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec en regroupe trois : la Baie-James, le Nunavik et Eeyou Istchee. Enfin, la région touristique des Cantons-de-l'Est est constituée d'une partie de la Montérégie et d'une partie de l'Estrie.

Précautions dans la lecture des résultats

Dans le cadre de cette analyse, il faut préciser que le total de l'ensemble du Québec ne correspond pas nécessairement à la somme des régions touristiques. Le Québec et ses régions sont estimés de manière indépendante pour des raisons de précision statistique. De plus, nous traitons uniquement des différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %.

En 2017, on dénombre 1 840 établissements d'hébergement admissibles à l'enquête, ce qui représente une baisse de 29 établissements par rapport à 2016.

Le parc hôtelier du Québec a diminué de 46 établissements en 2016, alors que celui des résidences de tourisme a augmenté de 17 établissements.

À l'échelle régionale, le nombre d'hôtels décroît de neuf établissements dans la région de Québec par rapport à 2016. Les régions de la Gaspésie (– 8) et des Laurentides (– 6) affichent aussi des baisses notables comparativement à l'année précédente. Par contre, le nombre de résidences de tourisme augmente de neuf établissements dans la région de Montréal et de cinq établissements dans la région des Laurentides.

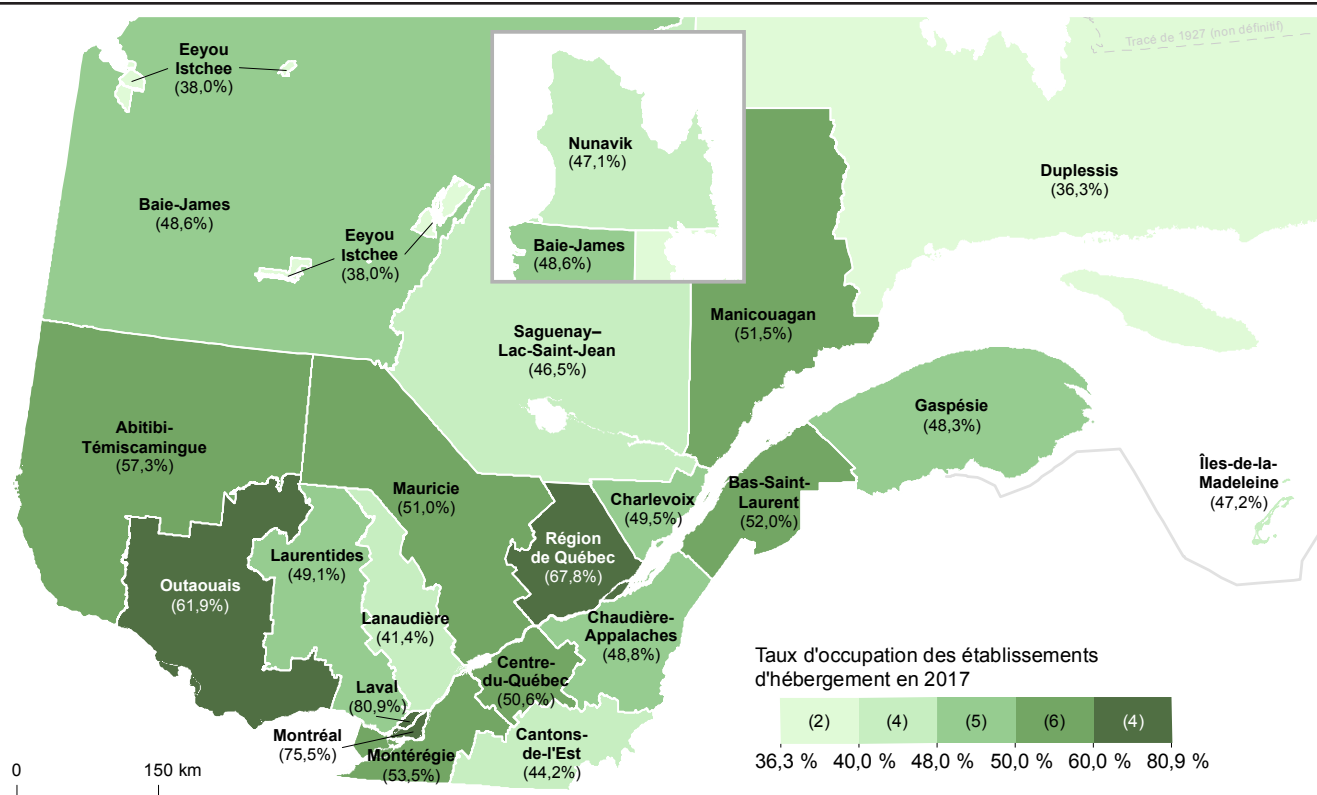
Près du tiers des établissements d'hébergement admissibles à l'enquête se situent dans les régions de Montréal (197), de Québec (193) et de la Gaspésie (173).

Une offre stable en 2017

En 2017, l'offre d'hébergement mesurée par le nombre d'unités disponibles demeure stable dans l'ensemble du Québec et se chiffre à 25,2 M. Le nombre d'unités disponibles augmente légèrement dans la région de Québec (+ 0,9 %), si on compare à 2016. Il s'agit de la seule variation annuelle significative à l'échelle régionale à cet égard.

De 2013 à 2017, on note une hausse du nombre d'unités disponibles dans la région du Centre-du-Québec (+ 13,6 %) et des baisses dans les régions de la Baie-James (– 17,6 %), des Laurentides (– 14,1 %), de la Mauricie (– 12,0 %), de Montréal (– 10,7 %), de la Montérégie (– 10,0 %), de Charlevoix (– 9,0 %) et de Lanaudière (– 6,4 %).

Carte 15.1

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques du Québec, 2017

Sources :

Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement* (données sur le taux d'occupation des établissements d'hébergement).

Ministère du Tourisme, 2014 (données sur les limites des régions touristiques).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur l'hydrographie).

Progression du nombre d'unités louées dans la région de Québec

L'achalandage des établissements d'hébergement du Québec, mesuré par le nombre d'unités louées, se chiffre à 15,3 M d'unités en 2017.

Le nombre d'unités louées augmente de 5,4 % dans la région de Québec en 2017. On y observe ainsi une quatrième hausse consécutive, pour s'établir à 2,8 M d'unités louées.

De 2013 à 2017, le nombre d'unités louées s'accroît dans les régions de Chaudière-Appalaches (+ 41,7 %), du Centre-du-Québec (+ 33,4 %), du Nunavik (+ 21,3 %), de l'Outaouais (+ 20,4 %) et de Québec (+ 15,9 %). Dans l'ensemble du Québec, on remarque une hausse de 7,0 % des unités louées au cours de la même période.

Taux d'occupation

En 2017, l'ensemble du Québec enregistre un taux d'occupation de 60,6 %, soit une hausse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2016. Ce taux a crû tout au long de la période 2013-2017 (53,1 % en 2013 à 60,6 % en 2017). Les régions où le taux d'occupation est le plus élevé en 2017 sont Laval (80,9 %), Montréal (75,5 %) et Québec (67,8 %), et celles où il est le plus faible sont Duplessis (36,3 %), Eeyou Istchee (38,0 %) et Lanaudière (41,4 %).

De 2013 à 2017, on note des hausses significatives du taux d'occupation dans cinq régions, soit la Mauricie (+ 11,5 points de pourcentage), la Montérégie (+ 10,1 points), Québec (+ 9,6 points), les Laurentides (+ 7,2 points) et Lanaudière (+ 6,1 points). Dans l'ensemble du Québec, la croissance du taux d'occupation s'élève à 7,5 points de pourcentage.

Forte hausse des revenus de location à Laval et Québec

En 2017, les revenus de location du secteur de l'hébergement touristique dans l'ensemble du Québec s'élèvent à 2,2 G\$. La part de la région de Montréal s'établit à 40,8 % de cette somme, comparativement à 19,0 % pour la région de Québec.

De 2013 à 2017, la croissance des revenus de location se chiffre à 32,4 % dans la région de Laval, comparativement à 27,5 % à Québec, à 26,1 % en Montérégie et à 24,6 % dans Charlevoix. Dans l'ensemble du Québec, on observe une hausse de 25,7 % durant la même période.

Toujours dans l'ensemble du Québec, le prix moyen de location, calculé à partir du ratio entre les revenus de location et le nombre d'unités louées, se situe à 144 \$ en 2017.

À l'échelle régionale, le prix moyen de location le plus élevé se trouve dans le Nunavik (197 \$), suivi de la région de Montréal (169 \$) et des Laurentides (158 \$).

Un été 2017 productif

En 2017, au Québec, la haute saison touristique (juin à septembre) fait bonne figure pour une troisième année consécutive. L'ensemble des variables mesurant la performance des établissements d'hébergement ont enregistré une croissance pour l'été 2017. Ainsi, le taux d'occupation s'est élevé à 72,5 % durant cette période, en hausse de 2,5 points de pourcentage par rapport aux mêmes mois de 2016. En 2016, la hausse observée était de 2,2 points de pourcentage.

Le nombre d'unités louées, pour l'ensemble du Québec, a progressé pour les mois de juin (+ 4,8 %), juillet (+ 3,1 %) et août (+ 3,6 %), comparativement à la même période en 2016. La part des unités louées durant la période de juin, juillet et août a atteint 32,4 % du total annuel, soit une légère baisse par rapport à 2016 (32,5 %). En ce qui concerne le taux d'occupation, on observe des hausses pour les mois de juin (+ 4,9 points de pourcentage), juillet (+ 3,0 points), août (+ 3,5 points) et septembre (+ 3,3 points), relativement aux mêmes mois de l'année précédente.

Tableau 15.1

Répartition des résidences de tourisme et des établissements hôteliers, régions touristiques et ensemble du Québec, 2016-2017

Région touristique	Résidences de tourisme		Établissements hôteliers		Total		Variation 2017/2016		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	Résidences de tourisme	Établissements hôteliers	Total
	n								
Îles-de-la-Madeleine	16	14	11	11	27	25	- 2	-	- 2
Gaspésie	41	43	138	130	179	173	2	- 8	- 6
Bas-Saint-Laurent	25	26	91	88	116	114	1	- 3	- 2
Québec	27	26	176	167	203	193	- 1	- 9	- 1
Charlevoix	23	21	71	69	94	90	- 2	- 2	- 4
Chaudière-Appalaches	13	14	78	77	91	91	1	- 1	-
Mauricie	15	15	61	58	76	73	-	- 3	- 3
Cantons-de-l'Est	24	23	116	114	140	137	- 1	- 2	- 3
Montréal	1	1	98	94	99	95	-	- 4	- 4
Lanaudière	21	23	55	53	76	76	2	- 2	-
Laurentides	37	42	133	127	170	169	5	- 6	- 1
Montréal	25	34	164	163	189	197	9	- 1	8
Outaouais	12	14	61	61	73	75	2	-	2
Abitibi-Témiscamingue	6	6	44	44	50	50	-	-	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37	36	73	71	110	107	- 1	- 2	- 3
Manicouagan	12	12	39	39	51	51	-	-	-
Duplessis	4	4	33	33	37	37	-	-	-
Baie-James	2	3	15	15	17	18	1	-	1
Laval	-	-	16	15	16	16	-	- 1	-
Centre-du-Québec	3	4	27	26	30	30	1	- 1	-
Nunavik	-	-	18	17	18	18	-	- 1	-
Eeyou Istchee	-	-	7	7	7	7	-	-	-
Ensemble du Québec	344	361	1 525	1 479	1 869	1 840	17	- 46	- 29

Source : Tourisme Québec, Données administratives, mars 2016 et mars 2017.

Tableau 15.2

Unités d'hébergement disponibles et louées, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017

	Unités disponibles						
Région touristique	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	k					%	
Îles-de-la-Madeleine	x	x	99,1*	87,7	96,3	9,8	x
Gaspésie	x	x	890,4	879,6	853,5	− 3,0	x
Bas-Saint-Laurent	821,2	825,9	840,9	840,9	816,1	− 2,9	− 0,6
Québec	4 091,6	3 930,1	4 009,1	4 033,1	4 071,3	0,9 [†]	− 0,5
Charlevoix	761,9	707,5	711,5	707,9	693,4	− 2,0	− 9,0 [†]
Chaudière-Appalaches	831,5	780,8	798,3	829,2	854,5	3,1	2,8
Mauricie	882,2	861,7	834,0	804,9	776,3	− 3,6	− 12,0 [†]
Cantons-de-l'Est	1 297,1	1 285,8	1 290,8	1 312,6	1 300,4	− 0,9	0,3
Montréal	1 695,1	1 533,0	1 539,4	1 576,0	1 525,8	− 3,2	− 10,0 [†]
Lanaudière	557,5	561,2	557,9	563,4	521,7	− 7,4	− 6,4 [†]
Laurentides	2 260,0	1 968,3	1 930,5	1 951,8	1 940,9	− 0,6	− 14,1 [†]
Montréal	7 867,5	7 350,6	7 117,7	7 055,1	7 022,5	− 0,5	− 10,7 [†]
Outaouais	1 029,2	1 029,4	1 016,1	1 021,8	1 052,3	3,0	2,2
Abitibi-Témiscamingue	516,9	523,0	519,1	515,6	518,7	0,6	0,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 078,4	1 049,1	998,1	1 002,3	995,7	− 0,7	− 7,7
Manicouagan	373,2	373,3	376,2	388,4	372,7	− 4,0	− 0,1
Duplessis	378,5	366,9	370,8	399,2	395,5	− 0,9	4,5
Baie-James	168,4	164,0	142,3	140,0	138,8	− 0,9	− 17,6 [†]
Laval	553,4	551,3	544,0	556,6	547,1	− 1,7	− 1,1
Centre-du-Québec	461,2	465,9	475,6	524,6	523,9	− 0,1	13,6 [†]
Nunavik	109,6	115,3	120,8	121,3	120,9	− 0,3	10,3
Eeyou Istchee	43,4	43,7	46,1	47,8	54,2	13,4	24,9
Ensemble du Québec	26 868,8	25 571,8	25 243,5	25 366,1	25 194,8	− 0,7	− 6,2 [†]
	Unités louées						
Îles-de-la-Madeleine	x	x	42,1*	42,2	45,5	7,8	x
Gaspésie	x	x	362,6	412,5	412,0	− 0,1	x
Bas-Saint-Laurent	351,1	357,2	406,6	414,9	424,7	2,4	21,0
Québec	2 382,4	2 425,4	2 447,6	2 621,4	2 761,8	5,4 [†]	15,9 [†]
Charlevoix	327,0	301,4	308,9	333,3	343,5	3,1	5,0
Chaudière-Appalaches	294,0*	280,1	348,6	392,8	416,6	6,1	41,7 [†]
Mauricie	348,6	356,7	355,1	376,2	395,9	5,2	13,6
Cantons-de-l'Est	522,5	511,0	543,2	538,9	574,6	6,6	10,0
Montréal	736,4	743,6	741,5	771,7	816,9	5,9	10,9
Lanaudière	196,7	202,9	191,9	217,7	215,9	− 0,8	9,8
Laurentides	946,2	851,1	867,2	919,3	953,3	3,7	0,8
Montréal	5 317,0	5 140,4	5 098,4	5 153,2	5 301,8	2,9	− 0,3
Outaouais	540,8	562,1	567,2	593,6	651,2	9,7	20,4 [†]
Abitibi-Témiscamingue	298,8	294,8	276,8	268,6	297,2	10,6	− 0,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	411,6	415,5	427,7	464,6	463,1	− 0,3	12,5
Manicouagan	175,9	180,1	176,5	184,9	191,8	3,7	9,0
Duplessis	192,6*	149,1	132,8	132,6	143,5	8,2	− 25,5
Baie-James	73,8*	70,3	62,9	59,7	67,5	13,1	− 8,5
Laval	372,1	379,2	374,3	429,8	442,8	3,0	19,0
Centre-du-Québec	198,7	213,1	224,9	253,3	265,1	4,7	33,4 [†]
Nunavik	46,9	50,5	54,2	55,8	56,9	2,0	21,3 [†]
Eeyou Istchee	17,8	15,8	15,1*	15,1*	20,6*	36,4	15,7
Ensemble du Québec	14 257,0	14 093,1	14 119,2	14 663,4	15 256,8	3,9	7,0 [†]

† : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2013-2017.

Tableau 15.3

Taux d'occupation des établissements d'hébergement, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017

Région touristique	2013	2014	2015	2016	2017	Écart 2017-2016	Écart 2017-2013
	%					points de pourcentage	
Îles-de-la-Madeleine	x	x	42,5	48,1	47,2	- 0,9	x
Gaspésie	x	x	40,7	46,9	48,3	1,4	x
Bas-Saint-Laurent	42,8	43,2	48,4	49,3	52,0	2,7	9,3
Québec	58,2	61,7	61,1	65,0	67,8	2,8	9,6 [†]
Charlevoix	42,9	42,6	43,4	47,1	49,5	2,5	6,6
Chaudière-Appalaches	35,4	35,9	43,7	47,4	48,8	1,4	13,4
Mauricie	39,5	41,4	42,6	46,7	51,0	4,3	11,5 [†]
Cantons-de-l'Est	40,3	39,7	42,1	41,1	44,2	3,1	3,9
Montréal	43,4	48,5	48,2	49,0	53,5	4,6	10,1 [†]
Lanaudière	35,3	36,2	34,4	38,6	41,4	2,7	6,1 [†]
Laurentides	41,9	43,2	44,9	47,1	49,1	2,0	7,2 [†]
Montréal	67,6	69,9	71,6	73,0	75,5	2,5	7,9
Outaouais	52,5	54,6	55,8	58,1	61,9	3,8	9,3
Abitibi-Témiscamingue	57,8	56,4	53,3	52,1	57,3	5,2	- 0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	38,2	39,6	42,9	46,4	46,5	0,2	8,3
Manicouagan	47,1	48,2	46,9	47,6	51,5	3,9	4,3
Duplessis	50,9	40,6	35,8	33,2	36,3	3,1	- 14,6
Baie-James	43,8	42,9	44,2	42,6	48,6	6,0	4,8
Laval	67,2	68,8	68,8	77,2	80,9	3,7	13,7
Centre-du-Québec	43,1	45,7	47,3	48,3	50,6	2,3	7,5
Nunavik	42,8	43,8	44,9	46,0	47,1	1,1	4,3
Eeyou Istchee	41,0	36,2	32,8	31,6*	38,0*	6,4	- 3,0
Ensemble du Québec	53,1	55,1	55,9	57,8	60,6	2,7[†]	7,5[†]

[†] : Différence statistiquement significative au seuil de 5%.

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2013-2017.

Tableau 15.4

Revenus de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017

Région touristique	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	k\$					%	
Îles-de-la-Madeleine	x	x	4 425,2*	4 423,1	4 646,1	5,0	x
Gaspésie	x	x	36 150,1	41 124,7	44 414,4	8,0	x
Bas-Saint-Laurent	36 149,4*	35 627,6	42 925,5	44 067,8	48 557,4*	10,2	34,3
Québec	326 533,3	331 715,1	340 541,4	379 661,8	416 447,7	9,7	27,5 [†]
Charlevoix	38 849,3	38 504,6	41 588,4	45 442,9	48 409,7	6,5	24,6 [†]
Chaudière-Appalaches	33 197,9*	25 126,2	32 432,1	39 624,9	43 798,3	10,5	31,9
Mauricie	45 923,2*	36 522,1	38 126,1	41 408,0	44 199,6	6,7	- 3,8
Cantons-de-l'Est	57 943,6	57 273,7	64 610,8	68 354,4	75 128,8	9,9	29,7
Montréal	72 553,3	71 457,3	76 282,8	83 705,5	91 484,7	9,3	26,1 [†]
Lanaudière	19 239,5	19 978,4	19 277,6	22 980,2	23 625,9	2,8	22,8
Laurentides	136 226,6	125 496,2	128 511,3	142 607,3	150 650,3	5,6	10,6
Montréal	685 406,6	745 297,7	782 108,5	847 626,4	895 624,2	5,7	30,7
Outaouais	65 883,5	72 867,7	74 965,6	80 935,5	91 148,0	12,6	38,3
Abitibi-Témiscamingue	30 047,2*	33 667,0	31 693,7	31 114,0	34 916,2	12,2	16,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 643,2	42 190,2	44 753,1	49 375,3	50 202,4	1,7	26,6
Manicouagan	19 122,2	17 908,7	18 429,3	19 345,7	20 120,6	4,0	5,2
Duplessis	20 211,3	16 705,6	14 642,8	14 150,6	15 129,2	6,9	- 25,1
Baie-James	6 667,0*	7 443,1	6 996,4	6 848,4	7 549,1	10,2	13,2
Laval	39 535,5	41 065,7	41 227,8	47 334,9	52 332,6	10,6	32,4 [†]
Centre-du-Québec	18 553,0*	24 023,2*	24 137,0	27 205,7	29 743,5	9,3	60,3
Nunavik	10 572,1	9 954,0	10 646,0	10 940,8	11 202,3	2,4	6,0 [†]
Eeyou Istchee	1 989,2	2 187,6	2 264,6*	2 260,5*	3 215,6**	42,3	61,7
Ensemble du Québec	1 747 629,0	1 826 216,0	1 887 293,0	2 048 568,0	2 196 987,0	7,2	25,7[†]

[†] : Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

* : Coefficient de variation se situant entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2013-2017.

Tableau 15.5

Prix moyen de location, régions touristiques et ensemble du Québec, 2013-2017

Région touristique	2013	2014	2015	2016	2017
	\$				
Îles-de-la-Madeleine	x	x	105**	105*	102
Gaspésie	x	x	100	100	108
Bas-Saint-Laurent	105*	100	106	106	114*
Québec	132	137	139	145	151
Charlevoix	124	128	135	136	141
Chaudière-Appalaches	90*	90	93	101	105
Mauricie	117*	102*	107	110	112
Cantons-de-l'Est	112*	112	119	127	131
Montérégie	92	96	103	109	112
Lanaudière	99	99	101	106	109
Laurentides	143	148	148	155	158
Montréal	132	145	153	165	169
Outaouais	131	130	132	136	140
Abitibi-Témiscamingue	108*	114	115	116	118
Saguenay-Lac-Saint-Jean	99	102	105	106	108
Manicouagan	94	100	104	105	105
Duplessis	102*	112	110	107	105
Baie-James	100**	106	111*	115	112
Laval	105	108	110	110	118
Centre-du-Québec	108*	113*	107	107	112
Nunavik	195	197	196	196	197
Eeyou Istchee	122*	139	151**	150**	156**
Ensemble du Québec	123	130	134	140	144

* : Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2013-2017.

Tableau 15.6

Unités d'hébergement louées et disponibles et taux d'occupation durant la saison estivale, ensemble du Québec, 2013-2017

	Unités louées						Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	2013	2014	2015	2016	2017			
	k					%		
Juin	1 324 195,0	1 310 806,0	1 344 769,0	1 341 372,0	1 405 845,0	4,8 [†]	6,2 [†]	
Juillet	1 532 273,0	1 510 613,0	1 578 979,0	1 672 788,0	1 725 173,0	3,1 [†]	12,6 [†]	
Août	1 736 126,0	1 729 416,0	1 688 641,0	1 756 717,0	1 819 119,0	3,6 [†]	4,8 [†]	
Septembre	1 319 305,0	1 318 086,0	1 409 161,0	1 475 907,0	1 518 492,0	2,9	15,1 [†]	
	Unités disponibles						Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	2013	2014	2015	2016	2017			
	k					%		
Juin	2 307 998,0	2 177 469,0	2 167 151,0	2 175 073,0	2 173 315,0	− 0,1	− 5,8 [†]	
Juillet	2 407 433,0	2 283 641,0	2 272 199,0	2 277 118,0	2 277 868,0	0,0	− 5,4 [†]	
Août	2 410 666,0	2 284 407,0	2 270 423,0	2 283 832,0	2 284 843,0	0,0	− 5,2 [†]	
Septembre	2 295 862,0	2 184 615,0	2 174 836,0	2 191 153,0	2 181 370,0	− 0,4	− 5,0 [†]	
	Taux d'occupation						Variation 2017/2016	Variation 2017/2013
	2013	2014	2015	2016	2017			
	%					Points de pourcentage		
Juin	57,4	60,2	62,1	61,7	64,7	4,9 [†]	12,7 [†]	
Juillet	63,6	66,1	69,5	73,5	75,7	3,0 [†]	19,0 [†]	
Août	72,0	75,7	74,4	76,9	79,6	3,5 [†]	10,6 [†]	
Septembre	57,5	60,3	64,8	67,4	69,6	3,3 [†]	21,0 [†]	

† : Différence statistiquement significative à 95% entre 2017 et 2016 ou 2017 et 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement*, 2013-2017.

16. Culture et communications : statistiques sur les bibliothèques publiques québécoises

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Les statistiques présentées dans ce chapitre décrivent le réseau québécois des bibliothèques publiques de même que l'évolution de deux indicateurs de leur performance sur la période de 2011 à 2015 (5 ans) : la proportion de la population desservie par une bibliothèque publique et le nombre moyen de prêts par habitant desservi par une bibliothèque publique. Les données analysées proviennent de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) pour le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Les résultats de l'enquête sont compilés et validés par l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec. Les régions administratives sont regroupées en quatre grands types de régions : centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées¹.

Le réseau des bibliothèques publiques

Le réseau des bibliothèques publiques est composé de 828 établissements, répartis en trois grands types : les bibliothèques publiques autonomes (172), les bibliothèques affiliées à un réseau BIBLIO régional (655) et la Grande Bibliothèque administrée par BANQ ([tableau 16.1](#)). En y ajoutant les annexes et les succursales, plus de 1 000 points de service distribués dans plus de 900 municipalités sont offerts à la population québécoise.

Selon le territoire du Québec², la population peut être desservie par une bibliothèque publique autonome soutenue par la municipalité et le MCC, ou encore par une bibliothèque publique d'une autre municipalité en vertu d'un protocole d'entente. En 2015, plus de 200 municipalités se classent dans cette catégorie ([tableau 16.1](#)). La population peut également être desservie par une bibliothèque publique affiliée ou associée à un réseau BIBLIO régional, elle aussi soutenue par la municipalité et le MCC. Quelque 700 municipalités³ offrent ce type de services à leur population en 2015. Enfin, où qu'elle soit, la population peut compter sur les services offerts par la Grande Bibliothèque de BANQ⁴.

La proportion de la population desservie

La desserte (ou taille de la population desservie) d'une région administrative est calculée en additionnant les populations de toutes les municipalités de cette région qui offrent des services de bibliothèque. La proportion de la population desservie est le rapport entre la desserte d'un territoire donné et la population totale de ce territoire⁵.

En 2015, la quasi-totalité (96,2 %) de la population québécoise bénéficie des services d'une bibliothèque publique (95,1 % lorsque l'on exclut les bibliothèques publiques de la région de Montréal) ([tableau 16.2](#)). Ce niveau de desserte se maintient pour toute la période observée. Montréal, Laval, la Mauricie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean ont une desserte presque complète, puisque pratiquement toutes les municipalités de ces régions offrent des services de bibliothèque. La région du Nord-du-Québec, avec une desserte de 33,6 %, est l'unique région affichant un faible pourcentage de population desservie. La faible densité de population de ce territoire justifie à elle seule cette réalité. En effet, parmi les 28 municipalités dénombrées pour cette région⁶, une seule, d'à peine plus de 5 000 habitants, offre aux citoyens des alentours les services d'une bibliothèque publique autonome. Cinq autres municipalités, comptant toutes moins de 5 000 habitants, offrent à leurs citoyens les services d'une bibliothèque affiliée à un réseau BIBLIO régional.

1. Fernand HARVEY et Andrée FORTIN (1995), *La nouvelle culture régionale*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 29-32.

2. On peut consulter à ce sujet la carte des municipalités selon leur type de desserte sur le site de l'OCCQ. [En ligne]. http://www.stat.gouv.qc.ca/cartovista/bibliotheques_2015/index.html

3. La taille de la population de la quasi-totalité de ces municipalités est de 5 000 habitants ou moins.

4. BANQ déploie également ses activités dans 12 édifices ouverts à tous sur le territoire du Québec.

5. La population totale d'un territoire est établie d'après le Décret de population du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Le dénombrement est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet de l'année précédente.

6. Cette donnée exclut les entités territoriales qui ne comptent aucune population. Source de l'information : Décret de population – Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). [En ligne]. <https://www.mamot.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>

Entre 2011 et 2015, la proportion de la population desservie par une bibliothèque publique en dehors de la grande région urbaine de Montréal s'est accrue d'un point de pourcentage (94,1 %, en 2011, comparativement à 95,1 %, en 2015) ([tableau 16.2](#)). Ce résultat est en partie attribuable au pourcentage de la population desservie qui a grimpé de plusieurs points dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+ 6,7), du Nord-du-Québec (+ 3,5), de la Chaudière-Appalaches et de l'Abitibi-Témiscamingue (respectivement + 2,4), de la Montérégie (+ 2,2) et du Centre-du-Québec (+ 2,0). On retiendra également que, sur la période étudiée, la desserte de la région de l'Estrie s'amointrit. De 86,7 %, en 2011, elle est passée à 85,2 %, en 2015, soit une diminution de 1,4 point de pourcentage. Bien que desservant une proportion très élevée de sa population, la région de l'Outaouais montre un recul de 1,4 point de pourcentage, comparativement à 2011 (98,2 %, en 2011, contre 96,8 %, en 2015). Dans cette région, près du quart (18 sur 75) des municipalités n'offrent pas de services de bibliothèque.

Le nombre de prêts par habitant

Le nombre de prêts par habitant desservi est un indicateur intéressant pour rendre compte de l'utilisation des services de bibliothèque (bien qu'il ne soit pas le seul indicateur de cette utilisation). Tous les types de documents⁷ ayant fait l'objet d'un prêt à un adulte ou à un enfant sont pris en compte. La Grande Bibliothèque ayant un mandat national et ses emprunteurs provenant de toutes les régions du Québec, l'analyse omet celle-ci pour que les indicateurs de la région de Montréal puissent être comparés à ceux des autres régions. Cependant, en raison de l'envergure de cette région, l'analyse propose deux valeurs : l'une pour l'ensemble du Québec et l'autre excluant la région de Montréal.

Selon l'enquête annuelle sur les bibliothèques publiques, le nombre de documents prêtés par habitant desservi en 2015 est de 6,1 pour l'ensemble du Québec (5,7 pour l'ensemble des régions hors Montréal) ([tableau 16.3](#)). Ce nombre varie selon les régions : il se situe entre 2,5 (Nord-du-Québec) et 8,2 (Laval). Outre le Nord-du-Québec, les régions pour lesquelles cet indicateur est le plus faible sont également éloignées des grands centres urbains : Côte-Nord (4,1 documents prêtés par habitant desservi), Bas-Saint-Laurent (3,5) et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,2). Toutefois, en ce qui concerne les régions éloignées, l'Abitibi-Témiscamingue (5,1 documents prêtés par habitant desservi) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,3) font bonne figure.

En passant de 5,9 à 5,7 documents prêtés par habitant desservi, l'ensemble des régions situées en dehors de Montréal enregistrent une diminution de 3,9 % du nombre de documents prêtés sur la période s'étendant de 2011 à 2015 ([tableau 16.3](#)). Les régions de l'Estrie (– 19,5 %), du Nord-du-Québec (– 15,1 %) et du Bas-Saint-Laurent (– 10,7 %) affichent les plus fortes baisses à cet égard.

7. Livres imprimés, publications en série imprimées, documents audiovisuels (musique, livre enregistré, film, jeu vidéo), livres numériques et autres documents imprimés, audiovisuels et numériques.

Tableau 16.1

Desserte des bibliothèques publiques, Québec, 2015

	n
Types de bibliothèques publiques	
Bibliothèques publiques autonomes	172
Bibliothèques affiliées à un réseau BIBLIO régional	655
Grande Bibliothèque	1
Total	828
Points de service	
Bibliothèques publiques autonomes - centrales	172
Bibliothèques publiques autonomes - annexes ou succursales	188
Bibliothèques affiliées à un réseau BIBLIO régional	655
Bibliothèques affiliées à un réseau BIBLIO régional - annexes ou succursales	39
Grande Bibliothèque	1
Total	1 055
Municipalités	
Desservies par une bibliothèque publique autonome centrale	172
Desservies par protocole	50
Desservies par une bibliothèque affiliée à un réseau BIBLIO régional	699
Total	921

Source: *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et ministère de la Culture et des Communications.

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 16.2

Proportion de la population desservie¹ par les bibliothèques publiques², régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Écart 2015-2014	Écart 2015-2011
	%					points de %	
Régions centrales							
Capitale-Nationale	93,7	95,0	94,8	95,4	95,4	0,1	1,7
Montréal ³	99,3	99,3	99,6	99,6	99,6	0,0	0,3
Régions périphériques							
Chaudière-Appalaches	86,4	88,4	88,6	88,8	88,8	- 0,0	2,4
Lanaudière	97,1	97,1	97,1	96,8	96,8	- 0,0	- 0,3
Laurentides	98,5	98,6	98,6	98,8	98,8	0,0	0,3
Laval	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Montréal	93,3	94,6	94,3	94,9	95,5	0,6	2,2
Régions intermédiaires							
Centre-du-Québec	92,9	96,3	95,2	95,3	94,9	- 0,4	2,0
Estrie	86,7	86,4	85,1	85,1	85,2	0,1	- 1,4
Mauricie	100,0	99,8	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Outaouais	98,2	98,0	98,2	98,3	96,8	- 1,4	- 1,4
Régions éloignées							
Abitibi-Témiscamingue	90,0	90,5	90,4	92,1	92,4	0,3	2,4
Bas-Saint-Laurent	98,7	98,7	98,7	98,5	98,8	0,3	0,1
Côte-Nord	89,5	88,9	88,8	87,9	88,6	0,7	- 0,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	83,8	83,6	91,7	91,6	90,6	- 1,0	6,7
Nord-du-Québec	30,0	29,4	29,0	31,9	33,6	1,6	3,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	- 0,2	- 0,2
Ensemble des régions excluant Montréal	94,1	94,8	94,8	95,0	95,1	0,1	1,0
Ensemble du Québec	95,4	95,9	95,9	96,1	96,2	0,1	0,8

1. Population desservie divisée par la population totale, multipliée par 100.

2. Bibliothèques publiques : bibliothèques publiques autonomes ou bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO du Québec.

3. En raison de son mandat national, la Grande Bibliothèque n'entre pas dans le calcul de la population desservie par les bibliothèques publiques de la région de Montréal.

Source: *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et ministère de la Culture et des Communications.

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 16.3

Nombre de prêts par habitant¹ des bibliothèques publiques², régions administratives³ et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Variation 2015/2011
	n par habitant					%	
Régions centrales							
Capitale-Nationale	7,0	6,8	6,8	6,9	7,1	2,9	2,3
Montréal ⁴	6,6	7,1	7,1	7,2	7,2	- 0,8	8,1
Régions périphériques							
Chaudière-Appalaches	5,1	4,9	4,7	4,5	4,6	2,6	- 8,8
Lanaudière	5,1	5,2	5,7	5,2	5,2	1,0	1,8
Laurentides	5,8	5,7	6,0	5,5	5,6	1,9	- 2,8
Laval	8,2	8,6	8,7	8,2	8,2	0,3	1,0
Montréal	6,0	5,9	5,9	5,5	5,6	2,2	- 7,1
Régions intermédiaires							
Centre-du-Québec	5,7	5,3	6,2	5,3	5,3	- 0,5	- 6,5
Estrie	6,3	5,7	5,9	4,9	5,0	1,9	- 19,5
Mauricie	6,3	6,2	6,9	6,5	6,4	- 0,1	3,0
Outaouais	5,4	5,4	5,8	5,5	5,4	- 1,3	1,0
Régions éloignées							
Abitibi-Témiscamingue	5,6	5,7	6,0	5,4	5,1	- 5,1	- 9,2
Bas-Saint-Laurent	3,9	3,8	4,6	3,8	3,5	- 8,0	- 10,7
Côte-Nord	4,4	4,6	4,8	4,3	4,1	- 6,0	- 8,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,4	3,7	5,0	3,1	3,2	5,6	- 5,5
Nord-du-Québec	2,9	3,0	4,2	2,6	2,5	- 2,7	- 15,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,8	5,6	5,8	5,6	5,3	- 6,1	- 9,1
Ensemble des régions excluant Montréal	5,9	5,8	6,1	5,7	5,7	0,7	- 3,9
Ensemble du Québec	6,1	6,2	6,3	6,1	6,1	0,2	- 0,8

1. Le nombre de prêts par habitant est calculé sur la base du nombre d'habitants desservis par les bibliothèques publiques de la région.

2. Inclut les bibliothèques publiques autonomes et les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO du Québec. La Grande Bibliothèque est exclue en raison de son mandat national.

3. La région du prêt est déterminée par la localisation de la bibliothèque (et non par la localisation de l'utilisateur emprunteur).

4. Le nombre de prêts pour la région de Montréal exclut les prêts faits par la Grande Bibliothèque.

Source: *Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et ministère de la Culture et des Communications.

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

17. Transport durable

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

17.1 Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

Parmi les 3,7 millions de Québécois exerçant un emploi et se déplaçant pour aller travailler en 2016, 78 % déclarent utiliser principalement un véhicule privé, que ce véhicule soit une automobile, un camion ou une fourgonnette. Le transport en commun et le transport actif (marche à pied ou bicyclette), qui forment les modes de transport dits « durables », sont utilisés par 21 % des navetteurs. Le transport en commun est constitué des trains, bus, traversiers et métros. Il est employé par 14 % des travailleurs, alors que 7 % marchent ou roulent en vélo. Le covoiturage est encore marginal (10 %) par rapport à l'utilisation en solo d'un véhicule (68 %). La durée moyenne déclarée par les Québécois pour leur déplacement domicile-travail en transport en commun est de 43,3 minutes, comparativement à 23,8 minutes en véhicule privé.

Les travailleurs masculins représentent 52 % de la population en emploi se déplaçant pour aller travailler et les femmes, 48 %. Les hommes se démarquent par une utilisation plus importante de véhicules privés que les femmes (81 % contre 76 %), principalement lorsqu'ils circulent seuls (71 % contre 66 %). En contrepartie, les hommes sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à se déplacer au moyen d'un mode de transport durable (18 % contre 23 %). L'utilisation d'un autre moyen de transport demeure marginale tant pour les hommes que pour les femmes.

Les données sur le mode de transport des travailleurs qui se déplacent pour se rendre au travail sont issues du Recensement de la population de 2016 (98-508-X2016001.ivt). Le mode de transport étudié pour les déplacements domicile-travail représente le *principal mode* utilisé par les navetteurs, c'est-à-dire celui qui est emprunté pour parcourir la plus grande partie de leur trajet. Le taux d'utilisation d'un mode de transport peut donc être sous-estimé dans le cas où plusieurs modes ont été utilisés.

La population observée est constituée des personnes de 15 ans et plus, dans les ménages privés, ayant exercé un emploi (y compris les travailleurs autonomes) à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2015. Ces travailleurs peuvent avoir un lieu habituel de travail ou aucune adresse de travail fixe, par exemple ceux des secteurs de la construction ou des transports. Le mode de transport déclaré se rapporte habituellement à la semaine du 1^{er} au 7 mai 2016. Les travailleurs qui exercent à domicile (6,7 %) ainsi que ceux qui ont un lieu de travail à l'extérieur du Canada (0,3 %) sont exclus de l'analyse. Les données régionales correspondent à la région de résidence des travailleurs et non à leur lieu de travail.

Arrondissement aléatoire et répartition en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2016, un arrondissement aléatoire des valeurs est effectué dans les cellules individuelles. Par conséquent, la somme des proportions qui sont calculées à partir de données arrondies ne correspond pas nécessairement à 100 %.

Le véhicule privé est le moyen de transport utilisé par la majorité des travailleurs dans toutes les régions

Le véhicule privé utilisé en solo ou en covoiturage constitue le moyen de transport privilégié par les navetteurs dans toutes les régions. Cependant, la proportion de ces derniers varie en lien avec le caractère plus ou moins urbain de la région administrative qu'ils habitent. Ainsi, la proportion la plus basse est observée à Montréal (53 %). Entre 79 % et 84 % des travailleurs de la Capitale-Nationale, de l'Outaouais, de Laval et de la Montérégie utilisent un véhicule privé pour se rendre sur leur lieu de travail, tandis que ceux du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec circulent avec ce type de véhicule dans une proportion de 87 % et plus. Le Nord-du-Québec se démarque avec une part plus faible, mais toujours prédominante, de travailleurs utilisant un véhicule privé (63 %). Fait intéressant à noter, les navetteurs de cette région présentent la proportion de covoiturage la plus importante de la province, soit 23 %.

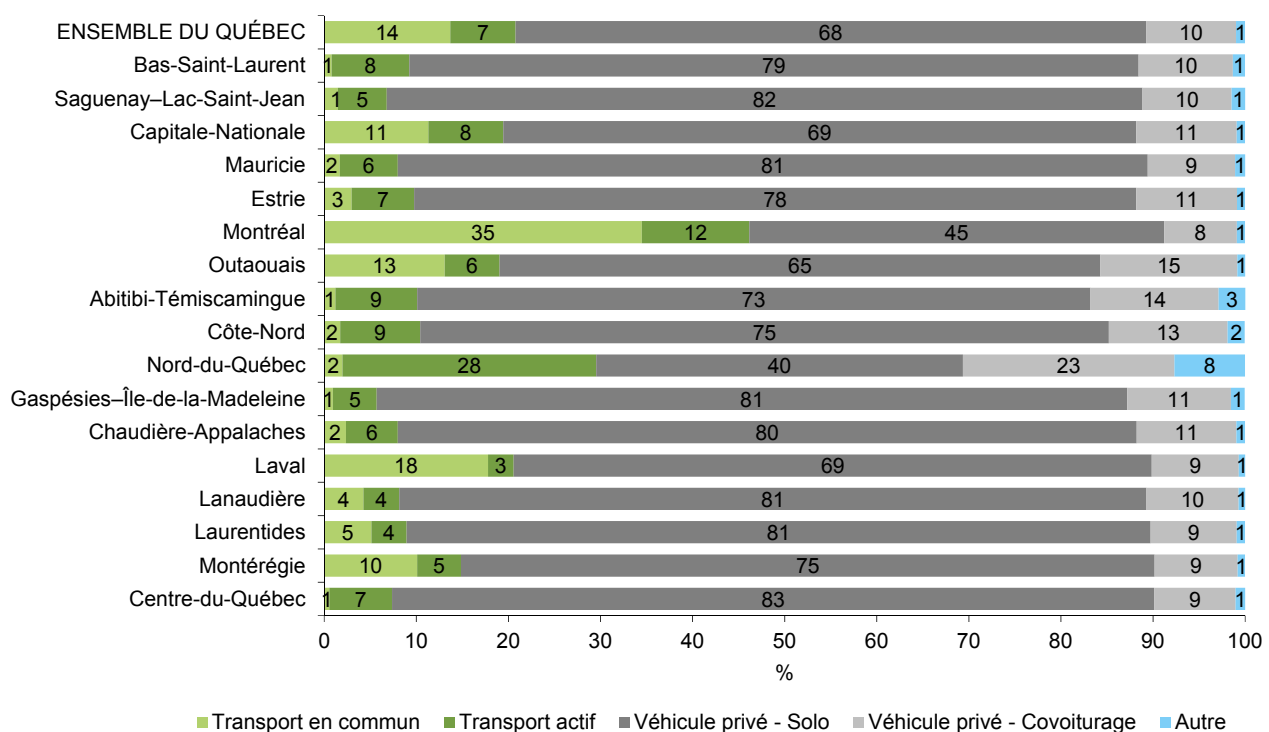
Utilisation du transport durable très importante à Montréal

Les régions où l'on observe les plus grandes proportions de travailleurs qui optent pour un mode de transport durable sont Montréal (46 %), Laval (21 %), la Capitale-Nationale (19 %), l'Outaouais (19 %) et la Montérégie (15 %). Elles se distinguent ainsi des autres régions où ce taux, pour la plupart d'entre elles, ne dépasse pas les 11 %. Dans les cinq régions précitées, le transport en commun est proportionnellement plus utilisé que les modes de transport actif. Par ailleurs, le Nord-du-Québec présente lui aussi une proportion importante de travailleurs qui se déplacent selon un moyen de transport durable, soit 30 %. Cependant, ce sont les modes de transport actif qui en sont la cause.

Les régions dont la plus grande proportion de travailleurs se déplacent selon un mode de transport actif pour se rendre sur leur lieu de travail sont le Nord-du-Québec (28 %), Montréal (12 %), l'Abitibi-Témiscamingue (9 %), la Côte-Nord (9 %), le Bas-Saint-Laurent (8 %) et la Capitale-Nationale (8 %).

Figure 17.1.1

Répartition de la population en emploi selon le moyen de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail, régions administratives et ensemble du Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Proportion plus importante de femmes utilisant les modes de transport durable

Dans toutes les régions administratives, sauf la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Centre-du-Québec, les femmes optent proportionnellement plus pour un mode de transport durable que les hommes. Les différences les plus marquées s'observent dans les régions de Montréal (+ 12 points de pourcentage), de Laval (+ 8) et du Nord-du-Québec (+ 6). À Montréal et à Laval, le mode que les femmes emploient proportionnellement beaucoup plus que les hommes est le transport en commun : + 11 points de pourcentage à Montréal et + 7 points de pourcentage à Laval. Par contre, dans le Nord-du-Québec, c'est le transport actif qui est la cause d'un écart important entre les hommes et les femmes (+ 7 points de pourcentage chez les femmes). Les véhicules privés utilisés en solo le sont par une plus grande proportion d'hommes à Montréal (+ 12 points de pourcentage) et à Laval (+ 8). Les écarts hommes-femmes sont moins marqués en ce qui a trait au covoiturage. La plus grande disparité est observée au profit des hommes en Abitibi-Témiscamingue et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 5 points de pourcentage, respectivement).

Tableau 17.1.1

Répartition de la population en emploi selon le moyen de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Transport en commun	Transport actif	Véhicule privé en solo	Covoiturage	Autre ¹	Transport durable (transport en commun et actif)	Véhicule privé (solo et covoiturage)
	%						
Bas-Saint-Laurent	1	8	79	10	1	9	89
Homme	1	8	79	11	2	9	90
Femme	1	9	80	9	1	10	89
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	5	82	10	1	7	92
Homme	1	5	81	11	2	6	92
Femme	2	6	83	8	1	7	92
Capitale-Nationale	11	8	69	11	1	19	80
Homme	9	8	71	10	1	17	81
Femme	13	8	66	11	1	22	78
Mauricie	2	6	81	9	1	8	91
Homme	1	6	81	10	1	8	91
Femme	2	6	82	9	1	9	90
Estrie	3	7	78	11	1	10	89
Homme	2	7	78	11	1	9	90
Femme	4	7	78	10	1	10	89
Montréal	35	12	45	8	1	46	53
Homme	29	11	51	8	1	41	58
Femme	40	12	39	8	1	52	47
Outaouais	13	6	65	15	1	19	80
Homme	11	6	67	15	1	17	82
Femme	15	5	64	15	1	21	78
Abitibi-Témiscamingue	1	9	73	14	3	10	87
Homme	2	7	71	16	4	9	87
Femme	1	11	76	11	1	12	87
Côte-Nord	2	9	75	13	2	10	88
Homme	3	7	73	15	2	10	88
Femme	1*	10	76	11	2	11	87
Nord-du-Québec	2	28	40	23	8	30	63
Homme	3	24	41	23	9	27	64
Femme	1*	31	39	23	6	33	61
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	5	81	11	1	6	93
Homme	1*	5	79	14	2	5	92
Femme	1*	5	84	9	1*	6	93
Chaudière-Appalaches	2	6	80	11	1	8	91
Homme	2	5	80	12	1	7	92
Femme	3	6	81	9	1	9	90
Laval	18	3	69	9	1	21	79
Homme	14	3	73	9	1	17	82
Femme	21	3	65	10	1	24	75
Lanaudière	4	4	81	10	1	8	91
Homme	3	4	82	11	1	7	92
Femme	5	4	81	9	1	10	90

Tableau 17.1.1 (suite)

Répartition de la population en emploi selon le moyen de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail et selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Transport en commun	Transport actif	Véhicule privé en solo	Covoiturage	Autre ¹	Transport durable (transport en commun et actif)	Véhicule privé (solo et covoiturage)
	%						
Laurentides	5	4	81	9	1	9	90
Homme	5	4	81	10	1	8	91
Femme	6	4	81	9	1	10	89
Montréal	10	5	75	9	1	15	84
Homme	8	5	77	9	1	13	86
Femme	12	5	73	9	1	17	82
Centre-du-Québec	1	7	83	9	1	7	92
Homme	0*	7	82	9	1	7	92
Femme	1	7	83	8	1	8	91
Ensemble du Québec	14	7	68	10	1	21	78
Homme	11	7	71	10	1	18	81
Femme	16	7	66	10	1	23	76

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Motocyclette, scooter, mobylette, autre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

17.2 Véhicules électriques

La proportion des véhicules électriques immatriculés au Québec, comparativement à l'ensemble du parc de véhicules légers qui compte plus de 5 millions de véhicules, reste marginale et avoisine les 0,4 % au 31 mars 2018. Cependant, le nombre de véhicules électriques – qu'ils soient tout électriques ou hybrides rechargeables – ne cesse d'augmenter de façon importante, et ce, dans toutes les régions.

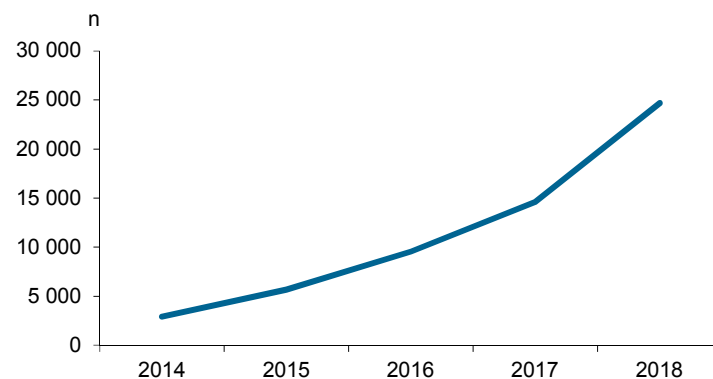
Hausse continue du nombre de véhicules électriques dans toutes les régions

Le parc de véhicules électriques est passé de 2 919 au 31 mars 2014 à 24 694 au 31 mars 2018, une croissance de 746 %. Entre le 31 mars 2017 et le 31 mars 2018, l'augmentation du nombre de véhicules électriques s'élève à 69 %. Celle-ci est observée dans toutes les régions, mais elle est plus marquée dans le Centre-du-Québec (+ 84 %) et l'Estrie (+ 79 %). La croissance annuelle la plus faible est celle de la Capitale-Nationale, avec une hausse de 57 %.

Par ailleurs, comme il est indiqué dans le [tableau 17.2.1](#), c'est toujours en Montérégie que sont immatriculés le plus grand nombre de véhicules électriques (6 265 au 31 mars 2018). La région de Montréal se place au deuxième rang avec 3 859 véhicules, suivie de Lanaudière (2 605).

Figure 17.2.1

Évolution du nombre de véhicules électriques immatriculés au Québec, 2014-2018



Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Comme en 2017, la voiture hybride rechargeable la plus populaire est la *Volt* de Chevrolet (8 600 véhicules immatriculés). Le modèle tout électrique le plus courant est encore la *Leaf* de Nissan, avec un parc de 3 878 véhicules. À une exception près, ces deux modèles sont prédominants dans toutes les régions de la province.

Les données présentées dans ce chapitre portent sur les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux. Elles incluent également les taxis et quelques véhicules à basse vitesse autorisés à circuler sur le réseau routier. Les véhicules légers regroupent les automobiles et les camions légers¹.

Seuls les véhicules entièrement électriques et les hybrides rechargeables sont compris dans l'analyse. Les véhicules hybrides qui ne sont pas rechargeables à partir d'une source externe d'électricité sont exclus.

Les données d'immatriculation des véhicules électriques sont extraites en date du 31 mars de chaque année.

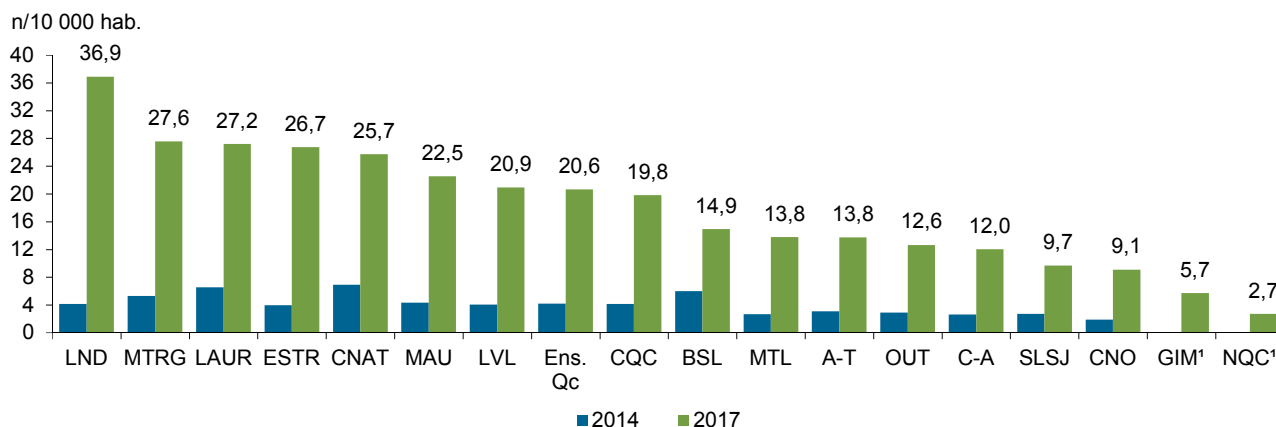
1. Pour les définitions, voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

Nombre de véhicules électriques par rapport à la population de 15 ans et plus

Lorsque le nombre de véhicules électriques est rapporté à la population de 15 ans et plus¹, on compte en moyenne 20,6 véhicules par 10 000 habitants au Québec, en 2017, alors que ce ratio était de 4,2 en 2014. La région de Lanaudière se démarque avec un ratio de 36,9 en 2017. Les régions de la Montérégie et des Laurentides suivent avec respectivement 27,6 et 27,2 véhicules électriques par 10 000 habitants. Avec 13,8 véhicules électriques par 10 000 habitants, Montréal se situe au milieu du classement. Les régions les moins peuplées sont en général celles qui présentent les plus faibles ratios.

Figure 17.2.2

Nombre de véhicules électriques par 10 000 habitants de 15 ans et plus, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2017



1. Les données 2014 n'apparaissent pas parce qu'elles sont confidentielles.

Note : données de population au 1^{er} juillet; données sur les véhicules électriques au 31 mars.

Sources : Institut de la statistique du Québec ; Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Types de véhicules électriques : les hybrides rechargeables dominant

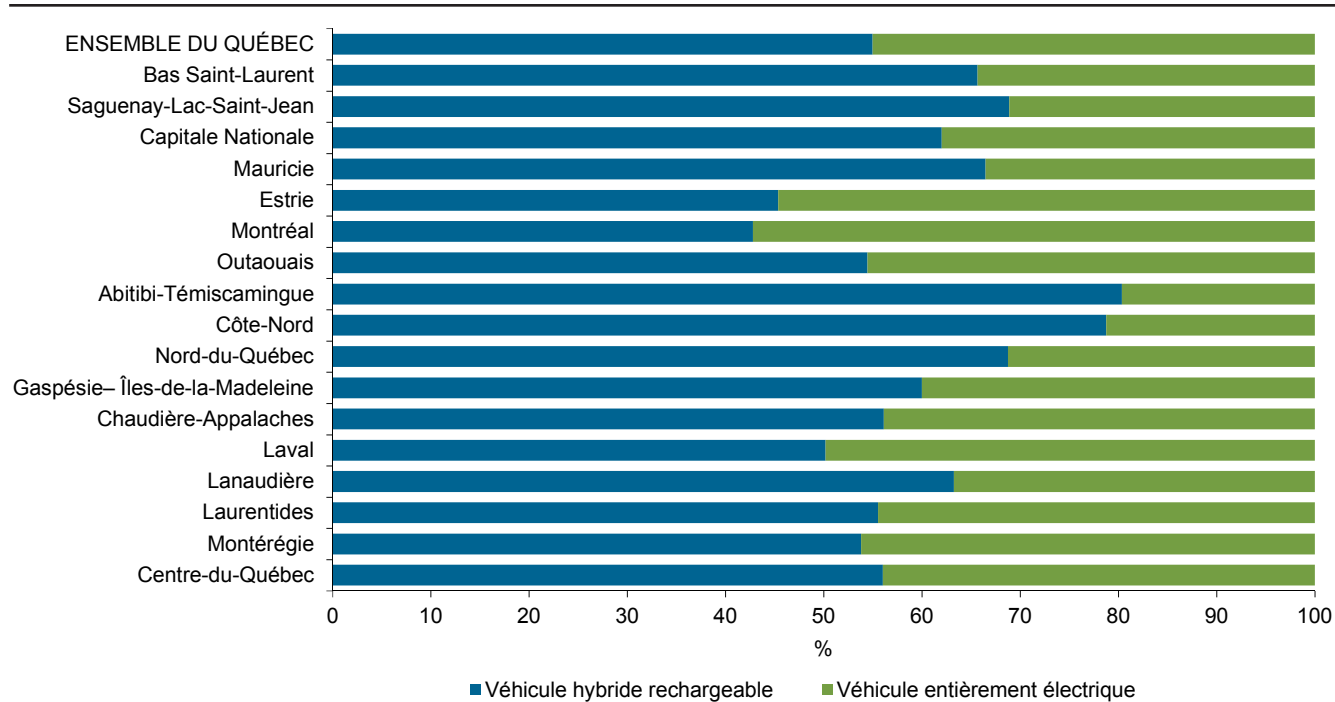
Le Québec détient une proportion plus élevée de véhicules hybrides rechargeables que de véhicules tout électriques. Cependant, les deux proportions tendent à se rejoindre. En effet, si la proportion était de 64 % de véhicules hybrides rechargeables en 2014, elle ne représente plus que 55 % de l'ensemble des immatriculations de véhicules électriques en 2018. À l'exception de Montréal et de l'Estrie, toutes les régions présentent la même prédominance des véhicules hybrides rechargeables. À Laval, les proportions sont équivalentes.

En 2018, la proportion de véhicules hybrides rechargeables la plus élevée est observée en Abitibi-Témiscamingue (80 %) et sur la Côte-Nord (79 %). En Montérégie, région qui détient le plus grand nombre de véhicules électriques immatriculés, la part de véhicules hybrides rechargeables est de 54 %. La Capitale-Nationale en dénombre 62 %. À l'inverse, Montréal et l'Estrie présentent une répartition favorable aux véhicules tout électriques, soit respectivement 57 % et 55 % de leurs immatriculations de véhicules électriques.

1. Données de population en date du 1^{er} juillet de chaque année.

Figure 17.2.3

Répartition des véhicules électriques selon le type, régions administratives d'immatriculation et ensemble du Québec, 2018



Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Bornes de recharge

Les véhicules électriques, qu'ils soient hybrides rechargeables ou tout électriques, doivent se réapprovisionner à partir d'une prise électrique ordinaire ou d'une borne de recharge. Selon Hydro-Québec, 90 % des besoins de recharge d'un véhicule sont comblés à la maison et sur le lieu de travail². À titre indicatif, 9 702³ remboursements pour l'achat et l'installation de bornes de recharge à domicile ont été accordés par le gouvernement entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 mars 2018. Ils correspondent à une aide financière totale de 5 646 088 \$⁴.

En plus des bornes de recharge à domicile ou au travail, les conducteurs de véhicules électriques peuvent compter au Québec sur quelques réseaux de recharge, publics ou privés. Inauguré en mars 2012, le Circuit électrique est le plus vaste réseau de bornes de recharge publiques dans la province. Exploité par Hydro-Québec, il offre la recharge à 240 volts (bornes standards ou de niveau 2) et à 400 volts (bornes de recharge rapide ou de niveau 3). Les bornes sont installées dans les stationnements de partenaires privés et institutionnels dans toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec. Ce réseau représente 42 % de l'ensemble des bornes publiques installées au Québec au 31 mars 2018. Le réseau Flo, mis sur pied en octobre 2012, appartient à l'entreprise québécoise AddÉnergie et déploie des bornes de recharge partout au Canada. L'entreprise canadienne Sun Country Highway installe, pour sa part, des bornes principalement le long des autoroutes canadiennes et états-unienne, et travaille en partenariat avec les municipalités. Le constructeur automobile Tesla Motors détient son propre réseau de recharge et met à la disposition des propriétaires de Tesla uniquement des bornes de recharge rapide (super-stations, à proximité des grands axes routiers) ainsi que des bornes de 240 volts (stations de destination), qui

2. HYDRO-QUÉBEC (s. d.), *Durée et lieux de recharge des véhicules électriques*, [En ligne], [\[www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html\]](http://www.hydroquebec.com/electrification-transport/voitures-electriques/recharge.html) (Consulté le 27 avril 2018).

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (s.d.), *Évolution du programme Roulez vert - volet Roulez électrique*, [En ligne], [\[vehiculeselectriques.gouv.qc.ca\]](http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca) (Consulté le 27 avril 2018).

4. *Ibid.*

se trouvent généralement dans les stationnements de restaurants, d'hôtels, de centres commerciaux et de stations de ski. Les entreprises québécoises Astria Technologies et Elmec offrent également quelques points de recharge, principalement le long des autoroutes 20 et 40.

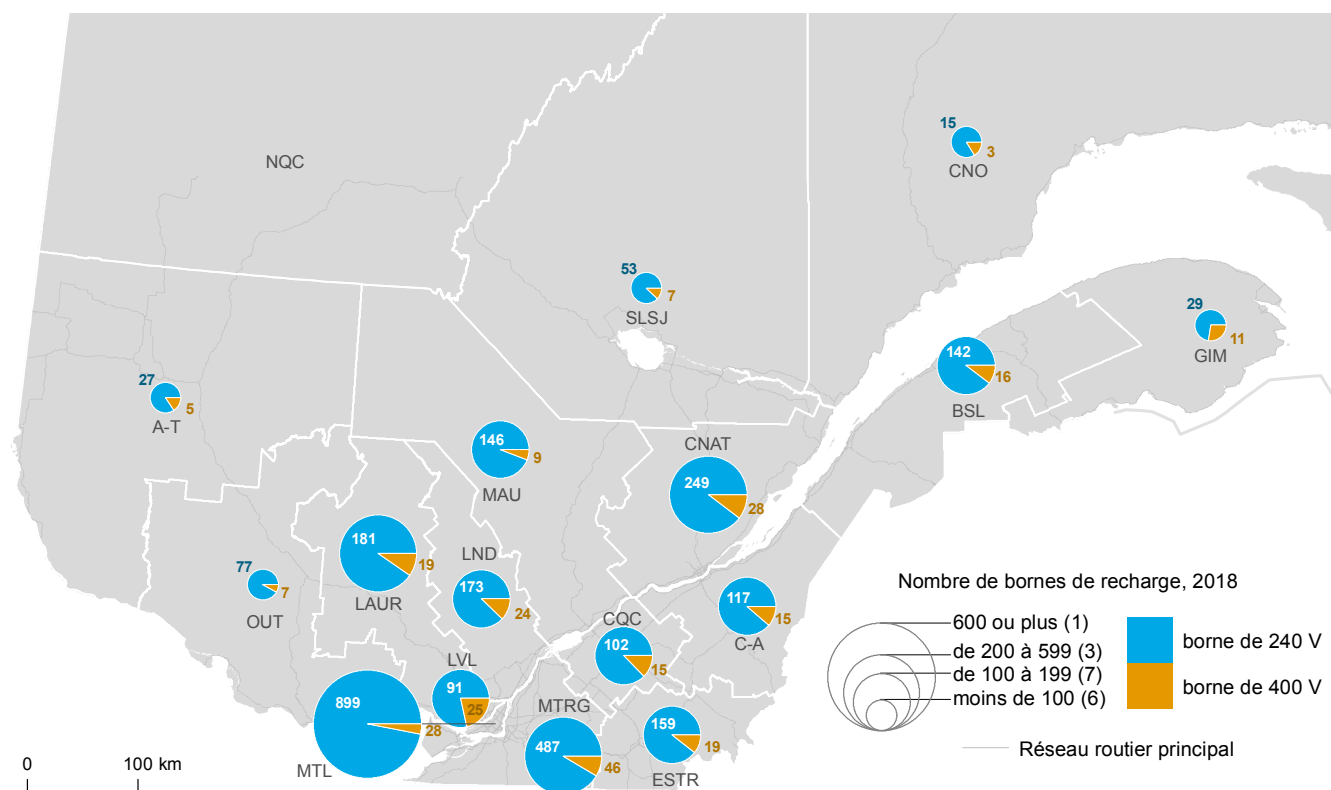
En date du 31 mars 2018, le Québec comptait 3 224 bornes de recharge accessibles au public, qu'elles soient gratuites ou payantes, dont 2 947 bornes à 240 volts et 277 bornes à 400 volts. Ces bornes sont disponibles dans toutes les régions, sauf le Nord-du-Québec. Les régions qui disposent du plus grand nombre de bornes sont : Montréal avec 927 bornes, équivalant à 29 % du total provincial, la Montérégie avec 533 bornes (17 %) et la Capitale-Nationale avec 277 bornes (9 %). Notons que Montréal compte le plus grand nombre de bornes de recharge accessibles au public, alors que c'est en Montérégie que sont immatriculés la majorité des véhicules électriques.

L'offre de bornes de recharge s'est accrue de 76 % entre le 31 mars 2017 et le 31 mars 2018. Les augmentations les plus importantes sont observées à Montréal (+ 144 %) et à Laval (+ 119 %). La région de Montréal s'est dotée de 547 bornes supplémentaires en un an, et Laval en compte 63 de plus. Notons également l'installation de 194 bornes additionnelles en Montérégie. Dans la dernière année, chaque région, sauf le Nord-du-Québec et la Mauricie, a installé de nouvelles bornes de recharge standards et des bornes de recharge rapide.

Des 3 224 bornes de recharge du Québec, 91 % sont à 240 volts. Toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec, ont au moins une borne de recharge rapide à 400 volts. Au 31 mars 2018, la Montérégie compte le plus grand nombre de ce type de bornes (46), suivie par Montréal (28) et la Capitale-Nationale (28). À l'échelle du Québec, la proportion de bornes de recharge rapide est passée de 4 % au 31 mars 2016 à 7 % en 2017, et à 9 % en 2018.

Le ratio du nombre de véhicules électriques par borne de recharge est de 7,7 pour la province, en baisse par rapport à 2017. Les régions de Lanaudière, de la Montérégie, des Laurentides et de Laval sont celles où l'on observe le plus grand nombre de véhicules par borne, avec des ratios respectifs de 13,2, de 11,8, de 11,3 et de 11,1. À l'opposé, on compte 2,0 véhicules électriques par borne dans la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2,7 dans le Bas-Saint-Laurent et 4,2 à Montréal.

Carte 17.2.1

Répartition des bornes selon la rapidité de la recharge, régions administratives, Québec, 2018

Sources : Mogile Technologies inc. (mogiletech.com) (données sur les bornes).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2016 (données sur l'hydrographie et les limites administratives).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 17.2.1

Nombre de véhicules électriques immatriculés, régions administratives et ensemble du Québec, 2014-2018

Région administrative	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	Variation 2014-2018
	n					%	
Bas-Saint-Laurent	104	114	174	257	431	68	314
Saguenay–Lac-Saint-Jean	65	92	155	229	402	76	518
Capitale-Nationale	435	781	1 171	1 635	2 565	57	490
Mauricie	101	201	346	526	865	64	756
Estrie	107	245	445	741	1 329	79	1 142
Montréal	450	853	1 562	2 379	3 859	62	758
Outaouais	93	172	282	414	729	76	684
Abitibi-Témiscamingue	38	70	99	170	290	71	663
Côte-Nord	15	28	40	70	113	61	653
Nord-du-Québec	x	x	5	9	16	78	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	21	46	80	74	-
Chaudière-Appalaches	93	185	313	431	766	78	724
Laval	143	292	478	762	1 289	69	801
Lanaudière	171	511	954	1 558	2 605	67	1 423
Laurentides	324	542	901	1 397	2 253	61	595
Montréal	672	1 390	2 314	3 575	6 265	75	832
Centre-du-Québec	84	161	268	410	755	84	799
Indéterminée et hors Québec ¹	20	31	22	15	82	447	310
Ensemble du Québec	2 919	5 684	9 550	14 624	24 694	69	746

1. La région est indéterminée notamment lorsque le véhicule est immatriculé au Québec mais acheté par un individu ou une entreprise établis à l'extérieur de la province.

Note : Données au 31 mars.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

18. Comptes des terres

par Jean-François Rioux, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Les données présentées dans ce chapitre sont issues des comptes des terres du Québec méridional¹, qui quantifient la superficie des terres par classe de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, eau et forêts) sur le territoire de la province situé au sud du 51^e parallèle, dans les années 1990 et dans les années 2000, ainsi que la superficie où se sont produits les changements de couverture au cours de ces deux décennies. L'analyse proposée dans ce chapitre s'intéresse principalement aux estimations des changements de couverture terrestre, tels que l'augmentation des surfaces artificielles ou la perte de terres agricoles, qui sont l'objet central des comptes des terres.

Publiés pour la première fois par l'ISQ en octobre 2017, ces comptes représentent une nouvelle source d'information sur l'évolution du territoire québécois. Ils ont été élaborés en conformité avec les normes internationales du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), qui constitue un cadre statistique complet et cohérent pour la mesure du capital naturel en rapport avec l'économie². En tant que composante du Cadre central du SCEE, les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent, pour un territoire donné, le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période³.

Aperçu du cadre méthodologique et prudence dans l'interprétation des données

Les comptes des terres du Québec méridional ont été construits à partir d'une méthodologie originale, élaborée avec l'appui d'un groupe de travail interministériel et sur la base d'un projet pilote⁴ réalisé pour la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La méthodologie des comptes des terres est basée sur l'exploitation des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers, produites par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Un modèle décisionnel est utilisé afin de traduire l'information des données écoforestières en neuf classes de couverture terrestre, selon la classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, adaptée de la classification standard du SCEE. Cela permet d'établir une carte de couverture terrestre pour les années 1990 et une autre pour les années 2000. Une série de méthodes de validation sont alors appliquées afin de confirmer les changements observés entre les deux cartes. La couverture terrestre dominante en début et en fin de période est ensuite enregistrée dans les cellules d'une grille de 50 mètres de côté, qui forme la structure géographique et statistique des comptes des terres. Ce sont ces données de couverture dominante qui sont compilées pour produire les estimations de superficies de couverture terrestre présentées dans le [tableau 18.2](#).

Territoire d'étude

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique commune au 3^e et au 4^e inventaire écoforestier, et à l'ouest, au sud et à l'est par les frontières de la province ([figure 18.4](#)). Ce territoire d'étude constitue le Québec méridional tel qu'entendu dans ce projet. Les données présentées dans ce chapitre concernent l'ensemble du Québec méridional ainsi que la part de chaque région administrative couverte par le territoire d'étude, excluant les superficies classées « Pas de données » et « En attente de traitement »⁵. Par conséquent, il faut interpréter les résultats avec prudence pour les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, qui ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude ([tableau 18.1](#)).

1. Pour une description complète du projet des comptes des terres de l'ISQ, consulter UHDE et KEITH (2017).

2. NATIONS UNIES et AUTRES, 2016.

3. Pour des précisions sur les notions associées aux comptes des terres et sur la définition des classes de couverture terrestre, voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document, ainsi que UHDE et KEITH (2017).

Période de référence

La période de référence des comptes des terres est déterminée par les années de prise de vue des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 3^e et du 4^e inventaire écoforestier, qui définissent le début et la fin de la période. Comme chaque inventaire écoforestier est réalisé secteur par secteur sur plus d'une décennie, la période de référence varie pour chaque région administrative. De plus, puisque l'emprise des photos ne correspond pas au découpage administratif, chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années pour chaque inventaire. Pour chaque région, l'année qui définit le début ou la fin de la période de référence est la médiane des années de prise de vue comprises dans la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue. Ainsi, le début de la période de référence varie de 1990 à 1999 et la fin, de 2002 à 2013, tandis que sa durée varie de 11 à 15 ans.

Tableau 18.1

Part des superficies couvertes par le territoire d'étude et années de début, de fin et durée de la période de référence, régions administratives et ensemble du Québec méridional

Région administrative	Part couverte par le territoire d'étude*	Début de période	Fin de période	Durée
	%	Année		
Bas-Saint-Laurent	100,0	1993	2004	11
Saguenay–Lac-Saint-Jean	88,7	1995	2008	13
Capitale-Nationale	100,0	1990	2002	12
Mauricie	99,9	1997	2008	11
Estrie	100,0	1995	2007	12
Montréal	99,9	1994	2007	13
Outaouais	99,9	1990	2003	13
Abitibi-Témiscamingue	99,8	1994	2005	11
Côte-Nord	24,7	1999	2013	14
Nord-du-Québec	9,2	1996	2011	15
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	99,7	1992	2004	12
Chaudière-Appalaches	100,0	1990	2003	13
Laval	99,9	1994	2007	13
Lanaudière	99,9	1995	2008	13
Laurentides	99,9	1991	2005	14
Montréal	99,6	1994	2009	15
Centre-du-Québec	100,0	1991	2006	15
Ensemble du Québec méridional	93,4	1990-1999	2002-2013	13

* Excluant les superficies classées « Pas de données » et « En attente de traitement ».

Note : Pour l'ensemble du Québec méridional, la durée de la période de référence correspond à la durée médiane par région administrative, pondérée en fonction de la superficie de chaque région couverte par le territoire d'étude.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

Limites de la méthodologie

En plus des précautions concernant le territoire d'étude et la période de référence, l'interprétation des données des comptes des terres doit être faite en considérant les limites de la méthodologie utilisée. Notamment, en raison de l'échelle spatiale à laquelle les données écoforestières sont produites, seuls les changements de couverture terrestre de 0,02 km² (2 ha) ou plus (ou de 0,08 km² (8 ha) ou plus dans le cas des transitions entre sous-classes de forêts à couvert fermé et milieux humides forestiers) sont considérés comme valides et sont compilés dans les comptes des terres. En somme, les comptes des terres étant basés sur l'intégration de données géographiques existantes, la fiabilité des estimations de superficie peut varier en fonction du territoire, des classes et des types de transitions considérés. Les estimations jugées imprécises ou peu fiables sont spécifiées dans les tableaux de résultats⁶.

4. UHDE et LEBLANC (2014).

5. Certaines zones couvertes par les inventaires écoforestiers ne contiennent pas l'information requise pour définir la couverture terrestre (« Pas de données »). Par ailleurs, les secteurs où le 4^e inventaire n'était pas encore complété au moment de la production des données présentées dans ce chapitre sont classés « En attente de traitement ».

6. Pour des précisions au sujet des limites de la méthodologie, consulter UDHE et KEITH (2017), chapitre 2 et annexe 1.

Augmentation des surfaces artificielles dans toutes les régions

Entre les années 1990 et les années 2000, les données des comptes des terres indiquent une croissance de la superficie couverte par les surfaces artificielles dans le Québec méridional, ces surfaces correspondant notamment aux zones urbanisées et aux sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface. Pour l'ensemble du Québec méridional, les surfaces artificielles enregistrent un gain net de 528 km², ce qui représente une augmentation d'environ 8,0 % par rapport au début de la période de référence ou de 0,6 % par année⁷ ([tableau 18.2](#)).

À l'échelle régionale, cette croissance des surfaces artificielles se révèle un phénomène généralisé au cours de la période de référence, alors qu'elle s'observe dans chacune des régions administratives. Comme l'illustre la [figure 18.3](#), le taux d'augmentation annuel net varie toutefois entre les régions, de 0,2 % dans celle de Montréal à 1,4 % dans celle de Laval⁸. La région de Laval se rapproche ainsi de celle de Montréal en ce qui concerne la proportion du territoire couverte par les surfaces artificielles. À ce chapitre, les deux régions se démarquent nettement des autres, alors que Montréal demeure numéro un en fin de période avec une proportion de 72 % de surfaces artificielles (448 km² sur 625 km²), contre 57 % (152 km² sur 267 km²) pour Laval.

En plus de Laval, sept régions présentent un taux d'augmentation annuel net supérieur à celui de l'ensemble du Québec méridional, soit Lanaudière (0,9 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (0,9 %), l'Outaouais (0,8 %), le Centre-du-Québec (0,8 %), les Laurentides (0,8 %), l'Estrie (0,8 %) et la Montérégie (0,7 %). À l'exception de la région administrative de Montréal, on remarque que l'augmentation la plus prononcée s'est produite dans les régions du sud-ouest du Québec, ainsi qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le développement résidentiel pourrait expliquer la hausse observée dans les régions à forte croissance démographique du sud-ouest du Québec, alors qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la hausse serait surtout attribuable au développement industriel, notamment pour l'extraction de la tourbe. En contrepartie, les régions éloignées des grands centres urbains affichent les taux d'augmentation les plus faibles, soit moins de 0,4 % par année dans le cas de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la partie du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord couverte par le territoire d'étude⁹.

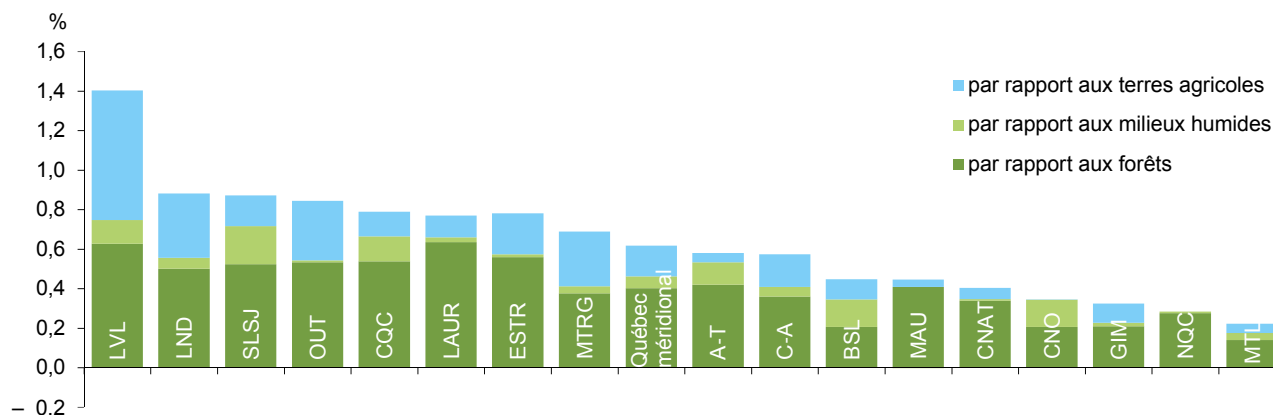
7. Le taux de variation annuel correspond au pourcentage de variation observé au cours de la période de référence, divisé par la durée de la période de référence. L'analyse du taux de variation annuel facilite la comparaison des résultats entre les régions dont la durée de la période de référence varie.

8. L'estimation du changement net des surfaces artificielles dans ces deux régions urbanisées doit être interprétée avec prudence en raison de la couverture hétérogène des polygones d'artificialisation. Consulter UHDE et KEITH, p. 147, note 53, pour des précisions.

9. La diminution des surfaces artificielles est relativement élevée par rapport à leur augmentation dans ces trois régions, ce qui pourrait dénoter une imprécision dans l'estimation du changement net. Consulter UHDE et KEITH, p. 65, note 13, pour des précisions.

Figure 18.1

Changement annuel net de la superficie des surfaces artificielles au détriment ou au profit des autres classes de couverture terrestre en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional



Interprétation : Le changement annuel net des surfaces artificielles par rapport à une classe correspond à la hauteur de la barre de couleur associée à cette classe. Par exemple, dans la région de Laval, les surfaces artificielles ont augmenté d'environ 0,7 % par an au détriment des terres agricoles, 0,1 % au détriment des milieux humides et 0,6 % au détriment des forêts.

Note : Les statistiques concernant les plans et cours d'eau intérieure sont exclues du graphique dû à leur faible superficie. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives aux régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

La figure 18.1 présente plus en détail au détriment ou au profit de quelles autres classes de couverture les changements de la superficie des surfaces artificielles se sont produits. Si la croissance des surfaces artificielles s'est faite principalement au détriment des milieux naturels (forêts et milieux humides) dans toutes les régions, plus du tiers des gains nets se sont produits au détriment des terres agricoles dans les régions de Laval, de la Montérégie, de Lanaudière et de l'Outaouais. Pour l'ensemble du Québec méridional, ce sont des superficies nettes de 134 km² de terres agricoles, 51 km² de milieux humides et 348 km² de forêts qui ont disparu au profit des surfaces artificielles¹⁰.

Perte nette de terres agricoles, sauf en Montérégie et au Centre-du-Québec

Au cours de la période de référence, on observe une perte nette de terres agricoles dans 15 des 17 régions administratives, pour une diminution nette d'une superficie de 973 km² à l'échelle du Québec méridional, soit – 3,7 % du stock d'ouverture ou – 0,3 % par année. Les régions de Montréal (– 2,8 %), de Laval (– 1,9 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (– 1,2 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (– 1,0 %) ainsi que la partie de la région du Nord-du-Québec couverte par le territoire d'étude (– 1,8 %) affichent un taux de diminution annuel net supérieur ou égal à 1,0 % (figure 18.3).

Les régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec sont les seules à afficher un gain net de terres agricoles, la superficie occupée par celles-ci y ayant augmenté de 24 km² et 9 km², respectivement. Par rapport au stock d'ouverture, ces gains sont toutefois modestes, ces régions étant celles dont la proportion du territoire couverte par les terres agricoles est la plus élevée, soit 53 % (6 314 km² sur 11 810 km²) en Montérégie et 41 % (2 978 km² sur 7 260 km²) au Centre-du-Québec en fin de période. En ce sens, les régions comportant la plus grande superficie de terres agricoles ont eu tendance à enregistrer une diminution annuelle nette moins prononcée, voire un léger gain.

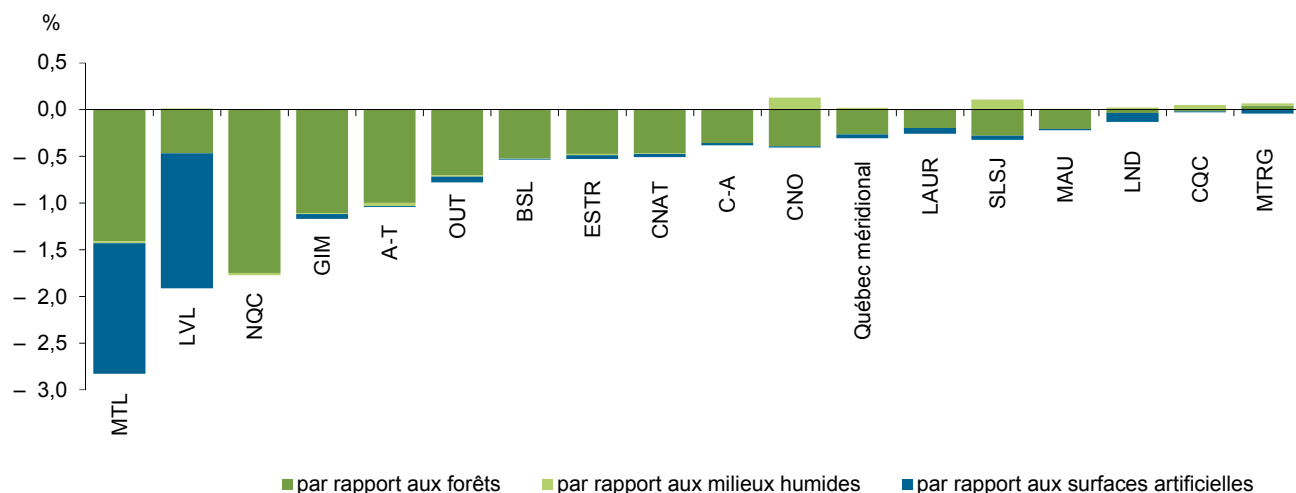
10. Cette information détaillée sur les types de transitions d'une classe de couverture à une autre (non rapportée dans le tableau 2) est tirée des [matrices des changements de couverture terrestre](#), disponibles sur le site Web de l'ISQ.

Pour la plupart des régions, on observe à la fois un gain de terres agricoles à certains endroits du territoire et une perte à d'autres endroits. Dans certains cas, les estimations d'augmentation et de diminution tendent à se contrebalancer l'une l'autre, ce qui induit un faible changement net, bien que la couverture ait pu évoluer beaucoup à l'intérieur du territoire¹¹. Ainsi, l'augmentation de la superficie des terres agricoles dépasse leur diminution en Montérégie (148 km² par rapport à 124 km²) et au Centre-du-Québec (103 km² par rapport à 95 km²), alors qu'elle en compense la majeure partie dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (102 km² par rapport à 146 km²), de Lanaudière (26 km² par rapport à 45 km²) et dans la partie de la Côte-Nord couverte par le territoire d'étude (4 km² par rapport à 6 km²).

En ce qui concerne la nature des changements (figure 18.2), les terres agricoles enregistrent une perte nette de superficie au profit des forêts dans toutes les régions, sauf en Montérégie où elles affichent plutôt un gain net de 39 km². L'afforestation des terres agricoles, qui caractérise la majeure partie des pertes de terres agricoles dans la plupart des régions, touche une superficie d'environ 900 km² de l'ensemble du Québec méridional. Dans une moindre mesure, les terres agricoles enregistrent également une perte nette de superficie au profit des surfaces artificielles dans la plupart des régions. Cette artificialisation représente une part importante des pertes dans les régions de Laval, de Montréal, de Lanaudière et de la Montérégie. Par ailleurs, dans l'ensemble du Québec méridional, la superficie des terres agricoles a augmenté de 64 km² au détriment des milieux humides, ce gain ayant été réalisé principalement dans les régions de la Montérégie (gain net de 25 km²), du Centre-du-Québec (gain net de 22 km²) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (gain net de 22 km²). Dans ces deux dernières régions, la transition des milieux humides vers les terres agricoles est attribuable en grande partie au développement de cannebergières et de bleuetières, respectivement¹².

Figure 18.2

Changement annuel net de la superficie des terres agricoles au détriment ou au profit des autres classes de couverture terrestre en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional



Interprétation : Le changement annuel net des terres agricoles par rapport à une classe correspond à la hauteur de la barre de couleur associée à cette classe. Par exemple, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les terres agricoles ont augmenté d'environ 0,1 % par an au détriment des milieux humides, tandis qu'elles ont diminué d'environ 0,3 % par an au profit des forêts et 0,05 % au profit des surfaces artificielles.

Note : Les statistiques concernant les plans et cours d'eau intérieure sont exclues du graphique dû à leur faible superficie. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

11. L'analyse proposée dans ce chapitre se concentre davantage sur les changements nets, mais le compte physique de couverture terrestre (tableau 18.2) présente aussi les données d'augmentation et de diminution de la superficie des terres agricoles. Cette information est également présentée pour chacune des autres classes de couverture.

12. UHDE et KEITH, 2017, p. 109-111.

Changements de composition dans les forêts du Québec

À l'échelle du Québec méridional, les forêts à couvert fermé (c'est-à-dire dont la densité du couvert est supérieure à 40 %¹³) dominent le paysage, alors qu'elles occupent 78 % (360 376 sur 464 750 km²) de la portion terrestre du territoire en fin de période (figure 18.4). Ces forêts à couvert fermé sont elles-mêmes composées à 48 % de forêts de conifères, à 17 % de forêts de feuillus et à 35 % de forêts mixtes. Si la superficie occupée par l'ensemble des forêts à couvert fermé a relativement peu changé entre les années 1990 et les années 2000 (gain net de 708 km² ou de moins de 0,02 % par an), la superficie couverte par les forêts de conifères (gain net de 1 415 km² ou de 0,06 % par an) et mixtes (gain net de 7 462 km² ou de 0,5 % par an) a augmenté pendant que celle couverte par les forêts de feuillus diminuait (perte nette de 8 169 km² ou de – 0,9 % par an).

La légère croissance de la superficie couverte par les forêts de conifères dans l'ensemble du Québec méridional est le résultat d'une augmentation nette dans huit régions, compensée en partie par une diminution nette dans sept autres régions¹⁴ (figure 18.3). Les régions du Centre-du-Québec (1,1 %), de la Chaudière-Appalaches (1,0 %), de Lanaudière (0,8 %) et de l'Estrie (0,8 %) affichent les taux d'augmentation annuels nets les plus élevés.

Pour sa part, la croissance de la superficie couverte par les forêts mixtes s'observe dans 11 des 17 régions. Cette croissance s'est produite à un taux annuel supérieur à 1,0 % dans les régions des Laurentides (1,4 %), du Centre-du-Québec (1,4 %), de l'Outaouais (1,3 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (1,1 %). Les six régions qui affichent une diminution nette de forêts mixtes sont Laval (– 3,3 % par an), Montréal (– 3,0 % par an), la Montérégie (– 1,1 % par an), Lanaudière (– 0,6 % par an) et la partie du Nord-du-Québec (– 0,6 % par an) et de la Côte-Nord (– 0,5 % par an) couverte par le territoire d'étude.

De leur côté, les forêts de feuillus ont perdu du terrain dans 13 des 17 régions. Le taux de diminution annuel net est supérieur à 1,0 % dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (– 1,9 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (– 1,8 %), de la Capitale-Nationale (– 1,5 %), du Centre-du-Québec (– 1,4 %), des Laurentides (– 1,1 %) et de l'Outaouais (– 1,1 %). Quant aux régions où les forêts de feuillus ont réalisé un gain net, il est intéressant de remarquer que l'augmentation s'est produite dans quatre des six régions affichant une perte nette de forêts mixtes, soit Lanaudière (0,4 % par an), la Montérégie (0,1 % par an) et la partie du Nord-du-Québec (1,1 % par an) et de la Côte-Nord (0,1 % par an) couverte par le territoire d'étude. Cette situation laisse supposer une transition des forêts de feuillus vers les forêts mixtes dans la plupart des régions, et vice-versa dans les quatre régions susmentionnées.

L'analyse des matrices des changements de couverture terrestre (données non présentées) confirme que la diminution des forêts de feuillus s'est produite principalement au profit des forêts mixtes dans toutes les régions où les forêts de feuillus ont diminué, mis à part les régions de Montréal et de Laval où la diminution s'est plutôt produite au profit des surfaces artificielles. La transition inverse, des forêts mixtes vers les forêts de feuillus, s'avère également le principal type de changement dans les quatre régions où les forêts de feuillus ont augmenté, sauf dans la partie de la Côte-Nord couverte par le territoire d'étude, où l'augmentation des forêts de feuillus a plutôt eu lieu au détriment des forêts de conifères. En somme, de la perte nette de 8 169 km² de forêts de feuillus à l'échelle du Québec méridional, une superficie de 7 990 km² s'est produite au profit des forêts mixtes. Cette transition spécifique des forêts de feuillus vers les forêts mixtes s'avère, et de loin, le type de changement de couverture terrestre ayant affecté la plus grande superficie du Québec méridional au cours de la période de référence.

13. La densité du couvert forestier est le pourcentage de couverture des cimes au sol.

14. Le changement net de la superficie des forêts de conifères n'est pas significativement différent de zéro dans les régions de Montréal et de Laval.

Pour en savoir plus

Ce survol des principaux changements de couverture terrestre survenus à l'échelle des régions administratives donne un aperçu de l'information pouvant être tirée des comptes des terres du Québec méridional. En plus des régions administratives, la structure géographique des données offre la possibilité de compiler des statistiques pour différents découpages du territoire, ou encore de les combiner à d'autres sources de données au sein d'un système d'information géographique afin d'enrichir les analyses. De même, certaines classes de couverture terrestre n'ont pas été abordées dans ce chapitre, ou très peu, et d'autres angles d'analyse des données sont possibles, en particulier à partir des matrices des changements de couverture terrestre. Le lecteur intéressé est invité à consulter le rapport complet du projet pour en apprendre davantage sur le développement des comptes des terres pour le Québec et leurs applications potentielles, notamment en appui à l'aménagement durable du territoire.

Références

NATIONS UNIES, COMMISSION EUROPÉENNE, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, BANQUE MONDIALE (2016). [Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, 2012](#), 377 p.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (2017). [Comptes des terres du Québec méridional](#), Institut de la statistique du Québec, 179 p.

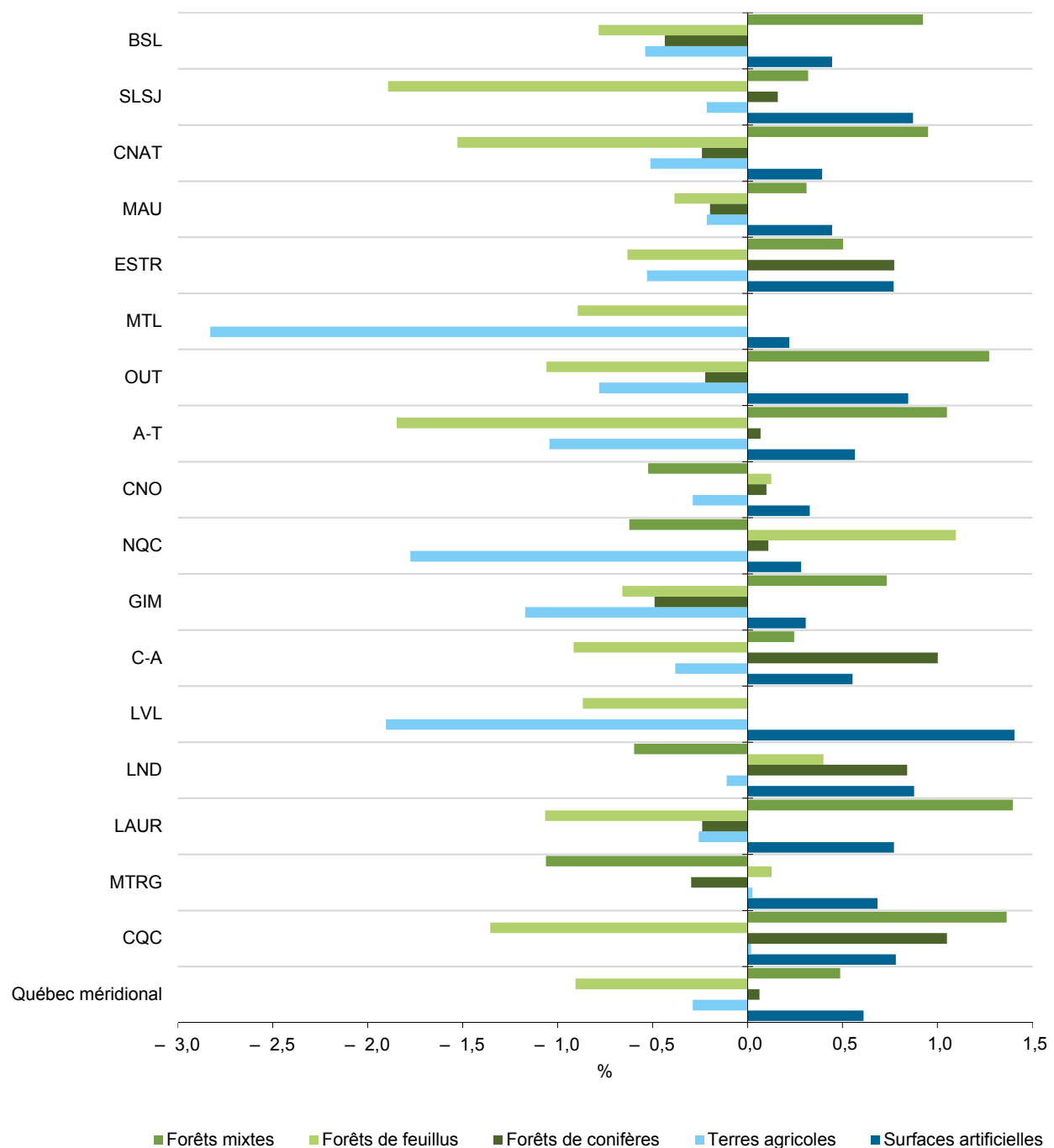
UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches, Projet pilote](#), Institut de la statistique du Québec, 99 p.

Informations complémentaires

Le rapport complet du projet, les tableaux de résultats ainsi qu'une carte interactive permettant de visualiser les données géographiques des comptes des terres à grande échelle sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Figure 18.3

Changement annuel net de la superficie des surfaces artificielles, des terres agricoles et des forêts de conifères, de feuillus et mixtes à couvert fermé en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional

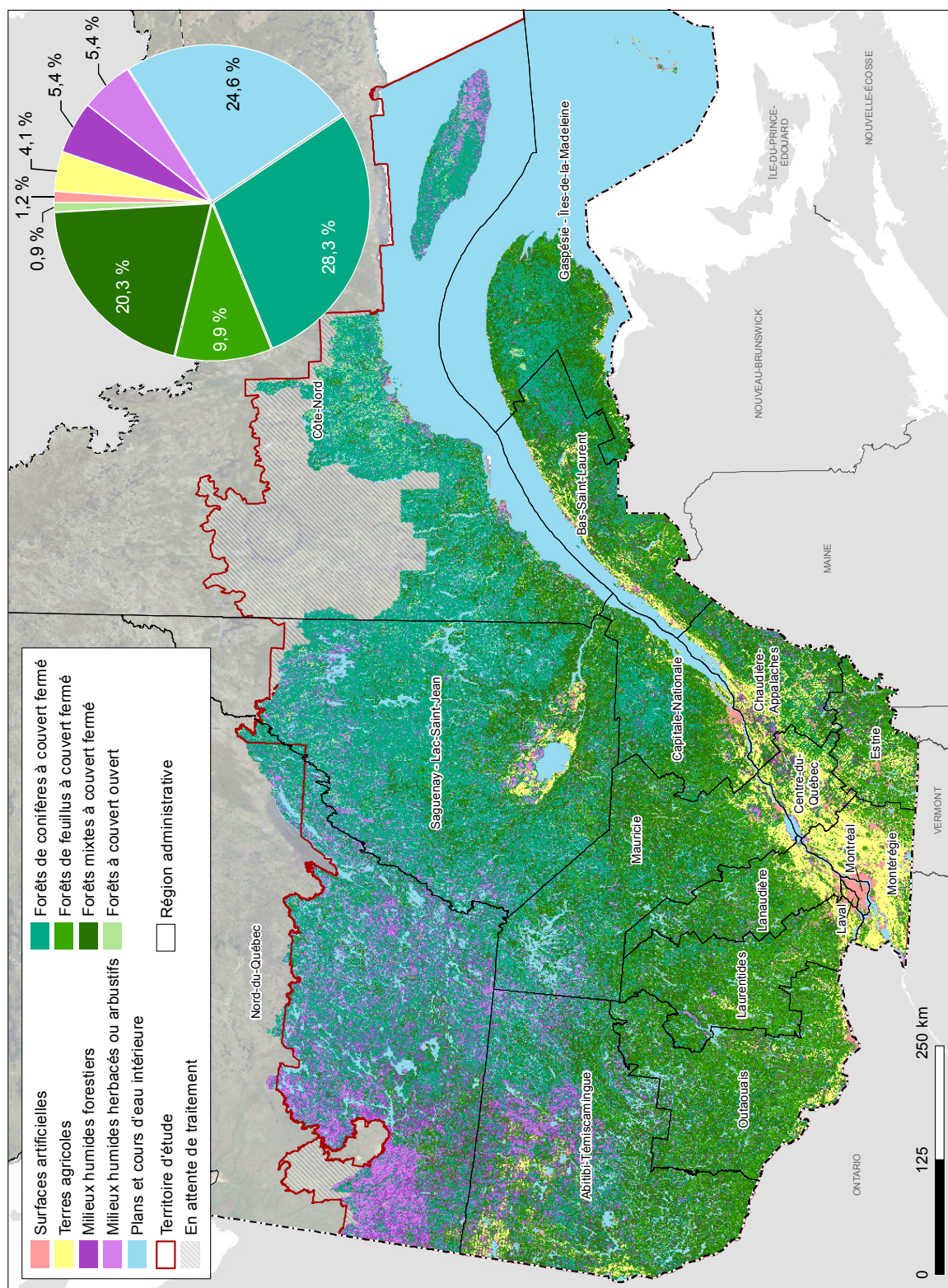


Note : Les statistiques concernant les forêts de conifères et mixtes à couvert fermé pour les régions de Laval et de Montréal sont exclues du graphique pour bien montrer les tendances qui ont lieu dans les autres régions. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

Figure 18.4

Répartition des classes de couverture terrestre, Québec méridional, fin de période (2002-2013)



Note : Une [carte interactive](#) permettant de visualiser les données géographiques des comptes des terres à grande échelle est disponible sur le site Web de l'ISQ.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016 ; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017, et mosaïque d'images satellites RapidEye (2010-2013).

Tableau 18.2

Compte physique de couverture terrestre, régions administratives et ensemble du Québec méridional, différentes périodes

		Unité	BSL	SLSJ ¹	CNAT	MAU	ESTR	MTL	OUT	A-T
Classes de couverture		Période								
		1993 -2004	1995 -2008	1990 -2002	1997 -2008	1995 -2007	1994 -2007	1990 -2003	1994 -2005	
1	Surfaces artificielles									
2	Stock d'ouverture	km ²	309,3	454,0	561,5	354,9	343,0	435,8	281,3	310,0
3	Augmentation	km ²	18,2	59,2	30,8	20,2	34,1	12,8*	34,7	27,2
4	Diminution	km ²	3,0*	7,7	4,3	2,8	2,4*	0,4*	3,8	7,9*
5	Changement net	km ²	15,2	51,5	26,5	17,4	31,7	12,5*	30,9	19,3*
6		%	4,9	11,3	4,7	4,9	9,2	2,9*	11,0	6,2*
7	Changement annuel	%	0,4	0,9	0,4	0,4	0,8	0,2*	0,8	0,6*
8	Stock de fermeture	km ²	324,5	505,5	588,0	372,3	374,7	448,3	312,3	329,3
9	Terres agricoles									
10	Stock d'ouverture	km ²	2 413,9	1 575,1	871,4	1 041,7	1 813,7	14,3	1 347,0	1 658,5
11	Augmentation	km ²	17,6	102,1	12,6	14,3	44,9	0,0	9,2	18,0
12	Diminution	km ²	160,4	146,0	66,1	38,8	159,9	5,3	145,9	208,2
13	Changement net	km ²	- 142,8	- 43,9	- 53,4	- 24,5	- 115,0	- 5,3	- 136,7	- 190,2
14		%	- 5,9	- 2,8	- 6,1	- 2,4	- 6,3	- 36,8	- 10,1	- 11,5
15	Changement annuel	%	- 0,5	- 0,2	- 0,5	- 0,2	- 0,5	- 2,8	- 0,8	- 1,0
16	Stock de fermeture	km ²	2 271,0	1 531,1	818,0	1 017,3	1 698,7	9,0	1 210,4	1 468,3
17	Milieux humides forestiers									
18	Stock d'ouverture	km ²	1 138,3	2 996,3	444,0	1 302,5	586,7	6,4	1 503,0	6 875,9
19	Augmentation	km ²	87,2	340,8	48,9	98,8	26,9	0,1	124,5	466,2
20	Diminution	km ²	45,4	74,5	30,0	22,2	8,4	2,0	52,9	138,4
21	Changement net	km ²	41,9	266,4	18,8	76,6	18,5	- 1,9	71,6	327,8
22		%	3,7	8,9	4,2	5,9	3,2	- 29,8	4,8	4,8
23	Changement annuel	%	0,3	0,7	0,4	0,5	0,3	- 2,3	0,4	0,4
24	Stock de fermeture	km ²	1 180,2	3 262,7	462,9	1 379,1	605,2	4,5	1 574,6	7 203,7
25	Milieux humides herbacés ou arbustifs									
26	Stock d'ouverture	km ²	240,7	5 140,5	367,5	1 664,0	145,0	0,1	720,4	6 017,5
27	Augmentation	km ²	5,4**	96,3**	14,1**	19,5**	4,6**	0,0	36,0*	67,9*
28	Diminution	km ²	34,4	212,7	14,5	36,5	7,0	0,0	30,4	237,9
29	Changement net	km ²	- 29,0	- 116,4**	- 0,3**	- 17,0**	- 2,4**	0,0	5,7*	- 170,0
30		%	- 12,0	- 2,3**	- 0,1**	- 1,0**	- 1,7**	- 3,4	0,8*	- 2,8
31	Changement annuel	%	- 1,1	- 0,2**	0,0**	- 0,1**	- 0,1**	- 0,3	0,1*	- 0,3
32	Stock de fermeture	km ²	211,7	5 024,1	367,2	1 647,0	142,6	0,1	726,0	5 847,5
33	Plans et cours d'eau intérieure									
34	Stock d'ouverture	km ²	6 195,2	9 352,7	2 290,1	4 397,0	300,6	126,3	3 503,6	7 129,0
35	Augmentation	km ²	1,5**	34,2**	2,7**	2,5**	1,0**	0,2	9,2**	8,9**
36	Diminution	km ²	1,9**	16,1**	1,7**	9,5**	1,3**	0,1	10,8**	9,0**
37	Changement net	km ²	- 0,4**	18,0**	1,0**	- 7,0**	- 0,3**	0,1	- 1,6**	- 0,2**
38		%	0,0	0,2*	0,0	- 0,2*	- 0,1*	0,1	0,0	0,0
39	Changement annuel	%	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0*	0,0	0,0	0,0
40	Stock de fermeture	km ²	6 194,8	9 370,7	2 291,1	4 390,0	300,4	126,4	3 502,0	7 128,9
41	Forêts de conifères à couvert fermé									
42	Stock d'ouverture	km ²	6 395,7	51 423,7	5 829,3	11 194,4	1 142,5	0,3	3 184,5	14 513,9
43	Augmentation	km ²	1 216,8	4 948,2	960,9	1 077,1	333,6	0,0	581,2	1 752,8
44	Diminution	km ²	1 522,9	3 880,6	1 128,2	1 319,5	227,6	0,0	673,2	1 641,5
45	Changement net	km ²	- 306,1	1 067,6	- 167,3	- 242,5	106,0	0,0	- 92,0	111,4
46		%	- 4,8	2,1	- 2,9	- 2,2	9,3	8,8	- 2,9	0,8
47	Changement annuel	%	- 0,4	0,2	- 0,2	- 0,2	0,8	0,7	- 0,2	0,1
48	Stock de fermeture	km ²	6 089,6	52 491,4	5 662,0	10 952,0	1 248,5	0,3	3 092,5	14 625,2

CNO ¹	NQC ¹	GIM	CA	LVL	LND	LAUR	MTRG	CQC	Québec méridional	
Période										
1999 -2013	1996 -2011	1992 -2004	1990 -2003	1994 -2007	1995 -2008	1991 -2005	1994 -2009	1991 -2006	(1990-1999) -(2002-2013)	
1										
398,8	267,7	198,9	472,2	128,2	389,0	532,3	969,1	230,9	6 637,0	2
25,0	17,5	10,2	39,3	23,9*	48,4	61,7	104,5	29,2	596,8	3
6,7*	6,2*	2,8*	5,3	0,4*	4,0*	4,2	4,8	2,2	68,9*	4
18,3*	11,3*	7,3*	34,0	23,4*	44,4	57,5	99,6	27,1	528,0	5
4,6*	4,2*	3,7*	7,2	18,3*	11,4	10,8	10,3	11,7	8,0	6
0,3*	0,3*	0,3*	0,6	1,4*	0,9	0,8	0,7	0,8	0,6	7
417,1	279,1	206,2	506,2	151,7	433,4	589,7	1 068,7	258,0	7 164,9	8
9										
53,9	35,1	382,2	3 260,7	58,0	1 322,7	946,5	6 290,1	2 968,8	26 053,6	10
3,6	1,4	4,3	63,1	0,3	25,8	15,6	147,5	103,4	583,7	11
5,7	10,7	57,9	224,1*	14,6	44,7	49,6	123,9	94,6	1 556,5	12
- 2,2	- 9,3	- 53,6	- 161,0*	- 14,4	- 18,9	- 34,0	23,6	8,8	- 972,8	13
- 4,0	- 26,6	- 14,0	- 4,9*	- 24,8	- 1,4	- 3,6	0,4	0,3	- 3,7	14
- 0,3	- 1,8	- 1,2	- 0,4*	- 1,9	- 0,1	- 0,3	0,0	0,0	- 0,3	15
51,7	25,7	328,6	3 099,7	43,7	1 303,8	912,4	6 313,7	2 977,6	25 080,8	16
17										
1 144,7	12 436,5	275,8	874,3	9,0	445,4	727,9	370,8	528,8	31 666,2	18
57,3	508,0	20,2	34,6	0,1	54,3	74,1	22,9	34,6	1 999,6	19
26,4	99,0	22,9	35,8	2,6	13,4	20,7	35,1	19,9	649,7	20
30,9	409,0	- 2,7	- 1,2	- 2,5	40,8	53,4	- 12,2	14,8	1 349,9	21
2,7	3,3	- 1,0	- 0,1	- 28,2	9,2	7,3	- 3,3	2,8	4,3	22
0,2	0,2	- 0,1	0,0	- 2,2	0,7	0,5	- 0,2	0,2	0,3	23
1 175,5	12 845,5	273,1	873,1	6,5	486,2	781,3	358,6	543,5	33 016,1	24
25										
2 992,8	15 457,0	126,6	359,7	0,1	273,4	449,7	123,8	130,8	34 209,8	26
81,9**	62,7**	7,8**	12,7*	0,0	3,7**	8,2**	2,8*	1,8**	425,6**	27
173,9*	324,0	8,3	24,9	0,0	22,2	26,5	16,4	29,3	1 198,9*	28
- 92,0**	- 261,2*	- 0,4**	- 12,2*	0,0	- 18,5*	- 18,3*	- 13,6	- 27,5	- 773,3**	29
- 3,1**	- 1,7*	- 0,3**	- 3,4*	- 44,4	- 6,8*	- 4,1*	- 11,0	- 21,0	- 2,3**	30
- 0,2**	- 0,1*	0,0**	- 0,3*	- 3,4	- 0,5*	- 0,3*	- 0,7	- 1,4	- 0,2**	31
2 900,8	15 195,8	126,2	347,6	0,0	254,9	431,4	110,2	103,3	33 436,5	32
33										
46 640,2	8 248,7	57 884,4	1 044,9	20,6	1 173,4	1 911,3	722,5	332,9	151 273,5	34
42,0**	5,0**	1,5**	2,5**	0,2	1,9**	3,1**	2,0**	2,6**	120,8**	35
13,0**	9,6**	12,7**	1,0**	0,2	1,2**	2,8**	1,6**	0,3**	92,9**	36
29,0**	- 4,6**	- 11,2**	1,5**	- 0,1	0,7**	0,3**	0,4**	2,3**	27,9**	37
0,1*	- 0,1*	0,0	0,1*	- 0,3	0,1*	0,0	0,1*	0,7*	0,0	38
0,0*	0,0*	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0*	0,0	39
46 669,2	8 244,1	57 873,2	1 046,4	20,6	1 174,0	1 911,6	722,9	335,1	151 301,4	40
41										
31 189,4	32 725,6	8 351,2	2 321,5	0,3	1 412,8	2 325,0	198,0	486,5	172 694,5	42
1 818,1	2 603,4	1 508,5	746,2	0,3	321,7	270,8	41,3	148,4	18 329,4	43
1 378,7	2 062,3	1 999,1	443,6	0,0	167,2	348,3	50,1	71,7	16 914,5	44
439,4	541,1	- 490,6	302,6	0,3	154,5	- 77,5	- 8,8	76,7	1 414,9	45
1,4	1,7	- 5,9	13,0	108,6	10,9	- 3,3	- 4,4	15,8	0,8	46
0,1	0,1	- 0,5	1,0	8,4	0,8	- 0,2	- 0,3	1,1	0,1	47
31 628,8	33 266,7	7 860,6	2 624,1	0,6	1 567,3	2 247,5	189,2	563,1	174 109,4	48

Tableau 18.2 (suite)

Compte physique de couverture terrestre, régions administratives et ensemble du Québec méridional, différentes périodes

		Unité	BSL	SLSJ ¹	CNAT	MAU	ESTR	MTL	OUT	A-T
Classes de couverture		Période								
			1993 -2004	1995 -2008	1990 -2002	1997 -2008	1995 -2007	1994 -2007	1990 -2003	1994 -2005
49 Forêts de feuillus à couvert fermé										
50	Stock d'ouverture	km ²	4 067,8	5 175,6	3 396,9	6 284,6	3 020,5	39,2	12 428,1	10 390,6
51	Augmentation	km ²	758,6	906,3	613,5	1 321,0	284,0	3,4	1 143,4	1 334,6
52	Diminution	km ²	1 109,4	2 180,1	1 235,9	1 586,1	513,1	8,0	2 852,8	3 446,1
53	Changement net	km ²	- 350,8	- 1 273,8	- 622,3	- 265,2	- 229,1	- 4,6	- 1 709,4	- 2 111,5
54		%	- 8,6	- 24,6	- 18,3	- 4,2	- 7,6	- 11,6	- 13,8	- 20,3
55	Changement annuel	%	- 0,8	- 1,9	- 1,5	- 0,4	- 0,6	- 0,9	- 1,1	- 1,8
56	Stock de fermeture	km ²	3 717,0	3 901,8	2 774,5	6 019,4	2 791,4	34,6	10 718,7	8 279,1
57 Forêts mixtes à couvert fermé										
58	Stock d'ouverture	km ²	7 580,8	16 310,4	7 031,9	13 609,1	3 151,4	2,2	11 069,0	17 451,0
59	Augmentation	km ²	2 529,8	5 434,5	2 301,8	2 775,5	699,5	0,1	3 472,4	4 897,2
60	Diminution	km ²	1 758,6	4 755,9	1 499,4	2 309,0	509,0	1,0	1 640,2	2 879,0
61	Changement net	km ²	771,3	678,6	802,4	466,5	190,5	- 0,9	1 832,3	2 018,1
62		%	10,2	4,2	11,4	3,4	6,0	- 38,9	16,6	11,6
63	Changement annuel	%	0,9	0,3	1,0	0,3	0,5	- 3,0	1,3	1,1
64	Stock de fermeture	km ²	8 352,1	16 989,0	7 834,3	14 075,6	3 341,9	1,4	12 901,2	19 469,1
65 Forêts à couvert ouvert										
66	Stock d'ouverture	km ²	54,3	2 034,5	173,2	54,0	2,0	0,0	10,7	226,2
67	Augmentation	km ²	1,3**	14,0**	2,4**	1,4*	0,0	0,0	0,2	4,2**
68	Diminution	km ²	0,4	661,9	7,7	5,8	0,0	0,0	1,1	8,8
69	Changement net	km ²	0,9**	- 647,9	- 5,3*	- 4,4	0,0	0,0	- 0,9	- 4,6**
70		%	1,6**	- 31,8	- 3,1*	- 8,2	0,7	0,0	- 8,4	- 2,0**
71	Changement annuel	%	0,1**	- 2,4	- 0,3*	- 0,7	0,1	0,0	- 0,6	- 0,2**
72	Stock de fermeture	km ²	55,2	1 386,6	167,9	49,6	2,0	0,0	9,8	221,6
73 Total										
74	Stock d'ouverture	km ²	28 396,1	94 462,9	20 965,8	39 902,2	10 505,4	624,6	34 047,5	64 572,8
75	Augmentation	km ²	4 636,4	11 935,5	3 987,8	5 330,2	1 428,8	16,7	5 411,0	8 576,9
76	Diminution	km ²	4 636,4	11 935,5	3 987,8	5 330,2	1 428,8	16,7	5 411,0	8 576,9
77	Changement net	km ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
78	Stock de fermeture	km ²	28 396,1	94 462,9	20 965,8	39 902,2	10 505,4	624,6	34 047,5	64 572,8

* Estimation imprécise.

** Estimation peu fiable.

1. Saguenay–Lac-Saint-Jean (89% du territoire)

Côte-Nord (25% du territoire)

Nord-du-Québec (9% du territoire)

Notes : Le pourcentage de changement est calculé en proportion du stock d'ouverture. L'arrondissement des nombres fait que le changement net n'est pas toujours égal à la somme de chaque ligne. Pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Île-de-la-Madeleine, la superficie des plans et des cours d'eau intérieure comprend l'étendue d'eau du fleuve ou du golfe du Saint-Laurent comprise dans la région. L'étendue d'eau correspondant au golfe du Saint-Laurent pour la Côte-Nord exclut la superficie qui se trouve à l'intérieur de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, puisque le territoire d'étude (aire commune aux 3^e et 4^e inventaires écoforestiers) n'inclut pas cette MRC.

Les comptes des terres ne sont pas harmonisés avec les concepts du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada. Par conséquent, les superficies présentées ici ne sont pas égales ni comparables à celles présentées dans le chapitre 12 sur l'agriculture.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

CNO ¹	NQC ¹	GIM	CA	LVL	LND	LAUR	MTRG	CQC	Québec méridional	
Période										
1999 -2013	1996 -2011	1992 -2004	1990 -2003	1994 -2007	1995 -2008	1991 -2005	1994 -2009	1991 -2006	(1990-1999) -(2002-2013)	
49										
1 622,7	1 708,0	2 294,5	2 734,6	46,9	3 506,1	8 803,7	2 297,6	1 545,8	69 363,3	50
504,8	637,1	655,3	377,1	5,1	729,5	643,7	267,4	116,9	10 301,7	51
476,1	355,9	837,0	702,4	10,4	547,1	1 956,4	223,6	430,8	18 471,1	52
28,7	281,2	- 181,6	- 325,3	- 5,3	182,4	- 1 312,7	43,8	- 313,9	- 8 169,4	53
1,8	16,5	- 7,9	- 11,9	- 11,3	5,2	- 14,9	1,9	- 20,3	- 11,8	54
0,1	1,1	- 0,7	- 0,9	- 0,9	0,4	- 1,1	0,1	- 1,4	- 0,9	55
1 651,4	1 989,2	2 112,9	2 409,3	41,6	3 688,6	7 491,0	2 341,5	1 231,9	61 193,9	56
57										
6 909,9	7 523,3	8 260,4	5 058,3	3,5	4 973,2	6 807,3	833,5	1 035,2	117 610,3	58
1 605,5	1 969,7	2 754,8	1 136,7	0,1	669,5	2 241,8	141,5	419,2	33 049,7	59
2 111,7	2 672,5	2 028,3	975,1	1,6	1 054,7	910,1	274,3	207,3	25 587,7	60
- 506,2	- 702,8	726,6	161,6	- 1,5	- 385,3	1 331,7	- 132,7	211,9	7 462,0	61
- 7,3	- 9,3	8,8	3,2	- 43,1	- 7,7	19,6	- 15,9	20,5	6,3	62
- 0,5	- 0,6	0,7	0,2	- 3,3	- 0,6	1,4	- 1,1	1,4	0,5	63
6 403,7	6 820,5	8 987,0	5 219,8	2,0	4 587,9	8 138,9	700,8	1 247,1	125 072,3	64
65										
2 880,3	884,3	199,4	2,3	0,0	11,5	6,1	4,3	0,3	6 543,6	66
169,3**	12,8**	10,9*	0,2	0,0	0,0	0,2	0,5	0,0	217,4**	67
115,2	277,5	4,6	0,2	0,0	0,2	0,5	0,5	0,1	1 084,6*	68
54,1**	- 264,7	6,3*	0,0	0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,1	0,0	- 867,2*	69
1,9**	- 29,9	3,1*	1,5	0,0	- 1,7	- 4,4	- 1,5	- 9,5	- 13,3*	70
0,1**	- 2,0	0,3*	0,1	0,0	- 0,1	- 0,3	- 0,1	- 0,6	- 1,0*	71
2 934,4	619,6	205,7	2,4	0,0	11,3	5,8	4,3	0,3	5 676,4	72
73										
93 832,8	79 286,2	77 973,4	16 128,5	266,6	13 507,5	22 509,7	11 809,8	7 260,0	616 051,7	74
4 307,5	5 817,7	4 973,5	2 412,4	30,0	1 854,8	3 319,1	730,4	856,2	65 624,7	75
4 307,5	5 817,7	4 973,5	2 412,4	30,0	1 854,8	3 319,1	730,4	856,2	65 624,7	76
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	77
93 832,8	79 286,2	77 973,4	16 128,5	266,6	13 507,5	22 509,7	11 809,8	7 260,0	616 051,7	78

19. Statistiques par MRC

Ce chapitre du *Panorama des régions du Québec* offre une analyse à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Au Québec, le territoire se divise en 104 MRC géographiques. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE. L'accent de ce chapitre a été mis sur l'étude de trois thématiques interreliées, soit la démographie, le revenu disponible et le taux de travailleurs.

Il est à noter que pour la MRC d'Eeyou Istchee, le toponyme est provisoire et désigne un espace géostatistique pour les Cris dans le Nord-du-Québec¹; conséquemment, un nouveau toponyme officiel est à venir. Également, il importe de mentionner le cas particulier des régions administratives de Montréal et Laval qui sont respectivement composées d'une MRC identique au territoire régional.

Par ailleurs, les variables sont analysées suivant le découpage géographique et la dénomination au 1^{er} juillet 2017 pour la démographie, tandis que, pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, l'analyse est faite selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2016.

L'intérêt d'une analyse à l'échelle supralocale réside dans la comparaison qui est effectuée entre des territoires d'une même région ou d'une région limitrophe. En effet, la conception de ce type d'étude permet, par exemple, d'apporter des nuances au portrait d'une région administrative, ou de faire ressortir les territoires supralocaux qui se démarquent de par leur situation.

19.1 Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La dynamique démographique varie grandement d'une région administrative à l'autre, mais également à l'intérieur de chaque région. Pour illustrer ces contrastes, la [carte 19.1.1](#) présente les taux d'accroissement annuels moyens de la population des MRC au cours de la période 2011-2017. Le [tableau 19.1.1](#) contient quant à lui les données détaillées de chaque MRC pour les périodes 2001-2006, 2006-2011 et 2011-2017.

Entre 2011 et 2017, cinq MRC ont enregistré une croissance annuelle moyenne supérieure ou égale à 15 pour mille (ou 1,5 %). Trois de ces MRC à forte croissance sont regroupées dans une zone au nord de Montréal, soit Mirabel et La Rivière-du-Nord dans la région des Laurentides, ainsi que Montcalm dans Lanaudière. Précisons que la MRC de Mirabel affiche la croissance annuelle moyenne la plus élevée du Québec, avec un taux de 37,3 pour mille, selon les estimations provisoires. Les autres MRC dont la croissance est supérieure à 15 pour mille sont La Jacques-Cartier, dans la région de la Capitale-Nationale, et l'Administration régionale Kativik, dans le Nord-du-Québec.

Parmi les autres MRC, 17 ont connu une croissance que l'on pourrait qualifier de soutenue, se situant entre 10 et 15 pour mille, et 25 ont enregistré une croissance plus modérée, entre 5 et 10 pour mille. Dans l'ensemble de celles-ci se trouvent les MRC de Laval, Sherbrooke, Montréal, Gatineau, Longueuil, Lévis, Québec et Trois-Rivières, qui comprennent les municipalités du même nom, ainsi que plusieurs des MRC situées à proximité. De ce groupe, seulement trois MRC se trouvent dans une région dite éloignée, soit Eeyou Istchee, dans la région du Nord-du-Québec, Le Fjord-du-Saguenay, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et Rimouski-Neigette, dans le Bas-Saint-Laurent. Mentionnons que selon les données provisoires, toutes les MRC situées dans les régions de Lanaudière, des Laurentides et du Centre-du-Québec ont vu leur population s'accroître au cours de la période 2011-2017. C'est presque aussi le cas de la Montérégie, où seule la MRC de Pierre-De Saurel affiche une baisse d'effectif négligeable (– 0,1 pour mille).

1. Ce territoire géostatistique comprend les terres réservées aux Cris (TC) et les villages cris (VC), ainsi que l'établissement amérindien d'Oujé-Bougoumou.

À l’opposé, la population s’est réduite de manière substantielle, à un taux annuel moyen variant de – 12 à – 5 pour mille, dans 17 MRC entre 2011 et 2017. La carte révèle que celles-ci se situent principalement dans l’est du Québec. Parmi ces MRC, cinq sont sur la Côte-Nord (Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent, La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières), quatre en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (La Haute-Gaspésie, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé) et quatre dans le Bas-Saint-Laurent (La Matapédia, La Matanie, Les Basques et Témiscouata). Les autres MRC qui connaissent des pertes marquées se trouvent dans la Capitale-Nationale (Charlevoix-Est), dans la Chaudière-Appalaches (Les Etchemins), en Outaouais (Pontiac) et dans le Nord-du-Québec (Jamésie). Soulignons que dans les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, toutes les MRC ont vu leur population diminuer entre 2011 et 2017, selon les données provisoires. C’est également le cas d’au moins la moitié des MRC du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie.

Les estimations de population et l’interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l’analyse de l’évolution de la population des régions administratives entre 2011 et 2017. Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour cette période sont celles diffusées en février 2018 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations présentent une moins bonne fiabilité à mesure que l’on s’éloigne de la date du recensement de base. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada en mars 2019 pour s’arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions¹.

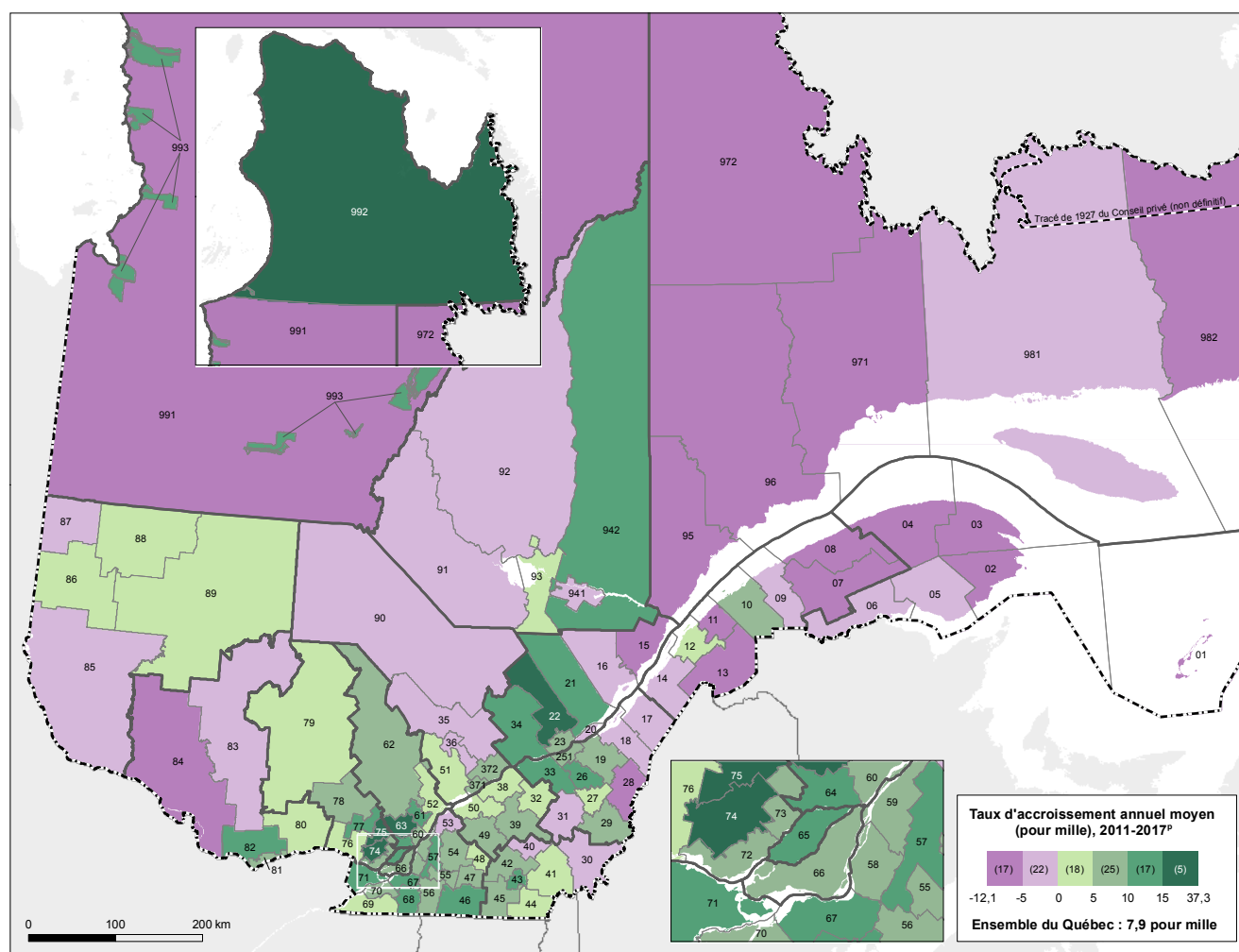
1. La révision des données entraîne parfois des changements non négligeables pour certains territoires. Par exemple, les données révisées de la période 2006-2011 présentaient pour Montréal une croissance nettement moins rapide que ce qu’indiquaient les données provisoires. Pour plus d’information sur la révision des données de 2006 à 2011, consulter l’édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la [structure par âge et sexe de la population](#) du Québec, des régions administratives, des MRC, des municipalités et des régions métropolitaines de recensement sont disponibles sur le site Web de l’Institut.

Carte 19.1.1

Taux d'accroissement annuel moyen de la population, MRC du Québec, 2011-2017



^P : Donnée provisoire.

Note : La correspondance entre les codes de MRC et les noms de MRC se trouve dans le [tableau 19.1.1](#).

Sources :

Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations de la population (série de février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (données sur la démographie).

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (données sur les limites administratives).

Tableau 19.1.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017

Code MRC par région administrative		Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
		2001	2006	2011	2017 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2017 ^p
		n				pour 1 000		
01	Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	199 534	- 2,7	- 0,4	- 1,4
7	La Matapédia	20 271	19 257	18 653	17 696	- 10,3	- 6,4	- 8,8
8	La Matanie	22 905	22 344	21 891	20 940	- 5,0	- 4,1	- 7,4
9	La Mitis	19 669	19 383	19 032	18 625	- 2,9	- 3,7	- 3,6
10	Rimouski-Neigette	53 288	53 539	55 593	57 604	0,9	7,5	5,9
11	Les Basques	10 003	9 481	9 155	8 770	- 10,7	- 7,0	- 7,2
12	Rivière-du-Loup	32 434	33 578	34 664	35 129	6,9	6,4	2,2
13	Témiscouata	22 813	21 843	20 626	19 784	- 8,7	- 11,5	- 6,9
14	Kamouraska	22 913	22 175	21 570	20 986	- 6,5	- 5,5	- 4,6
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	283 304	274 286	277 249	276 509	- 6,5	2,1	- 0,4
91	Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 508	- 7,9	- 0,5	- 2,9
92	Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	24 915	- 10,9	- 4,2	- 3,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	53 371	- 4,6	5,5	1,4
941	Saguenay	149 757	144 532	146 033	144 547	- 7,1	2,1	- 1,7
942	Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	22 168	1,3	6,4	10,5
03	Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	742 452	5,3	12,2	7,2
15	Charlevoix-Est	16 929	16 443	16 337	15 727	- 5,8	- 1,3	- 6,3
16	Charlevoix	13 419	13 225	13 400	13 317	- 2,9	2,6	- 1,0
20	L'Île-d'Orléans	6 904	6 869	6 743	6 733	- 1,0	- 3,7	- 0,2
21	La Côte-de-Beaupré	21 413	23 263	26 408	28 391	16,6	25,3	12,1
22	La Jacques-Cartier	27 016	30 254	37 494	44 204	22,6	42,7	27,4
23	Québec	520 072	532 102	560 659	580 590	4,6	10,5	5,8
34	Portneuf	45 830	46 792	49 820	53 490	4,2	12,5	11,8
04	Mauricie	260 048	260 407	265 557	269 289	0,3	3,9	2,3
35	Mékinac	13 044	12 698	12 962	12 630	- 5,4	4,1	- 4,3
36	Shawinigan	52 997	52 050	50 263	48 967	- 3,6	- 7,0	- 4,4
371	Trois-Rivières	124 719	127 292	132 592	136 804	4,1	8,2	5,2
372	Les Chenaux	17 500	17 039	17 998	18 896	- 5,3	10,9	8,1
51	Maskinongé	35 644	35 799	36 528	37 087	0,9	4,0	2,5
90	La Tuque	16 144	15 529	15 214	14 905	- 7,8	- 4,1	- 3,4
05	Estrie	291 389	301 058	313 582	327 089	6,5	8,2	7,0
30	Le Granit	22 199	22 481	22 305	21 988	2,5	- 1,6	- 2,4
40	Les Sources	14 813	14 499	14 822	14 474	- 4,3	4,4	- 4,0
41	Le Haut-Saint-François	21 815	21 724	22 194	22 479	- 0,8	4,3	2,1
42	Le Val-Saint-François	28 920	29 240	29 838	30 796	2,2	4,0	5,3
43	Sherbrooke	141 684	148 952	156 759	166 988	10,0	10,2	10,5
44	Coaticook	18 773	18 592	18 949	18 993	- 1,9	3,8	0,4
45	Memphrémagog	43 185	45 570	48 715	51 371	10,7	13,3	8,8
06	Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 033 189	2,3	4,6	9,9
66	Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	2 033 189	2,3	4,6	9,9
07	Outaouais	322 967	345 027	373 905	392 785	13,2	16,1	8,2
80	Papineau	20 797	21 987	22 756	23 411	11,1	6,9	4,7
81	Gatineau	231 356	244 868	268 838	284 557	11,3	18,7	9,5
82	Les Collines-de-l'Outaouais	36 012	42 470	46 910	50 471	32,9	19,9	12,2
83	La Vallée-de-la-Gatineau	19 980	20 933	20 935	20 503	9,3	0,0	- 3,5
84	Pontiac	14 822	14 769	14 466	13 843	- 0,7	- 4,1	- 7,3

Tableau 19.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017

Code	MRC par région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
		2001	2006	2011	2017 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2017 ^p
		n				pour 1 000		
08	Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 909	- 5,0	2,5	1,4
85	Témiscamingue	17 813	17 081	16 279	15 842	- 8,4	- 9,6	- 4,5
86	Rouyn-Noranda	40 323	40 264	41 439	42 427	- 0,3	5,8	3,9
87	Abitibi-Ouest	22 327	20 902	21 131	20 816	- 13,2	2,2	- 2,5
88	Abitibi	25 033	24 433	24 551	25 026	- 4,9	1,0	3,2
89	La Vallée-de-l'Or	43 068	42 207	43 283	43 798	- 4,0	5,0	2,0
09	Côte-Nord	99 484	96 569	95 688	91 546	- 5,9	- 1,8	- 7,4
95	La Haute-Côte-Nord	13 133	12 352	11 607	10 934	- 12,3	- 12,4	- 10,0
96	Manicouagan	34 191	33 250	32 339	30 798	- 5,6	- 5,6	- 8,1
971	Sept-Rivières	35 381	35 012	35 628	34 514	- 2,1	3,5	- 5,3
972	Caniapiscau	4 241	3 996	4 298	3 996	- 11,9	14,6	- 12,1
981	Minganie	6 829	6 414	6 655	6 492	- 12,5	7,4	- 4,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 709	5 545	5 161	4 812	- 5,8	- 14,3	- 11,7
10	Nord-du-Québec	39 327	40 291	43 023	45 367	4,8	13,1	8,8
991	Jamésie	16 576	14 946	14 284	13 810	- 20,7	- 9,1	- 5,6
992	Administration régionale Kativik	9 834	10 978	12 211	13 623	22,0	21,3	18,2
993	Eeyou Istchee ³	12 917	14 367	16 528	17 934	21,3	28,0	13,6
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	98 589	95 206	94 473	91 442	- 7,0	- 1,5	- 5,4
1	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	13 055	13 165	12 844	12 323	1,7	- 4,9	- 6,9
2	Le Rocher-Percé	19 605	18 474	18 037	17 378	- 11,9	- 4,8	- 6,2
3	La Côte-de-Gaspé	18 854	17 953	18 076	17 458	- 9,8	1,4	- 5,8
4	La Haute-Gaspésie	12 934	12 361	12 130	11 465	- 9,1	- 3,8	- 9,4
5	Bonaventure	18 597	17 997	18 068	17 613	- 6,6	0,8	- 4,3
6	Avignon	15 544	15 256	15 318	15 205	- 3,7	0,8	- 1,2
12	Chaudière-Appalaches	390 856	397 133	414 427	426 791	3,2	8,5	4,9
17	L'Islet	19 726	18 956	18 609	18 193	- 8,0	- 3,7	- 3,8
18	Montmagny	23 864	23 296	23 052	22 787	- 4,8	- 2,1	- 1,9
19	Bellechasse	33 991	33 700	35 627	37 549	- 1,7	11,1	8,8
251	Lévis	124 524	131 498	140 137	145 584	10,9	12,7	6,4
26	La Nouvelle-Beauce	31 296	31 799	35 473	37 861	3,2	21,8	10,9
27	Robert-Cliche	19 147	18 935	19 422	19 590	- 2,2	5,1	1,4
28	Les Etchemins	18 069	17 676	17 338	16 792	- 4,4	- 3,9	- 5,3
29	Beauce-Sartigan	48 837	50 095	51 505	53 097	5,1	5,6	5,1
31	Les Appalaches	44 045	43 527	43 342	42 726	- 2,4	- 0,9	- 2,4
33	Lotbinière	27 357	27 651	29 922	32 612	2,1	15,8	14,3
13	Laval	350 332	372 495	406 098	437 413	12,3	17,3	12,4
65	Laval	350 332	372 495	406 098	437 413	12,3	17,3	12,4
14	Lanaudière	396 378	433 901	476 937	507 154	18,1	18,9	10,2
52	D'Autray	39 177	40 662	41 941	42 801	7,4	6,2	3,4
60	L'Assomption	105 969	110 832	120 983	125 983	9,0	17,5	6,7
61	Joliette	55 277	58 831	64 174	68 178	12,5	17,4	10,1
62	Matawinie	44 042	49 911	50 210	52 203	25,0	1,2	6,5
63	Montcalm	39 520	43 135	48 918	54 950	17,5	25,1	19,4
64	Les Moulins	112 393	130 530	150 711	163 039	29,9	28,7	13,1

Tableau 19.1.1 (suite)

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2001-2017

Code MRC par région administrative	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ²		
	2001	2006	2011	2017 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2017 ^p
	n				pour 1 000		
15 Laurentides	472 932	518 664	566 683	609 421	18,4	17,7	12,1
72 Deux-Montagnes	84 409	89 759	98 219	102 592	12,3	18,0	7,3
73 Thérèse-De Blainville	133 461	144 977	155 543	161 442	16,5	14,1	6,2
74 Mirabel	27 992	35 342	42 607	53 345	46,4	37,3	37,3
75 La Rivière-du-Nord	92 337	102 741	116 626	132 781	21,3	25,3	21,6
76 Argenteuil	29 501	30 210	32 353	32 913	4,7	13,7	2,9
77 Les Pays-d'en-Haut	31 656	36 791	40 547	43 743	30,0	19,4	12,6
78 Les Laurentides	39 445	43 215	45 441	47 179	18,2	10,0	6,3
79 Antoine-Labelle	34 131	35 629	35 347	35 426	8,6	- 1,6	0,4
16 Montérégie	1 313 263	1 383 294	1 469 505	1 550 534	10,4	12,1	8,9
46 Brome-Missisquoi	52 741	53 099	55 985	59 657	1,4	10,6	10,6
47 La Haute-Yamaska	75 064	80 180	85 839	90 442	13,2	13,6	8,7
48 Acton	15 457	15 414	15 486	15 522	- 0,6	0,9	0,4
53 Pierre-De Saurel	50 982	50 165	51 244	51 225	- 3,2	4,3	- 0,1
54 Les Maskoutains	80 487	81 403	85 012	87 969	2,3	8,7	5,7
55 Rouville	30 555	31 743	36 079	37 294	7,6	25,6	5,5
56 Le Haut-Richelieu	102 786	109 942	115 375	118 944	13,5	9,6	5,1
57 La Vallée-du-Richelieu	98 100	107 981	117 877	126 587	19,2	17,5	11,9
58 Longueuil	379 401	388 756	403 342	426 626	4,9	7,4	9,4
59 Marguerite-D'Youville	65 368	70 676	75 124	78 866	15,6	12,2	8,1
67 Roussillon	149 413	161 170	173 856	185 719	15,1	15,1	11,0
68 Les Jardins-de-Napierville	23 279	24 421	26 496	28 596	9,6	16,3	12,7
69 Le Haut-Saint-Laurent	24 926	25 026	24 486	24 858	0,8	- 4,4	2,5
70 Beauharnois-Salaberry	60 296	61 171	62 485	65 368	2,9	4,3	7,5
71 Vaudreuil-Soulanges	104 408	122 147	140 819	152 861	31,3	28,4	13,7
17 Centre-du-Québec	222 746	225 971	236 184	245 610	2,9	8,8	6,5
32 L'Érable	24 459	23 265	23 499	23 650	- 10,0	2,0	1,1
38 Bécancour	19 429	18 926	20 241	20 613	- 5,2	13,4	3,0
39 Arthabaska	65 335	66 778	69 841	72 757	4,4	9,0	6,8
49 Drummond	89 591	93 885	99 674	105 358	9,4	12,0	9,2
50 Nicolet-Yamaska	23 932	23 117	22 929	23 232	- 6,9	- 1,6	2,2
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 394 034	6,3	9,6	7,9

^p : Donnée provisoire.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017.

2. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Les taux de la période 2011-2017 couvrent six ans, alors que l'amplitude des deux périodes précédentes est de cinq ans. Les taux d'accroissement sont toutefois annualisés, ce qui permet la comparaison du rythme de la croissance d'une période à l'autre. Les périodes sont définies en fonction des années de recensement qui balisent les estimations de population utilisées. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2017 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en mars 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations de la population (série de février 2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

19.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En plus de comparer les données de 2016 avec celles de 2012 afin de mieux cerner l'évolution récente du revenu disponible par habitant dans les 104 MRC de la province, la présente section met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supralocaux d'une même région. Ce segment du Panorama se veut un complément au [chapitre 7.2](#), dans lequel nous faisons ressortir les points saillants des données sur le revenu disponible à l'échelle des régions administratives.

Le revenu disponible croît dans la quasi-totalité des MRC

Le revenu disponible par habitant augmente entre 2012 et 2016 dans l'ensemble des MRC du Québec, à l'exception de Caniapiscou, où il diminue à un rythme annuel moyen de 0,5 %, en raison principalement de la baisse du nombre d'heures travaillées dans le secteur minier. Ce repli contraste fortement avec les augmentations enregistrées par ce territoire de la Côte-Nord au tournant des années 2010, le revenu disponible y ayant progressé, entre 2007 et 2011, de 6,7 % par an en moyenne.

Parmi les 104 MRC de la province, 62 connaissent une croissance annuelle moyenne supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. Avec une hausse annuelle moyenne de 4,6 %, la MRC des Etchemins est celle qui enregistre la croissance la plus prononcée au cours de la période 2012-2016, sous l'effet d'une augmentation vigoureuse de la rémunération des salariés, du revenu net de la propriété et des transferts en provenance des sociétés financières. Malgré une croissance soutenue au cours des dernières années, la MRC des Etchemins (25 113 \$) continue de présenter un revenu disponible par habitant inférieur à la moyenne québécoise (27 723 \$).

Notons que l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine montrent une croissance du revenu disponible supérieure à celle de la province entre 2012 et 2016. Les hausses les plus remarquables dans le Bas-Saint-Laurent sont notées dans les MRC de Témiscouata (+ 4,1 %) et des Basques (+ 3,7 %). Dans la péninsule gaspésienne, ce sont les territoires supralocaux du Rocher-Percé (+ 3,8 %) et de La Côte-de-Gaspé (+ 3,6 %) qui se démarquent par leurs fortes progressions.

Le revenu disponible par habitant connaît également une croissance soutenue dans la plupart des MRC de l'Estrie. Des augmentations marquées sont ainsi observées dans les territoires surpallocaux de Coaticook (+ 3,9 %) et du Haut-Saint-François (+ 3,9 %). Parmi les sept MRC que compte la région, seulement deux enregistrent un taux de croissance annuel moyen inférieur à celui du Québec, à savoir Sherbrooke et Les Sources. Cette dernière MRC est également celle qui affiche le revenu disponible par habitant le plus faible de la région.

Caniapiscou demeure en tête des MRC malgré le repli

En dépit d'une baisse enregistrée pour une deuxième année consécutive, la MRC de Caniapiscou, dont l'économie est axée sur l'exploitation des ressources minières, continue de présenter le revenu disponible le plus élevé, celui-ci s'établissant à 34 108 \$ par habitant. Elle est suivie de près par Les Pays-d'en-Haut (34 066 \$) dans les Laurentides et L'Île-d'Orléans (33 869 \$), située dans la région de la Capitale-Nationale. Comme l'illustre la [figure 19.2.2](#), les territoires supralocaux affichant les revenus les plus élevés se concentrent principalement dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal ainsi que dans celles dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, comme la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue.

À l'autre bout du spectre, les MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent, du sud-est de l'Estrie de même que celles situées au nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et du Nord-du-Québec font moins bonne figure et continuent d'être à la traîne.

Comme en 2015, l'Administration régionale Kativik est le territoire supralocal qui présente le revenu disponible par habitant le plus faible en 2016. Dans ce territoire nordique, la proportion de personnes en âge de travailler est nettement plus faible que dans le reste du Québec, ce qui a une incidence globale sur le niveau de revenu, puisque ce sont surtout les 15-64 ans qui gagnent des revenus de travail, principale source de revenus des particuliers. En 2016, près du tiers de la population avait moins de 15 ans. Les jeunes de cette tranche d'âge sont évidemment moins susceptibles d'avoir des revenus.

Tableau 19.2.1

Les MRC présentant les revenus disponibles par habitant les plus élevés et les plus faibles, 2016

MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.	MRC	Région administrative	Revenu disponible \$/hab.
Les plus élevés			Les plus faibles		
Caniapiscou	CNO	34 108	Administration régionale Kativik	NQC	20 957
Les Pays-d'en-Haut	LAUR	34 066	Les Sources	ESTR	22 233
L'Île-d'Orléans	CNAT	33 869	La Haute-Gaspésie	GIM	22 713
La Jacques-Cartier	CNAT	32 096	La Tuque	MAU	22 764
La Vallée-du-Richelieu	MTRG	31 980	Le Haut-Saint-Laurent	MTRG	22 944
Memphrémagog	ESTR	31 774	La Matapédia	BSL	23 021
Thérèse-De Blainville	LAUR	31 572	La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	23 398
La Côte-de-Beaupré	CNAT	30 515	Pontiac	OUT	23 412
Marguerite-d'Youville	MTRG	30 231	Le Haut-Saint-François	ESTR	23 747
Longueuil	MTRG	30 003	La Mitis	BSL	23 765

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Société d'habitation du Québec; Statistique Canada.

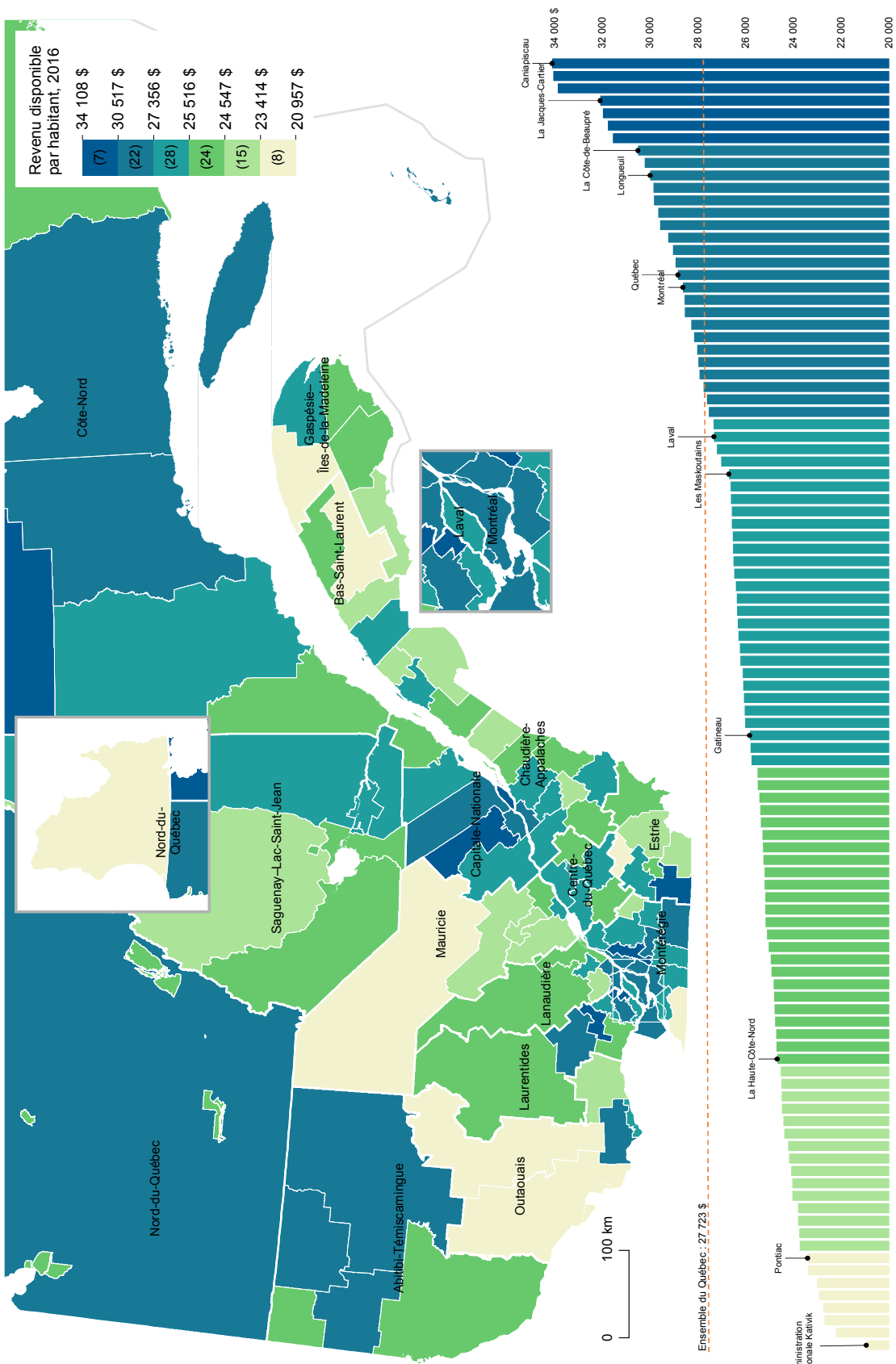
Les disparités de revenu demeurent importantes à l'intérieur de certaines régions

Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la [figure 19.2.1](#). En 2016, l'écart le plus important entre les territoires supralocaux d'une même région est observé en Estrie. Dans ce territoire, la différence est de plus de 9 500 \$ entre la MRC qui présente le revenu disponible le plus élevé, Memphrémagog, et celle affichant le revenu le plus faible, Les Sources. D'ailleurs, l'écart de revenu s'est accentué au cours des deux dernières années entre ces deux entités.

Les disparités de revenus sont aussi relativement marquées entre les territoires supralocaux de la Côte-Nord. À preuve, le revenu disponible de Caniapiscou est supérieur de plus de 9 400 \$ par habitant à celui de La Haute-Côte-Nord. Le retard historique de cette dernière MRC est attribuable, en bonne partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région nord-côtière.

Figure 19.2.2

Revenu disponible par habitant, en dollars courants, MRC du Québec, 2016



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crûs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Société d'habitation du Québec; Statistique Canada (données sur le revenu disponible).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Tableau 19.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012
		\$ / hab.					%	
01	Bas-Saint-Laurent	22 294	23 249	23 689	24 317	25 203	3,6	3,1
07	La Matapédia	20 370	21 290	21 882	21 999	23 021	4,6	3,1
08	La Matanie	22 229	22 937	23 403	24 029	24 800	3,2	2,8
09	La Mitis	21 066	21 669	22 389	22 878	23 765	3,9	3,1
10	Rimouski-Neigette	24 080	25 068	25 275	26 033	26 632	2,3	2,6
11	Les Basques	21 113	22 230	22 724	23 499	24 434	4,0	3,7
12	Rivière-du-Loup	22 949	23 938	24 306	24 938	26 252	5,3	3,4
13	Témiscouata	20 271	21 660	22 351	22 906	23 812	4,0	4,1
14	Kamouraska	21 804	22 666	23 091	23 862	24 729	3,6	3,2
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	23 626	24 351	24 717	25 055	25 915	3,4	2,3
91	Le Domaine-du-Roy	22 742	23 257	23 891	24 355	25 263	3,7	2,7
92	Maria-Chapdelaine	21 774	22 297	22 969	23 066	24 106	4,5	2,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	23 213	23 883	24 405	24 542	25 379	3,4	2,3
941	Saguenay	24 292	25 101	25 377	25 784	26 586	3,1	2,3
942	Le Fjord-du-Saguenay	23 600	24 437	24 288	24 747	25 800	4,3	2,3
03	Capitale-Nationale	26 213	27 133	27 487	28 369	28 848	1,7	2,4
15	Charlevoix-Est	22 456	23 161	23 820	24 037	24 930	3,7	2,6
16	Charlevoix	23 669	24 740	24 863	26 351	26 546	0,7	2,9
20	L'Île-d'Orléans	31 964	30 492	31 174	32 913	33 869	2,9	1,5
21	La Côte-de-Beaupré	27 221	28 647	29 020	29 878	30 515	2,1	2,9
22	La Jacques-Cartier	28 869	31 452	31 498	31 948	32 096	0,5	2,7
23	Québec	26 230	27 079	27 442	28 397	28 841	1,6	2,4
34	Portneuf	24 557	24 986	25 325	25 625	26 493	3,4	1,9
04	Mauricie	22 682	23 367	23 758	24 340	25 151	3,3	2,6
35	Mékinac	21 534	22 349	22 730	23 034	24 051	4,4	2,8
36	Shawinigan	21 947	22 596	22 887	23 255	24 050	3,4	2,3
371	Trois-Rivières	23 405	24 158	24 611	25 275	26 114	3,3	2,8
372	Les Chenaux	23 143	23 289	23 702	23 928	24 961	4,3	1,9
51	Maskinongé	22 083	22 815	23 067	23 862	24 514	2,7	2,6
90	La Tuque	20 627	21 220	21 626	22 289	22 764	2,1	2,5
05	Estrie	23 499	24 186	24 587	25 231	26 105	3,5	2,7
30	Le Granit	21 747	22 349	23 202	23 793	24 783	4,2	3,3
40	Les Sources	20 574	20 994	21 559	22 197	22 233	0,2	2,0
41	Le Haut-Saint-François	20 389	21 327	22 410	22 860	23 747	3,9	3,9
42	Le Val-Saint-François	23 951	24 425	25 180	26 000	26 589	2,3	2,6
43	Sherbrooke	23 156	23 834	24 006	24 630	25 288	2,7	2,2
44	Coaticook	21 025	22 159	23 283	23 460	24 497	4,4	3,9
45	Memphrémagog	28 383	28 998	29 062	29 915	31 774	6,2	2,9
06	Montréal	25 931	26 092	26 985	28 122	28 631	1,8	2,5
66	Montréal	25 931	26 092	26 985	28 122	28 631	1,8	2,5
07	Outaouais	24 316	25 017	25 108	25 712	26 030	1,2	1,7
80	Papineau	22 044	22 716	22 974	23 544	24 495	4,0	2,7
81	Gatineau	24 396	25 093	25 091	25 517	25 837	1,3	1,4
82	Les Collines-de-l'Outaouais	27 792	28 469	28 500	30 166	29 665	- 1,7	1,6
83	La Vallée-de-la-Gatineau	20 793	21 443	22 046	22 405	23 398	4,4	3,0
84	Pontiac	20 016	20 824	21 745	22 442	23 412	4,3	4,0

Tableau 19.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012
		\$/hab.					%	
08	Abitibi-Témiscamingue	25 859	26 439	26 785	27 040	28 114	4,0	2,1
85	Témiscamingue	23 269	23 759	24 226	24 546	25 219	2,7	2,0
86	Rouyn-Noranda	26 861	27 585	27 732	27 918	29 048	4,0	2,0
87	Abitibi-Ouest	23 463	24 297	24 602	24 751	25 514	3,1	2,1
88	Abitibi	25 741	26 740	27 055	27 377	28 559	4,3	2,6
89	La Vallée-de-l'Or	27 103	27 206	27 716	28 016	29 255	4,4	1,9
09	Côte-Nord	26 488	26 823	27 339	27 068	27 417	1,3	0,9
95	La Haute-Côte-Nord	22 744	23 101	23 687	23 680	24 685	4,2	2,1
96	Manicouagan	25 403	25 468	25 490	25 835	26 420	2,3	1,0
971	Sept-Rivières	28 126	28 660	29 494	28 541	28 565	0,1	0,4
972	Caniapiscau	34 786	34 552	35 772	34 985	34 108	-2,5	-0,5
981	Minganie	27 696	28 345	28 586	28 199	28 170	-0,1	0,4
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	21 599	22 124	23 073	23 944	25 191	5,2	3,9
10	Nord-du-Québec	22 573	23 406	23 982	24 401	25 179	3,2	2,8
991	Jamésie	27 641	28 411	28 731	28 898	29 846	3,3	1,9
992	Administration régionale Kativik	18 094	19 172	19 751	20 093	20 957	4,3	3,7
993	Eeyou Istchee ²	21 578	22 363	23 246	24 028	24 723	2,9	3,5
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22 306	23 021	23 537	24 127	25 345	5,0	3,2
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	24 190	24 859	25 683	26 603	27 551	3,6	3,3
02	Le Rocher-Percé	21 717	22 299	22 901	23 814	25 185	5,8	3,8
03	La Côte-de-Gaspé	23 059	24 046	24 356	25 128	26 534	5,6	3,6
04	La Haute-Gaspésie	19 976	20 621	21 256	21 529	22 713	5,5	3,3
05	Bonaventure	22 742	23 569	23 837	24 084	25 508	5,9	2,9
06	Avignon	21 860	22 384	22 986	23 376	24 194	3,5	2,6
12	Chaudière-Appalaches	24 129	24 817	25 489	26 410	26 865	1,7	2,7
17	L'Islet	21 084	21 971	22 897	23 457	24 393	4,0	3,7
18	Montmagny	22 030	23 016	23 707	23 946	25 301	5,7	3,5
19	Bellechasse	23 242	24 450	24 614	25 139	26 384	5,0	3,2
251	Lévis	26 543	27 308	27 803	28 888	28 941	0,2	2,2
26	La Nouvelle-Beauce	23 888	24 252	24 638	25 406	26 370	3,8	2,5
27	Robert-Cliche	22 617	22 466	23 065	24 015	24 545	2,2	2,1
28	Les Etchemins	20 949	22 123	23 225	24 222	25 113	3,7	4,6
29	Beauce-Sartigan	24 390	24 268	25 889	27 455	26 640	-3,0	2,2
31	Les Appalaches	21 710	22 856	23 398	24 070	25 214	4,8	3,8
33	Lotbinière	23 474	24 149	24 735	25 383	26 055	2,6	2,6
13	Laval	25 013	25 613	26 057	26 593	27 334	2,8	2,2
65	Laval	25 013	25 613	26 057	26 593	27 334	2,8	2,2
14	Lanaudière	24 314	25 006	25 376	25 815	26 884	4,1	2,5
52	D'Auray	22 698	23 385	23 769	24 271	25 393	4,6	2,8
60	L'Assomption	26 145	26 611	27 041	27 150	28 289	4,2	2,0
61	Joliette	23 371	24 080	24 338	25 177	26 342	4,6	3,0
62	Matawinie	22 724	23 496	24 037	24 396	25 431	4,2	2,9
63	Montcalm	21 291	22 376	22 685	23 022	24 231	5,3	3,3
64	Les Moulins	25 201	25 912	26 251	26 837	27 769	3,5	2,5

Tableau 19.2.2 (suite)

Revenu disponible par habitant, MRC¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Variation 2016/2015	TCAM 2016/2012
		\$ / hab.					%	
15	Laurentides	25 804	26 291	26 663	27 421	28 505	4,0	2,5
72	Deux-Montagnes	24 499	25 133	25 466	26 017	27 030	3,9	2,5
73	Thérèse-De Blainville	28 907	28 893	29 715	30 536	31 572	3,4	2,2
74	Mirabel	24 786	25 761	25 912	26 590	27 937	5,1	3,0
75	La Rivière-du-Nord	23 737	24 642	24 661	25 367	26 306	3,7	2,6
76	Argenteuil	22 241	22 905	23 376	23 587	25 043	6,2	3,0
77	Les Pays-d'en-Haut	31 204	31 276	31 215	32 132	34 066	6,0	2,2
78	Les Laurentides	25 270	25 573	25 895	27 636	28 044	1,5	2,6
79	Antoine-Labelle	21 617	22 522	23 069	23 596	24 815	5,2	3,5
16	Montérégie	26 120	26 641	27 158	27 827	28 738	3,3	2,4
46	Brome-Missisquoi	26 371	27 162	27 667	28 535	29 588	3,7	2,9
47	La Haute-Yamaska	23 396	24 336	24 641	25 170	26 516	5,3	3,2
48	Acton	21 316	22 168	22 902	22 890	23 814	4,0	2,8
53	Pierre-De Saurel	23 944	24 705	24 909	25 468	26 233	3,0	2,3
54	Les Maskoutains	24 185	24 758	25 400	25 923	26 709	3,0	2,5
55	Rouville	24 572	25 576	25 868	26 390	27 627	4,7	3,0
56	Le Haut-Richelieu	24 677	25 400	25 733	26 516	27 354	3,2	2,6
57	La Vallée-du-Richelieu	29 197	29 761	30 269	31 280	31 980	2,2	2,3
58	Longueuil	27 675	28 009	28 551	29 214	30 003	2,7	2,0
59	Marguerite-D'Youville	27 771	28 147	28 785	29 327	30 231	3,1	2,1
67	Roussillon	25 263	25 801	26 469	27 008	27 991	3,6	2,6
68	Les Jardins-de-Napierville	23 906	24 686	25 130	26 300	27 214	3,5	3,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	20 683	20 899	21 504	22 475	22 944	2,1	2,6
70	Beauharnois-Salaberry	23 566	24 226	24 571	25 023	26 127	4,4	2,6
71	Vaudreuil-Soulanges	27 326	27 507	28 098	28 790	29 873	3,8	2,3
17	Centre-du-Québec	22 864	23 491	23 776	24 611	25 475	3,5	2,7
32	L'Érable	21 129	21 982	22 875	23 669	24 841	5,0	4,1
38	Bécancour	23 713	24 061	24 399	24 728	26 033	5,3	2,4
39	Arthabaska	23 270	23 979	23 972	24 609	25 758	4,7	2,6
49	Drummond	22 862	23 414	23 655	24 772	25 177	1,6	2,4
50	Nicolet-Yamaska	22 648	23 364	24 069	24 759	26 085	5,4	3,6
Ensemble du Québec		25 153	25 690	26 225	26 991	27 723	2,7	2,5

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

19.3 Taux de travailleurs dans les MRC

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

À la différence du chapitre 8 de ce *Panorama des régions*, qui dresse un portrait du marché du travail à l'échelle des régions administratives, la présente section jette un regard plus détaillé, soit à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Pour ce faire, le taux de travailleurs chez les 25 à 64 ans est un indicateur élaboré par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec. Cet indicateur correspond au rapport entre le nombre de travailleurs, soit les personnes ayant déclaré des revenus d'emploi ou d'entreprise, et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Pour des explications détaillées sur la méthodologie, veuillez consulter l'édition de juin 2018 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8 et 11-12).

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2016 et de son évolution par rapport à 2012. Il est important de souligner que les données de 2016 sont provisoires et feront l'objet d'une révision lors de la prochaine édition. Les résultats des années antérieures ayant été révisés, ils peuvent différer de ceux présentés dans les éditions précédentes du *Panorama des régions*. L'analyse vise à mesurer l'évolution de la situation du marché du travail dans les MRC en faisant ressortir les principales différences qui se dégagent entre elles. De plus, l'analyse se penchera sur les disparités entre les hommes et les femmes au regard du taux de travailleurs.

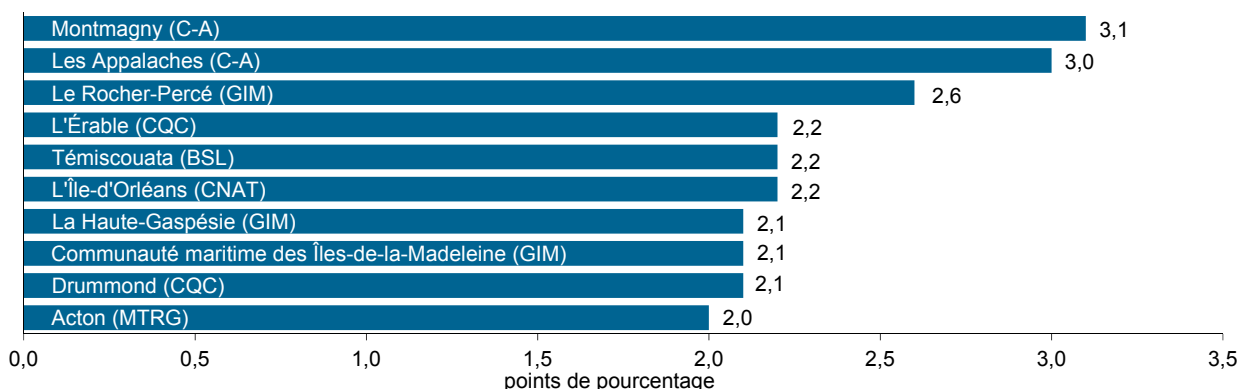
Bilan positif dans la plupart des MRC

Dans l'ensemble du Québec, selon les données provisoires de 2016, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans atteint 76,0 %, son plus haut niveau depuis 2002, année de départ de cette série de données. L'augmentation par rapport à 2015 a été de 0,3 point de pourcentage, une hausse plus forte que celle des deux années précédentes. Entre 2012 et 2016, le taux de travailleurs s'est accru de 0,9 point.

Cette progression se reflète dans la grande majorité des MRC du Québec, mais de façon très variable d'un territoire à l'autre. Dans neuf MRC, le taux de travailleurs a bondi de plus de 2,0 points de pourcentage. Parmi les territoires qui enregistrent les hausses les plus marquées, plusieurs font partie de régions aux prises avec une croissance démographique faible ou négative ou un vieillissement rapide de leur population. Ils se trouvent en majorité en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (Le Rocher-Percé, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, La Haute-Gaspésie), dans le Bas-Saint-Laurent (Témiscouata), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine) et en Mauricie (Maskinongé). Les hausses du taux de travailleurs dans ces MRC s'expliquent par le fait que la population de 25 à 64 ans diminue plus rapidement que le nombre de travailleurs. En revanche, la croissance notable du taux dans L'Érable (+ 2,2 points) et Drummond (+ 2,1 points), deux MRC du Centre-du-Québec, est attribuable à une hausse du nombre de travailleurs et non à un déclin démographique. Il en va de même pour Bellechasse, dans la Chaudière-Appalaches, et pour Montréal (+ 1,9 et + 1,7 point, respectivement).

Figure 19.3.1

Les MRC affichant les plus fortes croissances du taux de travailleurs de 25 à 64 ans, 2012-2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

À l'inverse, le taux de travailleurs s'est replié dans une vingtaine de MRC entre 2012 et 2016. Les territoires qui accusent les plus fortes décroissances font partie des régions de la Côte-Nord (Manicouagan, Minganie, Sept-Rivières, Caniapiscau), du Nord-du-Québec (Eeyou Istchee, Administration régionale Kativik), de l'Outaouais (Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau), des Laurentides (Argenteuil), de l'Abitibi-Témiscamingue (Témiscamingue), de Lanaudière (L'Assomption) et de la Montérégie (Vaudreuil-Soulanges). Il est à noter que certaines de ces MRC présentent des taux de travailleurs parmi les plus élevés de l'ensemble des MRC québécoises. C'est le cas de l'Administration régionale Kativik (83,1 %) et de Vaudreuil-Soulanges (81,0 %), deux territoires qui se distinguent par une croissance plus rapide du nombre de déclarants de 25 à 64 ans que du nombre de travailleurs de ce groupe d'âge. Par contre, le repli noté dans la plupart des autres MRC ayant connu une diminution est attribuable à une baisse du nombre de travailleurs.

Plusieurs MRC en périphérie de Montréal et de Québec en tête du classement

En 2016, les taux de travailleurs les plus élevés sont majoritairement enregistrés dans des régions situées en périphérie des grands centres urbains. Plus précisément, parmi les 13 MRC où les taux dépassent 80,0 %, 4 appartiennent à la Montérégie (Marguerite-D'Youville, La Vallée-du-Richelieu, Vaudreuil-Soulanges et Roussillon), 3 se trouvent dans la couronne nord de Montréal (Mirabel, Les Moulins et Thérèse-De Blainville), 4 dans la périphérie de Québec (La Jacques-Cartier, qui affiche le plus haut taux au Québec, La Nouvelle-Beauce, Lévis et Bellechasse). À cet égard, la [figure 19.3.2](#) montre des similitudes entre la Montérégie et la Chaudière-Appalaches; dans les MRC les plus proches des deux centres urbains que sont Montréal et Québec, les taux de travailleurs sont parmi les plus élevés. Les MRC de Caniapiscau et de l'Administration régionale Kativik font figure d'exception en étant les seules des régions éloignées des grands centres à présenter un taux de travailleurs supérieur à 80 %.

Tableau 19.3.1

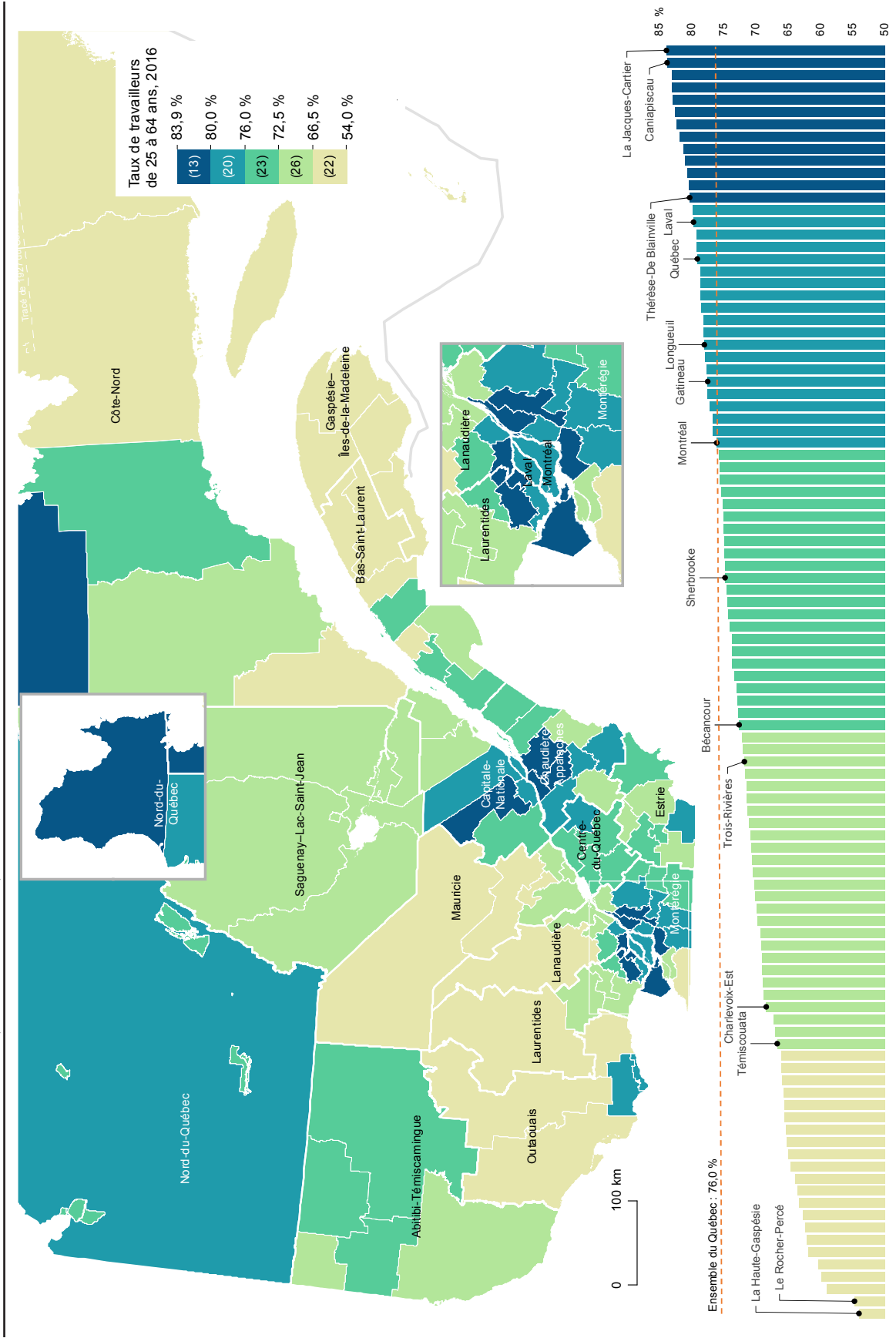
Les MRC ayant les plus hauts et les plus bas taux de travailleurs de 25 à 64 ans, 2016

MRC	Région administrative	Taux de travailleurs %	MRC	Région administrative	Taux de travailleurs %
Les plus hauts			Les plus bas		
La Jacques-Cartier	CNAT	83,9	La Haute-Gaspésie	GIM	54,0
Caniapiscau	CNO	83,8	Le Rocher-Percé	GIM	54,7
Administration régionale Kativik	NQC	83,1	Le Golfe-du-Saint-Laurent	CNO	59,0
Mirabel	LAUR	83,0	La Vallée-de-la-Gatineau	OUT	59,9
Marguerite-D'Youville	MTRG	82,9	Avignon	GIM	60,3
La Vallée-du-Richelieu	MTRG	82,6	Pontiac	OUT	61,9
La Nouvelle-Beauce	C-A	82,3	Antoine-Labelle	LAUR	62,2
Lévis	C-A	81,9	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	GIM	62,4
Les Moulins	LND	81,3	Bonaventure	GIM	62,7
Vaudreuil-Soulanges	MTRG	81,0	Matawinie	LND	63,3

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 19.3.2

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2016



Faibles taux dans les régions éloignées des grands centres

Des 11 régions administratives où le taux de travailleurs est inférieur à 76 %, cinq sont éloignées des grandes agglomérations urbaines : la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue. Dans plusieurs MRC de ces régions, les taux de travailleurs sont nettement plus faibles que le taux québécois. Ainsi, au classement des 10 MRC ayant le taux de travailleurs le plus bas, on retrouve cinq des six MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. De surcroît, les deux plus faibles taux sont relevés dans deux MRC de la péninsule gaspésienne : La Haute-Gaspésie (54,0 %) et Le Rocher-Percé (54,7 %).

On constate par ailleurs que dans trois des six MRC de la Mauricie, moins de deux particuliers de 25 à 64 ans sur trois ont travaillé en 2016 : Shawinigan (63,6 %), Mékinac (65,2 %) et La Tuque (66,1 %). Les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, soit Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Antoine-Labelle et Matawinie, présentent également des taux de travailleurs parmi les plus bas de toutes les MRC du Québec.

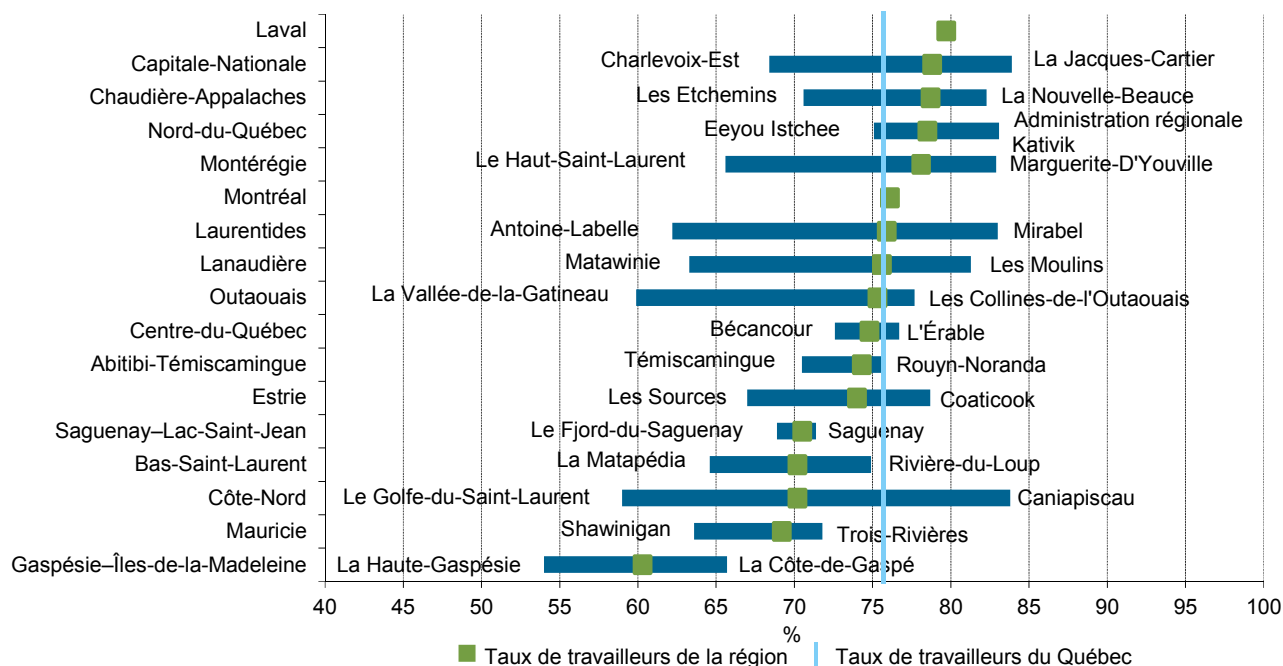
Persistance des disparités infrarégionales

Au chapitre des disparités entre les territoires supralocaux d'une même région, la Côte-Nord se maintient comme la région montrant le plus grand contraste entre la MRC ayant le plus haut taux de travailleurs et celle qui affiche le plus faible taux. Un écart de 24,8 points de pourcentage sépare Caniapiscou (83,8 %) du Golfe-du-Saint-Laurent (59,0 %). Toutefois, cet écart tend à s'amincir au fil des années puisqu'en 2012, il atteignait 27,4 points (en 2005, il culminait même à 32,3 points). Des disparités sont également persistantes entre les MRC des Laurentides, où l'écart entre les extrêmes évolue aussi à la baisse par rapport à 2012, passant de 22,0 à 20,8 points.

En revanche, certaines régions ressortent par leur relative homogénéité, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Centre-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue. Dans ces régions, l'écart ne dépasse pas les 6 points entre la MRC affichant le taux de travailleurs le plus élevé et celle où il est le plus bas.

Figure 19.3.3

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

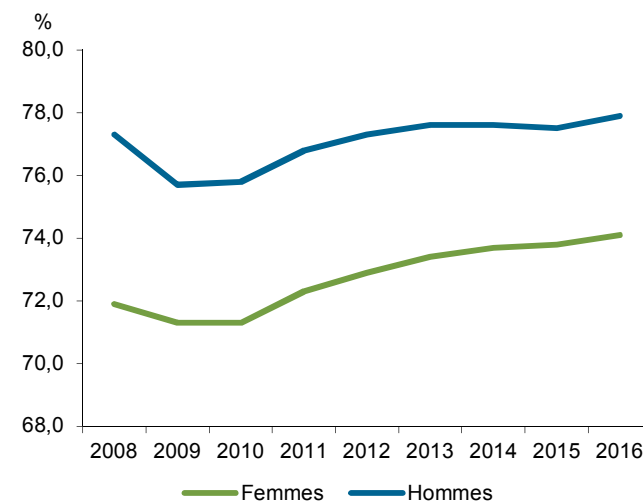
Les écarts entre les hommes et les femmes tendent à s'estomper

Au Québec, en 2016, le taux de travailleurs de sexe féminin a augmenté de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2012 et atteint 74,1 %. Chez les hommes, la croissance est plus modeste, soit de 0,6 point, et le taux s'établit à 77,9 %. Dans les deux cas, il s'agit de sommet historique. Comparativement à 2012, alors qu'il était de 4,4 points, l'écart entre le taux de travailleurs masculins et celui de travailleurs féminins s'est graduellement rétréci (figure 19.3.4).

Entre 2012 et 2016, à l'échelle des territoires supralocaux, le taux de travailleurs s'est accru chez les femmes dans 90 MRC sur 104, alors que chez les hommes, il a progressé dans 57 MRC. La plus forte croissance chez les femmes est enregistrée dans Le Fjord-du-Saguenay (+ 3,8 points) et, chez les hommes, dans Les Appalaches (+ 2,9 points). À l'inverse, le taux a reculé chez les femmes dans 14 MRC, principalement dans Eeyou Istchee (– 3,8 points), et chez les hommes dans 44 MRC, les plus fortes baisses de ce côté étant survenues dans des territoires nord-côtiers. Dans l'ensemble, on peut donc remarquer que le taux de travailleurs évolue plus positivement chez les femmes que chez les hommes.

Figure 19.3.4

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon le sexe, Québec, 2008 à 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Le plus haut taux de travailleuses est enregistré dans l'Administration régionale Kativik (84,2 %), suivie de La Jacques-Cartier (83,4 %) et de Mirabel (81,8 %). Chez les travailleurs de sexe masculin, le taux le plus élevé est noté dans Caniapiscau (89,3 %). De fait, ce dernier territoire ressort comme celui qui affiche la plus grande disparité entre les hommes et les femmes, soit un écart de 12 points de pourcentage. Cet écart est toutefois moindre qu'en 2012, alors qu'il atteignait 13,7 points. De même, la disparité entre les sexes s'est amincie dans 86 des 91 MRC où le taux de travailleurs masculins dépasse celui des femmes. C'est particulièrement le cas dans Manicouagan, où le taux recule plus rapidement chez les hommes que chez les femmes.

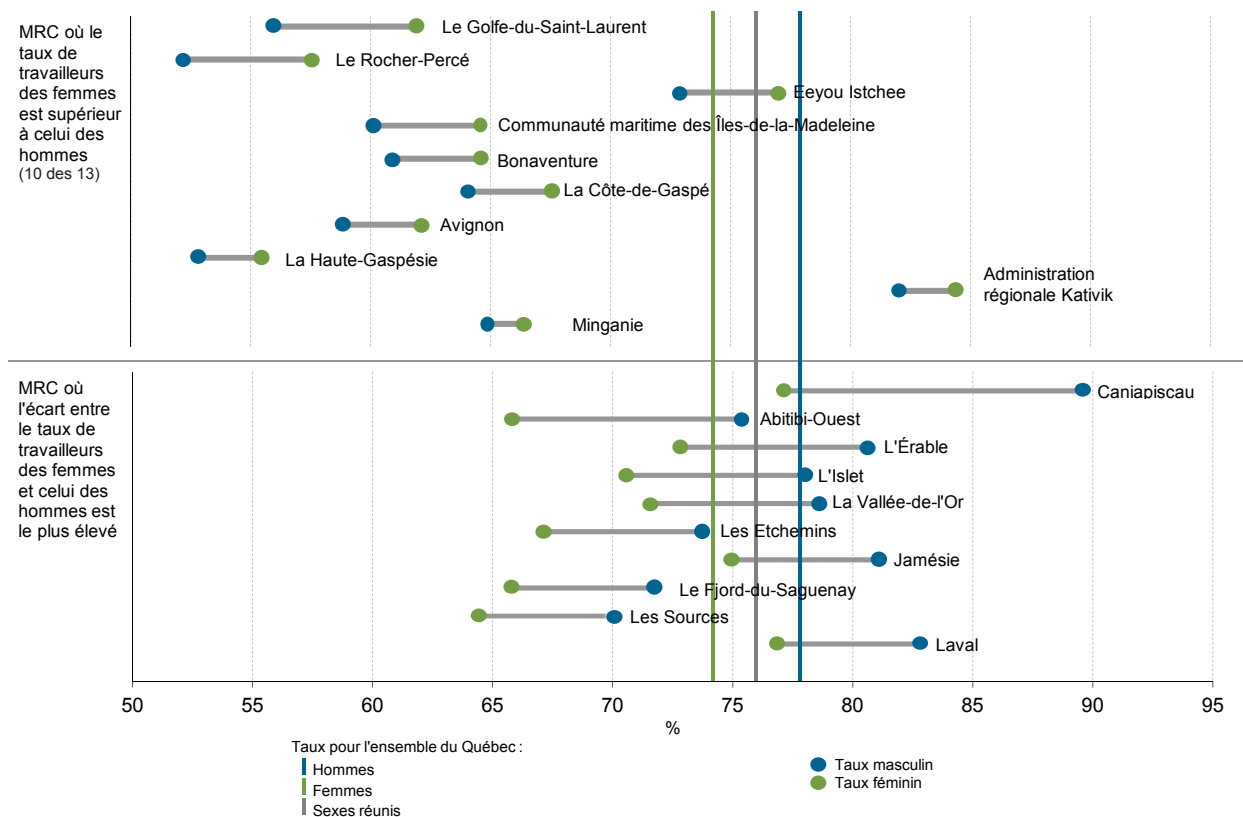
Dans 13 MRC, majoritairement situées dans des régions éloignées des grands centres urbains, le taux de travailleurs féminins dépasse celui des hommes (figure 19.3.5). Dans les MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, cette situation, liée à l'évolution de la structure économique, résulte de la perte de vitesse du secteur des biens, associé à l'emploi à prédominance masculine comme la construction, la foresterie, l'industrie minière¹. Parallèlement, l'industrie tertiaire, et plus spécifiquement les secteurs d'emploi à prédominance féminine comme les services de santé², est en progression dans ces régions. Des taux de travailleurs plus élevés chez les femmes que chez les hommes sont également constatés dans les MRC de La Tuque et de Shawinigan. Ces deux territoires supralocaux appartiennent à la Mauricie, une région caractérisée par un vieillissement accéléré de la population et une structure économique marquée par un déclin du secteur des biens au profit du secteur des services³. Soulignons enfin que, parmi les MRC où le taux de travailleurs féminins dépasse celui des hommes, les plus grandes différences sont observées dans Le Golfe-du-Saint-Laurent et Le Rocher-Percé.

1. Voir le tableau 7.1.3, dans le chapitre « [Comptes économiques](#) ».

2. Pour des explications sur les prédominances féminine et masculine dans l'emploi, voir MONGEAU, Nathalie (2017).

3. Pour les tendances régionales en matière d'emploi selon le grand secteur d'activité, voir le chapitre « [Marché du travail](#) ».

Figure 19.3.5

Écarts entre les taux de travailleurs de 25 à 64 ans masculins et féminins pour certaines MRC, 2016

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Références

CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc, et Julie RABEMANANJARA (2016). « [Portrait de la situation des Québécoises sur le marché du travail au cours des 35 dernières années](#) », *Cap sur le travail et la rémunération*, n° 2, mars, Institut de la statistique du Québec, 14 p.

LADOUCEUR, Stéphane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2018). *Bulletin Flash : Évolution du marché du travail dans les MRC*, juin 2018, Institut de la statistique du Québec, 18 p.

MONGEAU, Nathalie (2017). « [Dans les entreprises québécoises de 200 employés et plus, les femmes occupant des professions exigeant une formation universitaire, collégiale et secondaire sont en moyenne moins bien rémunérées que les hommes](#) », *Cap sur le travail et la rémunération*, n° 5, mars, Institut de la statistique du Québec, 8 p.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées par MRC sur le nombre et le taux de travailleurs, les travailleurs autonomes et les employés ainsi que sur le revenu d'emploi sont disponibles sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 19.3.2

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%					points de %	
01	Bas-Saint-Laurent	68,7	69,4	69,8	69,9	70,2	0,3	1,5
07	La Matapédia	63,0	63,7	64,5	64,6	64,6	0,0	1,6
	Hommes	63,6	64,9	65,0	65,2	65,4	0,2	1,8
	Femmes	62,4	62,4	64,0	63,9	63,8	- 0,1	1,4
08	La Matanie	64,3	64,5	65,1	65,2	65,3	0,1	1,0
	Hommes	66,2	65,9	66,0	66,2	66,2	0,0	0,0
	Femmes	62,3	63,2	64,2	64,2	64,4	0,2	2,1
09	La Mitis	64,8	65,7	66,2	65,8	66,1	0,3	1,3
	Hommes	66,0	66,8	66,9	66,1	66,3	0,2	0,3
	Femmes	63,5	64,5	65,4	65,4	65,8	0,4	2,3
10	Rimouski-Neigette	72,2	72,6	72,8	72,6	72,9	0,3	0,7
	Hommes	73,3	73,4	73,6	73,4	73,9	0,5	0,6
	Femmes	71,0	71,8	72,0	71,9	71,9	0,0	0,9
11	Les Basques	64,5	65,3	66,2	66,1	65,9	- 0,2	1,4
	Hommes	66,0	67,2	67,0	67,4	67,7	0,3	1,7
	Femmes	63,0	63,3	65,4	64,8	64,0	- 0,8	1,0
12	Rivière-du-Loup	73,0	73,5	73,8	74,4	74,9	0,5	1,9
	Hommes	76,0	76,0	76,2	76,7	77,2	0,5	1,2
	Femmes	70,0	70,9	71,4	72,1	72,6	0,5	2,6
13	Témiscouata	64,5	65,8	66,8	66,6	66,7	0,1	2,2
	Hommes	65,3	66,4	67,4	67,8	67,7	- 0,1	2,4
	Femmes	63,6	65,2	66,1	65,4	65,7	0,3	2,1
14	Kamouraska	71,1	72,2	72,0	72,7	73,0	0,3	1,9
	Hommes	74,4	75,3	74,1	75,1	74,7	- 0,4	0,3
	Femmes	67,7	69,1	69,8	70,2	71,2	1,0	3,5
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	69,9	70,2	70,3	69,9	70,5	0,6	0,6
91	Le Domaine-du-Roy	67,3	68,7	69,2	68,7	69,3	0,6	2,0
	Hommes	69,3	70,6	71,1	69,9	70,4	0,5	1,1
	Femmes	65,1	66,6	67,1	67,3	68,2	0,9	3,1
92	Maria-Chapdelaine	67,0	68,1	68,8	68,8	69,0	0,2	2,0
	Hommes	69,5	70,5	70,5	70,2	70,8	0,6	1,3
	Femmes	64,2	65,5	66,9	67,3	67,1	- 0,2	2,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	69,6	69,8	70,1	69,8	70,1	0,3	0,5
	Hommes	73,1	72,9	72,4	72,0	72,3	0,3	- 0,8
	Femmes	65,8	66,4	67,6	67,4	67,7	0,3	1,9
941	Saguenay	71,4	71,4	71,2	70,7	71,4	0,7	0,0
	Hommes	75,1	74,3	73,6	72,8	73,7	0,9	- 1,4
	Femmes	67,6	68,3	68,7	68,6	69,1	0,5	1,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	67,6	68,0	68,4	68,2	68,9	0,7	1,3
	Hommes	72,5	72,3	71,8	70,7	71,6	0,9	- 0,9
	Femmes	62,1	63,1	64,5	65,4	65,9	0,5	3,8

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%					points de %	
03	Capitale-Nationale	77,4	77,9	78,1	78,3	78,8	0,5	1,4
15	Charlevoix-Est	67,3	68,5	68,8	68,1	68,4	0,3	1,1
	Hommes	69,8	70,6	70,5	69,6	70,1	0,5	0,3
	Femmes	64,8	66,4	67,0	66,6	66,6	0,0	1,8
16	Charlevoix	70,3	71,3	71,4	71,0	71,5	0,5	1,2
	Hommes	71,6	72,1	71,9	71,3	72,0	0,7	0,4
	Femmes	68,8	70,5	70,8	70,8	71,0	0,2	2,2
20	L'Île-d'Orléans	75,9	76,6	76,6	77,7	78,1	0,4	2,2
	Hommes	78,3	78,3	79,2	80,7	80,6	- 0,1	2,3
	Femmes	73,6	74,9	74,1	74,7	75,6	0,9	2,0
21	La Côte-de-Beaupré	76,9	78,0	78,1	78,0	77,9	- 0,1	1,0
	Hommes	78,2	78,9	78,6	78,1	78,1	0,0	- 0,1
	Femmes	75,7	77,0	77,6	77,8	77,6	- 0,2	1,9
22	La Jacques-Cartier	83,6	84,0	84,1	83,9	83,9	0,0	0,3
	Hommes	84,6	84,8	84,5	84,3	84,4	0,1	- 0,2
	Femmes	82,5	83,2	83,8	83,4	83,4	0,0	0,9
23	Québec	77,8	78,2	78,4	78,6	79,1	0,5	1,3
	Hommes	79,4	79,8	79,9	79,9	80,4	0,5	1,0
	Femmes	76,1	76,6	76,9	77,2	77,8	0,6	1,7
34	Portneuf	74,0	74,9	75,2	75,5	75,6	0,1	1,6
	Hommes	76,0	76,9	76,9	77,2	77,4	0,2	1,4
	Femmes	71,7	72,7	73,4	73,7	73,8	0,1	2,1
04	Mauricie	67,6	67,9	68,6	68,6	69,2	0,6	1,6
35	Mékinac	64,0	64,8	66,0	65,3	65,2	- 0,1	1,2
	Hommes	66,5	67,1	67,9	66,3	66,4	0,1	- 0,1
	Femmes	61,2	62,3	64,1	64,3	64,0	- 0,3	2,8
36	Shawinigan	62,5	62,6	63,4	62,8	63,6	0,8	1,1
	Hommes	64,2	63,6	64,1	63,0	63,5	0,5	- 0,7
	Femmes	60,7	61,6	62,8	62,5	63,7	1,2	3,0
371	Trois-Rivières	70,0	70,3	71,0	71,2	71,8	0,6	1,8
	Hommes	72,0	72,1	72,5	72,5	73,2	0,7	1,2
	Femmes	68,0	68,5	69,4	69,9	70,4	0,5	2,4
372	Les Chénoux	69,8	70,3	70,5	70,4	70,7	0,3	0,9
	Hommes	71,6	72,0	71,9	71,2	71,7	0,5	0,1
	Femmes	67,7	68,5	69,0	69,5	69,7	0,2	2,0
51	Maskinongé	67,6	67,9	68,7	68,9	69,2	0,3	1,6
	Hommes	69,3	69,6	70,6	70,3	70,5	0,2	1,2
	Femmes	65,8	66,1	66,7	67,4	67,9	0,5	2,1
90	La Tuque	65,0	64,8	64,4	64,6	66,1	1,5	1,1
	Hommes	65,9	65,4	63,9	64,2	65,6	1,4	- 0,3
	Femmes	64,1	64,3	64,8	65,0	66,6	1,6	2,5

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%				points de %		
05	Estrie	72,9	73,6	73,9	73,8	74,0	0,2	1,1
30	Le Granit	72,4	73,0	73,4	73,4	73,4	0,0	1,0
	Hommes	74,9	75,8	75,8	75,3	75,3	0,0	0,4
	Femmes	69,6	70,0	70,9	71,3	71,2	- 0,1	1,6
40	Les Sources	65,8	66,6	67,4	67,0	67,0	0,0	1,2
	Hommes	68,9	69,8	70,7	69,5	69,7	0,2	0,8
	Femmes	62,6	63,2	63,9	64,5	64,2	- 0,3	1,6
41	Le Haut-Saint-François	70,0	71,2	71,7	71,4	71,7	0,3	1,7
	Hommes	71,4	72,8	72,6	71,9	72,4	0,5	1,0
	Femmes	68,4	69,4	70,7	70,9	70,9	0,0	2,5
42	Le Val-Saint-François	74,9	75,8	76,5	75,9	75,0	- 0,9	0,1
	Hommes	77,0	77,6	77,6	77,0	76,2	- 0,8	- 0,8
	Femmes	72,7	73,9	75,3	74,8	73,8	- 1,0	1,1
43	Sherbrooke	73,9	74,4	74,4	74,3	74,8	0,5	0,9
	Hommes	75,3	75,7	75,5	75,3	75,8	0,5	0,5
	Femmes	72,5	73,2	73,3	73,3	73,9	0,6	1,4
44	Coaticook	77,4	78,3	79,2	79,1	78,7	- 0,4	1,3
	Hommes	79,3	80,6	81,0	80,5	80,2	- 0,3	0,9
	Femmes	75,4	76,0	77,3	77,8	77,1	- 0,7	1,7
45	Memphrémagog	70,5	71,4	71,9	72,3	72,0	- 0,3	1,5
	Hommes	72,0	72,8	73,2	73,8	73,2	- 0,6	1,2
	Femmes	68,9	70,1	70,6	70,7	70,8	0,1	1,9
06	Montréal	74,4	74,9	75,0	75,5	76,1	0,6	1,7
66	Montréal	74,4	74,9	75,0	75,5	76,1	0,6	1,7
	Hommes	76,9	77,4	77,6	78,0	78,7	0,7	1,8
	Femmes	71,8	72,3	72,4	73,0	73,5	0,5	1,7
07	Outaouais	76,0	75,8	75,7	75,3	75,3	0,0	- 0,7
80	Papineau	65,1	66,1	66,1	65,5	65,0	- 0,5	- 0,1
	Hommes	67,4	68,1	67,7	66,6	65,6	- 1,0	- 1,8
	Femmes	62,7	64,1	64,5	64,4	64,4	0,0	1,7
81	Gatineau	78,2	77,8	77,6	77,3	77,5	0,2	- 0,7
	Hommes	79,6	79,4	79,1	78,7	79,0	0,3	- 0,6
	Femmes	76,8	76,3	76,2	75,9	76,0	0,1	- 0,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	79,7	79,3	79,1	78,5	77,7	- 0,8	- 2,0
	Hommes	79,8	79,5	78,9	78,6	77,8	- 0,8	- 2,0
	Femmes	79,5	79,0	79,2	78,4	77,6	- 0,8	- 1,9
83	La Vallée-de-la-Gatineau	59,9	60,7	61,4	60,4	59,9	- 0,5	0,0
	Hommes	61,0	61,3	62,1	60,8	60,3	- 0,5	- 0,7
	Femmes	58,8	60,0	60,6	59,9	59,5	- 0,4	0,7
84	Pontiac	61,5	62,2	62,7	62,2	61,9	- 0,3	0,4
	Hommes	62,2	63,0	63,3	62,6	62,3	- 0,3	0,1
	Femmes	60,8	61,5	62,1	61,7	61,6	- 0,1	0,8

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%				points de %		
08	Abitibi-Témiscamingue	74,0	74,3	74,2	73,9	74,3	0,4	0,3
85	Témiscamingue	71,2	71,5	71,4	70,9	70,5	- 0,4	- 0,7
	Hommes	73,6	73,5	73,0	73,0	72,4	- 0,6	- 1,2
	Femmes	68,7	69,3	69,7	68,7	68,5	- 0,2	- 0,2
86	Rouyn-Noranda	75,9	75,9	75,7	75,5	75,8	0,3	- 0,1
	Hommes	79,1	78,6	78,1	78,1	78,2	0,1	- 0,9
	Femmes	72,6	73,2	73,2	72,7	73,1	0,4	0,5
87	Abitibi-Ouest	69,9	70,7	70,5	70,3	70,8	0,5	0,9
	Hommes	74,3	75,1	74,2	74,0	75,1	1,1	0,8
	Femmes	65,1	66,0	66,4	66,3	66,1	- 0,2	1,0
88	Abitibi	74,4	75,2	75,1	74,9	75,7	0,8	1,3
	Hommes	77,0	77,8	77,4	77,0	78,1	1,1	1,1
	Femmes	71,7	72,5	72,6	72,7	73,1	0,4	1,4
89	La Vallée-de-l'Or	74,7	74,9	74,9	74,5	75,2	0,7	0,5
	Hommes	78,3	78,4	78,2	77,7	78,5	0,8	0,2
	Femmes	70,9	71,3	71,4	71,1	71,6	0,5	0,7
09	Côte-Nord	72,3	72,4	71,5	70,8	70,2	- 0,6	- 2,1
95	La Haute-Côte-Nord	63,5	64,2	64,3	63,7	63,9	0,2	0,4
	Hommes	68,3	67,9	67,0	65,6	66,3	0,7	- 2,0
	Femmes	58,4	60,2	61,5	61,6	61,4	- 0,2	3,0
96	Manicouagan	72,3	71,8	69,9	69,5	69,1	- 0,4	- 3,2
	Hommes	75,5	74,4	70,7	69,6	69,3	- 0,3	- 6,2
	Femmes	69,0	69,1	69,1	69,5	68,9	- 0,6	- 0,1
971	Sept-Rivières	76,2	76,8	76,0	74,7	74,1	- 0,6	- 2,1
	Hommes	80,1	80,4	78,9	77,2	76,4	- 0,8	- 3,7
	Femmes	72,0	72,9	72,8	72,0	71,6	- 0,4	- 0,4
972	Caniapiscau	85,7	84,9	84,4	85,2	83,8	- 1,4	- 1,9
	Hommes	92,0	91,3	90,0	91,9	89,3	- 2,6	- 2,7
	Femmes	78,3	77,3	78,0	77,4	77,3	- 0,1	- 1,0
981	Minganie	68,7	68,1	67,4	67,6	65,6	- 2,0	- 3,1
	Hommes	68,6	68,3	67,1	67,3	65,1	- 2,2	- 3,5
	Femmes	68,8	67,9	67,7	67,9	66,1	- 1,8	- 2,7
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	58,3	59,2	59,8	60,4	59,0	- 1,4	0,7
	Hommes	56,2	56,8	57,5	58,7	56,1	- 2,6	- 0,1
	Femmes	60,4	61,7	62,1	62,0	61,8	- 0,2	1,4
10	Nord-du-Québec	79,2	79,4	79,2	79,3	78,5	- 0,8	- 0,7
991	Jamésie	77,6	78,1	78,6	78,4	78,1	- 0,3	0,5
	Hommes	79,5	80,7	80,8	80,6	80,8	0,2	1,3
	Femmes	75,4	75,1	76,1	75,8	75,1	- 0,7	- 0,3
992	Administration régionale Kativik	83,6	84,1	82,6	83,6	83,1	- 0,5	- 0,5
	Hommes	82,5	83,0	81,3	82,2	82,0	- 0,2	- 0,5
	Femmes	84,7	85,1	83,8	85,0	84,2	- 0,8	- 0,5
993	Eeyou Istchee ²	77,9	77,2	77,2	77,1	75,1	- 2,0	- 2,8
	Hommes	74,5	73,8	74,0	74,3	72,8	- 1,5	- 1,7
	Femmes	81,0	80,1	79,9	79,6	77,2	- 2,4	- 3,8

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%				points de %		
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58,6	59,2	59,6	60,0	60,3	0,3	1,7
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	60,3	60,9	61,9	62,4	62,4	0,0	2,1
	Hommes	58,6	58,3	59,5	60,8	60,3	- 0,5	1,7
	Femmes	62,0	63,6	64,4	64,0	64,4	0,4	2,4
02	Le Rocher-Percé	52,1	52,8	53,1	53,7	54,7	1,0	2,6
	Hommes	50,1	50,6	50,5	51,4	52,2	0,8	2,1
	Femmes	54,1	55,1	55,7	56,1	57,4	1,3	3,3
03	La Côte-de-Gaspé	65,1	65,5	65,7	66,0	65,7	- 0,3	0,6
	Hommes	63,6	63,9	64,1	64,6	64,1	- 0,5	0,5
	Femmes	66,5	67,1	67,3	67,4	67,4	0,0	0,9
04	La Haute-Gaspésie	51,9	52,6	53,2	53,1	54,0	0,9	2,1
	Hommes	50,6	50,8	51,5	51,7	52,8	1,1	2,2
	Femmes	53,1	54,4	55,0	54,6	55,2	0,6	2,1
05	Bonaventure	61,1	61,6	62,0	62,5	62,7	0,2	1,6
	Hommes	59,7	60,2	60,6	61,0	61,0	0,0	1,3
	Femmes	62,6	63,1	63,5	64,0	64,4	0,4	1,8
06	Avignon	59,3	60,0	60,4	60,9	60,3	- 0,6	1,0
	Hommes	58,5	58,4	59,0	59,2	58,8	- 0,4	0,3
	Femmes	60,1	61,6	61,7	62,5	61,9	- 0,6	1,8
12	Chaudière-Appalaches	77,4	77,9	78,3	78,5	78,7	0,2	1,3
17	L'Islet	72,5	72,9	74,2	74,1	74,3	0,2	1,8
	Hommes	76,7	76,6	77,7	77,7	77,7	0,0	1,0
	Femmes	67,9	68,8	70,4	70,3	70,7	0,4	2,8
18	Montmagny	70,7	72,3	73,0	73,2	73,8	0,6	3,1
	Hommes	73,6	75,0	75,6	75,4	76,1	0,7	2,5
	Femmes	67,7	69,4	70,4	70,8	71,2	0,4	3,5
19	Bellechasse	78,5	79,6	80,0	80,4	80,4	0,0	1,9
	Hommes	81,3	82,0	82,3	82,3	82,6	0,3	1,3
	Femmes	75,4	77,0	77,5	78,4	77,9	- 0,5	2,5
251	Lévis	81,3	81,7	81,7	81,7	81,9	0,2	0,6
	Hommes	83,1	83,4	83,4	83,3	83,5	0,2	0,4
	Femmes	79,6	80,1	80,1	80,2	80,3	0,1	0,7
26	La Nouvelle-Beauce	81,6	82,0	82,3	82,2	82,3	0,1	0,7
	Hommes	83,3	83,8	83,7	83,9	84,0	0,1	0,7
	Femmes	79,6	80,2	80,8	80,4	80,5	0,1	0,9
27	Robert-Cliche	77,6	77,5	78,0	78,4	78,5	0,1	0,9
	Hommes	80,7	80,9	80,9	81,3	80,8	- 0,5	0,1
	Femmes	74,1	73,7	74,7	75,2	75,9	0,7	1,8
28	Les Etchemins	69,1	69,7	70,5	70,8	70,6	- 0,2	1,5
	Hommes	73,1	73,7	74,0	73,9	73,5	- 0,4	0,4
	Femmes	64,6	65,3	66,6	67,4	67,4	0,0	2,8
29	Beauce-Sartigan	76,3	76,6	76,7	77,0	77,5	0,5	1,2
	Hommes	79,6	79,5	79,1	79,4	79,8	0,4	0,2
	Femmes	72,8	73,5	74,1	74,5	75,0	0,5	2,2
31	Les Appalaches	68,3	69,2	70,3	71,0	71,3	0,3	3,0
	Hommes	70,5	71,5	72,3	73,1	73,4	0,3	2,9
	Femmes	66,0	66,7	68,1	68,8	69,1	0,3	3,1
33	Lotbinière	78,3	78,7	79,3	79,1	79,3	0,2	1,0
	Hommes	80,2	80,3	80,6	79,9	80,1	0,2	- 0,1
	Femmes	76,2	77,0	77,8	78,2	78,4	0,2	2,2

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%					points de %	
13	Laval	79,6	79,8	79,6	79,5	79,7	0,2	0,1
65	Laval	79,6	79,8	79,6	79,5	79,7	0,2	0,1
	Hommes	82,4	82,5	82,2	82,2	82,5	0,3	0,1
	Femmes	76,8	77,1	77,1	76,9	77,0	0,1	0,2
14	Lanaudière	75,4	75,8	75,7	75,4	75,6	0,2	0,2
52	D'Auray	70,1	70,6	70,6	70,2	70,2	0,0	0,1
	Hommes	73,7	73,8	73,5	72,5	72,7	0,2	-1,0
	Femmes	66,3	67,4	67,6	67,6	67,5	-0,1	1,2
60	L'Assomption	79,3	79,3	78,8	78,3	78,6	0,3	-0,7
	Hommes	81,8	81,8	81,0	80,3	80,7	0,4	-1,1
	Femmes	76,8	76,9	76,6	76,3	76,6	0,3	-0,2
61	Joliette	70,3	70,9	71,0	70,8	71,1	0,3	0,8
	Hommes	72,7	73,2	72,8	72,3	72,8	0,5	0,1
	Femmes	68,0	68,6	69,3	69,4	69,5	0,1	1,5
62	Matawinie	62,9	63,6	63,6	63,3	63,3	0,0	0,4
	Hommes	64,3	64,8	64,7	64,3	64,2	-0,1	-0,1
	Femmes	61,3	62,2	62,5	62,3	62,3	0,0	1,0
63	Montcalm	71,3	72,2	72,4	72,3	72,8	0,5	1,5
	Hommes	74,4	75,3	75,4	74,7	75,2	0,5	0,8
	Femmes	67,7	68,6	69,2	69,7	70,2	0,5	2,5
64	Les Moulins	81,3	81,4	81,2	81,1	81,3	0,2	0,0
	Hommes	83,7	83,8	83,2	83,0	83,2	0,2	-0,5
	Femmes	78,9	79,1	79,2	79,3	79,4	0,1	0,5
15	Laurentides	75,6	75,9	76,0	75,8	75,9	0,1	0,3
72	Deux-Montagnes	79,0	79,2	79,4	79,3	79,3	0,0	0,3
	Hommes	81,1	81,3	81,1	80,9	80,8	-0,1	-0,3
	Femmes	76,9	77,2	77,7	77,7	77,8	0,1	0,9
73	Thérèse-De Blainville	80,7	80,8	80,6	80,3	80,3	0,0	-0,4
	Hommes	83,3	83,3	82,9	82,4	82,1	-0,3	-1,2
	Femmes	78,2	78,5	78,4	78,2	78,6	0,4	0,4
74	Mirabel	82,6	83,1	83,3	82,9	83,0	0,1	0,4
	Hommes	84,7	85,0	84,8	84,1	84,2	0,1	-0,5
	Femmes	80,5	81,1	81,7	81,6	81,8	0,2	1,3
75	La Rivière-du-Nord	74,3	74,7	74,7	74,7	74,8	0,1	0,5
	Hommes	76,6	76,6	76,5	76,0	76,3	0,3	-0,3
	Femmes	72,1	72,7	72,8	73,3	73,3	0,0	1,2
76	Argenteuil	68,1	67,9	68,0	67,0	67,2	0,2	-0,9
	Hommes	70,2	70,1	69,9	68,7	69,1	0,4	-1,1
	Femmes	66,0	65,7	66,0	65,3	65,1	-0,2	-0,9
77	Les Pays-d'en-Haut	70,1	70,3	70,3	70,1	69,8	-0,3	-0,3
	Hommes	71,6	72,0	71,8	71,5	70,2	-1,3	-1,4
	Femmes	68,7	68,7	68,9	68,8	69,4	0,6	0,7
78	Les Laurentides	69,3	70,0	70,3	70,1	69,9	-0,2	0,6
	Hommes	70,1	70,5	70,6	70,5	69,8	-0,7	-0,3
	Femmes	68,5	69,4	69,9	69,8	69,9	0,1	1,4
79	Antoine-Labelle	60,6	61,8	62,5	62,1	62,2	0,1	1,6
	Hommes	61,0	62,1	62,7	62,3	62,5	0,2	1,5
	Femmes	60,1	61,4	62,2	61,8	61,8	0,0	1,7

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%					points de %	
16	Montérégie	77,7	78,1	78,0	78,0	78,1	0,1	0,4
46	Brome-Missisquoi	74,2	74,6	74,7	74,2	73,8	- 0,4	- 0,4
	Hommes	76,5	77,0	76,9	76,4	75,8	- 0,6	- 0,7
	Femmes	72,0	72,3	72,6	72,0	71,9	- 0,1	- 0,1
47	La Haute-Yamaska	74,9	75,2	75,3	74,9	74,9	0,0	0,0
	Hommes	77,0	77,2	77,3	76,8	76,8	0,0	- 0,2
	Femmes	72,7	73,2	73,4	73,0	72,9	- 0,1	0,2
48	Acton	72,6	74,0	74,3	74,5	74,6	0,1	2,0
	Hommes	74,9	75,9	76,6	76,2	76,3	0,1	1,4
	Femmes	70,2	72,1	71,8	72,6	72,7	0,1	2,5
53	Pierre-De Saurel	67,6	68,1	68,3	68,5	68,8	0,3	1,2
	Hommes	71,5	71,8	71,4	71,2	71,2	0,0	- 0,3
	Femmes	63,6	64,3	65,1	65,8	66,4	0,6	2,8
54	Les Maskoutains	76,8	77,1	77,0	77,1	77,2	0,1	0,4
	Hommes	79,0	79,1	78,8	79,0	79,1	0,1	0,1
	Femmes	74,6	75,0	75,2	75,1	75,2	0,1	0,6
55	Rouville	79,5	79,9	80,0	80,2	79,9	- 0,3	0,4
	Hommes	81,4	81,9	81,6	81,7	81,1	- 0,6	- 0,3
	Femmes	77,5	77,8	78,4	78,6	78,6	0,0	1,1
56	Le Haut-Richelieu	76,3	76,8	76,7	76,6	76,7	0,1	0,4
	Hommes	78,4	78,9	78,5	78,4	78,4	0,0	0,0
	Femmes	74,3	74,7	74,9	74,8	75,0	0,2	0,7
57	La Vallée-du-Richelieu	82,8	83,0	82,9	82,7	82,6	- 0,1	- 0,2
	Hommes	84,5	84,5	84,2	84,1	83,8	- 0,3	- 0,7
	Femmes	81,2	81,6	81,7	81,4	81,4	0,0	0,2
58	Longueuil	77,3	77,6	77,5	77,6	78,0	0,4	0,7
	Hommes	79,8	80,1	79,7	79,8	80,2	0,4	0,4
	Femmes	74,8	75,2	75,4	75,5	75,9	0,4	1,1
59	Marguerite-D'Youville	83,0	83,2	83,1	82,9	82,9	0,0	- 0,1
	Hommes	85,1	85,3	84,8	84,5	84,6	0,1	- 0,5
	Femmes	81,0	81,2	81,4	81,4	81,2	- 0,2	0,2
67	Roussillon	80,3	80,6	80,4	80,3	80,6	0,3	0,3
	Hommes	82,4	82,7	82,3	82,4	82,4	0,0	0,0
	Femmes	78,2	78,6	78,7	78,4	78,9	0,5	0,7
68	Les Jardins-de-Napierville	78,4	79,0	78,8	78,8	78,6	- 0,2	0,2
	Hommes	81,7	82,0	81,2	81,0	80,6	- 0,4	- 1,1
	Femmes	74,9	75,7	76,4	76,4	76,5	0,1	1,6
69	Le Haut-Saint-Laurent	65,7	66,2	66,8	66,7	65,6	- 1,1	- 0,1
	Hommes	67,5	68,2	68,4	68,0	66,7	- 1,3	- 0,8
	Femmes	63,7	64,2	65,1	65,3	64,4	- 0,9	0,7
70	Beauharnois-Salaberry	71,3	71,5	71,7	71,6	72,2	0,6	0,9
	Hommes	73,3	73,6	73,4	72,9	73,6	0,7	0,3
	Femmes	69,3	69,5	70,0	70,3	70,7	0,4	1,4
71	Vaudreuil-Soulanges	81,7	81,8	81,7	81,4	81,0	- 0,4	- 0,7
	Hommes	83,8	83,7	83,6	83,3	82,8	- 0,5	- 1,0
	Femmes	79,6	79,8	79,8	79,7	79,3	- 0,4	- 0,3

Tableau 19.3.2 (suite)

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon le sexe, MRC¹ du Québec classées par région administrative, 2012-2016

Code	MRC par région administrative	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	Écart 2016-2015	Écart 2016-2012
		%					points de %	
17	Centre-du-Québec	73,0	73,7	74,1	74,4	74,8	0,4	1,8
32	L'Érable	74,5	75,2	75,9	76,5	76,7	0,2	2,2
	Hommes	78,0	78,8	79,3	80,1	80,4	0,3	2,4
	Femmes	70,7	71,4	72,2	72,7	72,6	- 0,1	1,9
38	Bécancour	71,6	71,7	71,8	72,0	72,6	0,6	1,0
	Hommes	73,7	73,9	73,6	73,8	74,4	0,6	0,7
	Femmes	69,3	69,4	69,8	70,0	70,8	0,8	1,5
39	Arthabaska	73,9	74,6	74,9	75,0	75,4	0,4	1,5
	Hommes	76,2	76,7	77,1	77,0	77,3	0,3	1,1
	Femmes	71,5	72,4	72,8	73,0	73,5	0,5	2,0
49	Drummond	72,4	73,3	73,7	73,9	74,5	0,6	2,1
	Hommes	75,2	75,9	76,3	76,4	76,8	0,4	1,6
	Femmes	69,5	70,6	71,1	71,4	72,1	0,7	2,6
50	Nicolet-Yamaska	72,3	73,3	74,0	74,3	73,7	- 0,6	1,4
	Hommes	74,8	74,9	75,7	76,0	75,6	- 0,4	0,8
	Femmes	69,7	71,5	72,2	72,4	71,7	- 0,7	2,0
	Ensemble du Québec	75,1	75,5	75,6	75,7	76,0	0,3	0,9
	Hommes	77,3	77,6	77,6	77,5	77,9	0,4	0,6
	Femmes	72,9	73,4	73,7	73,8	74,1	0,3	1,2

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

FAMILLES ET MÉNAGES

Famille de recensement

Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants biologiques, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

LOGEMENT

Abordabilité du logement

Réfère à la proportion du revenu total moyen du ménage qui est dépensée pour couvrir les frais de logement. Ainsi, les ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total moyen aux frais de logement sont considérés comme habitant un logement non abordable.

Genre de ménage

Composition du ménage. Deux grandes catégories de genres de ménages s'opposent : les ménages comptant une famille de recensement, comprenant les ménages constitués d'au moins une famille de recensement (unifamiliaux et multifamiliaux), et les ménages sans famille de recensement, qui incluent les personnes vivant seules, les groupes de deux personnes ou plus qui habitent ensemble, mais qui ne constituent pas une famille de recensement.

Logement de bande

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale, logement de bande, a été créée aux fins du recensement.

Logement privé

Ensemble distinct de pièces d'habitation, auquel on a accès par une entrée privée soit à partir de l'extérieur de l'immeuble, soit à partir d'un hall, d'un foyer, d'un vestibule ou d'un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il faut qu'on puisse emprunter l'entrée menant au logement sans passer par les pièces d'habitation d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes.

Ménage privé

Personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les ménages privés sont ceux qui occupent un logement privé.

Principal soutien du ménage

Première personne dans le ménage indiquée comme étant quelqu'un qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, etc., pour le logement. Dans le cas d'un ménage où deux personnes ou plus sont inscrites comme soutiens du ménage, la première personne inscrite est choisie comme le principal soutien du ménage. L'ordre ne correspond pas nécessairement à la proportion des paiements du ménage versés par la personne.

VALEUR FONCIÈRE

Valeur moyenne des résidences unifamiliales

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des résidences unifamiliales par le nombre de résidences unifamiliales imposables.

Valeur moyenne des copropriétés

Elle est obtenue en divisant la valeur totale imposable des copropriétés par le nombre de copropriétés imposables.

Valeur imposable uniformisée

Elle représente la valeur imposable des terrains et des bâtiments inscrite au rôle d'évaluation multipliée par le facteur comparatif établi pour chacun des exercices financiers des municipalités. Le facteur comparatif est l'inverse de la proportion médiane du rôle. Cette dernière est établie après le dépôt du rôle triennal, et elle est constituée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transaction et leur évaluation inscrite au rôle.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements ou dépenses en immobilisation sont des dépenses faites pour l'acquisition d'actifs durables neufs qui procurent un avantage économique à son propriétaire. Elles sont divisées entre les immobilisations corporelles (bâtiment, travaux de génie, matériel et outillage), incorporelles (logiciel, recherche et développement, prospection pétrolière, gazière et minérale, etc.) et financières (actions, obligations, prêts, créances, etc.). Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de matériel ou d'outillage d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements de propriété publique

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échouent aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considé-

rés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces

transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenu (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec.

SANTÉ

Dossier ouvert et accepté à la CNESST

Un dossier est ouvert à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour une année donnée si un accident du travail ou une maladie professionnelle a été inscrit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de cette année. L'inscription est réalisée sur réception 1) d'une demande de remboursement des 14 premiers jours par l'employeur ; 2) d'une demande du travailleur dans le but de recevoir de l'indemnité de remplacement du revenu de la CNESST à compter du quinzième jour d'absence ; 3) d'une déclaration d'un décès relié à un accident du travail ou maladie professionnelle par l'employeur ou par la famille du défunt et 4) d'une demande de remboursement de frais d'assistance médicale. Un dossier ouvert est accepté lorsque la dernière décision inscrite au 1^{er} mars de l'année suivant la lésion est « demande d'indemnisation acceptée » ou dossier avec frais seulement. Il est nécessaire d'établir la relation médicale lors de l'étude de l'admissibilité de la réclamation.

Lésion professionnelle

Une lésion professionnelle est une blessure ou une maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail, ou une maladie professionnelle, y compris la récurrence, la rechute ou l'aggravation.

Accident du travail

Un accident du travail est un événement imprévu et soudain attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle.

Maladie professionnelle

Une maladie professionnelle est une maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail.

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux

Les données présentées sont celles des salariées et du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux. Cela inclut les employés des établissements publics et privés conventionnés ainsi que les effectifs des agences de santé et de services sociaux, mais exclut les professionnels rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), la main-d'œuvre indépendante, le personnel du MSSS et des autres organismes relevant du ministre, de la RAMQ ainsi que le personnel des organismes communautaires et des établissements privés non conventionnés. Les nombres réfèrent aux personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année visée. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2018).

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Brevet d'invention

Les brevets d'invention sont des titres de propriété qui accordent un monopole sur l'exploitation de l'invention qu'ils protègent pour une période de temps limitée. Ils sont délivrés par les organismes nationaux officiels qui évaluent les demandes de brevets et délivrent des titres. Ils sont uniquement valides sur le territoire de l'organisme ayant octroyé le brevet.

Indicateur de brevet

Il correspond au dénombrement des brevets délivrés par un office en particulier. Il permet de mesurer l'inventivité des régions ou des pays et de comparer ceux-ci. Les indicateurs de brevets d'invention de l'USPTO sont privilégiés par rapport à ceux d'autres offices de brevets, car l'importance du marché américain incite les inventeurs à y déposer une demande de brevet indépendamment de leur nationalité.

Deux types d'indicateurs de brevets sont présentés : le nombre d'inventions brevetées et le nombre de brevets octroyés. Le premier comptabilise le nombre de brevets selon l'adresse des inventeurs; il donne une idée de l'état des ressources disponibles dans une région géographique pour produire des connaissances. Le second comptabilise le nombre de brevets selon l'adresse des titulaires, soit les propriétaires des inventions; il indique qui possède le potentiel de commercialisation des inventions.

AGRICULTURE

Exploitant agricole

Réfère aux personnes qui sont responsables de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole. Il peut s'agir du propriétaire ou du locataire de l'exploitation, ou encore d'un gérant engagé, y compris les personnes qui sont responsables de prendre des décisions de gestion touchant certains aspects de l'exploitation (les semis, la récolte, l'élevage, la commercialisation et les ventes, et l'achat de biens immobilisés et d'autres questions financières). Ne comprend pas les experts-comptables, les avocats et notaires, les vétérinaires, les conseillers en matière de cultures ou d'herbicides, etc. qui font des recommandations quant à l'exploitation agricole, mais qui, finalement, ne sont pas responsables de la prise de décisions de gestion.

Ferme de recensement

Réfère à une ferme, un ranch ou tout autre exploitation agricole où est produit au moins un des produits suivants destinés à la vente : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, champignons, gazon, miel ou abeilles et produits de l'érable. Les exploitations comprennent aussi : les parcs d'engraissement, les serres, les champignonnières et les pépinières; les fermes de production d'arbres de Noël, les fermes d'élevage d'animaux à fourrure, les fermes d'élevage de gibier, les gazonnières, les érablières et les exploitations de culture de fruits et de petits fruits; les exploitations apicoles et les couvoirs; les exploitations d'élevage de bétail non traditionnel (bisons, chevreuils, élans, lamas, alpagas, sangliers, etc.) et de volaille non traditionnelle (autruches, émeus, etc.) si les animaux ou les produits dérivés sont destinés à la vente; les jardins potagers si les produits agricoles sont destinés à la vente; et les exploitations qui gardent des chevaux en pension, les écuries de randonnée et les écuries qui s'occupent de garder ou d'entraîner les chevaux, même si aucun produit agricole n'est vendu. Il n'est pas nécessaire que l'exploitation ait réalisé des ventes au cours des 12 derniers mois, mais elle doit avoir l'intention d'en réaliser.

Revenu agricole brut

Réfère aux revenus agricoles bruts de l'exploitation agricole pour l'année précédant le recensement ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé. Ceci inclut les revenus de la vente de tous les produits agricoles, les paiements reçus de programmes et les revenus de travail à forfait. Sont exclus les ventes de produits forestiers (de bois de chauffage, de bois à pâte, de billes, de poteaux de clôture, etc.), ventes de biens immobilisés (les quotas, les terres, la machinerie, etc.), ou les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail. Cela représente les revenus bruts avant les dépenses.

Superficie agricole

Réfère aux terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole. Ceci comprend les terres en culture, les terres en jachère, les terres améliorées et les terres non améliorées, les terres boisées et les terres humides et les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

MINES

Investissement minier

L'investissement minier regroupe l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

Production minérale

La production minérale du Québec comprend uniquement les substances minérales extraites au Québec. Elle exclut les minéraux provenant des autres provinces et territoires canadiens ou de l'étranger. Elle exclut aussi les substances minérales recyclées ainsi que le pétrole et le gaz.

Quantité livrée

Pour la plupart des métaux, la quantité livrée correspond au poids récupérable des métaux contenus dans le produit (brique d'or, concentré ou autre) livré par l'établissement minier. Lorsque l'établissement livre un produit fini ou un minerai vendu tel quel, c'est le poids brut de ces derniers qui est considéré.

Valeur des livraisons

La valeur des livraisons d'une substance minérale est calculée en fonction de son prix moyen annuel sur les marchés internationaux pour l'année visée par l'enquête. Les valeurs

sont converties en dollars canadiens à partir de la moyenne annuelle des taux de change fournis par la Banque du Canada. Lorsque le prix sur les marchés n'est pas disponible, la valeur des livraisons est calculée selon le prix de la substance minérale fourni par l'établissement.

Emploi du secteur minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois. Les données sur l'emploi portent aussi sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec et qui traitent des substances extraites au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année visée par l'enquête.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du Recensement annuel sur la production minérale. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Revenus découlant des biens fabriqués

Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et revenus de frais d'administration de fabrication ou de travail à forfait.

TOURISME

Établissement d'hébergement

Tout établissement exploité par une personne qui offre en location à des touristes, contre rémunération, au moins une unité d'hébergement pour une période n'excédant pas 31 jours.

Établissement hôtelier

Établissement où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'autocuisine, incluant des services hôteliers.

Prix moyen de location

Prix à partir des revenus bruts de location des unités. Cela exclut les revenus découlant du service aux unités de location, la TPS, la TVQ et la taxe sur l'hébergement.

Résidence de tourisme

Établissement où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine.

Région touristique

Division territoriale établie aux fins de développement d'un produit touristique régional et représentée auprès du ministère du Tourisme par un organisme du milieu.

Revenu de location

Résultat des revenus bruts annuels ou mensuels lié à la location des unités d'hébergement.

Taux d'occupation

Rapport entre le nombre d'unités de location occupées et le nombre d'unités de location disponibles.

Unités disponibles

Estimations d'unités d'hébergement mises annuellement à la disposition de la clientèle des établissements d'hébergement en exploitation.

Unités louées

Unités de location occupées quotidiennement dans les établissements d'hébergement : unités de location louées et celles offertes à titre gracieux.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques englobent les bibliothèques publiques autonomes, les bibliothèques publiques affiliées au Réseau BIBLIO du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec. En y ajoutant les annexes et les succursales, l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques comprend 1 055 points de services répartis dans 921 municipalités (statistiques de 2015).

Desserte

La desserte ou la taille de la population desservie par une bibliothèque publique, est calculée en additionnant la population de toutes les municipalités qui offrent des services de bibliothèque sur un territoire donné. La proportion de la population desservie est le rapport entre la population desservie d'un territoire donné et la population totale de ce territoire.

Type de région

Le territoire du Québec est divisé en 17 régions administratives qui sont à leur tour regroupées en quatre grands types : centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées.

Régions centrales

Les régions dites centrales correspondent aux grands centres urbains, soient aux régions de la Capitale-Nationale et de Montréal.

Régions périphériques

Les régions dites périphériques équivalent les régions Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie, situées à proximité des grands centres urbains.

Régions intermédiaires

Les régions dites intermédiaires sont des régions situées en marge des régions périphériques ; il s'agit des régions de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais et du Centre-du-Québec.

Régions éloignées

Les régions dites éloignées sont celles situées loin des grands centres urbains, aux limites est, nord et ouest du Québec ; les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, se classent dans cette catégorie.

TRANSPORT DURABLE

Véhicule entièrement électrique

Véhicule léger dont la motorisation est entièrement électrique, qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle doit être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicule hybride

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle ne peut pas être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicule hybride rechargeable

Véhicule léger dont la motorisation est soit électrique et à essence, soit électrique et au diesel et qui utilise l'énergie provenant d'une batterie, laquelle peut être rechargée à partir d'une source externe d'électricité.

Véhicules légers

Les véhicules légers comprennent les véhicules légers de promenade (privés) et les véhicules légers institutionnels, professionnels et commerciaux, incluant les taxis. Ils comprennent les automobiles et les camions légers.

Automobile

Véhicule routier de 3 000 kg ou moins dont la fonction principale est le transport des passagers et dont la construction n'est pas sur un châssis de camion.

Camion léger

Véhicule routier de 4 000 kg ou moins, de type fourgonnette, camionnette ou véhicule tout usage (4 X 4).

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en kilomètres carrés.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts s'apparentent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers. Elles incluent aussi les tourbières exploitées.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés. Les terres agricoles peuvent inclure les serres.

Milieux humides forestiers

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées

où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

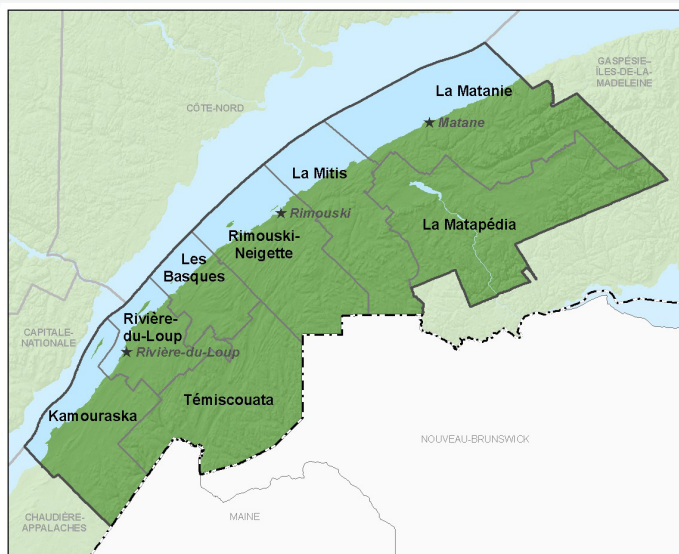
Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

Plans et cours d'eau intérieure

Plans et cours d'eau intérieure permanents.

Coup d'œil sur le Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme : 22 185 km²

Population (2017^p) : 199 534 habitants

Densité de population : 9,0 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Rimouski	49 377 hab.
Rivière-du-Loup	20 064 hab.
Matane	13 928 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Soins de santé et assistance sociale (10,9 %)
Construction (9,5 %)
Services d'enseignement (7,5 %)
Commerce de détail (7,4 %)

Statistiques de la région du Bas-Saint-Laurent

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	201 126 ^r	200 678 ^r	200 065 ^r	199 934 ^r	199 534 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,1	5,3	5,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	135 909	143 335	146 441	150 606	153 180
Dépenses en immobilisations	M\$	1 445,1	1 280,7	657,1	943,8	1 058,7 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	33 496 ^r	34 251 ^r	34 145 ^{er}	35 167 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 249 ^r	23 689 ^r	24 317 ^r	25 203 ^p	..
Taux d'activité	%	57,9	54,8	54,0	55,9	53,5
Taux d'emploi	%	52,1	49,9	49,7	51,4	50,1
Taux de chômage	%	9,9	9,0	8,0	8,1	6,1
Livraisons minérales	M\$	59,9	53,7	59,5	71,7	66,5 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC du Bas-Saint-Laurent

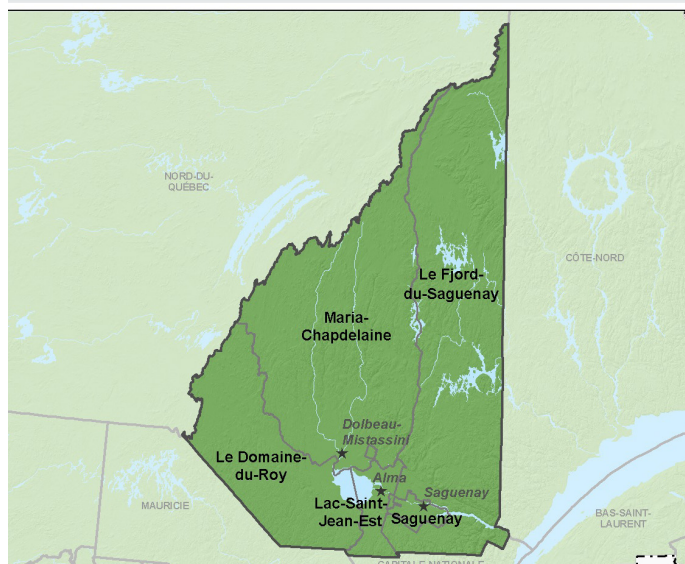
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
La Matapédia	17 696	- 8,8	23 021	4,6	64,6	-
La Matanie	20 940	- 7,4	24 800	3,2	65,3	0,1
La Mitis	18 625	- 3,6	23 765	3,9	66,1	0,3
Rimouski-Neigette	57 604	5,9	26 632	2,3	72,9	0,3
Les Basques	8 770	- 7,2	24 434	4,0	65,9	- 0,2
Rivière-du-Loup	35 129	2,2	26 252	5,3	74,9	0,5
Témiscouata	19 784	- 6,9	23 812	4,0	66,7	0,1
Kamouraska	20 986	- 4,6	24 729	3,6	73,0	0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean



Superficie en terre ferme : 95 761 km²

Population (2017^p) : 276 509 habitants

Densité de population : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Saguenay	144 547 hab.
Alma	31 227 hab.
Dolbeau-Mistassini	14 210 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Soins de santé et assistance sociale (10,1 %)
Construction (9,0 %)
Services d'enseignement (7,7 %)
Administrations publiques (7,3 %)

Statistiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	278 286 ^r	278 199 ^r	277 706 ^r	277 104 ^r	276 509 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,1	5,2	5,1	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	164 204	173 949	183 305	182 493	182 971
Dépenses en immobilisations	M\$	1 172,7	1 166,1	1 332,6	1 280,0	1 524,6 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	36 175 ^r	37 322 ^r	37 594 ^{er}	38 122 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 351 ^r	24 717 ^r	25 055 ^r	25 915 ^p	..
Taux d'activité	%	60,5	60,7	60,3	59,5	60,0
Taux d'emploi	%	55,0	54,6	55,3	54,7	55,9
Taux de chômage	%	9,0	9,9	8,3	7,9	6,9
Livraisons minérales	M\$	211,9	276,6	279,1	299,3	318,8 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

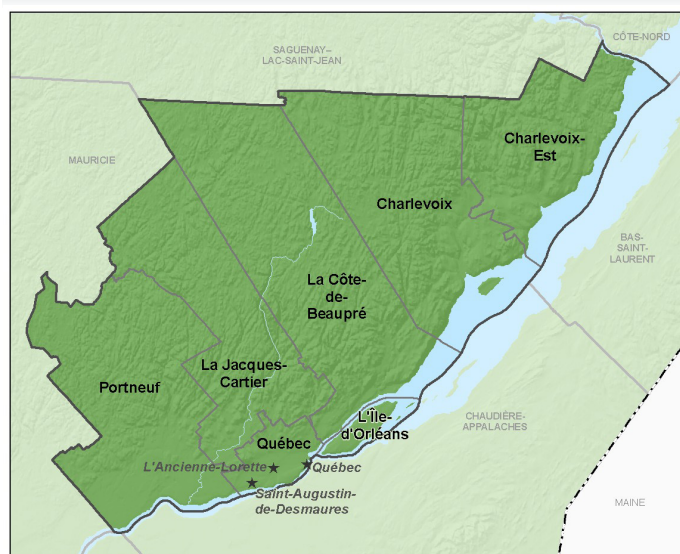
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Le Domaine-du-Roy	31 508	– 2,9	25 263	3,7	69,3	0,6
Maria-Chapdelaine	24 915	– 3,2	24 106	4,5	69,0	0,2
Lac-Saint-Jean-Est	53 371	1,4	25 379	3,4	70,1	0,3
Saguenay	144 547	– 1,7	26 586	3,1	71,4	0,7
Le Fjord-du-Saguenay	22 168	10,5	25 800	4,3	68,9	0,7

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur la Capitale-Nationale



Superficie en terre ferme : 18 643 km²

Population (2017^p) : 742 452 habitants

Densité de population : 39,8 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Québec	542 250 hab.
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 135 hab.
L'Ancienne-Lorette	16 851 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Administrations publiques (16,4 %)
Soins de santé et assistance sociale (9,8 %)
Services d'enseignement (6,9 %)
Services professionnels, scientifiques et techniques (6,2 %)

Statistiques de la région de la Capitale-Nationale

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	723 283 ^r	728 825 ^r	732 771 ^r	737 497 ^r	742 452 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	4,8	4,8	4,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	254 734	267 523	277 969	279 553	281 490
Dépenses en immobilisations	M\$	3 490,9	3 021,7	2 841,4	2 788,7	3 214,5 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	47 255 ^r	48 233 ^r	47 803 ^{er}	48 678 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	27 133 ^r	27 487 ^r	28 369 ^r	28 848 ^p	..
Taux d'activité	%	66,9	67,1	68,2	68,4	67,9
Taux d'emploi	%	63,6	63,4	65,0	65,3	64,7
Taux de chômage	%	5,1	5,5	4,7	4,6	4,7
Livraisons minérales	M\$	163,1	165,6	184,7	180,1	198,5 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de la Capitale-Nationale

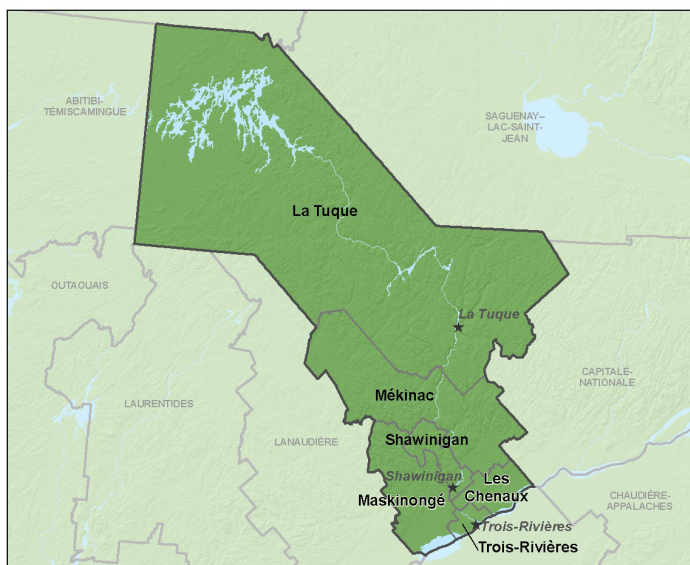
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Charlevoix-Est	15 727	- 6,3	24 930	3,7	68,4	0,3
Charlevoix	13 317	- 1,0	26 546	0,7	71,5	0,5
L'Île-d'Orléans	6 733	- 0,2	33 869	2,9	78,1	0,4
La Côte-de-Beaupré	28 391	12,1	30 515	2,1	77,9	- 0,1
La Jacques-Cartier	44 204	27,4	32 096	0,5	83,9	-
Québec	580 590	5,8	28 841	1,6	79,1	0,5
Portneuf	53 490	11,8	26 493	3,4	75,6	0,1

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur la Mauricie



Superficie en terre ferme : 35 448 km²

Population (2017^p) : 269 289 habitants

Densité de population : 7,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Trois-Rivières	136 804 hab.
Shawinigan	48 967 hab.
La Tuque	10 691 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Soins de santé et assistance sociale (11,1 %)
Construction (8,4 %)
Services d'enseignement (8,2 %)
Administrations publiques (7,4 %)
Fabrication de biens durables (6,3 %)

Statistiques de la région de la Mauricie

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	266 718 ^r	267 495 ^r	267 605 ^r	268 261 ^r	269 289 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	8,0	8,0	7,5	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	146 292	151 340	154 468	157 645	159 879
Dépenses en immobilisations	M\$	725,7	689,5	713,1	759,3	923,8 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	31 326 ^r	32 146 ^r	33 176 ^{er}	33 725 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 367 ^r	23 758 ^r	24 340 ^r	25 151 ^p	..
Taux d'activité	%	53,3	55,6	56,0	57,9	56,6
Taux d'emploi	%	48,4	50,8	51,6	53,8	53,2
Taux de chômage	%	9,3	8,6	7,9	7,1	6,0
Livraisons minérales	M\$	31,9	32,2	34,1	34,5	40,1 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de la Mauricie

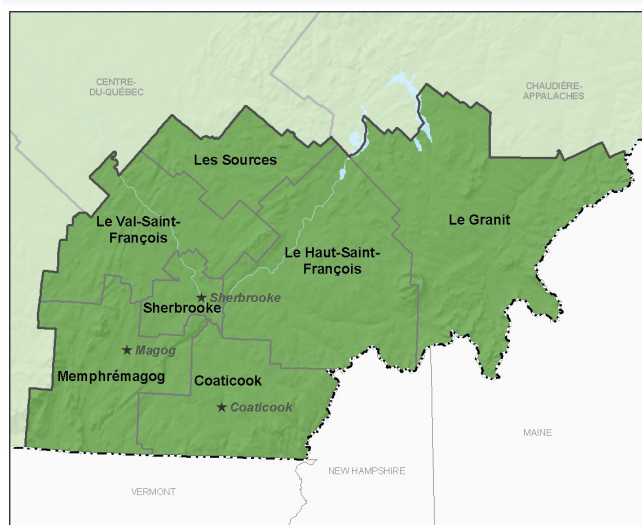
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Mékinac	12 630	-4,3	24 051	4,4	65,2	-0,1
Shawinigan	48 967	-4,4	24 050	3,4	63,6	0,8
Trois-Rivières	136 804	5,2	26 114	3,3	71,8	0,6
Les Chenaux	18 896	8,1	24 961	4,3	70,7	0,3
Maskinongé	37 087	2,5	24 514	2,7	69,2	0,3
La Tuque	14 905	-3,4	22 764	2,1	66,1	1,5

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur l'Estrie



Superficie en terre ferme : 10 197 km²

Population (2017^p) : 327 089 habitants

Densité de population : 32,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Sherbrooke	166 988 hab.
Magog	27 016 hab.
Coaticook	9 175 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Soins de santé et assistance sociale (11,7 %)
Services d'enseignement (10,5 %)
Fabrication de biens durables (9,5 %)
Fabrication de biens non durables (8,1 %)

Statistiques de la région de l'Estrie

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	317 994 ^r	319 999 ^r	321 405 ^r	324 517 ^r	327 089 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,2	7,1	6,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	198 510	206 733	211 337	214 188	217 166
Dépenses en immobilisations	M\$	1 110,6	1 121,6	1 071,4	1 064,6	1 141,1 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	33 844 ^r	34 592 ^r	35 039 ^{er}	35 458 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 186 ^r	24 587 ^r	25 231 ^r	26 105 ^p	..
Taux d'activité	%	62,4	62,4	61,0	60,2	60,5
Taux d'emploi	%	58,4	58,2	57,1	56,5	57,4
Taux de chômage	%	6,4	6,8	6,5	6,1	5,0
Livraisons minérales	M\$	82,3	83,4	90,8	76,5	78,4 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de l'Estrie

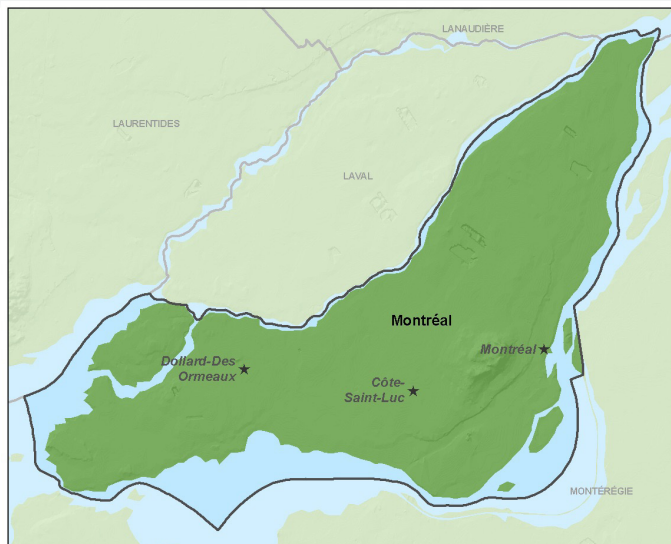
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Le Granit	21 988	- 2,4	24 783	4,2	73,4	-
Les Sources	14 474	- 4,0	22 233	0,2	67,0	-
Le Haut-Saint-François	22 479	2,1	23 747	3,9	71,7	0,3
Le Val-Saint-François	30 796	5,3	26 589	2,3	75,0	- 0,9
Sherbrooke	166 988	10,5	25 288	2,7	74,8	0,5
Coaticook	18 993	0,4	24 497	4,4	78,7	- 0,4
Memphrémagog	51 371	8,8	31 774	6,2	72,0	- 0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur Montréal



Superficie en terre ferme : 498 km²

Population (2017^p) : 2 033 189 habitants

Densité de population : 4 081,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Montréal	1 784 135 hab.
Dollard-Des Ormeaux	51 402 hab.
Côte-Saint-Luc	34 602 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Services professionnels, scientifiques et techniques (8,8 %)
 Soins de santé et assistance sociale (7,6 %)
 Commerce de gros (6,8 %)
 Fabrication de biens durables (6,6 %)

Statistiques de la région de Montréal

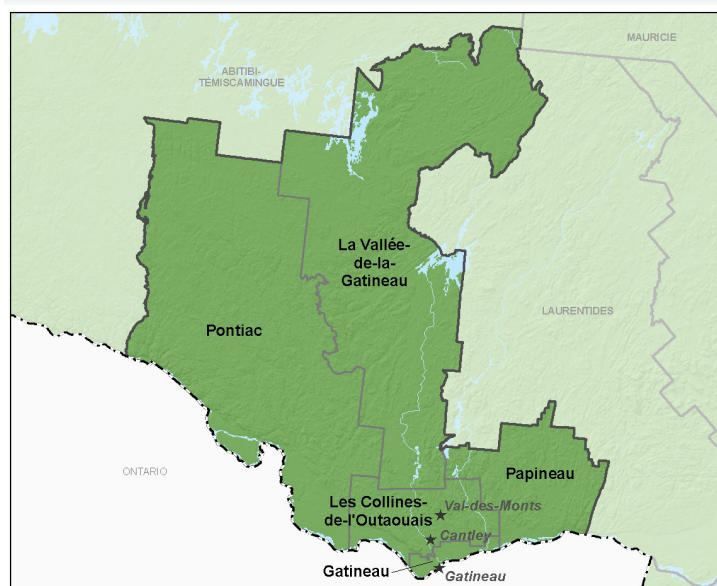
	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 956 779 ^r	1 974 861 ^r	1 987 502 ^r	2 008 777 ^r	2 033 189 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	14,7	14,7	14,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	455 704	484 475	495 165	500 533	510 360
Dépenses en immobilisations	M\$	10 646,1	10 198,9	11 386,8	11 325,0	11 685,0 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	59 998 ^r	61 679 ^r	61 917 ^{er}	62 794 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 092 ^r	26 985 ^r	28 122 ^r	28 631 ^p	..
Taux d'activité	%	64,9	63,6	65,0	65,5	66,5
Taux d'emploi	%	58,7	57,3	58,2	59,3	61,1
Taux de chômage	%	9,6	9,8	10,5	9,5	8,2
Livraisons minérales	M\$	x	x	19,9	18,0	20,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur l'Outaouais



Superficie en terre ferme : 30 471 km²

Population (2017^p) : 392 785 habitants

Densité de population : 12,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Gatineau	284 557 hab.
Val-des-Monts	11 912 hab.
Cantley	11 101 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Administrations publiques (30,2 %)
Soins de santé et assistance sociale (8,6 %)
Construction (6,5 %)
Services d'enseignement (6,0 %)

Statistiques de la région de l'Outaouais

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	380 557 ^r	383 174 ^r	385 181 ^r	389 213 ^r	392 785 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,9	8,0	7,8	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	226 536	239 305	244 572	248 162	249 722
Dépenses en immobilisations	M\$	874,0	965,4	1 149,7	863,9	913,1 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	30 915 ^r	31 509 ^r	32 515 ^{er}	32 855 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 017 ^r	25 108 ^r	25 712 ^r	26 030 ^p	..
Taux d'activité	%	65,8	65,8	67,9	66,8	65,9
Taux d'emploi	%	61,3	60,9	62,9	62,0	62,3
Taux de chômage	%	6,7	7,4	7,4	7,2	5,6
Livraisons minérales	M\$	22,9	21,1	20,8	19,7	17,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de l'Outaouais

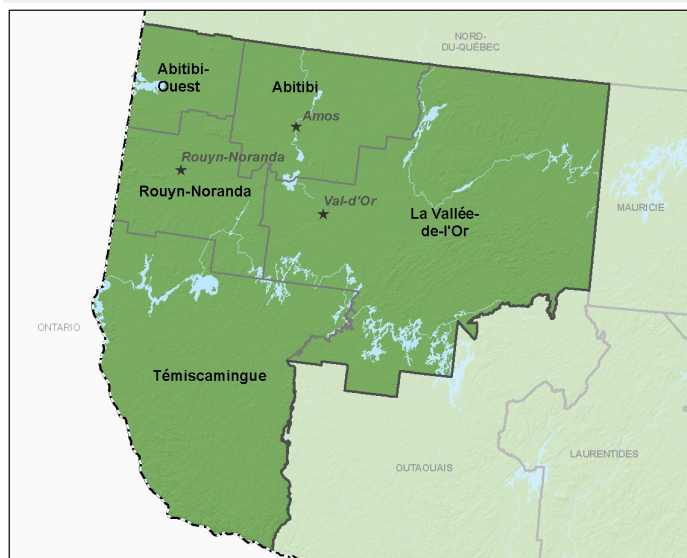
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Papineau	23 411	4,7	24 495	4,0	65,0	- 0,5
Gatineau	284 557	9,5	25 837	1,3	77,5	0,2
Les Collines-de-l'Outaouais	50 471	12,2	29 665	- 1,7	77,7	- 0,8
La Vallée-de-la-Gatineau	20 503	- 3,5	23 398	4,4	59,9	- 0,5
Pontiac	13 843	- 7,3	23 412	4,3	61,9	- 0,3

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur l'Abitibi-Témiscamingue



Superficie en terre ferme : 57 349 km²

Population (2017^p) : 147 909 habitants

Densité de population : 2,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Rouyn-Noranda	42 427 hab.
Val-d'Or	32 887 hab.
Amos	12 885 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (16,1 %)
 Construction (10,1 %)
 Soins de santé et assistance sociale (7,6 %)
 Services d'enseignement (8,2 %)

Statistiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	148 099 ^r	148 252 ^r	147 962 ^r	147 888 ^r	147 909 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	5,8	6,1	5,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	152 022	169 353	180 045	181 021	189 169
Dépenses en immobilisations	M\$	1 216,4	1 307,0	1 088,5	1 192,6	1 300,6 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	49 226 ^r	48 553 ^r	48 958 ^{er}	51 599 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 439 ^r	26 785 ^r	27 040 ^r	28 114 ^p	..
Taux d'activité	%	67,2	67,0	63,0	65,0	65,7
Taux d'emploi	%	62,4	62,1	58,6	60,7	62,4
Taux de chômage	%	7,1	7,2	7,0	6,6	5,1
Livraisons minérales	M\$	1 589,0	1 691,2	1 846,8	2 067,9	2 244,7 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Témiscamingue	15 842	-4,5	25 219	2,7	70,5	-0,4
Rouyn-Noranda	42 427	3,9	29 048	4,0	75,8	0,3
Abitibi-Ouest	20 816	-2,5	25 514	3,1	70,8	0,5
Abitibi	25 026	3,2	28 559	4,3	75,7	0,8
La Vallée-de-l'Or	43 798	2,0	29 255	4,4	75,2	0,7

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur la Côte-Nord



Superficie en terre ferme : 236 664 km²

Population (2017^p) : 91 546 habitants

Densité de population : 0,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Sept-Îles	24 943 hab.
Baie-Comeau	21 151 hab.
Port-Cartier	6 419 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (21,0 %)
 Construction (14,3 %)
 Administrations publiques (6,3 %)
 Soins de santé et assistance sociale (5,7 %)
 Transport et entreposage (5,4 %)

Statistiques de la région de la Côte-Nord

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	95 624 ^r	95 026 ^r	93 790 ^r	92 531 ^r	91 546 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,7	7,5	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	145 847	163 326	170 558	165 177	163 472
Dépenses en immobilisations	M\$	3 965,3	2 350,1	2 011,6	1 717,2	1 764,8 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	75 103 ^r	68 526 ^r	66 699 ^{er}	67 419 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 823 ^r	27 339 ^r	27 068 ^r	27 417 ^p	..
Taux d'activité ³	%	62,4	58,2	61,0	64,2	64,0
Taux d'emploi ³	%	57,5	53,1	55,1	58,8	60,1
Taux de chômage ³	%	7,8	8,8	9,8	8,7	6,0
Livraisons minérales	M\$	2 844,1	2 485,4	1 338,7	1 415,1	1 846,5 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

3. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Statistiques des MRC de la Côte-Nord

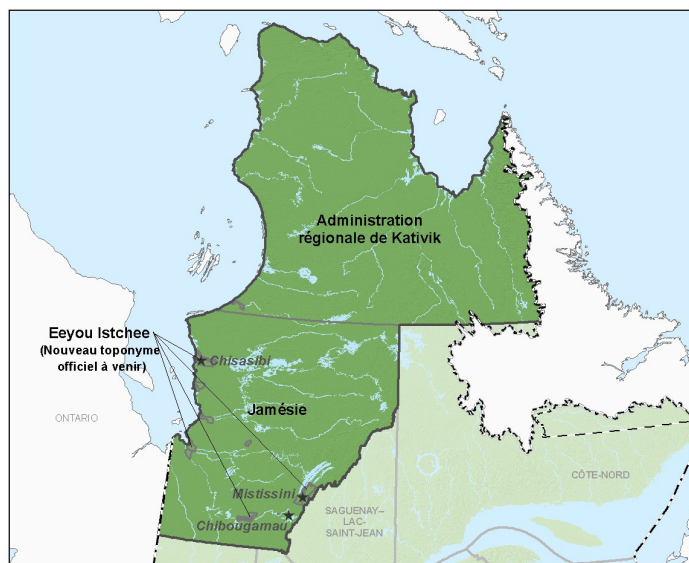
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
La Haute-Côte-Nord	10 934	- 10,0	24 685	4,2	63,9	0,2
Manicouagan	30 798	- 8,1	26 420	2,3	69,1	- 0,4
Sept-Rivières	34 514	- 5,3	28 565	0,1	74,1	- 0,6
Canipisciau	3 996	- 12,1	34 108	- 2,5	83,8	- 1,4
Minganie	6 492	- 4,1	28 170	- 0,1	65,6	- 2,0
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 812	- 11,7	25 191	5,2	59,0	- 1,4

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur le Nord-du-Québec



Superficie en terre ferme : 707 164 km²

Population (2017^p) : 45 367 habitants

Densité de population : 0,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Chibougamau	7 518 hab.
Chisasibi	4 835 hab.
Mistissini	3 803 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (36,7 %)
Construction (16,3 %)
Services publics (12,0 %)
Administrations publiques (7,7 %)

Statistiques de la région du Nord-du-Québec

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	43 972 ^r	44 287 ^r	44 759 ^r	45 025 ^r	45 367 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	15,2	15,1	14,0	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	107 648	127 674	139 609	140 544	140 128
Dépenses en immobilisations	M\$	2 068,9	1 840,2	1 307,7	1 347,9	1 145,1 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	78 059 ^r	78 481 ^r	80 303 ^{er}	89 833 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 406 ^r	23 982 ^r	24 401 ^r	25 179 ^p	..
Taux d'activité ³	%	62,4	58,2	61,0	64,2	64,0
Taux d'emploi ³	%	57,5	53,1	55,1	58,8	60,1
Taux de chômage ³	%	7,8	8,8	9,8	8,7	6,0
Livraisons minérales	M\$	1 276,1	1 829,6	2 137,5	2 237,5	2 512,2 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

3. Données se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Statistiques des MRC du Nord-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Jamésie	13 810	- 5,6	29 846	3,3	78,1	- 0,3
Administration régionale Kativik	13 623	18,2	20 957	4,3	83,1	- 0,5
Eeyou Istchee ²	17 934	13,6	24 723	2,9	75,1	- 2,0

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



Superficie en terre ferme : 20 272 km²

Population (2017^p) : 91 442 habitants

Densité de population : 4,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Gaspé	14 918 hab.
Les Îles-de-la-Madeleine	11 850 hab.
Chandler	7 415 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Construction (21,1 %)
Soins de santé et assistance sociale (11,2 %)
Administrations publiques (8,7 %)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (7,6 %)

Statistiques de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	93 538 ^r	92 841 ^r	92 310 ^r	91 707 ^r	91 442 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,6	6,9	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	109 853	117 248	121 912	126 168	126 947
Dépenses en immobilisations	M\$	557,5	719,8	980,4	1 298,7	675,7 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	29 274 ^r	31 333 ^r	34 110 ^{er}	36 554 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 021 ^r	23 537 ^r	24 127 ^r	25 345 ^p	..
Taux d'activité	%	54,2	56,6	54,0	53,3	54,8
Taux d'emploi	%	45,6	47,5	46,0	45,5	48,4
Taux de chômage	%	15,8	16,4	14,7	14,6	11,7
Livraisons minérales	M\$	53,1	67,4	61,7	66,7	57,4 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

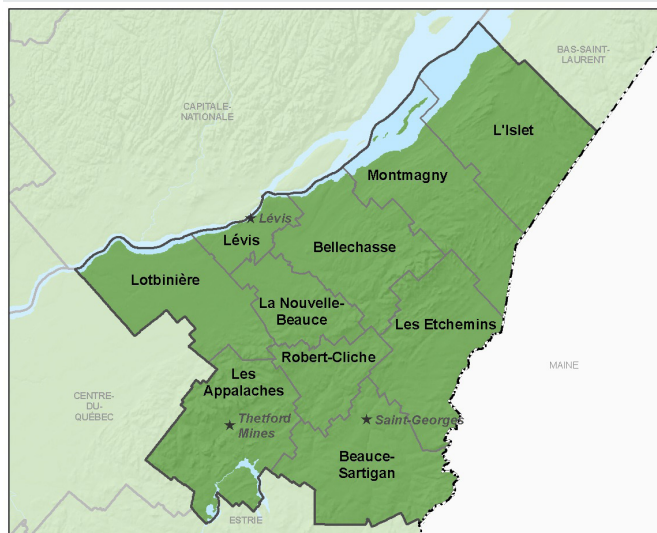
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	12 323	– 6,9	27 551	3,6	62,4	–
Le Rocher-Percé	17 378	– 6,2	25 185	5,8	54,7	1,0
La Côte-de-Gaspé	17 458	– 5,8	26 534	5,6	65,7	– 0,3
La Haute-Gaspésie	11 465	– 9,4	22 713	5,5	54,0	0,9
Bonaventure	17 613	– 4,3	25 508	5,9	62,7	0,2
Avignon	15 205	– 1,2	24 194	3,5	60,3	– 0,6

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur Chaudière-Appalaches



Superficie en terre ferme : 15 074 km²

Population (2017^p) : 426 791 habitants

Densité de population : 28,3 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Lévis	145 584 hab.
Saint-Georges	32 728 hab.
Thetford Mines	25 578 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Fabrication de biens durables (12,1 %)
Soins de santé et assistance sociale (8,2 %)
Fabrication de biens non durables (7,4 %)
Construction (7,3%)

Statistiques de la région de la Chaudière-Appalaches

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	418 786 ^r	420 452 ^r	422 495 ^r	424 709 ^r	426 791 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	3,8	3,8	3,7	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	175 300	183 996	190 834	195 749	199 703
Dépenses en immobilisations	M\$	2 130,8	1 539,0	1 440,7	1 378,9	1 694,5 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	35 169 ^r	36 509 ^r	37 503 ^{er}	38 186 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	24 817 ^r	25 489 ^r	26 410 ^r	26 865 ^p	..
Taux d'activité	%	66,7	67,7	66,0	65,0	63,3
Taux d'emploi	%	63,0	64,1	62,6	61,5	61,1
Taux de chômage	%	5,5	5,3	5,0	5,5	3,5
Livraisons minérales	M\$	51,7	51,0	50,9	50,0	44,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de la Chaudière-Appalaches

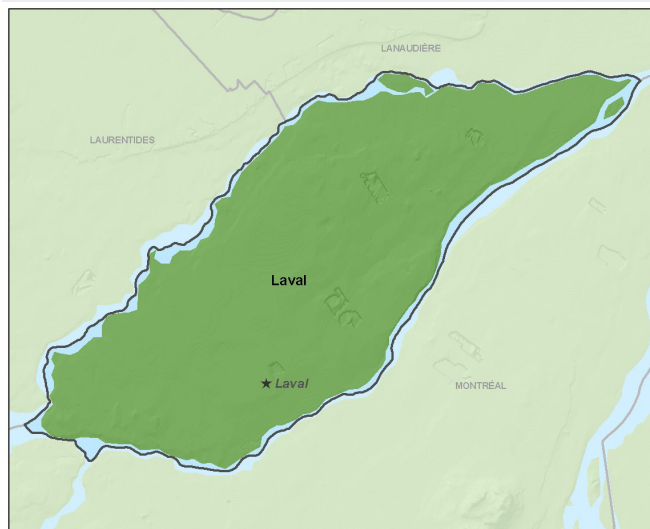
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
L'Islet	18 193	- 3,8	24 393	4,0	74,3	0,2
Montmagny	22 787	- 1,9	25 301	5,7	73,8	0,6
Bellechasse	37 549	8,8	26 384	5,0	80,4	-
Lévis	145 584	6,4	28 941	0,2	81,9	0,2
La Nouvelle-Beauce	37 861	10,9	26 370	3,8	82,3	0,1
Robert-Cliche	19 590	1,4	24 545	2,2	78,5	0,1
Les Etchemins	16 792	- 5,3	25 113	3,7	70,6	- 0,2
Beauce-Sartigan	53 097	5,1	26 640	- 3,0	77,5	0,5
Les Appalaches	42 726	- 2,4	25 214	4,8	71,3	0,3
Lotbinière	32 612	14,3	26 055	2,6	79,3	0,2

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur Laval



Superficie en terre ferme : 246 km²

Population (2017^p) : 437 413 habitants

Densité de population : 1 777,1 hab./km²

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Commerce de gros (9,4 %)

Commerce de détail (8,5 %)

Soins de santé et assistance sociale (8,5 %)

Services professionnels, scientifiques et techniques (6,9 %)

Statistiques de la région de Laval

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	417 192 ^r	421 849 ^r	425 345 ^r	431 208 ^r	437 413 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	7,5	7,6	7,5	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	306 581	320 227	327 766	336 805	337 584
Dépenses en immobilisations	M\$	983,7	883,2	902,4	911,1	822,9 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	32 651 ^r	33 232 ^r	34 391 ^{er}	34 898 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 613 ^r	26 057 ^r	26 593 ^r	27 334 ^p	..
Taux d'activité	%	68,7	70,2	64,7	64,5	65,7
Taux d'emploi	%	64,2	65,2	59,5	59,8	61,3
Taux de chômage	%	6,6	7,1	8,0	7,3	6,7
Livraisons minérales	M\$	x	x	x	48,4	43,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur Lanaudière



Superficie en terre ferme : 12 308 km²

Population (2017^p) : 507 154 habitants

Densité de population : 41,2 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Terrebonne	115 154 hab.
Repentigny	84 730 hab.
Mascouche	47 885 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Soins de santé et assistance sociale	(10,1 %)
Commerce de détail	(9,3 %)
Construction	(8,0 %)
Services d'enseignement	(7,5 %)

Statistiques de la région de Lanaudière

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	489 422 ^r	493 986 ^r	497 601 ^r	501 957 ^r	507 154 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,7	6,8	6,4	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	213 736	224 084	230 343	235 005	235 830
Dépenses en immobilisations	M\$	1 012,7	943,9	950,6	909,9	831,7 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	24 214 ^r	24 881 ^r	25 665 ^{er}	26 420 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	25 006 ^r	25 376 ^r	25 815 ^r	26 884 ^p	..
Taux d'activité	%	66,2	65,4	67,7	64,2	66,1
Taux d'emploi	%	60,8	60,3	62,0	60,0	62,4
Taux de chômage	%	8,3	7,8	8,4	6,5	5,6
Livraisons minérales	M\$	205,3	198,0	145,0	143,0	129,6 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de Lanaudière

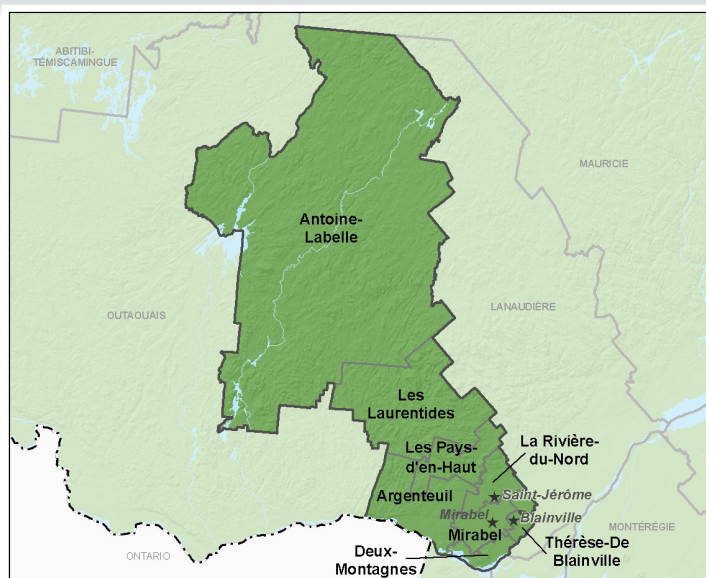
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
D'Au-tray	42 801	3,4	25 393	4,6	70,2	—
L'Assomption	125 983	6,7	28 289	4,2	78,6	0,3
Joliette	68 178	10,1	26 342	4,6	71,1	0,3
Matawinie	52 203	6,5	25 431	4,2	63,3	—
Montcalm	54 950	19,4	24 231	5,3	72,8	0,5
Les Moulins	163 039	13,1	27 769	3,5	81,3	0,2

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur les Laurentides



Superficie en terre ferme : 20 546 km²

Population (2017^p) : 609 421 habitants

Densité de population : 29,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Saint-Jérôme	77 231 hab.
Blainville	58 912 hab.
Mirabel	53 345 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Fabrication de biens durables	(11,0 %)
Soins de santé et assistance sociale	(8,4 %)
Commerce de détail	(8,1 %)
Construction	(8,0 %)

Statistiques de la région des Laurentides

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	581 255 ^r	587 743 ^r	594 038 ^r	601 588 ^r	609 421 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,4	6,5	6,2	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	246 512	253 565	260 243	263 824	265 721
Dépenses en immobilisations	M\$	1 679,0	1 398,5	1 397,3	1 335,8	1 331,1 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	31 207 ^r	31 400 ^r	33 503 ^{er}	33 810 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 291 ^r	26 663 ^r	27 421 ^r	28 505 ^p	..
Taux d'activité	%	68,7	65,2	67,4	66,1	64,4
Taux d'emploi	%	63,8	60,6	63,3	62,3	60,4
Taux de chômage	%	7,2	7,1	6,1	5,8	6,2
Livraisons minérales	M\$	103,0	104,1	86,7	99,6	103,1 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC des Laurentides

	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Deux-Montagnes	102 592	7,3	27 030	3,9	79,3	–
Thérèse-De Blainville	161 442	6,2	31 572	3,4	80,3	–
Mirabel	53 345	37,3	27 937	5,1	83,0	0,1
La Rivière-du-Nord	132 781	21,6	26 306	3,7	74,8	0,1
Argenteuil	32 913	2,9	25 043	6,2	67,2	0,2
Les Pays-d'en-Haut	43 743	12,6	34 066	6,0	69,8	– 0,3
Les Laurentides	47 179	6,3	28 044	1,5	69,9	– 0,2
Antoine-Labelle	35 426	0,4	24 815	5,2	62,2	0,1

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur la Montérégie



Superficie en terre ferme : 11 112 km²

Population (2017^p) : 1 550 534 habitants

Densité de population : 139,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Longueuil	246 654 hab.
Saint-Jean-sur-Richelieu	96 077 hab.
Brossard	87 932 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Fabrication de biens durables (10,0 %)
Soins de santé et assistance sociale (7,8 %)
Construction (7,3 %)
Commerce de gros (6,9 %)
Commerce de détail (6,7 %)

Statistiques de la région de la Montérégie

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	1 499 094 ^r	1 511 740 ^r	1 522 146 ^r	1 536 242 ^r	1 550 534 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,8	6,8	6,6	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	264 625	275 095	281 885	286 425	289 286
Dépenses en immobilisations	M\$	4 337,1	4 151,8	4 563,4	4 720,7	5 003,0 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	33 473 ^r	34 366 ^r	35 773 ^{er}	36 701 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	26 641 ^r	27 158 ^r	27 827 ^r	28 738 ^p	..
Taux d'activité	%	66,7	67,6	66,0	65,2	66,5
Taux d'emploi	%	62,5	63,2	62,0	61,3	63,4
Taux de chômage	%	6,3	6,5	5,9	6,0	4,6
Livraisons minérales	M\$	1 286,6	1 324,2	1 104,4	1 254,2	1 247,3 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC de la Montérégie

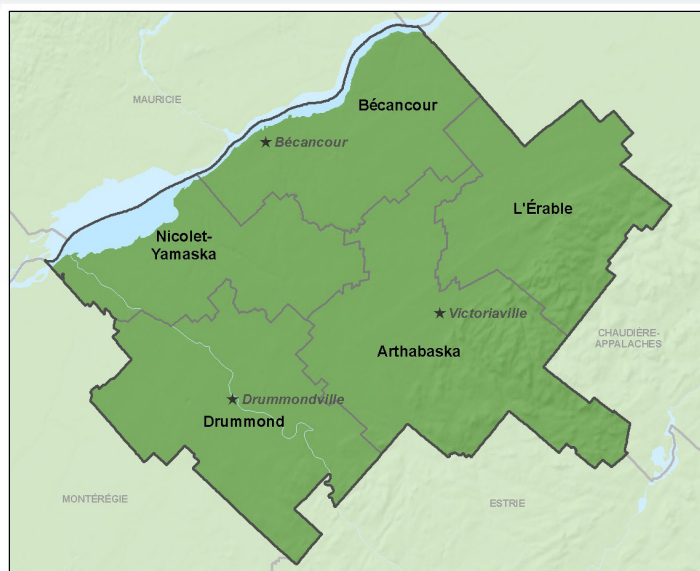
	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
Brome-Missisquoi	59 657	10,6	29 588	3,7	73,8	- 0,4
La Haute-Yamaska	90 442	8,7	26 516	5,3	74,9	-
Acton	15 522	0,4	23 814	4,0	74,6	0,1
Pierre-De Saurel	51 225	- 0,1	26 233	3,0	68,8	0,3
Les Maskoutains	87 969	5,7	26 709	3,0	77,2	0,1
Rouville	37 294	5,5	27 627	4,7	79,9	- 0,3
Le Haut-Richelieu	118 944	5,1	27 354	3,2	76,7	0,1
La Vallée-du-Richelieu	126 587	11,9	31 980	2,2	82,6	- 0,1
Longueuil	426 626	9,4	30 003	2,7	78,0	0,4
Marguerite-D'Youville	78 866	8,1	30 231	3,1	82,9	-
Roussillon	185 719	11,0	27 991	3,6	80,6	0,3
Les Jardins-de-Napierville	28 596	12,7	27 214	3,5	78,6	- 0,2
Le Haut-Saint-Laurent	24 858	2,5	22 944	2,1	65,6	- 1,1
Beauharnois-Salaberry	65 368	7,5	26 127	4,4	72,2	0,6
Vaudreuil-Soulanges	152 861	13,7	29 873	3,8	81,0	- 0,4

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Coup d'œil sur le Centre-du-Québec



Superficie en terre ferme : 6 921 km²

Population (2017^p) : 245 610 habitants

Densité de population : 35,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2017^p) :

Drummondville	77 015 hab.
Victoriaville	46 188 hab.
Bécancour	13 115 hab.

Principaux secteurs économiques de la région¹ :

Fabrication de biens durables (12,7 %)
Fabrication de biens non durables (9,5 %)
Commerce de gros (9,1 %)
Soins de santé et assistance sociale (7,6 %)
Construction (7,2 %)

Statistiques de la région du Centre-du-Québec

	Unité	2013	2014	2015	2016	2017
Population au 1 ^{er} juillet ¹	n	239 606 ^r	241 126 ^r	242 231 ^r	243 730 ^r	245 610 ^p
Taux de faible revenu des familles	%	6,6	6,6	6,2	..	..
Valeur moyenne des résidences unifamiliales ²	\$	148 254	156 024	162 339	167 477	172 218
Dépenses en immobilisations	M\$	948,1	710,7	806,9	938,3	860,0 ^p
PIB par habitant	\$/hab.	35 138 ^r	35 735 ^r	36 233 ^{er}	37 335 ^e	..
Revenu disponible par habitant	\$/hab.	23 491 ^r	23 776 ^r	24 611 ^r	25 475 ^p	..
Taux d'activité	%	60,8	59,9	62,3	64,5	63,4
Taux d'emploi	%	56,4	55,8	58,1	61,1	59,8
Taux de chômage	%	7,2	6,9	6,7	5,3	5,7
Livraisons minérales	M\$	33,3	31,6	32,8	27,6	24,0 ^p

1. Voir l'encadré de la [page 19](#).

2. Selon l'exercice financier des municipalités. Voir l'encadré de la [page 47](#).

Statistiques des MRC du Centre-du-Québec

	Population au 1 ^{er} juillet 2017 ^p		Revenu disponible par habitant 2016 ^p		Taux de travailleurs de 25-64 ans 2016 ^p	
	n	TAAM ¹ 2011-2017 pour 1 000	\$/hab.	Variation 2016/2015 en %	%	Écart 2016-2015 en points de %
L'Érable	23 650	1,1	24 841	5,0	76,7	0,2
Bécancour	20 613	3,0	26 033	5,3	72,6	0,6
Arthabaska	72 757	6,8	25 758	4,7	75,4	0,4
Drummond	105 358	9,2	25 177	1,6	74,5	0,6
Nicolet-Yamaska	23 232	2,2	26 085	5,4	73,7	-0,6

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la [page 202](#).

Note : Pour la population, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2017. Pour le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2016.

1. Excluant *finances et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises* (SCIAN 52, 53 et 55).

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Publié annuellement, le *Panorama des régions du Québec* dresse un portrait socioéconomique des 17 régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) qui les constituent.

L'édition 2018 contient :

- dix-huit thématiques variées, analysées d'après les plus récentes statistiques : démographie, familles et ménages, conditions de vie, logement, valeur foncière, investissements, comptes économiques, marché du travail, santé, éducation, science, technologie et innovation, agriculture, mines, industrie manufacturière, tourisme, culture et communications, transport durable, ainsi que comptes des terres ;
- une section spéciale consacrée aux statistiques par MRC dans laquelle nous analysons l'évolution de trois indicateurs clés, à savoir la population, le revenu disponible par habitant et le taux de travailleurs ;
- un portrait statistique de chaque région administrative disponible en un coup d'œil.

Avec la dixième édition de cette publication, l'Institut continue d'offrir un ouvrage qui constitue à la fois une référence en matière d'analyses statistiques régionales et supralocales au Québec et un outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs régionaux.

Avis de révision

Panorama des régions du Québec, Édition 2018

Document révisé le 29 octobre 2018

1. À la page 187, remplacer les notes de bas de page par celles-ci :

1. Pour une description complète du projet des comptes des terres de l'ISQ, consulter UHDE et KEITH (2018).
2. NATIONS UNIES et AUTRES, 2016.
3. Pour des précisions sur les notions associées aux comptes des terres et sur la définition des classes de couverture terrestre, voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document, ainsi que UHDE et KEITH (2018).

2. À la page 189, remplacer la note n° 6 au bas de l'encadré par celle-ci :

6. Pour des précisions au sujet des limites de la méthodologie, consulter UDHE et KEITH (2018), chapitre 2 et annexe 1.

3. À la page 190, remplacer le 2^e paragraphe par celui-ci :

Au cours de la période de référence, on observe une perte nette de terres agricoles dans 15 des 17 régions administratives, pour une diminution nette d'une superficie de 993 km² à l'échelle du Québec méridional, soit – 3,8 % du stock d'ouverture ou – 0,3 % par année. Les régions de Montréal (– 2,8 %), de Laval (– 1,9 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (– 1,2 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (– 1,0 %) ainsi que la partie de la région du Nord-du-Québec couverte par le territoire d'étude (– 1,8 %) affichent un taux de diminution annuel net supérieur ou égal à 1,0 % (figure 18.3).

4. À la page 191, remplacer les deux premiers paragraphes par ceux-ci :

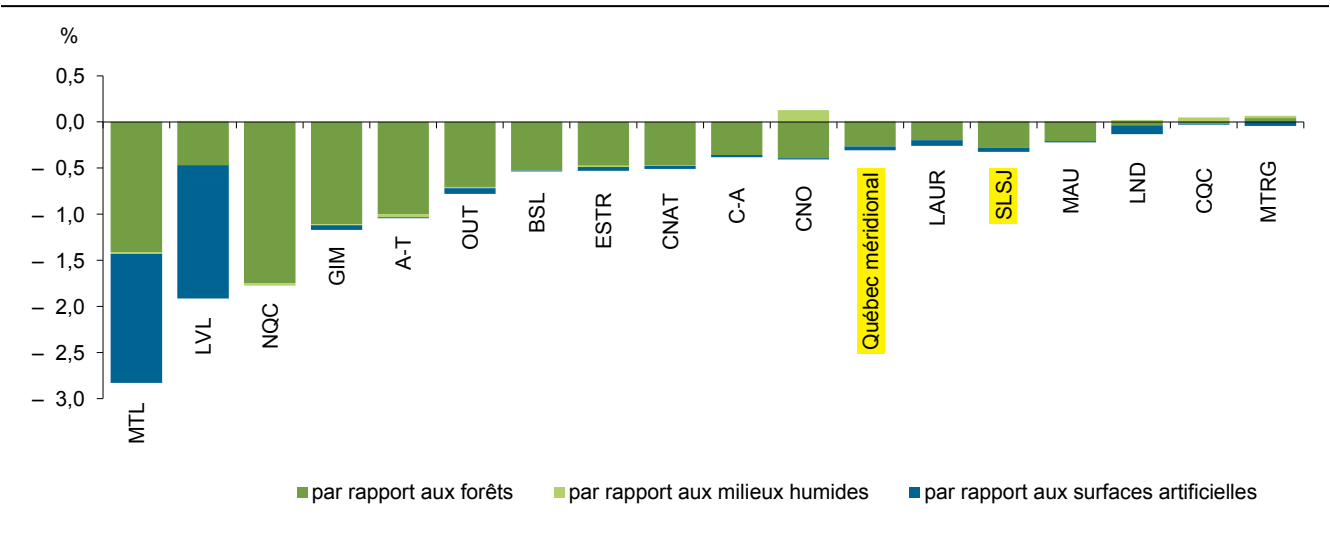
Pour la plupart des régions, on observe à la fois un gain de terres agricoles à certains endroits du territoire et une perte à d'autres endroits. Dans certains cas, les estimations d'augmentation et de diminution tendent à se contrebalancer l'une l'autre, ce qui induit un faible changement net, bien que la couverture ait pu évoluer beaucoup à l'intérieur du territoire¹¹. Ainsi, l'augmentation de la superficie des terres agricoles dépasse leur diminution en Montérégie (148 km² par rapport à 124 km²) et au Centre-du-Québec (103 km² par rapport à 95 km²), alors qu'elle en compense la majeure partie dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (82 km² par rapport à 146 km²), de Lanaudière (26 km² par rapport à 45 km²) et dans la partie de la Côte-Nord couverte par le territoire d'étude (4 km² par rapport à 6 km²).

En ce qui concerne la nature des changements (figure 18.2), les terres agricoles enregistrent une perte nette de superficie au profit des forêts dans toutes les régions, sauf en Montérégie où elles affichent plutôt un gain net de 39 km². L'afforestation des terres agricoles, qui caractérise la majeure partie des pertes de terres agricoles dans la plupart des régions, touche une superficie d'environ 900 km² de l'ensemble du Québec méridional. Dans une moindre mesure, les terres agricoles enregistrent également une perte nette de superficie au profit des surfaces artificielles dans la plupart des régions. Cette artificialisation représente une part importante des pertes dans les régions de Laval, de Montréal, de Lanaudière et de la Montérégie. Par ailleurs, dans l'ensemble du Québec méridional, la superficie des terres agricoles a augmenté de 44 km² au détriment des milieux humides, ce gain ayant été réalisé principalement dans les régions de la Montérégie (gain net de 25 km²) et du Centre-du-Québec (gain net de 22 km²). Dans cette dernière région, la transition des milieux humides vers les terres agricoles est attribuable en grande partie au développement de cannebergières¹².

D'autres modifications ont été apportées aux pages 191, 193, 194, 196, 197, 198 et 199 de la publication. Vous trouverez tous les détails aux pages suivantes du présent avis.

5. À la page 191, remplacer la figure 18.2 par celle-ci :

Figure 18.2
Changement annuel net de la superficie des terres agricoles au détriment ou au profit des autres classes de couverture terrestre en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional



Interprétation : Le changement annuel net des terres agricoles par rapport à une classe correspond à la hauteur de la barre de couleur associée à cette classe. Par exemple, dans la région de Montréal, les terres agricoles ont diminué d'environ 1,4 % par an au profit des forêts ainsi qu'au profit des surfaces artificielles.

Note : Les statistiques concernant les plans et cours d'eau intérieure sont exclues du graphique dû à leur faible superficie. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

6. À la page 191, remplacer la note de bas de page n° 12 par celle-ci :

12. UHDE et KEITH, 2018, p. 110-111.

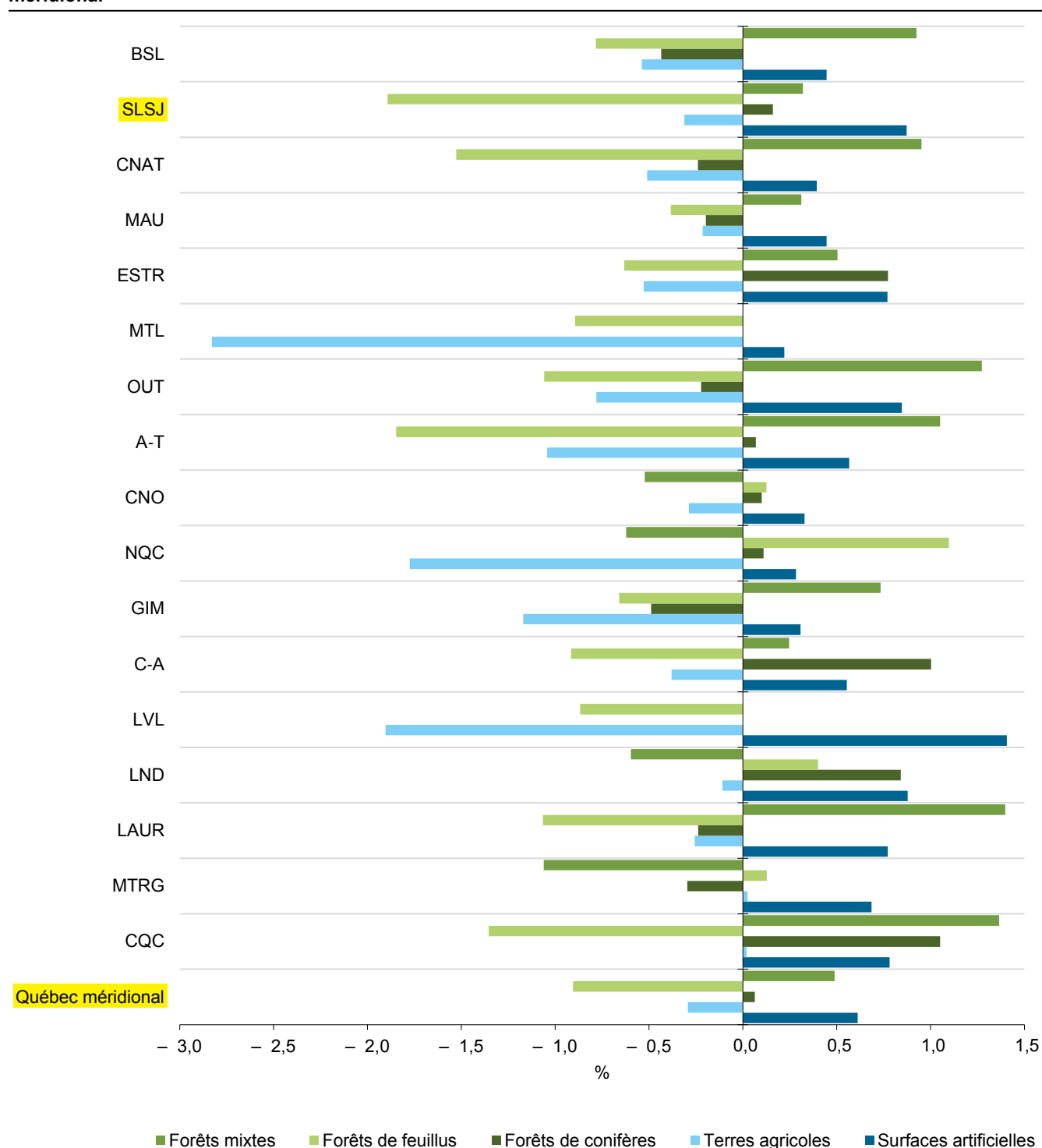
7. À la page 193, remplacer la deuxième référence par celle-ci :

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (2018). [Comptes des terres du Québec méridional, Édition révisée](#), Institut de la statistique du Québec, 179 p.

7. À la page 194, remplacer la figure 18.3 par celle-ci :

Figure 18.3

Changement annuel net de la superficie des surfaces artificielles, des terres agricoles et des forêts de conifères, de feuillus et mixtes à couvert fermé en proportion du stock d'ouverture, régions administratives et ensemble du Québec méridional



Note : Les statistiques concernant les forêts de conifères et mixtes à couvert fermé pour les régions de Laval et de Montréal sont exclues du graphique pour bien montrer les tendances qui ont lieu dans les autres régions. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives aux régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec doivent être interprétées avec prudence.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

8. À la page 196, remplacer le tableau 18.2 par celui-ci :

Tableau 18.2

Compte physique de couverture terrestre, régions administratives et ensemble du Québec méridional, différentes périodes

		Unité	BSL	SLSJ ¹	CNAT	MAU	ESTR	MTL	OUT	A-T
Classes de couverture	Période									
		1993 -2004	1995 -2008	1990 -2002	1997 -2008	1995 -2007	1994 -2007	1990 -2003	1994 -2005	
1 Surfaces artificielles										
2	Stock d'ouverture	km ²	309,3	454,0	561,5	354,9	343,0	435,8	281,3	310,0
3	Augmentation	km ²	18,2	59,2	30,8	20,2	34,1	12,8*	34,7	27,2
4	Diminution	km ²	3,0*	7,7	4,3	2,8	2,4*	0,4*	3,8	7,9*
5	Changement net	km ²	15,2	51,5	26,5	17,4	31,7	12,5*	30,9	19,3*
6		%	4,9	11,3	4,7	4,9	9,2	2,9*	11,0	6,2*
7	Changement annuel	%	0,4	0,9	0,4	0,4	0,8	0,2*	0,8	0,6*
8	Stock de fermeture	km ²	324,5	505,5	588,0	372,3	374,7	448,3	312,3	329,3
9 Terres agricoles										
10	Stock d'ouverture	km ²	2 413,9	1 575,1	871,4	1 041,7	1 813,7	14,3	1 347,0	1 658,5
11	Augmentation	km ²	17,6	82,1	12,6	14,3	44,9	0,0	9,2	18,0
12	Diminution	km ²	160,4	146,0	66,1	38,8	159,9	5,3	145,9	208,2
13	Changement net	km ²	- 142,8	- 64,0	- 53,4	- 24,5	- 115,0	- 5,3	- 136,7	- 190,2
14		%	- 5,9	- 4,1	- 6,1	- 2,4	- 6,3	- 36,8	- 10,1	- 11,5
15	Changement annuel	%	- 0,5	- 0,3	- 0,5	- 0,2	- 0,5	- 2,8	- 0,8	- 1,0
16	Stock de fermeture	km ²	2 271,0	1 511,1	818,0	1 017,3	1 698,7	9,0	1 210,4	1 468,3
17 Milieux humides forestiers										
18	Stock d'ouverture	km ²	1 138,3	2 996,3	444,0	1 302,5	586,7	6,4	1 503,0	6 875,9
19	Augmentation	km ²	87,2	340,8	48,9	98,8	26,9	0,1	124,5	466,2
20	Diminution	km ²	45,4	74,5	30,0	22,2	8,4	2,0	52,9	138,4
21	Changement net	km ²	41,9	266,4	18,8	76,6	18,5	- 1,9	71,6	327,8
22		%	3,7	8,9	4,2	5,9	3,2	- 29,8	4,8	4,8
23	Changement annuel	%	0,3	0,7	0,4	0,5	0,3	- 2,3	0,4	0,4
24	Stock de fermeture	km ²	1 180,2	3 262,7	462,9	1 379,1	605,2	4,5	1 574,6	7 203,7
25 Milieux humides herbacés ou arbustifs										
26	Stock d'ouverture	km ²	240,7	5 140,5	367,5	1 664,0	145,0	0,1	720,4	6 017,5
27	Augmentation	km ²	5,4**	96,3**	14,1**	19,5**	4,6**	0,0	36,0*	67,9*
28	Diminution	km ²	34,4	192,7	14,5	36,5	7,0	0,0	30,4	237,9
29	Changement net	km ²	- 29,0	- 96,4**	- 0,3**	- 17,0**	- 2,4**	0,0	5,7*	- 170,0
30		%	- 12,0	- 1,9**	- 0,1**	- 1,0**	- 1,7**	- 3,4	0,8*	- 2,8
31	Changement annuel	%	- 1,1	- 0,1**	0,0**	- 0,1**	- 0,1**	- 0,3	0,1*	- 0,3
32	Stock de fermeture	km ²	211,7	5 044,1	367,2	1 647,0	142,6	0,1	726,0	5 847,5
33 Plans et cours d'eau intérieure										
34	Stock d'ouverture	km ²	6 195,2	9 352,7	2 290,1	4 397,0	300,6	126,3	3 503,6	7 129,0
35	Augmentation	km ²	1,5**	34,2**	2,7**	2,5**	1,0**	0,2	9,2**	8,9**
36	Diminution	km ²	1,9**	16,1**	1,7**	9,5**	1,3**	0,1	10,8**	9,0**
37	Changement net	km ²	- 0,4**	18,0**	1,0**	- 7,0**	- 0,3**	0,1	- 1,6**	- 0,2**
38		%	0,0	0,2*	0,0	- 0,2*	- 0,1*	0,1	0,0	0,0
39	Changement annuel	%	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0*	0,0	0,0	0,0
40	Stock de fermeture	km ²	6 194,8	9 370,7	2 291,1	4 390,0	300,4	126,4	3 502,0	7 128,9
41 Forêts de conifères à couvert fermé										
42	Stock d'ouverture	km ²	6 395,7	51 423,7	5 829,3	11 194,4	1 142,5	0,3	3 184,5	14 513,9
43	Augmentation	km ²	1 216,8	4 948,2	960,9	1 077,1	333,6	0,0	581,2	1 752,8
44	Diminution	km ²	1 522,9	3 880,6	1 128,2	1 319,5	227,6	0,0	673,2	1 641,5
45	Changement net	km ²	- 306,1	1 067,6	- 167,3	- 242,5	106,0	0,0	- 92,0	111,4
46		%	- 4,8	2,1	- 2,9	- 2,2	9,3	8,8	- 2,9	0,8
47	Changement annuel	%	- 0,4	0,2	- 0,2	- 0,2	0,8	0,7	- 0,2	0,1
48	Stock de fermeture	km ²	6 089,6	52 491,4	5 662,0	10 952,0	1 248,5	0,3	3 092,5	14 625,2

9. À la page 197, remplacer le tableau 18.2 par celui-ci :

CNO ¹	NQC ¹	GIM	CA	LVL	LND	LAUR	MTRG	CQC	Québec méridional	
Période										
1999 -2013	1996 -2011	1992 -2004	1990 -2003	1994 -2007	1995 -2008	1991 -2005	1994 -2009	1991 -2006	(1990-1999) -(2002-2013)	
										1
398,8	267,7	198,9	472,2	128,2	389,0	532,3	969,1	230,9	6 637,0	2
25,0	17,5	10,2	39,3	23,9*	48,4	61,7	104,5	29,2	596,8	3
6,7 ₋	6,2 ₋	2,8*	5,3	0,4*	4,0 ₋	4,2	4,8	2,2	68,9*	4
18,3 ₋	11,3 ₋	7,3*	34,0	23,4*	44,4	57,5	99,6	27,1	528,0	5
4,6 ₋	4,2 ₋	3,7*	7,2	18,3*	11,4	10,8	10,3	11,7	8,0	6
0,3 ₋	0,3 ₋	0,3*	0,6	1,4*	0,9	0,8	0,7	0,8	0,6	7
417,1	279,1	206,2	506,2	151,7	433,4	589,7	1 068,7	258,0	7 164,9	8
										9
53,9	35,1	382,2	3 260,7	58,0	1 322,7	946,5	6 290,1	2 968,8	26 053,6	10
3,6	1,4	4,3	63,1	0,3	25,8	15,6	147,5	103,4	563,7	11
5,7	10,7	57,9	224,1*	14,6	44,7	49,6	123,9	94,6	1 556,5	12
-2,2	-9,3	-53,6	-161,0*	-14,4	-18,9	-34,0	23,6	8,8	-992,8	13
-4,0	-26,6	-14,0	-4,9*	-24,8	-1,4	-3,6	0,4	0,3	-3,8	14
-0,3	-1,8	-1,2	-0,4*	-1,9	-0,1	-0,3	0,0	0,0	-0,3	15
51,7	25,7	328,6	3 099,7	43,7	1 303,8	912,4	6 313,7	2 977,6	25 060,8	16
										17
1 144,7	12 436,5	275,8	874,3	9,0	445,4	727,9	370,8	528,8	31 666,2	18
57,3	508,0	20,2	34,6	0,1	54,3	74,1	22,9	34,6	1 999,6	19
26,4	99,0	22,9	35,8	2,6	13,4	20,7	35,1	19,9	649,7	20
30,9	409,0	-2,7	-1,2	-2,5	40,8	53,4	-12,2	14,8	1 349,9	21
2,7	3,3	-1,0	-0,1	-28,2	9,2	7,3	-3,3	2,8	4,3	22
0,2	0,2	-0,1	0,0	-2,2	0,7	0,5	-0,2	0,2	0,3	23
1 175,5	12 845,5	273,1	873,1	6,5	486,2	781,3	358,6	543,5	33 016,1	24
										25
2 992,8	15 457,0	126,6	359,7	0,1	273,4	449,7	123,8	130,8	34 209,8	26
81,9**	62,7**	7,8**	12,7*	0,0	3,7**	8,2**	2,8*	1,8**	425,6**	27
173,9*	324,0	8,3	24,9	0,0	22,2	26,5	16,4	29,3	1 178,9*	28
-92,0**	-261,2*	-0,4**	-12,2*	0,0	-18,5*	-18,3*	-13,6	-27,5	-753,3**	29
-3,1**	-1,7*	-0,3**	-3,4*	-44,4	-6,8*	-4,1*	-11,0	-21,0	-2,2**	30
-0,2**	-0,1*	0,0**	-0,3*	-3,4	-0,5*	-0,3*	-0,7	-1,4	-0,2**	31
2 900,8	15 195,8	126,2	347,6	0,0	254,9	431,4	110,2	103,3	33 456,5	32
										33
46 640,2	8 248,7	57 884,4	1 044,9	20,6	1 173,4	1 911,3	722,5	332,9	151 273,5	34
42,0**	5,0**	1,5**	2,5**	0,2	1,9**	3,1**	2,0**	2,6**	120,8**	35
13,0**	9,6**	12,7**	1,0**	0,2	1,2**	2,8**	1,6**	0,3**	92,9**	36
29,0**	-4,6**	-11,2**	1,5**	-0,1	0,7**	0,3**	0,4**	2,3**	27,9**	37
0,1*	-0,1*	0,0	0,1*	-0,3	0,1*	0,0	0,1*	0,7*	0,0	38
0,0*	0,0*	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0	0,0*	0,0*	0,0	39
46 669,2	8 244,1	57 873,2	1 046,4	20,6	1 174,0	1 911,6	722,9	335,1	151 301,4	40
										41
31 189,4	32 725,6	8 351,2	2 321,5	0,3	1 412,8	2 325,0	198,0	486,5	172 694,5	42
1 818,1	2 603,4	1 508,5	746,2	0,3	321,7	270,8	41,3	148,4	18 329,4	43
1 378,7	2 062,3	1 999,1	443,6	0,0	167,2	348,3	50,1	71,7	16 914,5	44
439,4	541,1	-490,6	302,6	0,3	154,5	-77,5	-8,8	76,7	1 414,9	45
1,4	1,7	-5,9	13,0	108,6	10,9	-3,3	-4,4	15,8	0,8	46
0,1	0,1	-0,5	1,0	8,4	0,8	-0,2	-0,3	1,1	0,1	47
31 628,8	33 266,7	7 860,6	2 624,1	0,6	1 567,3	2 247,5	189,2	563,1	174 109,4	48

10. À la page 198, remplacer le tableau 18.2 par celui-ci :

Tableau 18.2 (suite)

Compte physique de couverture terrestre, régions administratives et ensemble du Québec méridional, différentes périodes

		Unité	BSL	SLSJ ¹	CNAT	MAU	ESTR	MTL	OUT	A-T
Classes de couverture		Période								
			1993 -2004	1995 -2008	1990 -2002	1997 -2008	1995 -2007	1994 -2007	1990 -2003	1994 -2005
49 Forêts de feuillus à couvert fermé										
50	Stock d'ouverture	km ²	4 067,8	5 175,6	3 396,9	6 284,6	3 020,5	39,2	12 428,1	10 390,6
51	Augmentation	km ²	758,6	906,3	613,5	1 321,0	284,0	3,4	1 143,4	1 334,6
52	Diminution	km ²	1 109,4	2 180,1	1 235,9	1 586,1	513,1	8,0	2 852,8	3 446,1
53	Changement net	km ²	- 350,8	- 1 273,8	- 622,3	- 265,2	- 229,1	- 4,6	- 1 709,4	- 2 111,5
54		%	- 8,6	- 24,6	- 18,3	- 4,2	- 7,6	- 11,6	- 13,8	- 20,3
55	Changement annuel	%	- 0,8	- 1,9	- 1,5	- 0,4	- 0,6	- 0,9	- 1,1	- 1,8
56	Stock de fermeture	km ²	3 717,0	3 901,8	2 774,5	6 019,4	2 791,4	34,6	10 718,7	8 279,1
57 Forêts mixtes à couvert fermé										
58	Stock d'ouverture	km ²	7 580,8	16 310,4	7 031,9	13 609,1	3 151,4	2,2	11 069,0	17 451,0
59	Augmentation	km ²	2 529,8	5 434,5	2 301,8	2 775,5	699,5	0,1	3 472,4	4 897,2
60	Diminution	km ²	1 758,6	4 755,9	1 499,4	2 309,0	509,0	1,0	1 640,2	2 879,0
61	Changement net	km ²	771,3	678,6	802,4	466,5	190,5	- 0,9	1 832,3	2 018,1
62		%	10,2	4,2	11,4	3,4	6,0	- 38,9	16,6	11,6
63	Changement annuel	%	0,9	0,3	1,0	0,3	0,5	- 3,0	1,3	1,1
64	Stock de fermeture	km ²	8 352,1	16 989,0	7 834,3	14 075,6	3 341,9	1,4	12 901,2	19 469,1
65 Forêts à couvert ouvert										
66	Stock d'ouverture	km ²	54,3	2 034,5	173,2	54,0	2,0	0,0	10,7	226,2
67	Augmentation	km ²	1,3**	14,0**	2,4**	1,4*	0,0	0,0	0,2	4,2**
68	Diminution	km ²	0,4	661,9	7,7	5,8	0,0	0,0	1,1	8,8
69	Changement net	km ²	0,9**	- 647,9	- 5,3*	- 4,4	0,0	0,0	- 0,9	- 4,6**
70		%	1,6**	- 31,8	- 3,1*	- 8,2	0,7	0,0	- 8,4	- 2,0**
71	Changement annuel	%	0,1**	- 2,4	- 0,3*	- 0,7	0,1	0,0	- 0,6	- 0,2**
72	Stock de fermeture	km ²	55,2	1 386,6	167,9	49,6	2,0	0,0	9,8	221,6
73 Total										
74	Stock d'ouverture	km ²	28 396,1	94 462,9	20 965,8	39 902,2	10 505,4	624,6	34 047,5	64 572,8
75	Augmentation	km ²	4 636,4	11 915,5	3 987,8	5 330,2	1 428,8	16,7	5 411,0	8 576,9
76	Diminution	km ²	4 636,4	11 915,5	3 987,8	5 330,2	1 428,8	16,7	5 411,0	8 576,9
77	Changement net	km ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
78	Stock de fermeture	km ²	28 396,1	94 462,9	20 965,8	39 902,2	10 505,4	624,6	34 047,5	64 572,8

* Estimation imprécise.

** Estimation peu fiable.

1. Saguenay-Lac-Saint-Jean (89% du territoire)

Côte-Nord (25% du territoire)

Nord-du-Québec (9% du territoire)

Notes : Le pourcentage de changement est calculé en proportion du stock d'ouverture. L'arrondissement des nombres fait que le changement net n'est pas toujours égal à la somme de chaque ligne. Pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, la superficie des plans et des cours d'eau intérieure comprend l'étendue d'eau du fleuve ou du golfe du Saint-Laurent comprise dans la région. L'étendue d'eau correspondant au golfe du Saint-Laurent pour la Côte-Nord exclut la superficie qui se trouve à l'intérieur de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, puisque le territoire d'étude (aire commune aux 3^e et 4^e inventaires écoforestiers) n'inclut pas cette MRC.

Les comptes des terres ne sont pas harmonisés avec les concepts du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada. Par conséquent, les superficies présentées ici ne sont pas égales ni comparables à celles présentées dans le chapitre 12 sur l'agriculture.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, mai 2016; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017.

11. À la page 199, remplacer le tableau 18.2 par celui-ci :

CNO ¹	NQC ¹	GIM	CA	LVL	LND	LAUR	MTRG	CQC	Québec méridional	
Période										
1999 -2013	1996 -2011	1992 -2004	1990 -2003	1994 -2007	1995 -2008	1991 -2005	1994 -2009	1991 -2006	(1990-1999) -(2002-2013)	
										49
1 622,7	1 708,0	2 294,5	2 734,6	46,9	3 506,1	8 803,7	2 297,6	1 545,8	69 363,3	50
504,8	637,1	655,3	377,1	5,1	729,5	643,7	267,4	116,9	10 301,7	51
476,1	355,9	837,0	702,4	10,4	547,1	1 956,4	223,6	430,8	18 471,1	52
28,7	281,2	- 181,6	- 325,3	- 5,3	182,4	- 1 312,7	43,8	- 313,9	- 8 169,4	53
1,8	16,5	- 7,9	- 11,9	- 11,3	5,2	- 14,9	1,9	- 20,3	- 11,8	54
0,1	1,1	- 0,7	- 0,9	- 0,9	0,4	- 1,1	0,1	- 1,4	- 0,9	55
1 651,4	1 989,2	2 112,9	2 409,3	41,6	3 688,6	7 491,0	2 341,5	1 231,9	61 193,9	56
										57
6 909,9	7 523,3	8 260,4	5 058,3	3,5	4 973,2	6 807,3	833,5	1 035,2	117 610,3	58
1 605,5	1 969,7	2 754,8	1 136,7	0,1	669,5	2 241,8	141,5	419,2	33 049,7	59
2 111,7	2 672,5	2 028,3	975,1	1,6	1 054,7	910,1	274,3	207,3	25 587,7	60
- 506,2	- 702,8	726,6	161,6	- 1,5	- 385,3	1 331,7	- 132,7	211,9	7 462,0	61
- 7,3	- 9,3	8,8	3,2	- 43,1	- 7,7	19,6	- 15,9	20,5	6,3	62
- 0,5	- 0,6	0,7	0,2	- 3,3	- 0,6	1,4	- 1,1	1,4	0,5	63
6 403,7	6 820,5	8 987,0	5 219,8	2,0	4 587,9	8 138,9	700,8	1 247,1	125 072,3	64
										65
2 880,3	884,3	199,4	2,3	0,0	11,5	6,1	4,3	0,3	6 543,6	66
169,3**	12,8**	10,9*	0,2	0,0	0,0	0,2	0,5	0,0	217,4**	67
115,2	277,5	4,6	0,2	0,0	0,2	0,5	0,5	0,1	1 084,6*	68
54,1**	- 264,7	6,3*	0,0	0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,1	0,0	- 867,2*	69
1,9**	- 29,9	3,1*	1,5	0,0	- 1,7	- 4,4	- 1,5	- 9,5	- 13,3*	70
0,1**	- 2,0	0,3*	0,1	0,0	- 0,1	- 0,3	- 0,1	- 0,6	- 1,0*	71
2 934,4	619,6	205,7	2,4	0,0	11,3	5,8	4,3	0,3	5 676,4	72
										73
93 832,8	79 286,2	77 973,4	16 128,5	266,6	13 507,5	22 509,7	11 809,8	7 260,0	616 051,7	74
4 307,5	5 817,7	4 973,5	2 412,4	30,0	1 854,8	3 319,1	730,4	856,2	65 604,7	75
4 307,5	5 817,7	4 973,5	2 412,4	30,0	1 854,8	3 319,1	730,4	856,2	65 604,7	76
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	77
93 832,8	79 286,2	77 973,4	16 128,5	266,6	13 507,5	22 509,7	11 809,8	7 260,0	616 051,7	78